



HAL
open science

La Langue des Signes Française. Les Voies de l'Iconicité.

Christian Cuxac

► **To cite this version:**

| Christian Cuxac. La Langue des Signes Française. Les Voies de l'Iconicité.. 2000. halshs-03450871

HAL Id: halshs-03450871

<https://shs.hal.science/halshs-03450871>

Submitted on 23 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FAITS DE LANGUES

La Langue des Signes Française (LSF)

Conventions de notation :	11-12
Avant-propos :	13-17
Présentation générale :	19-26

Première partie : visée iconisatrice en LSF :	27-29
Chapitre 1. Structures minimales de grande iconicité :	31-62
Chapitre 2 : Vers plus de complexité structurale et fonctionnelle :	63-95
Chapitre 3 : Inventaire des structures de grande iconicité :	97-130
classement par configurations	

Deuxième partie : La LSF hors visée iconisatrice :	131
Chapitre 4 : Compositionnalité morphémique-iconique du lexique standard :	133-178
Chapitre 5 : Ordre de l'iconicité et schéma actanciel :	179-213
Chapitre 6 : Multilinéarité paramétrique d'informations hétérogènes :	215-260
Chapitre 7 : Utilisation pertinente de l'espace et construction des relations sémantico-syntaxiques :	261-311

Conclusion générale :	313-317
Annexe ; corpus analysé :	319-379
Bibliographie :	381-387
Index des notions :	389-391

La Langue des Signes Française (LSF), utilisée au quotidien par la plupart des personnes sourdes de naissance, vit sa pratique interdite dans les établissements spécialisés en 1880, et cela pendant près de cent ans. Aujourd'hui, à la suite d'une forte mobilisation de la population sourde, on assiste, lentement mais sûrement, à sa juste reconquête des territoires scolaires et culturels.

Cet ouvrage, première description exhaustive de la LSF, montre à quel point la prise en considération linguistique de cette langue permet d'enrichir notre savoir sur le langage humain.

Christian Cuxac est Professeur en sciences du langage à l'Université Paris 8.



Maquette : Michel Duchêne.

FAITS DE LANGUES

La Langue des Signes Française (LSF)

FAITS DE LANGUES

La Langue des Signes Française (LSF)

Les voies de l'iconicité

Christian CUXAC



ophrys

FAITS DE LANGUES

Revue de Linguistique
Editions OPHRYS

DIRECTEURS DE RÉDACTION

Laurent Danon-Boileau (Paris V), Mary-Annick Morel (Paris III)

DIRECTEUR-ADJOINT DE RÉDACTION

Reza Mir-Samii (Le Mans)

COMITÉ DE RÉDACTION

Philippe Bourdin (York-Toronto), Charles De Lamberterie (EPHE), Claude Delmas (Paris III), Jean-Pierre Desclés (Paris-Sorbonne), Blanche-Noëlle Grunig (Paris VIII), Marie-Claude Paris (Paris VII), Alain Peyraube (CRLAO), Suzy Platiel (CNRS), Irène Tamba (EHESS), Akira Terada (CRLAO)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Catherine Chauvin (Orléans), Amina Mettouchi (Nantes)

COMITÉ DE LECTURE

Inge Bartning (Stockholm), Denis Creissels (Lyon), Emanuella Cresti (Pavie), Patrick Dendale (Louvain), Naoyo Furukawa (Tsukuba-Japon), Juhani Härmä (Helsinki, Paris III), Claude Hagège (Collège de France, Paris III), Odile Halmøy (Bergen, Norvège), Michael Herslund (Aarhus, Danemark), Gilbert Lazard (EPHE), Alain Lemaréchal (Paris IV), Robert Nicolai (Nice), Henning Nølle (Aarhus, Danemark), Jean Perrot (EPHE), Vladimír Pogacnik (Ljubljana), Bernard Pottier (Paris IV), Georges Rebuschi (Paris III), Laurence Rosier (Bruxelles), André Rousseau (Lille), Anne Salazar (Paris V), Liliane Tasmowski-De Ryck (Anvers, Belgique), Wolf Thümmel (Göttingen, Allemagne), Linda Waugh (Cornell, USA)

RÉDACTION - ORGANISATION

Mary-Annick Morel
16, rue Marx-Dormoy
92260 Fontenay-aux-Roses
Tél. et Fax : 01 46 61 12 15
Courriel : morel@idf.ext.jussieu.fr

VENTE ET ABONNEMENTS

Faits de Langues - Ophrys
10, rue de Nesle, 75006 Paris
Tél. : 01 44 41 63 74
Fax : 01 46 33 15 97
Courriel : edition.ophrys@wanadoo.fr

Abonnement 2000 / Vente au numéro (numéro double)
France 300 F Etranger 350 F

FAITS de LANGUES

REVUE DE LINGUISTIQUE

n° 15-16

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

Les voies de l'iconicité

Christian CUXAC

Avec le concours du CNL et du CNRS

Ophrys

2000

© Éditions OPHRYS, 2000
ISBN : 2-7080-0952-4
ISSN : 1244-5460

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, selon les termes de l'art. L. 122-5, § 2 et 3a, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que « les analyses et courtes citations » dans un but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions pénales des art. L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Éditions OPHRYS, 6, av. Jean-Jaurès, 05000 GAP
Éditions OPHRYS, 10, rue de Nesle, 75006 PARIS

Remerciements

Je remercie tous ceux et celles, parents, amis, Sourds et entendants, collègues et étudiants qui m'ont aidé, conseillé et soutenu pour l'élaboration de ce travail et, en particulier,

Guy Bouchauveau pour avoir transformé mon intérêt porté à langue des signes en fascination linguistique, et sans qui ce livre n'aurait pu voir le jour,

Jimmy Leix et sa lumineuse langue des signes, pour la qualité des échanges linguistiques que nous avons menés à propos de la LSF,

les associations qui m'ont indéfectiblement manifesté leur confiance, ALSF, 2 LPE, IVT, VISUELS, SERAC, CNSF,

mes collègues linguistes de l'Université Paris 8 grâce auxquels la LSF a enfin pu quitter son chemin vicinal pour rejoindre la grand'route,

Marie Kugler, Colette Lécuyer et Xavier Martin-Dupont dont le soutien, tant moral que logistique, a véritablement contribué à faire avancer les choses.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Alyah Morgenstern pour ses patientes lectures des versions manuscrites antérieures. Ses commentaires, ses suggestions et ses conseils ont permis à ce texte de gagner tant en clarté qu'en lisibilité.

Sommaire

Conventions de notation :	11-12
Avant-propos :	13-17
Présentation générale :	19-26
1. La question du canal	
2. La question de l'iconicité	
3. Iconicisation de l'expérience chez les personnes sourdes isolées	
4. Bifurcation des visées dans les langues des signes	
Première partie : visée iconicisatrice en LSF :	27-29
Chapitre 1. Structures minimales de grande iconicité :	31-62
1. Transferts de taille et/ou de forme	
1. 1. Les signes	
1. 2 Le rôle du regard et le déploiement de la forme	
1. 3. Rôle qualifiant et quantifiant de la mimique faciale	
Transferts de forme : illustrations commentées	
2. Transferts situationnels	
2. 1. Les signes	
2. 1. 1. L'action	
2. 1. 2 Le locatif	
2. 1. 3. Remotivation de signes standards	
2. 1. 4. Dépassement de l'opposition séquentiel- parallèle	
2. 2. Rôles du regard et de la mimique faciale	
Transferts situationnels : illustrations commentées	
3. Transferts personnels	
3. 1. Structure globale	
3. 2. Indication des rôles actanciels	
3. 3. Le regard	
3. 3. 1. Ce que regarde le personnage transféré	
3. 3. 2. Regard du locuteur et changements de rôles	

- 3. 4. La mimique faciale
 - 3. 4. 1. La mimique faciale caractérise l'état d'esprit du personnage transféré
 - 3. 4. 2. La mimique faciale caractérise la relation entre le personnage transféré et l'action qu'il accomplit
 - 3. 4. 3. Mimique faciale et dialogues en transferts personnels
- 3. 5. Pseudo-transferts personnels
Transferts personnels : illustrations commentées

Chapitre 2 : Vers plus de complexité structurale et fonctionnelle :63-95

- 1. Doubles transferts
Doubles transferts : illustrations commentées
- 2. Stéréotypes de transferts personnels
 - 2. 1. Une question de dénomination
 - 2. 2. Stéréotypes de transferts personnels indiquant un état mental ou physique du personnage transféré
 - 2. 3. Stéréotypes de transferts personnels d'interaction dialogique transférée
- 3. Cohésion et cohérence dans les conduites de récit
 - 3. 1. Expression du temps dans les activités narratives
 - 3. 1. 1. Antériorité/postériorité
 - 3. 1. 2. Simultanéité
 - 3. 2. Relations aspectuelles dans les activités narratives
- 4. Au-delà des références spécifiques

Chapitre 3 : Inventaire des structures de grande iconicité : ..97-130
classement par configurations

- 1. Configuration 'main plate'
- 2. Variantes de la configuration 'main plate'
- 3. Autre variante de la configuration 'main plate'
- 4. Configuration proche de la précédente, mais les doigts ne sont pas tendus
- 5. Configuration(s) 'C'
- 6. Configuration 'bec de canard'
- 7. Configuration 'poing fermé'
- 8. Configuration 'pouce contre index replié'
- 9. Configuration 'index tendu'
- 10. Configuration 'index tendu, formant un angle droit avec la paume'
- 11. Configuration 'index saillant et recourbé'

- 12. Configuration 'index recourbé saillant, pouce plus ou moins saillant'
- 13. Configuration '5'
- 14. Configuration '5, doigts légèrement pliés'
- 15. Configuration 'extrémité du pouce recourbé contre l'extrémité des autres doigts recourbés (O)'
- 16. Configuration 'doigts écartés et très recourbés'
- 17. Configuration 'poing fermé, pouce tendu'
- 18. Configuration 'V' ('2')
- 19. Variante de la configuration 'V'
- 20. Configuration 'V, doigts repliés'
- 21. Configuration 'index majeur tendus, se touchant'
- 22. Configuration '3'
- 23. Configuration 'pouce, index, majeur recourbés, leurs extrémités se touchant'
- 24. Configuration '4'
- 25. Variante de la configuration précédente, doigts légèrement repliés
- 26. Configuration '4, doigts repliés'
- 27. Configuration 'pouce/index légèrement recourbés'
- 28. Configuration 'pouce/index recourbés'
- 29. Configuration 'pouce/index tendus et parallèles'
- 30. Configuration 'pouce/index en L'
- 31. Configuration 'pouce/index se touchant, formant pince, autres doigts repliés'
- 32. Configuration 'pouce/index se touchant, formant pince, autres doigts tendus'
- 33. Configuration 'pouce/index se touchant, formant cercle, autres doigts légèrement recourbés'
- 34. Configuration 'pouce/majeur en petit cercle, autres doigts légèrement recourbés'
- 35. Configuration 'doigts complètement repliés'
- 36. Configuration 'index et auriculaire tendus'
- 37. Configuration 'auriculaire tendu'
- 38. Configuration 'Y'
- 39. Configurations n'apparaissant que dans le cadre du déploiement d'une forme

Deuxième partie : La LSF hors visée iconisatrice : 131

Chapitre 4 : Compositionnalité morphémique-iconique

du lexique standard :	133-178
1. L'hypothèse de la double articulation	
2. Intégration d'une composante iconique dans la structure du lexique LSF	
3. Les signes standards : des unités à caractère moléculaire	
4. Genèse du lexique standard	
4. 1. Articulation entre contraintes physiologiques et maintien d'iconicité	
4. 2. Caractère moléculaire des signes standards : une base de création lexicale	
4. 3. Caractère moléculaire des signes standards : jeux sur et avec les signes	
4. 4. Créations lexicales à partir d'images	
5. Iconicité et jeux de langage	
5. 1. Constructions métaphoriques et iconicité des signes standards	
5. 2. Iconicité et valeur différentielle du lexique standard	
5. 3. Iconicité et homonymie	
6. Conclusion	
Compositionnalité lexicale : illustrations commentées	
Chapitre 5 : Ordre de l'iconicité et schéma actanciel :	179-213
1. Localisant-localisé : un ordre de l'iconicité	
2. Schéma actanciel	
2. 1. Choix d'une approche sémantique	
2. 2. Cas où la question de l'ordre des actants ne se pose pas	
2. 3. Relations actanciennes dans le cadre de l'énonciation	
2. 4. Schéma actanciel indépendant du plan de l'énonciation	
Schéma actanciel : illustrations commentées	
Chapitre 6 : Multilinéarité paramétrique d'informations hétérogènes :	215-260
1. Le regard	
1. 1. Le regard du récepteur du message	
1. 2. Le regard de l'émetteur	
1. 2. 1. Le regard comme activateur d'espace	
1. 2. 2. Le regard créateur de déixis	
1. 2. 3. Regard et changement de cadre de référence discursive	
1. 3. Conclusion	

2. La mimique faciale	
2. 1. Valeurs modales de la mimique faciale	
2. 1. 1. Mimiques modales	
2. 1. 2. Mimiques non-exclusivement modales	
2. 2. Valeurs aspectuelles de la mimique faciale	
2. 3. Autres valeurs de la mimique faciale	
2. 3. 1. Valeur quantifiante de la mimique faciale	
2. 3. 2. Déterminants grammaticaux du nom	
2. 3. 3. "Fausses" questions	
2. 3. 4. Labialisations pertinentes ou mouvements de bouche à caractère non verbal ?	
Mimique faciale : illustrations commentées	
3. Les signes	
3. 1. Multilinéarité inter-signes standards	
3. 1. 1. Indice de frontière propositionnelle	
3. 1. 2. La permanence indicielle est un signe standard	
3. 2. Multilinéarité intra-signes standards (paramètres configuration et emplacement)	
3. 3. Multilinéarité intra-signes standards : le paramètre mouvement	
3. 3. 1. Type de mouvement et sémantisme aspectuel inhérent des unités verbales	
3. 3. 2. Répétition du mouvement et sémantisme des unités verbales	
3. 3. 3. Répétition du mouvement et opposition verbo-nominale	
3. 3. 4. Mouvement et aspects du verbe	
3. 3. 5. Mouvement, sémantisme du verbe, opposition verbo-nominale et aspects : un aperçu du problème	
3. 3. 6. Remarques	
4. Mouvements du corps et/ou du visage	
5. Synthèse : spécialisation sémantique des paramètres Multilinéarité : illustrations commentées	
Chapitre 7 : Utilisation pertinente de l'espace et construction des relations sémantico-syntaxiques :	261-311
1. Utilisation de l'espace dans le cadre de la construction d'une référence temporelle	
1. 1. Généralités	
1. 2. Etude de cas concrets relevés sur corpus	
2. Utilisation de l'espace dans le cadre de la construction	

d'une référence spatiale	
3. Utilisation de l'espace dans le cadre de la construction de références actanciennes	
4. Les pointages : tentative de synthèse	
4. 1. Pointages reprenant des signes standards et leur assignant une portion d'espace pertinente	
4. 2. Instanciation des signes standards à valeur nominale	
5. Conclusion	
Utilisation pertinente de l'espace : illustrations commentées	
Conclusion générale :	313-317
Annexe ; corpus analysé :	319-379
Bibliographie :	381-387
Index des notions :	389-391

Conventions de notation

La notation des langues des signes quadridimensionnelles sur un support papier est une affaire bien délicate. En ce qui concerne les ensembles de grande iconicité (la première partie de cet ouvrage), il n'existe pas de système de transcription ad hoc. Pour cette raison la composition interne de ces structures en valeurs signifiantes et/ou signifiées sera explicitée et commentée en français au fur et à mesure.

En ce qui concerne les signes et ensembles standards (deuxième partie de cet ouvrage), deux solutions étaient envisageables : soit un système de transcription signifiante spécifique, difficilement accessible pour les lecteurs, y compris les spécialistes, soit une notation intermédiaire utilisée majoritairement par les linguistes pour des raisons de lisibilité, et qui consiste à noter les signes au moyen de mots de la langue orale dominants écrits en caractères majuscules et entre crochets.

C'est cette dernière qui a été retenue ici. Mais, cela ne va pas sans poser de problèmes : on se limitera à en évoquer deux.

Premier problème : d'une manière très générale, les valeurs des signes dépendent de leur contexte d'apparition au sein de paramètres non gestuels entrant mutuellement en interaction, tels que le regard (qui confère leur valeur signifiée à certains pointages), la mimique faciale (différenciant prédicat adjectival et déterminant adjectival du nom), les mouvements du corps et du visage (modalisation), ainsi que des spatialisations pertinentes antérieures (mise en mémoire actancielle dont tiendra compte la directionnalité et l'orientation spatiale des verbes). Il convient donc de présenter toute transcription sous forme de partition, chacun de ces paramètres figurant sur une ligne séparée. Mais, pour ne pas alourdir la lecture et augmenter considérablement le nombre de pages, j'ai préféré adopter une transcription des seuls signes en précisant, en français et cas par cas, les rôles respectifs joués par les autres paramètres.

Le second problème a trait à la justification même de cette notation. En effet, le mot français chargé de transcrire un signe ne peut qu'être une approximation de la signification du signe dont il est censé rendre compte.

Ainsi, ici-même, j'ai transcrit, à plusieurs reprises, un signe standard par [OUVRIR] alors que dans ce contexte, la traduction la plus appropriée en français eût été : "commencer, inaugurer, être le point de départ". Ce n'est pas très grave, dans la mesure où "ouvrir", en français, a lui-même ce type de valeurs métaphoriques. Pourquoi [OUVRIR] ? Parce qu'il s'agit de la valeur moyenne la plus fréquente permettant de traduire ce signe. Le dictionnaire de la LSF d'IVT présente d'ailleurs l'image de ce signe avec cette seule traduction en français.

Il convient donc, à chaque fois que l'on est en présence d'un signe transcrit au moyen d'un mot d'une langue orale, de se dire qu'il s'agit d'une convention de notation pratique, où un signe qui, souvent, peut être traduit par ouvrir, mais évidemment pas toujours, est transcrit une fois pour toutes par [OUVRIR].

Ce une fois pour toutes est essentiel, car si tenant compte du contexte, j'avais transcrit, par exemple, ce signe par [INAUGURER], le lecteur serait dans l'impossibilité d'en avoir une représentation.

Il ne s'agit donc pas, en fait, d'une transcription des signifiés des signes, ni même de leur sens, mais bien de leur forme signifiante (leur invariant signifiant) à laquelle on associe un mot d'une langue orale qui, par ailleurs, en sera, parfois, la traduction approchée la plus adéquate. Il faut absolument que le fonctionnement de ce système soit compris ainsi, sinon on court le double risque, en étiquetant les signes par des mots français de faire oublier la variabilité de leur valeur signifiée et de fabriquer artificiellement une assimilation de la langue des signes au français¹.

Enfin, les différentes configurations des mains, dont on peut voir la représentation dans le chapitre 3, sont notées entre apostrophes en ce qui concerne leur forme signifiante : 'main plate', 'C', 'index tendu', 'bec de canard' etc..., et entre guillemets en ce qui concerne leurs valeurs signifiées : "forme à surface plate", "forme tubulaire", "saisie d'objet filiforme", etc...

¹ Pour une discussion critique détaillée de ce principe de notation et des éventuelles conséquences qu'il entraîne, on se reportera à la partie annexe, en fin de volume.

Avant-propos

Le mouvement de reconnaissance des langues des signes en tant que langues à part entière a pris naissance aux États-Unis voilà une quarantaine d'années, mais c'est seulement vers la fin des années 70, en France, qu'un mouvement analogue s'est constitué pour la défense de la langue des signes pratiquée par les sourds français, la LSF (Langue des Signes Française).

Il m'a semblé opportun d'en retracer brièvement les étapes en y faisant figurer, de manière anecdotique, mes propres motivations et prises de positions linguistiques successives¹, tant la présentation de la LSF qui va suivre leur est corrélée.

Ma rencontre avec le monde des Sourds² remonte à la fin de l'année 1975, à l'occasion de cours de linguistique que j'assurais dans le cadre de la formation des élèves professeurs des Instituts de Jeunes Sourds. Cette formation se déroulait dans les locaux de l'Institution de Jeunes Sourds de Paris, autrement dit "Saint Jacques".

Pour qui avait la possibilité d'observer d'assez près le fonctionnement d'une institution de jeunes sourds, une chose sautait instantanément aux yeux : tous les élèves, en tous lieux observables, communiquaient en signes. Ces communications n'avaient rien de pathologique et ressemblaient, à l'exception du canal, à des communications entre enfants et adolescents entendants à l'école et au lycée. Dans les couloirs de l'institution, dans la cour de récréation, au réfectoire, à la sortie, on ne voyait que cela, des signes par milliers.

Comme pouvaient vraisemblablement le penser les riverains de l'institution, j'ai fait l'hypothèse qu'il devait en aller de même dans les salles de classe entre les professeurs et les élèves. A mon grand

¹ L'alternance de la première personne et de formes plus collectives s'explique par le fait que les premiers témoins et acteurs de ce mouvement ont bien souvent partagé les mêmes expériences et défendu les mêmes idées.

² La différence graphique entre "sourd" (minuscule) et "Sourd" (majuscule) renvoie à une prise de position du chercheur qui établit une distinction entre une personne dont l'audition est déficiente (considération d'ordre médical) et une personne dont l'identité s'est construite sur la base de pratiques sociales, culturelles et linguistiques spécifiques plus ou moins communautaires (considération d'ordre socio-linguistique).

étonnement, j'appris, peu après, qu'il n'en était rien : en classe, les enseignants, tous entendants - les Sourds, à ce moment-là, n'avaient pas le droit d'être professeurs-, non seulement ne signaient pas, mais ignoraient, pour la plupart d'entre eux, les signes pratiqués par leurs élèves. Un enseignant m'avoua même qu'après plus de dix années d'exercice il ne savait pas comment les Sourds se disaient bonjour.

Je découvris assez vite qu'il n'en avait pas toujours été ainsi, qu'au 19ème siècle, un peu partout dans le monde, les gestes constituaient le fer de lance de l'éducation des Sourds, que l'idée même de regrouper institutionnellement des enfants sourds en vue de les socialiser et de les instruire en utilisant la langue des signes était née en France, grâce à l'Abbé de l'Epée, au milieu du 18ème siècle. Et puis, qu'en 1880, suite à un congrès international consacré à l'éducation des Sourds qui s'était tenu à Milan, fut prise la décision brutale d'interdire la pratique de cette langue et, par voie de conséquence aux sourds d'enseigner, privant la communauté sourde de l'exercice de métiers intellectuels. Quelles pouvaient bien être les raisons de cette interdiction et surtout de son maintien presque cent ans après ?

Des enseignants que je fréquentais me fournirent une réponse identique : ces gestes n'ayant pas le statut de langue, une attitude permissive à leur égard risquait d'entraver l'accès des élèves au français oral et écrit. Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, ces communications gestuelles avaient tous les aspects pragmatiques d'une langue : on voyait des élèves qui, en signes, racontaient à d'autres des histoires qui les faisaient rire, donnaient des conseils, entamaient des négociations, menaçaient, se disputaient, etc... Et comment pouvait-on être aussi affirmatif sur le non-statut linguistique des signes lorsqu'on en ignorait tout soi-même ? Un peu plus tard, sur ma demande, un enseignant m'a montré des corpus écrits d'adolescents sourds de différentes classes de l'institution. Lorsque je lui ai rendu ces corpus, manquant certainement de tact, je lui ai dit que, de toutes façons, même avec les signes, le résultat ne pouvait être pire que ce que j'avais eu sous les yeux.

Par la suite, de nombreuses données, tant théoriques que pratiques, m'ont conforté dans le choix d'une éducation bilingue de l'enfant sourd ; mais je n'ai jamais oublié l'échec flagrant des Sourds à manier convenablement l'écrit lorsqu'ils avaient suivi une éducation où la langue des signes n'avait pas sa place, et c'est cette donnée première qui m'a fait maintenir, contre vents et marées, le credo suivant : la langue des signes -on disait à l'époque le langage gestuel-, devait réintégrer les salles de classe.

1975 est une date charnière dans la reconnaissance de la Langue des Signes en France. Le Congrès Mondial des Sourds, tenu cette année-là à Washington, avait permis aux Sourds et aux professionnels français présents de voir dans quel état de misère sociale et intellectuelle les Sourds français avaient été relégués par rapport à leurs homologues américains. A ce premier noyau de témoins d'ores et déjà militants se joignirent peu après d'autres professionnels (éducateurs, enseignants spécialisés, orthophonistes), quelques chercheurs coiffant le champ des sciences humaines, des parents entendants ayant des enfants sourds. Mais surtout, sous l'impulsion de Bill Moody, un interprète en Langue des Signes Américaine résidant en France, un petit groupe de jeunes Sourds parisiens commencèrent à enseigner les signes qu'eux même utilisaient. Ce furent ces personnes qui, dans des lieux associatifs, permirent aux entendants d'apprendre peu à peu la langue des signes.

Les premières recherches pouvaient alors commencer : pour des raisons d'urgence, celles-ci portèrent plus sur l'histoire des Sourds, en particulier sur l'histoire jusque là occultée des modèles éducatifs en vigueur au 19ème siècle, lorsque les signes constituaient pour les élèves la base de leur accès au savoir, que sur les aspects linguistiques de la langue des signes. Pour des raisons d'urgence, mais aussi de compétence : à l'époque, en effet, que pouvions nous savoir, grands débutants en langue des signes, de son fonctionnement structural ? Toutefois, cet aspect de la langue n'était pas pour autant négligé : d'abord parce que les situations d'apprentissage nous faisaient faire jour après jour, des découvertes. D'autre part, nous nous tenions au courant des travaux inaugurés par des linguistes américains sur l'ASL, la Langue des Signes Américaine. Le premier d'entre eux, W. Stokoe, s'était focalisé sur la structure signifiante du lexique, et l'hypothèse d'une deuxième articulation de type "phonologique" fortement équivalente à l'organisation des langues orales commençait à être largement admise. Puis, au début des années 1970, d'autres travaux américains consacrés à la syntaxe de l'ASL avaient fait voir une exploitation pertinente et à grande échelle de l'espace de signation (l'espace de réalisation des messages). Enfin, les recherches américaines les plus récentes insistaient alors sur l'importance sémantique de paramètres non gestuels tels la mimique faciale et les mouvements du visage.

En France, plus que partout ailleurs, le monde institutionnel manifestait une telle hostilité à l'égard d'un retour de la langue des signes dans les établissements scolaires, que le mouvement de reconnaissance de la LSF y prit, par rapport aux pays voisins, une orientation politique radicale appelant au militantisme : de ce fait, nous

étions amenés à rencontrer, au quotidien, des personnes sourdes sur des terrains n'ayant rien à voir avec des situations de laboratoire.

D'autre part, les réunions que nous tenions nous permettaient d'observer une langue qui, vraisemblablement, n'aurait pu émerger spontanément lors de situations formelles d'enquête linguistique. Cela ne fut pas sans influencer le choix de nos corpus et nos techniques d'investigation. Enfin, la stratégie consistant à mettre en avant les ressemblances avec l'organisation des langues orales, fort compréhensible au début de la recherche -il fallait garantir structurellement qu'il s'agissait d'une langue- n'était plus vraiment de mise au début des années 80. D'une certaine manière, le retard français permettait d'éviter le passage par des étapes superflues dans le déploiement de la recherche. Les réactions hostiles des Sourds français vis-à-vis de certains de ces travaux "assimilateurs", l'abondance de contre-exemples qu'ils nous fournissaient à l'appui de leurs réactions ne laissaient plus de doutes sur la non-opportunité de cette stratégie.

En particulier, résistant à toute tentative assimilatrice, s'imposait le lien de ressemblance entre la forme des signes et leur contenu référentiel, autrement dit leur caractère iconique. Seulement, l'iconicité des langues des signes était à cette époque et pour l'ensemble des chercheurs, un sujet tabou, à ne pas évoquer, tant les discours discriminatoires du passé à l'égard des langues des signes s'étaient construits sur cette dimension iconique. Ces discours prétendaient, par exemple, qu'en raison de la ressemblance référentielle de leurs unités lexicales, les messages en langues des signes se réalisaient nécessairement sur fond de présence et bloquaient de ce fait l'accès à l'abstraction ; ou bien que les signes, collant par trop aux choses, n'étaient pas susceptibles de s'intégrer dans un système de différences, et excluaient les communications gestuelles de l'ensemble des langues saussuriennes.

Un événement fit pour moi fonction de catalyseur. Au cours du séminaire de Bernard Mottez, à l'EHESS, alors que nous parlions de ce lien de ressemblance entre les signes et ce à quoi ils réfèrent, un participant fit la remarque dévaluative suivante : "le problème, avec la langue des signes, c'est bien son iconicité..." ; remarque à laquelle Bernard Mottez réagit vivement en ces termes : "heureusement qu'elle est iconique la langue des signes, c'est ce qui fait toute sa valeur et qui la démarque de nos langues orales, parfois tellement désincarnées !". J'enviai instantanément cette réponse, d'autant plus que ma formation de linguiste me l'interdisait : trop contraire aux dogmes, et donc trop hâtive. Mais si je voulais pouvoir me l'approprier, il convenait alors d'aborder la langue des signes par ses caractéristiques iconiques les

plus évidentes, de voir quels mécanismes cognitifs les constructions langagières iconiques mettaient en jeu et, enfin, de tenter une théorisation de l'iconicité propre aux langues des signes.

Ce qui va suivre est en quelque sorte l'état des lieux actuels de cette réflexion. Ce parti pris synchronique ne va pas sans quelques déperditions : notamment en ce qui concerne le cheminement même de la recherche, ce qui fait que la découverte de certaines structures entraîne des remises en questions théoriques et mène à l'établissement de nouveaux concepts, plus pertinents, qui permettent de prendre ces structures en charge. Mais c'est surtout la dimension affective du parcours, avec son réseau de joies et de doutes qui risque de pâtir d'une présentation structurale en forme de bilan. Gageons que l'imagination des lecteurs leur permettra d'en reconstruire le caractère exploratoire et exaltant.

Présentation générale

Deux arguments ont été régulièrement avancés et, parfois, le sont encore, pour ne pas reconnaître aux langues des signes un authentique statut linguistique : 1°) le "choix", par l'ensemble de l'humanité, du canal audio-oral ; 2°) l'iconicité des signes, c'est à dire le lien de ressemblance entre la forme des gestes utilisés et ce à quoi ils réfèrent.

Loin de chercher à minimiser cette dernière caractéristique, je montrerai, dans le cours de cet ouvrage, que la construction du sens, puisant dans les ressources tout à fait particulières qu'offre le canal, exploite de manière productive, pertinente et économique la nature iconique des unités gestuelles. Mais avant cela, il convient de réfuter, sur un plan plus théorique, les deux arguments susmentionnés.

1. LA QUESTION DU CANAL

Il est scientifiquement impossible de penser la façon dont a pu s'opérer la préférence du canal audio-oral au canal visuel-gestuel pour véhiculer des informations linguistiques. Le terme de "choix" ou de "préférence" suppose en effet un état où les deux canaux auraient été en concurrence, alors que cela ne s'est peut-être jamais posé en ces termes. Toujours est-il qu'il s'avère qu'aucune communauté humaine n'a développé un système de communication visuel-gestuel aussi sophistiqué que peuvent l'être les langues orales. Aucune, sauf les communautés de Sourds, ce qui, (parce qu'il s'agit d'une population sourde), évacue à nouveau toute problématique sérieuse quant à l'éventualité d'un choix entre canaux, à l'aube de l'humanité.

Cependant, qu'une telle communication linguistique "compensatrice" soit attestée, repose autrement la question de cette unanimité. Ceux qui estiment que les langues des signes ne sont pas vraiment des langues avancent en général une raison d'ordre interne. Ils font l'hypothèse d'une moindre capacité d'abstraction des gestes dont la forme, parce qu'iconique, les condamnerait à ne pouvoir être que le rappel-évocation d'une présence.

Comment imaginer sérieusement qu'un tel choix unanime se soit décidé à partir d'un raisonnement qui, à l'époque concernée, ne pouvait être que projectif.

En fait, des raisons externes justifient, à elles seules, la prédominance du canal audio-oral :

1°) Il rend possible une communication de nuit (difficilement envisageable gestuellement en l'absence d'une maîtrise du feu).

2°) Un travail manuel socialement organisé n'est pas incompatible avec le maintien d'une communication orale simultanée.

3°) La saisie d'un message linguistique gestuel monopolise l'attention visuelle alors que la focalisation de l'audition, en raison de son omni-directionnalité, est nettement moindre et permet de libérer, en grande partie, le regard.

Toutefois, pour ne pas laisser l'impression d'une consternante infériorité du canal visuel-gestuel, signalons, avant d'y revenir plus longuement et plus loin, ce qui me semble constituer un avantage considérable par rapport au canal audio-oral : la possibilité massive de montrer, d'illustrer, d'imiter, et de dire en même temps.

2. LA QUESTION DE L'ICONICITÉ

Toute discussion actuelle relative à l'iconicité se situe implicitement en relation avec le moment fondateur de la linguistique structurale, lorsque Saussure (1972 [1915]) affirme le caractère arbitraire du signe linguistique.

Or, le terme d'arbitraire, qui revient à différents endroits du Cours de Linguistique Générale, renvoie en fait à deux propriétés linguistiques bien distinctes.

Un premier sens que je qualifierai d'arbitraire mineur renvoie à la propriété de la face signifiante des unités linguistiques des langues orales de ne pas présenter de lien de ressemblance avec la tranche de réalité qu'elles étiquettent (le référent). Ce premier sens ne se légitime donc que par rapport à des activités linguistiques référentielles. Cet arbitraire¹ des signes linguistiques, autrement dit leur caractère non-icône, est ramenable, à mon avis, à un effet automatique de l'utilisation du canal audio-oral.

Un second sens, que je qualifierai d'arbitraire majeur, ou d'arbitraire radical saussurien, modélise un type de fonctionnement de la langue

¹ Afin d'éviter toute confusion j'utiliserai, à partir de maintenant le terme "caractère non-icône" pour rendre compte de ce sens du mot "arbitraire". Dans le même ordre d'idées, je parlerai dorénavant de la "non-icône" des langues orales.

comme système et renvoie au caractère différentiel et négatif des unités de celle-ci.

Il est clair que ces deux propriétés n'ont, sur un plan fonctionnel, aucune raison de se recouvrir, même partiellement. Sauf si l'on invoque que la première de ces propriétés est la condition de possibilité de la seconde. J'ai montré en fait que celle-ci, loin d'être exclusivement une caractéristique des langues, est due à une aptitude propre à l'espèce humaine qui s'exerce sur l'ensemble des faits sémiologiques, quelle que soit leur complexité structurale. Cette aptitude (appelée aptitude au "méta") consiste à décontextualiser et déréférencier tous types de signes, indépendamment de leur taux d'icône, et permet, par là-même, de les envisager les uns par rapport aux autres, pourvus d'une face signifiée et d'une face signifiante s'intégrant séparément (arbitrairement) dans un double réseau de différences².

Le brouillage et la confusion patente des sens du terme "arbitraire" dans la linguistique structurale d'inspiration saussurienne a donc donné lieu à un enchaînement de méprises.

Première méprise : avoir confondu l'objet "langue" avec ce qui rendait possible son fonctionnement en système, en d'autres termes, avoir pris l'effet pour la cause.

Deuxième méprise : par voie de conséquence, avoir fait des structures (non-icône, linéarité, double articulation) des conditions définitives de ce qui est digne d'être classé parmi les langues.

Dès lors, l'icône peut devenir une entrée métalinguistiquement intéressante à condition de réduire le cadre d'observation à l'utilisation référentielle de la langue, tout en apportant la preuve que le caractère icône des signes ne constitue pas une entrave à leur fonctionnement différentiel et systématique et ne bloque pas la possibilité d'avoir accès à l'ensemble des jeux de langage (on en verra plusieurs illustrations au cours de cet ouvrage).

3. ICONICISATION DE L'EXPÉRIENCE CHEZ LES PERSONNES SOURDES ISOLÉES

Les enfants nés sourds dans un environnement exclusivement entendant présentent le cas de figure unique d'êtres humains placés dans une situation où ils ne bénéficient d'aucune sollicitation linguistique (verbale) et où, avec des capacités intellectuelles normales,

²Pour une discussion plus serrée suivie d'une démonstration, voir Cuxac, 1996, pp. 64-81.

ils ne peuvent mettre en oeuvre les processus d'acquisition normaux d'une première langue orale. Hors système d'éducation spécialisé, et sans rencontrer d'autres sourds pratiquant une langue des signes, que peut-il en être de leurs relations communicationnelles avec leur entourage ?

De rares chercheurs se sont penchés sur ce problème où l'observation des faits, antérieurement à toute anticipation théorique, est capitale.

C'est ce qu'a fait, par exemple, Yau (Yau 1992, voir aussi Souza-Fusellier, 1999) en collectant de nombreuses données sur la constitution de langages gestuels chez des personnes sourdes adultes isolées. Il ressort de ses recherches :

- que les lexiques créés par ces locuteurs subissent l'influence des cultures environnantes ;
- qu'en ce qui concerne les signes renvoyant aux mêmes référents stables, leurs formes signifiantes sont fortement semblables d'un individu à l'autre.

Les faits observés par Yau sont corroborés par ce que l'on sait sur les créations de signes chez les petits enfants sourds vivant en milieu entendant : avant leur entrée en institution scolaire, ces enfants tentent de communiquer avec leur entourage au moyen de gestes de leur cru (Goldin-Meadow, 1991). Si la famille réutilise les signes de l'enfant, un code familial gestuel s'installe, assez semblable formellement aux lexiques observés par Yau chez les adultes sourds isolés.

Ces créations lexicales gestuelles, constats d'une aptitude humaine à catégoriser, permettent de faire l'hypothèse de stabilisations conceptuelles pré-linguistiques. Celles-ci s'ancreraient dans la perception ou, pour ne pas être trop réducteur, dans l'univers perceptivo-pratique. La forte ressemblance des formes gestuelles retenues montre qu'un processus d'iconicisation de l'expérience a été mis en oeuvre et que ce processus se fonde sur la description de contours de formes et/ou la reprise gestuelle iconique de formes saillantes des référents catégorisés.

Deux remarques suite à cette hypothèse :

- a) Le fait que ces conceptualisations soient mises en signes en renforce certainement la stabilité.
- b) La forme de ces signes se différencie selon qu'ils renvoient à des entités référentiellement stables, ou bien à des événements les concernant. En effet, les premières sont rendues, soit par des signes spécifiant une forme ou un contour de forme, soit par des combinaisons gestuelles associant description de contour de forme et action fréquemment associée à cette forme, alors que les seconds ne

font appel qu'à des imitations d'actions. Cette différenciation iconique entre "choses" et "procès", pour reprendre les termes de Langacker (1987), argumente fortement en faveur d'une donnée cognitive pré-linguistique, point d'ancrage de l'opposition verbo-nominale.

La valeur très générale de ce processus d'iconicisation du monde sensible, la forte similitude iconique des formes retenues, témoignent du fait que ces individus sourds isolés réitèrent dans leur microcosme familial les premières étapes de la constitution des langues des signes.

Il ne faut jamais perdre de vue, c'est en cela que la surdité de naissance est un formidable analyseur, que toutes les langues des signes pratiquées à l'heure actuelle dans le monde ont eu pour points de départ -ce sont l'univocité du point de départ, comme sa datation, qui constituent des fictions-, des situations de communication analogues, quoiqu'à plus grande échelle de population concernée, et que la genèse des signes s'est toujours effectuée selon le même scénario.

Les communautés sourdes constituées dans les grandes villes, au hasard de rencontres -Platon en fait déjà état-, puis les regroupements institutionnalisés d'enfants sourds dans des structures scolaires dès le milieu du 18ème siècle n'ont fait que déployer, en l'accélégrant, le processus de sémiogénèse mis en oeuvre par ces personnes sourdes isolées, ces enfants sourds de famille entendant.

4. BIFURCATION DES VISÉES DANS LES LANGUES DES SIGNES

La description de la langue des signes qui va suivre part de l'hypothèse qu'une bifurcation s'est produite dans les langues des signes à histoire institutionnelle longue, selon que cette iconicisation première va se mettre au service d'une visée iconicisatrice ou non.

Ce que j'appelle "visée iconicisatrice", si l'on prend le cas de figure le plus simple d'une expérience passée réelle, correspond à des séquences équivalant à : "voilà, ça s'est passé comme ça"- et l'on montre en disant ; "c'était dans une pièce qui était comme ça"- et que l'on montre en la décrivant, "où un personnage comme ça, ..." - et que l'on montre en l'imitant, etc... Un peu ce qu'évoque ce que l'on nomme, en criminologie, une reconstitution.

Toutes les langues permettent de reconstruire des expériences, mais les langues orales ne font que le dire (sauf les cas d'ajouts gestuels : un poisson grand "comme ça", ou d'imitation posturale de personnages, ou d'imitation de voix dans des dialogues rapportés), sans le montrer.

Il en va tout autrement avec les langues des signes, où la dimension du "comme ça" en montrant et/ou en imitant (comme si j'étais celui dont je parle, et quelles que soient ses actions) peut toujours être activée.

Le plan même de cet ouvrage, dont la première partie sera consacrée au fonctionnement de la LSF sous visée iconicisatrice, est entièrement construit à partir de l'hypothèse de cette bifurcation.

Le premier chapitre ainsi qu'une partie du second passeront en revue les différentes structures de "grande iconicité", autrement dit les traces structurales résultant de la mise en jeu d'une visée iconicisatrice, lorsque la dimension intentionnelle du "comme ça" est présente.

J'ai regroupé fonctionnellement l'ensemble des structures de grande iconicité en opérations dites de "transfert" (Cuxac, 1985). Le terme me semble approprié dans la mesure où il s'agit d'opérations qui permettent, en amont, de transférer, en les anamorphosant faiblement, des expériences réelles ou imaginaires dans l'univers discursif tridimensionnel appelé "espace de signation", (l'espace de réalisation des messages).

Les structures de grande iconicité sont essentiellement attestées lors d'activités discursives ciblées :

- en premier lieu, dans le cadre de constructions de références actanciennes spécifiques. De ce fait, elles sont massivement présentes dans l'ensemble des conduites de récit : récits de vie, récits romanesques, récits de films, contes, histoires drôles, etc...

- en second lieu, dans le cadre de constructions de références spatiales spécifiques (localisation et déplacement d'actants par rapport à des repères fixes, relations tout-partie, etc...) et, mais dans une moindre mesure, génériques.

Ces structures, jusqu'aux formes utilisées, sont très semblables entre langues des signes. Ce sont elles que les Sourds de communautés linguistiques différentes utilisent pour communiquer entre eux lors de rencontres internationales fortuites ou programmées ; d'où le phénomène fascinant que, par delà la spécificité lexicale de chacune d'entre elles, la pratique d'une langue des signes permet d'établir rapidement un échange linguistique efficace avec quiconque en pratique une autre.

La question de savoir comment ces structures, spécialisées dans la construction de références spécifiques et les conduites narratives, voient leur utilisation dérivée vers d'autres types d'activités langagières, par exemple, dans le cadre de conversations entre Sourds étrangers, et d'où vient, pour ceux-ci, le savoir que ces formes seront immédiatement accessibles et convenablement interprétées (en quelque

sorte, détournées de leur finalité de construction référentielle spécifique) est un problème que j'aborderai au cours du deuxième chapitre de cette première partie.

L'autre branche de la bifurcation, hors visée iconicisatrice, dont l'examen fera l'objet de la deuxième partie de ce livre, a abouti à un accroissement considérable d'un lexique standard, ensemble d'unités significatives discrètes.

On constate que ce vocabulaire standard ainsi que les structures sémantico-syntaxiques qui l'encadrent présentent d'indéniables caractéristiques iconiques, ce qui semble entrer en contradiction avec le fait que leur utilisation ne procède pas d'une visée iconicisatrice.

Un point de vue linguistique dominant concernant ce phénomène est qu'il s'agit de reliquats iconiques sans pertinence et promis à disparaître à moyenne échéance. Je défendrai une autre hypothèse en postulant que la stabilisation de la forme de ces unités standards s'est effectuée à partir du jeu de contraintes physiologiques (adaptation optimale à la réception de messages par le système visuel et facilitation articulaire) liées à une contrainte de maintien d'iconicité s'exerçant hors du champ de la conscience des locuteurs et fixant en quelque sorte les limites possibles de l'évolution formelle des signes.

La structure interne des signes standards fera l'objet du premier chapitre de la deuxième partie de cet ouvrage et les grandes caractéristiques sémantico-syntaxiques de la LSF seront examinées en détail, dans trois chapitres successifs. Il s'agit essentiellement :

1°) D'un ordre canonique de présentation des éléments dans la chaîne que j'appelle "ordre de l'iconicité" et qui, de manière non-marquée correspond à "localisant" d'abord, puis "localisé" et, selon une logique similaire, à un ordre "contenant-contenu", "fond-figure", "stable-non stable", "déjà là-nouveau", etc...

2°) De l'exploitation de la multilinéarité paramétrique regard/mimique/signes, autres mouvements du corps et du visage, ainsi que de la multilinéarité paramétrique intra-signes qui, au delà de l'iconicité du lexique spécialise iconiquement chacun de ces paramètres à un niveau sémantico-syntaxique.

3°) Enfin les rapports sémantiques inter-unités standards, utilisent pertinemment et économiquement l'espace pour marquer la totalité des relations locatives ainsi que la plupart des relations actanciennes, ces dernières se présentant comme de micro scènes spatialisées et animées.

Cette organisation complexe à composante iconique résulte de mécanismes cognitifs présidant à la construction du sens d'autant plus profonds qu'ils ne sont pas mis en oeuvre intentionnellement. Toutefois, la forme même (la face signifiante) des éléments de

structures observés par le linguiste, grâce aux traces iconiques qu'ils conservent permet, à mon avis, d'appréhender ces mécanismes plus directement.

Et la ressemblance des langues des signes entre elles ne fait que renforcer la pertinence d'une approche métalinguistique par leur iconicité. En effet, ces caractéristiques structurales et iconiques concernant la compositionnalité des signes standards ainsi que les types de relations inter-signes se retrouvent, à peu de choses près, dans les différentes langues des signes étudiées à ce jour.

Certes, on pourra toujours objecter qu'à partir d'un processus d'iconicisation si semblable à la base, cela ne peut que donner lieu à des résolutions structurellement similaires d'une langue des signes à l'autre. Peut-être n'est-ce que cela, mais par rapport au faible éclairage que les langues orales nous permettent d'avoir sur le fonctionnement de l'esprit humain lorsqu'il élabore du sens, on peut aussi estimer que c'est déjà beaucoup.

PREMIÈRE PARTIE :

VISÉE ICONICISATRICE EN LSF

La présentation qui vient d'être faite, vu sa brièveté, risque d'être la source d'une confusion entre "processus d'iconicisation de l'expérience" et "visée iconicisatrice". Quitte à me répéter, voici quelle pourrait-être la dynamique sémiogénétique de la bifurcation postulée entre visées.

L'enfant sourd de naissance, en milieu exclusivement entendant ne peut bénéficier de modèles langagiers adultes. De même, le parent entendant d'enfant sourd est dans la quasi-impossibilité de mettre en pratique les continues stratégies d'étayage qu'il est normalement amené à faire quant à la zone proximale du développement langagier de son enfant (Vygotsky, 1962). Les sollicitations et interactions multiples qui ne passent pas par le verbal placent alors l'enfant sourd dans une situation de double contrainte : celle d'avoir à dire et de ne pas le pouvoir ; où ses demandes, désirs, fantasmes, affects sont là comme en souffrance d'avoir à être exprimés. Ce moteur d'avoir à dire à l'autre est si puissant, si profondément ancré dans l'humain, que les enfants sourds inventent le processus inverse qui consiste à devenir les créateurs d'un dire en direction de l'adulte.

Plusieurs types d'aptitudes, de stratégies, de savoirs très basiques entrent alors en jeu, la grande originalité résidant dans le fait que l'enfant est le principal maître d'oeuvre de leurs couplages :

- une capacité à catégoriser (ancrage perceptif) et à nommer l'absence,
- des dispositions à observer-imiter (sur une extension du modèle piagetien et la centralité des conduites d'imitation, voir Salvador, 1997),
- une intentionalité sémiotique : l'être de langage qu'est le petit d'homme (Bruner, 1987) articulé avec la problématique du désir.

C'est cet ensemble de dispositions conjointement activées dans le cadre du canal sémiologique visuel-gestuel qui correspond à ce que j'ai appelé "processus d'iconicisation de l'expérience perceptivo-pratique".

Ces créations de gestes utilisés à des fins sémiotiques sont un peu comme des bouées lancées vers l'adulte (l'autre). Si l'adulte s'en saisit et les réutilise, les reprend à son compte, alors le processus continue et devient partagé. Jusque là, il n'a pas été question une seule seconde de montrer. L'enfant ne fait que dire et procède avec les moyens du bord

cognitifs et culturels dont il dispose, à savoir qu'il ne peut faire autrement que de baser son processus créatif sur des ressemblances ; c'est à dire qu'il mettra en gestes ce qui, dans le monde, lui a permis de distinguer ceci de cela, et qui est à la source de ses premières catégorisations. Ces premiers gestes (signes) sont en quelque sorte des miroirs cognitifs. Aussi, le savoir que "si ça ressemble, ça va être compris" n'est pas nécessaire a priori. C'est la réponse positive interactive de l'autre, l'adulte, qui permettra à l'enfant d'accéder peu à peu à ce type de savoir. La preuve en est que lorsque les familles entendantes ne répondent pas aux sollicitations langagières de l'enfant sourd, celui-ci arrête le processus créatif.

Le savoir qui consiste à vouloir montrer la référence absente à partir de l'utilisation de la ressemblance est bien ultérieur. Le modèle de référence de la bifurcation entre visées est le dessin d'enfant (Mialaret, 1972), lorsque celui-ci entre dans des pratiques de dessin basées sur le réalisme visuel et non plus intellectuel, indice d'une scission entre un dire conceptuel et un vouloir montrer (Thom, 1979). Car il s'agit bien d'un "vouloir montrer" ; la visée iconisatrice de dire "ça s'est passé comme ça et je (te) le montre" est le terme marqué de la bifurcation, une intentionnalité qui n'échappe pas à un traitement conscient. Cette scission dont émerge un terme marqué est un phénomène qui sans être très tardif est néanmoins second ; second au niveau développemental, comme le reflètent l'absence de cette partition (quant à la forme des gestes utilisés) chez les Sourds isolés et second historiquement au niveau de la communauté, puisque cette partition entre visées ne semble être si tranchée formellement et structurellement que dans les langues des signes à forte population et histoire institutionnelle longue. Ce n'est alors pas étonnant si le maniement cohérent des structures de grande iconicité est le plus long et le plus difficile à acquérir chez les apprenants entendants. Montrer gestuellement en langue des signes est très structuré et cette structuration peut donner lieu à des précisions d'une grande finesse.

Qu'il y ait donc, en apparence, sur le plan de la forme, des points communs entre structures des langues des signes sous visée iconisatrice et les langages ou proto-langues issus d'un processus d'iconicisation est normal dans la mesure où ces personnes sourdes isolées ou ces petites communautés de Sourds ont mis en place des lexiques et des ensembles basés sur la ressemblance : parce que c'était la seule possibilité offerte pour pouvoir dire. Mais ce serait une erreur de croire que la visée iconisatrice et les structures de grande iconicité qui en résultent dans les langues des signes à histoire longue et à forte densité de population sont des analogues des langages gestuels issus d'un processus d'iconicisation mis en oeuvre par des personnes sourdes isolées. Il s'agit

dans le premier cas d'une iconicité exploitée intentionnellement à des fins de vouloir montrer ce qui n'est pas présent. La visée iconisatrice est alors tout autant un métalangage qu'un langage qui s'est constitué à partir de l'exploitation consciente de la ressemblance.

La décision de commencer, ici-même, la description de la LSF par le terme marqué de la bifurcation peut donc surprendre. En fait, ce choix s'explique pour deux raisons :

- les discours en LSF présentent de continuels passages à une visée iconisatrice. Or, pour que ces passages du dire au dire en montrant soient possibles il faut une certaine compatibilité structurale entre les structures standards et les structures de grande iconicité, point qui sera étudié dans le deuxième chapitre de la seconde partie de cette étude. La visée iconisatrice exerçant des pressions sur l'évolution possible de l'ensemble des structures de la langue des signes, il était somme toute plus logique de les présenter en premier.

- enfin, les structures de grande iconicité qui, à mon avis, constituent la plus grande originalité des langues des signes sont souvent négligées ou laissées délibérément de côté par la plupart des chercheurs. C'est donc dans l'optique de leur réhabilitation que j'ai décidé de les mettre ainsi en avant.

Chapitre 1 : Structures minimales de grande iconicité

Ce chapitre a pour objet de présenter les structures minimales utilisées lorsque le locuteur entre dans la visée de montrer ou d'illustrer tout en disant. On a vu pourquoi, dans la présentation générale de cet ouvrage, j'ai jugé bon de regrouper ces structures sous le terme de "transferts". Ce terme renvoie en fait à un ensemble d'opérations soumises à la visée iconisatrice du locuteur. La spécificité de chacune de ces opérations de transfert correspond à un type particulier de structures : on verra ainsi successivement, les transferts de taille et/ou de forme, les transferts situationnels et les transferts personnels.

Le dégagement de ces structures s'est effectué à partir d'enregistrements vidéos analysés image par image. L'ensemble du corpus, correspondant à une durée de trois heures, est constitué de narrations en Langue des Signes Française (histoires drôles, récits de films, récits de vie, et contes populaires), effectués devant un public allant de trois à une dizaine de personnes, toutes locutrices de la LSF. Guy Bouchaveau, mon informateur principal, seul à figurer sur les illustrations commentées, occupe environ la moitié du temps d'enregistrement. Ses parents sont entendants, sa soeur -son aînée de trois ans- est sourde, et il a appris la LSF à l'INJS de Paris (Saint-Jacques). L'autre moitié du corpus se partage entre quatre informateurs parisiens (deux anciens élèves de l'INJS, deux anciens élèves d'Asnières) et deux informateurs de province (LSF de Dijon, LSF de Poitiers).

1. TRANSFERTS DE TAILLE ET/OU DE FORME

1. 1. Les signes

Ces structures permettent de représenter la taille et/ou la forme, partielle ou globale, de lieux, d'objets, ou encore de personnages. Les gestes qui servent à figurer ces tailles et/ou ces formes dans l'espace de signation se composent :

1°) d'une configuration de la main (ou des mains) indiquant une forme de base,

2°) d'un mouvement et d'une orientation de la main (ou des mains) signifiant le déploiement de cette forme dans l'espace,

3°) d'un emplacement de départ du déploiement qui peut être :

a) soit un endroit du corps du locuteur,

b) soit l'espace neutre situé devant lui,

c) soit un signe du lexique standard précédemment émis,

d) soit enfin, et c'est le cas le plus fréquent, la main dominée¹ figurant une forme de base à partir de laquelle la forme décrite par la main dominante se déploie, par exemple : une forme tubulaire à partir d'une surface plate, ou une rangée de formes plates et verticales, ou encore un empilement, les unes dans les autres, de formes creuses et cylindriques..

Un inventaire, tiré de l'ensemble de mon corpus, des configurations de la main et des formes auxquelles elles réfèrent sera présenté dans le troisième et dernier chapitre de cette partie ; en voici, pour le moment un échantillon : "épais (plus ou moins), sphérique, hémisphérique, carré, rectangulaire, oblong, tubulaire, vertical, long et plat, long et cylindrique, tordu, crochu, pointu, ras et dru, rayonnant, grillagé, en éventail, plat allongé, comme une petite boule, circulaire, etc..."

L'inventaire restreint des configurations de la main, approximativement le même chez mes différents informateurs, peut, pour certaines d'entre elles, s'inscrire dans un continuum (si l'on songe, par exemple, aux différentes configurations de transfert de tailles figurant l'épaisseur).

Le mouvement de la ou des mains qui rend compte du déploiement -au sens spatial, non temporel- de la forme dans l'espace, (s'amenuisant, se terminant en pointe, sinueuse, plate et de cette taille-là, etc...) est par définition non discret.

Lorsque plusieurs transferts de formes sont réalisés successivement pour caractériser un objet complexe ou un personnage individualisé

¹ On appelle "main dominée" (ou main non rectrice) la main gauche d'un locuteur droitier ou la main droite d'un locuteur gaucher. A l'inverse, la main dominante (ou rectrice) est la main droite d'un droitier ou la main gauche d'un gaucher. En visée iconisatrice, on verra que chacune des deux mains assume souvent des rôles sémantiques différents. En ce qui concerne la réalisation du vocabulaire standard (cf. la deuxième partie de cet ouvrage), les choses sont plus simples : 1) les signes qui se réalisent avec une seule main sont, dans la plupart des cas, le fait de la main dominante (pour les exceptions, voir pp. 241-243) ; 2) dans le cas des signes à deux mains, lorsque l'une effectue un mouvement et que l'autre reste immobile, le mouvement est le fait de la main dominante. On notera qu'il existe une petite minorité de locuteurs ambidextres pouvant changer alternativement de main dominante.

(animal ou humain) il s'agit alors de ce que j'ai appelé "descripteurs" (cf. plus loin, les illustrations commentées). En général, les descripteurs n'apparaissent au complet que lors de la première présentation de l'objet ou du personnage dans le cadre de la narration.

Transferts de taille et/ou de forme peuvent ainsi, et c'est même la caractéristique d'un récit réussi, se substituer presque entièrement au lexique standard. Ainsi, un récit mettant en scène deux chiens, décrit ceux-ci (par la forme de leurs oreilles, de leur museau...), sans que le signe standard [CHIEN] soit utilisé ; de même, dans un autre récit, au signe standard [ARBITRE], est préféré la série : "forme barrant les cuisses" (le short), "carré au niveau de la poitrine" (le macaron de la Fédération de football).

1. 2. Le rôle du regard et le déploiement de la forme

L'observation image par image d'enregistrements vidéo révèle que, pour transférer une forme, les successions d'événements se présentent dans cet ordre : d'abord, est effectué un mouvement préparatoire de la ou des mains antérieur à la stabilisation spatiale de la forme à construire ; simultanément, le regard fixe un point dans l'espace, l'activant en quelque sorte ; en fin de mouvement préparatoire, la ou les mains se stabilisent durant une ou deux images dans la portion d'espace activée par le regard.

Ce temps de stabilisation des mains dans l'espace, avant qu'un mouvement vienne caractériser le déploiement d'une forme, est systématique et extrêmement bref : au plus l'équivalent en durée de trois images vidéo, c'est à dire un temps de stabilisation d'environ un dixième de seconde. Soulignons que le caractère systématique de cette "pause" entre mouvement préparatoire et non-pertinent, mouvement sémiologique à venir et pertinent, revêt un caractère structural indispensable, au moins pour ce qui concerne la bonne réception d'un message.

En effet, les locuteurs sourds natifs disent avoir des difficultés à comprendre les apprenants qui lient, sans temps d'arrêt, les signes les uns après les autres.

La configuration de départ de la forme à décrire est donc comme "installée" puis supportée par le regard du narrateur. Ensuite vient le déploiement proprement dit de la forme, selon un mouvement de la ou des mains. Ce mouvement est accompagné par le regard du narrateur, jusqu'à la fin du déploiement à valeur descriptive de la forme.

La fin du déploiement est, elle aussi, caractérisée par un arrêt du mouvement, et par une stabilisation dans l'espace de la ou des mains

ayant participé à la construction de cette forme. Ce temps d'arrêt du mouvement, avant que le narrateur continue la suite du récit (sauf si la forme qu'il vient de construire, par exemple comme locatif stable, participe, elle aussi à la suite de la narration), est tout aussi bref que celui qui précédait le début du déploiement.

Le rôle du regard est fondamental : il installe en quelque sorte le geste dans un "ici", puis, le supportant, lui confère la valeur "comme ça" d'une taille ou d'une forme. En effet, réalisés sans cette installation préalable ni ce support, des énoncés tels que "un objet de cette-taille-là", "un enfant grand comme ça", sont refusés ("ça ne veut rien dire"), ou bien, s'ils sont compris, sont jugés "bizarres" ("quelque chose ne va pas") par les informateurs sourds. Par ailleurs, les observations d'entendants en début d'apprentissage de la LSF montrent que la plupart d'entre eux lorsqu'ils réalisent un transfert de taille ou de forme font jouer naturellement à leur regard un rôle similaire, comme si cette dimension sémiologique du regard se situait cognitivement en amont de tout apprentissage linguistique. La gestuelle co-verbale confirme cette hypothèse, puisque le fameux geste du pêcheur, "un poisson grand comme ça", est systématiquement regardé -le fait de ne pas y porter son regard demande même un effort volontaire-. Enfin, ce rôle du regard d'installer le "comme ça" d'un geste n'est pas directement accessible à la conscience. Des informateurs sourds ayant mal interprété mes propos et pensant que je voulais dire qu'un contrôle de leur regard était nécessaire à la bonne réalisation manuelle des signes, m'ont affirmé qu'ils ne regardaient jamais les transferts de forme qu'ils étaient en train d'émettre. Ce n'est qu'en se visionnant en train de signer, qu'ils reconnurent, à leur grande surprise, que j'avais raison.

Il est toutefois des cas où le regard du narrateur ne peut, pour des raisons physiologiques, se porter sur les formes en train d'être décrites par la ou les mains : c'est, par exemple, lorsque ces formes et/ou ces tailles sont des caractéristiques saillantes de personnages ou bien des objets se situant au niveau du visage (forme du nez ou d'un museau, coiffure, forme des yeux, des oreilles, de la bouche, forme du crâne, d'un chapeau, etc...). On peut estimer qu'en l'absence de cette dimension fondatrice du regard, des éléments tels que la non-discrétion du mouvement des gestes et la nature de la mimique faciale prennent en quelque sorte le relais et permettent d'identifier ces signes comme des transferts de taille et/ou de forme à valeur "comme ça".

1. 3. Rôle qualifiant et quantifiant de la mimique faciale

S'associant aux représentations gestuelles des formes, des expressions du visage du locuteur les complètent et les précisent.

Pour des raisons qui seront exposées plus loin, je n'ai pas jugé utile de séparer qualifieurs et quantifieurs. Voici la liste (je ne saurai dire si elle est exhaustive à l'échelle de la LSF) des expressions mimiques quantifiantes et qualifiantes rencontrées dans l'ensemble du corpus. Les signes "+" et "-" entre parenthèses, qui accompagnent certaines expressions mimiques, signifient que ces expressions peuvent revêtir plus ou moins d'intensité et que, de ce fait, elles s'inscrivent dans un continuum.

- Gonflement des joues, plissement des yeux, souffle d'air en continu : "grande quantité de, grand nombre de". (+ ou -).
 - Proche du précédent, gonflement des joues, souffle d'air retenu, puis très brève explosion d'air : "gros, volume important". (+ ou -).
 - Tremblement des joues, langue légèrement sortie entre les dents, souffle d'air : "flasque, gras, gélatineux". (+ ou -). Peut se combiner avec le précédent : "gros et flasque".
 - Idem, mais répété : "spongieux". (+ ou -).
 - Souffle d'air, lèvres arrondies, arrêt net de l'émission d'air au moyen d'un mouvement rapide de la langue aboutissant à une obstruction de la colonne d'air, (plissement du front fréquent mais non obligatoire) : "vite", à valeur aspectuelle. (+ ou -), grâce au plissement du front
 - Plissement des yeux, froncement du nez et des sourcils, lèvres serrées et projetées vers l'avant : "minuscule". (+ ou -).
 - Idem, accompagné d'un souffle d'air : "minuscule et fin". (+ ou -).
 - Plissement des yeux moindre, moue avec les lèvres, visage en général légèrement incliné : "petit". (+ ou -).
 - Légère moue des lèvres, sans le plissement des yeux : "normal". Mimique faciale semblable à celle de l'aspect "normalité".
 - Joues creusées, nez pincé, lèvres arrondies projetées : "mince, maigre". (+ ou -).
 - Joues légèrement gonflées, front plissé, air dur, mâchoires serrées : "fort, costaud (grand)". (+ ou -).
 - Front et nez plissés, aspiration d'air, grimace de douleur : "pointu, piquant". (+ ou -).
- Certaines de ces mimiques sont à la base d'expressions qualifiantes plus complexes ; ainsi :
- "Flasque" combiné à une grimace : "dégueulasse, sale".
 - La même grimace sans l'expression de "flasque" : "vilain, moche".

- "Normal" combiné à un relèvement des sourcils, expression "fière", regard neutre : "beau, (élégant)".

- "Petit", plus regard "attendri" : "mignon".

- Enfin, une mimique faciale essentielle qui, par ailleurs s'applique aux signes standards, aussi bien nominaux que verbaux, chargée de valeurs signifiées multiples, dont le "noyau dur" signifié exprime l'exhaustivité : ainsi une liste référentielle d'objets envisagés dans leur totalité (mimique faciale associée à des nominaux standards, ou bien à la forme globalement spécifiée d'une accumulation d'objets). Elle se réalise en plissant le front et en fronçant légèrement les sourcils, en même temps qu'un souffle d'air fait trembler les lèvres l'une contre l'autre, émettant un bruit semblable à "prrrr".

Les transferts de taille et/ou de forme sont des éléments qui donnent une mesure objective de la taille et/ou de la forme de personnages, d'objets, de parties de personnages ou de parties d'objets qui pourraient se traduire au mieux en français par "de cette taille-là" ou "de cette forme-là", avec geste(s) associé(s). La mimique qui, en LSF, les qualifie, a aussi une visée objective "neutre", si la forme ou la taille réalisée gestuellement est sous le regard du locuteur : "de cette petite (mimique faciale) taille-là", "se terminant par cette forme-là, fine et pointue (mimique faciale)"...

Par contre, lorsque le regard du locuteur se déporte des signes qu'il émet pour rejoindre le regard du destinataire et si la mimique persiste, elle prend alors une valeur subjective : "de cette taille-là et qui de mon point de vue est petite", "de cette forme-là que je considère comme une forme fine et pointue", et s'accompagne très souvent de phatèmes d'interaction, tels les micro-hochements de tête (cf. ici-même, p. 254).

TRANSFERTS DE FORME : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES



FIGURE 1

Transfert de forme

Les configurations des deux mains représentent un ensemble de formes verticales, (en l'occurrence un groupe de personnes), les unes à côté des autres, faisant face au destinataire du message. Les deux mains vont s'écarter légèrement l'une de l'autre, augmentant la dimension de la forme. Le regard du narrateur est porté sur les signes (construction d'une référence "comme ça" en cours), sa mimique faciale est "objectivement" neutre.



FIGURE 2



FIGURE 3

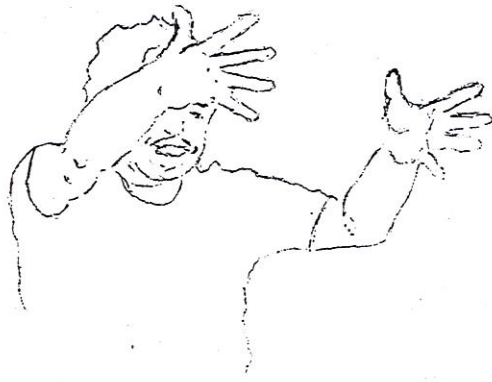


FIGURE 4

Transfert de forme

Une forme oblongue, brinquebalante (mimique faciale et agitation du corps) est spatialisée par le narrateur (figure 2). Au-dessus (figure 3) et autour de cette forme (figure 4) est tendue une forme plate. La main dominée restera en position fixe en fin de mouvement, pendant que la main dominante effectuera le signe standard [NOIR] : "une carriole est revêtue d'un drap noir".



FIGURE 5



FIGURE 6



FIGURE 7



FIGURE 8

Un descripteur (accumulation de transferts de formes) au complet

L'actant décrit est un chien boxer. On notera que, durant toute l'histoire, pas une seule fois le signe standard [CHIEN] n'apparaît. Les figures 5, 6 et 7 évoquent respectivement la forme du museau (emplacement pertinent), des oreilles (emplacement pertinent) et des bajoues (forme carrée et tombant de chaque côté ; pertinence de l'emplacement). La figure 8 évoque la démarche du boxer et complète la description (cf. plus loin, les pseudo-transferts personnels : absence d'investissement du regard et du corps du narrateur ; mimique faciale "objective", indiquant la grosseur).



FIGURE 9



FIGURE 10



FIGURE 11

Un descripteur (accumulation de transferts de formes) remplace un signe standard

Le signe standard en question est [ARBITRE]. La figure 9 représente un actant tenant un sifflet et sifflant (à la différence du signe standard [ARBITRE] qui présente un moindre investissement facial), la figure 10 décrit la forme du macaron de la fédération que porte le même personnage (conservation de la

posture), la figure 11 évoque, en pseudo transfert personnel (cf. plus loin), le même personnage faisant tourner le sifflet autour d'une ficelle tenue entre le pouce et l'index. Un autre transfert de forme ne figure pas dans la séquence : il s'agit du short barrant les jambes du personnage. L'ensemble de la séquence, comme dans tous les cas où un groupe de transferts de forme vise à prendre la place d'un signe standard, a été réalisé très rapidement.



FIGURE 12



FIGURE 13



FIGURE 14



FIGURE 15

Descripteur (accumulation de transferts de formes) illustrant les caractéristiques physiques d'un personnage réel

La personne en question est le Père Robert, aumônier de l'INJS de Paris. Il vient d'être nommé au moyen de l'alphabet dactylogographique. Toutefois, parmi le public, de nombreuses personnes ignorent son nom. Il est donc décrit au moyen de transferts de forme : grosses lunettes (pertinence de l'emplacement, figure 12), cheveux en brosse (figures 14 et 15) coiffés vers l'arrière (mouvement de la figure 15). Dans la figure 13, le crâne du narrateur est pointé par la main dominante. La main dominée esquisse un pointage de reprise spatiale et actancielle ("lui, là, son crâne") et vient se fixer contre le visage du narrateur. La figure 14 illustre la spécification de la forme de la coiffure (en brosse, configuration "tiges raides" émergeant doublement du pointage de reprise et du propre crâne du narrateur). La mimique faciale, comme dans le cas de l'exemple suivant, offre une ressemblance certaine avec la physionomie du personnage réel.



FIGURE 16

Descripteur (accumulation de transferts de formes) illustrant les caractéristiques physiques d'un personnage réel

Mêmes remarques générales que pour l'exemple précédent. La personne en question est Jean Paul Mit, professeur technique à L'INJS de Paris. Dans la figure 16, la main dominée reprend au moyen d'un pointage anaphorique, le personnage qui vient d'être nommé. La description effectuée par la main dominante le concerne donc. Cheveux peu fournis coiffés vers l'arrière (la longueur des cheveux est approximativement indiquée par le mouvement de la main dominante). Petites touffes de cheveux au dessus des oreilles (figure 17).



FIGURE 17

2. TRANSFERTS SITUATIONNELS

2. 1. Les signes

Le locuteur vise à reproduire iconiquement dans l'espace situé devant lui des scènes qui figurent le déplacement spatial d'un actant par rapport à un locatif stable. La main dominée représente le locatif structurellement obligatoire, mais fréquemment non pertinent quant au contenu de la narration : ainsi, dans "un animé humain descend un escalier", la main dominée figure soit une porte, soit le mur de la cage d'escalier. La main dominante figure l'action en cours d'accomplissement.

2. 1. 1. L'action

L'action effectuée par la main dominante s'inscrit dans un paradigme restreint de configurations ; le mouvement qui représente la nature du déplacement inscrit l'ensemble de la structure de transfert situationnel dans du continu.

La configuration de la main dominante varie en fonction de la forme de l'actant qui effectue le déplacement. En voici quelques exemples :

- main plate, paume vers le bas : pour une forme plate qui se déplace (par exemple, une voiture)...
- main plate sur la tranche avec un mouvement oscillatoire : pour le déplacement, par exemple, d'un poisson...
- index tendu vers le haut : pour le déplacement, par exemple, d'une personne...
- pouce tendu vers le haut, poing fermé : pour le déplacement, par exemple, d'une personne seule...
- index et majeur écartés et tendus vers le sol : pour le déplacement, par exemple, d'une personne (en insistant sur le fait qu'elle marche)...
- index et majeur pliés, écartés, paume vers le sol : pour le déplacement, par exemple, d'un animal à pattes...
- index recourbé vers le haut : pour le déplacement, par exemple, d'une personne qui baisse la tête...
- index et majeur écartés et tendus vers le sol, se repliant : pour l'action, par exemple, d'une personne qui s'agenouille...
- index tendu, paume vers le sol, mouvement oscillatoire : pour le déplacement, par exemple, d'un animal ou d'un objet long et mince...

- pouce, index et majeurs tendus et écartés vers le haut, main sur la tranche : pour le déplacement, par exemple, d'un objet à roue(s)...
- index et majeur écartés et tendus vers le haut : pour de déplacement, par exemple, de deux personnes...
- pouce et auriculaire tendus et écartés, paume vers le sol : pour le déplacement, par exemple, d'un avion...

2. 1. 2. *Le locatif*

Les locatifs, seuls exemples de signes de la LSF à ne pas être inscrits dans un mouvement, consistent en une simple configuration de la main (dominée, en général) et représentent un localisant stable. L'inventaire des configurations possibles est restreint et constitue un sous-ensemble des configurations spécifiant des formes (voir plus haut).

En voici quelques exemples :

- l'index tendu vers le haut, locatif, est une forme verticale (par exemple, une personne debout) par rapport à laquelle une action de déplacement s'exerce...
- le poing fermé, pouce replié sur les autres doigts, locatif, est une forme ronde, pouvant faire saillance terminale par rapport à une forme cylindrique, par exemple une tête...
- tous les doigts écartés et légèrement recourbés, locatif, est une forme sphérique...

Parfois, les deux mains entrent en jeu pour réaliser, dans un premier temps, le transfert de la forme de ce qui deviendra le locatif ; par exemple : mains en pince assez fermée (le pouce en opposition), doigts recourbés et serrés pour une forme tubulaire ; ou bien, si le locatif est vertical, long et plat (comme un mur) : la main dominante, auriculaire contre index de la main dominée, s'élève au dessus de la main dominée. Ensuite, une fois la forme du locatif spécifiée, passage au transfert situationnel : la main dominée reste en place, à la fois comme base et comme partie du locatif, et la main dominante (par exemple, une forme verticale) n'a plus qu'à figurer, dans ce deuxième temps, l'action de déplacement par rapport à la main dominée (une forme verticale avance le long d'une surface plate, haute, et longue, énoncé qui contextualisé ou pré-thématisé au moyen de signes standards peut signifier "un homme longe un mur").

Une dernière remarque : il arrive que certains transferts situationnels, très minoritaires, présentent une inversion de dominance manuelle pour représenter le locatif et l'action ; ainsi, pour figurer l'action de déplacement continu et sans heurt d'une forme plate sur le sol, c'est la

main dominée, plate et immobile, qui représente l'agent du déplacement, pourtant référentiellement mobile (une voiture, par exemple). Et c'est la main dominante plate, figurant le sol, qui, sous la main dominée, en répétant une série de mouvements horizontaux de l'avant vers l'arrière, représente l'action de déplacement du véhicule par rapport au sol.

2. 1. 3. *Remotivation de signes standards*

Certains signes standards dont la forme est particulièrement iconique peuvent être utilisés comme locatifs. Ils doivent alors être "remotivés" par le regard du narrateur porté sur eux (cf. p. 220). Par exemple :

- Le signe standard [ARBRE] a une valeur conceptuelle non décomposée en sous-concepts, bien que les doigts écartés puissent, si le signe est supporté par le regard du locuteur, représenter des branches. En structure de transfert situationnel, en tant que locatif, le signe [ARBRE] sera remotivé et tel doigt pourra figurer une branche de l'arbre.

2. 1. 4. *Dépassement de l'opposition séquentiel/parallèle*

Un dernier point mettra en évidence tout l'avantage qu'il y a à décrire les langues des signes consécutivement à une réflexion plus globale sur l'iconicité et le fonctionnement structurel qu'elle induit plutôt que de les étudier selon un point de vue initial purement formel.

Les énoncés de transferts situationnels, dans lesquels chaque paramètre de formation peut avoir une signification d'une relative autonomie, se réalisent selon la séquence suivante :

- (1) configuration du locatif par la main dominée,
- (2) configuration de l'agent par la main dominante,
- (3) mouvement effectué par la main dominante,
- (4) emplacement d'arrivée (positionnement terminal de la main dominante par rapport à la main dominée).

La résolution formelle de l'énoncé, séquentielle pour des raisons articulatoires, n'en est pas moins simultanée en ce sens que l'ensemble, pour être compris, doit être perçu comme une forme globale nécessitant la co-occurrence des paramètres.

Autrement dit, séquentialité et simultanéité entrent dans une relation de complémentarité se justifiant, pour le chercheur, par le principe d'iconicité qui régit ces structures.

2. 2. Rôles du regard et de la mimique faciale

La valeur objective "comme ça" des transferts de tailles et/ou de formes, caractérise aussi les structures de transfert situationnel.

Le regard se porte d'abord sur la portion d'espace où vient se "loger" le locatif stable de transfert situationnel, effectué par la main dominée immobile, puis "installe", de la même manière la main dominante qui représente l'actant du déplacement. Enfin, le regard se porte, de manière anticipatrice², sur le point d'arrivée de la main dominante dont le mouvement figure la nature du déplacement. Le narrateur délivre un point de vue objectif, et la mimique qui anime son visage intervient, à l'occasion, durant l'exécution du mouvement de la main dominante, pour caractériser la nature aspectuelle du déplacement effectué.

On retrouve là l'inventaire des aspects qui seront présentés dans la seconde partie de cet ouvrage (p. 233) : "duratif", "ponctuel", "continu", "rapide" etc...,

Certaines expressions du visage s'appliquant aux transferts de formes peuvent être associées à une action de transfert situationnel et prennent alors une valeur aspectuelle. C'est, par exemple, le cas de "spongieux", associé à la représentation, en transfert situationnel, d'une marche effectuée sur un sol boueux.

² À la différence de ce qui se passe dans le cadre des transferts de forme, où le regard accompagne le mouvement de la main dominante pendant toute la durée du déploiement de la forme.

TRANSFERTS SITUATIONNELS : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES



FIGURE 18

Transfert situationnel

La scène représente une forme longue et mince (configuration de la main dominante) avançant (mouvement de la main dominante) et frottant (emplacement de la main dominante par rapport à la main dominée) sur une surface plate (configuration et orientation de la main dominée, immobile, assumant le rôle du locatif). Cette scène est contextualisée entre deux transferts personnels représentant la course d'un chien, et le "coup de frein" donné à la course. Suite au coup de frein, "la queue du chien frotte sur le sol". La mimique faciale (tremblement des lèvres) signale la durée continue de la friction.



FIGURE 19

Transfert situationnel

La main dominée représente un locatif stable, en configuration "forme à surface verticale plate". La main dominante représente l'action de descendre (mouvement tournant vers le bas), effectuée par deux jambes (configuration de la main dominée, agitation alternée de l'index et du majeur), par rapport au locatif : "un personnage descend un escalier". Le regard du narrateur est porté sur les signes, indiquant la construction d'une référence "comme ça" en cours.



FIGURE 20

Transfert situationnel

La main dominée représente une surface plate, le locatif stable. La main dominante représente deux jambes (configuration index majeur recourbés) s'asseyant (léger mouvement vers l'arrière de la main dominante sur la main dominée) sur le locatif : "un personnage s'assoit sur la banquette d'une voiture" (contextualisé). La mimique faciale est neutre.



FIGURE 21

Transfert situationnel

Deux formes plates (configuration des deux mains) en mouvement (mouvement des deux mains), venant de directions différentes (emplacement, orientation, mouvement), se rencontrent et s'arrêtent sans se toucher : "deux voitures se rencontrent à un croisement". A la différence des transferts situationnels classiques dont le locatif est stable par rapport à un objet ou un personnage se déplaçant, les deux objets, en mouvement, se localisent mutuellement.



FIGURE 22

Transfert situationnel

Une surface verticale plate (configuration de la main dominante) s'écarte progressivement (mouvement à venir de la main dominante) d'une surface verticale plate immobile (configuration de la main dominée) : "le battant d'une porte s'ouvre". Le regard du narrateur est porté sur les signes, indice de la construction d'une référence spécifique "comme ça" en cours.

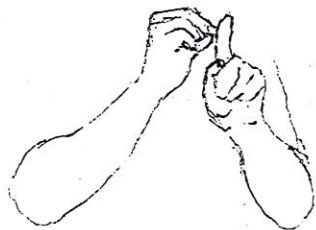


FIGURE 23

Transfert situationnel

Figure 23 : la main dominée représente un locatif stable (forme verticale longiligne). La configuration de la main dominante représente une forme s'ouvrant et se refermant à plusieurs reprises, en l'occurrence, une bouche. On remarquera qu'elle se situe à une hauteur pertinente par rapport à la main dominée (la forme verticale est un animé humain). La main dominante effectue un mouvement horizontal en légers zigzags vers l'avant, à partir de la main dominée, immobile (figure 24). De manière à rendre cette évocation non ambiguë, la bouche du narrateur s'ouvre et se ferme rapidement plusieurs fois : "une question remonte une file de personnes, en partant de l'arrière".



FIGURE 24

3. TRANSFERTS PERSONNELS

3. 1. Structure globale

Ces structures reproduisent, en mettant en jeu tout le corps du locuteur, une ou plusieurs actions effectuées ou subies par un actant du procès de l'énoncé : humain ou animal le plus fréquemment, mais ce peuvent être aussi des non-animés (des histoires fameuses en LSF mettent en scène une balle de golf ou un avion, par exemple). Le narrateur "devient", pour ainsi dire, la personne dont il parle, jusqu'à, chez certains locuteurs, lui ressembler physiquement. Pour caractériser ces structures, les Sourds utilisent un signe de leur langue signifiant approximativement "rôle" ou "prise de rôle".

A la différence des transferts situationnels, spécialisés dans des déplacements et des rapports de localisation, les transferts personnels sont à même de véhiculer la totalité des procès. L'action, spécifique, qui n'est envisagée que dans le cours de son accomplissement pourrait se traduire, au mieux, par la forme progressive en anglais.

Contrairement à de nombreux linguistes qui persistent à ranger ces formes linguistiques dans la pantomime, je maintiens qu'il convient de les intégrer dans les langues des signes pour au moins deux raisons. En premier lieu, des énoncés absurdes mais néanmoins dicibles en français comme "le chocolat mange le garçon" ne peuvent être traduits en LSF par les seuls signes et structures standards en raison de blocages sémantiques (non-animé = non agent) affectant certains verbes du lexique standard. Pour traduire un tel énoncé, le locuteur doit utiliser un transfert personnel et "devenir" le chocolat. De plus, les indices de changement d'actants transférés sont d'une telle finesse économique (fermeture des yeux, modification ultra-rapide de posture), qu'il n'y a aucun motif pour ne pas y voir des éléments linguistiques.

Les structures de transfert personnel, considérées en elles-mêmes, "effacent" le sujet de l'énonciation. Une histoire entière peut ainsi être racontée sans qu'émerge le point de vue du narrateur par rapport à ce qu'il dit.

L'unité verbale de transfert personnel dont dépend la relation interactants est très difficile à décrire en raison du nombre des parties du corps qui transmettent simultanément des informations hétérogènes.

En voici une illustration à partir d'une image arrêtée tirée d'un récit enregistré en vidéo. Il s'agit de la rencontre de deux chiens (l'un

ressemble à un boxer, l'autre à un chien-loup). A chaque protagoniste présenté par un ensemble de descripteurs, ont été associés :

1) une position canonique du corps du locuteur dans l'espace : pour le boxer, un léger tassement des épaules ainsi qu'une rotation des épaules dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; pour le chien-loup, redressement des épaules (le locuteur paraît plus grand) ainsi qu'une rotation des épaules dans le sens des aiguilles d'une montre.

2) une démarche particulière : pour le boxer, coudes écartés du corps, poings serrés ; pour le chien-loup, bras devant le corps, mains tendues en configuration plate, mouvement alterné très souple des poignets.

Lorsque (1) et (2) se combinent, on a affaire à des énoncés complets ne nécessitant pas la présence d'un nominal et signifiant "le chien-loup marche" ou "le boxer marche". En fait, tout se passe comme s'il s'agissait d'une pronominalisation spatiale effectuée au moyen du corps.



FIGURE 25

L'image qui nous intéresse fournit les renseignements suivants :

- l'agent est le boxer (position du corps).
- il marche (position et configuration de la main gauche dominée).

- il regarde le chien-loup (orientation du visage et direction du regard vers le positionnement canonique pronominalisé, mais en l'occurrence implicite de la tête du chien-loup).

- il est envieux (rôle de la mimique faciale).

- il bave (main droite, signe plus ou moins standard).

En outre, le signe émis par la main droite dominante est susceptible d'être décomposé en paramètres de formation, chacun d'entre eux pouvant avoir une valeur signifiée qui lui est propre : ainsi, l'ampleur et la répétition du mouvement indiquent que le chien bave abondamment. Comme cela a été dit précédemment, ces informations simultanées ne peuvent être comprises par le récepteur que dans une durée (impliquée par le mouvement de la main droite).

Traduite en français, la séquence entière (environ 30 images) compte-tenu du fait que la main dominante et la main dominée vont entrer dans un mouvement alterné ("baver"), équivaldrait à la phrase suivante :

<u>"Tout en marchant"</u>	<u>le boxer</u>	
main gauche	main gauche + position du corps	
<u>regarde le chien-loup</u>	<u>avec envie</u>	<u>et bave</u>
direction du regard	mimique faciale	main droite
<u>beaucoup"</u>		
mouvement de la main droite.		

Cette séquence peut en outre donner lieu à l'interprétation suivante : "tout en marchant, le boxer bave d'envie en regardant le chien-loup".

3. 2. Indication des rôles actanciels

En laissant momentanément de côté le problème posé par une telle interprétation, et en s'en tenant au fait que ces énoncés de transfert personnel constituent une description de scène, on voit qu'un seul

actant est toujours marqué, l'autre ou les autres sont implicitement positionnés dans l'espace.

La relation de transitivité peut dépendre alors :

1) de la seule direction du regard, celui-ci fixant l'espace pronominalisé au cours d'un énoncé de transfert personnel précédent pour des procès tels que : "voir", "regarder", "apercevoir" (quelqu'un ou quelque chose) ;

2) de la direction du regard et du visage : "acquiescer" (oui de la tête), "ne pas être d'accord" (non de la tête), "dire à quelqu'un" (ouverture et fermeture de la bouche), etc...

3) d'un ensemble direction du regard, mouvement du visage, geste de grande iconicité effectué avec une ou deux mains, "saluer" (tirer son chapeau), "serrer la main", "donner" (à quelqu'un), "montrer" (quelque chose) ;

4) lorsque l'un des participants au procès est un non-animé (comme, par exemple, l'instrumental), il est alors rendu explicite par la configuration des mains et/ou par le rapport bras/corps qui dépendent de sa forme même : "donner quelque chose" (à quelqu'un), "mettre quelque chose" (sur), "porter", "lancer", "jeter", "abandonner" (quelque chose) ;

5) enfin, l'actant transféré peut être tout autant l'agent, le patient ou le bénéficiaire.

3. 3. Rôle du regard

3. 3. 1. Ce que regarde le personnage transféré

Lorsque le locuteur est investi dans un transfert personnel, et "joue le rôle" d'un personnage transféré, son regard est celui-là même du personnage en question, agent, patient ou bénéficiaire du procès de l'énoncé. Il ne doit évidemment pas croiser le regard de l'interlocuteur tant que la référentialisation n'est pas achevée, car en ce cas le transfert cesserait. J'ai jugé bon de distinguer plusieurs cas de figure :

- Le regard du personnage transféré suit l'action qu'il est lui-même en train de faire : par exemple, le héros de l'histoire remonte sa montre, le regard est porté sur l'action en train de s'accomplir, donc sur la main dominante en train de remonter la montre figurée par la main dominée.

- Le personnage transféré est en train de regarder un objet ou un personnage (spatialisés précédemment ou ultérieurement), protagoniste du procès de l'énoncé. Dans ce cas, le regard est dirigé vers l'objet ou le personnage en question, comme on a pu le voir

lorsque le narrateur joue le rôle du boxer en train d'observer le chien-loup : regard orienté vers le haut (la différence déjà décrite de la taille des deux chiens) et vers la gauche. Lorsqu'au contraire, il est en transfert du chien-loup en train de s'adresser au boxer, son regard (ainsi que l'inclinaison de son visage) est orienté à droite, vers le bas.

3. 3. 2. Regard du locuteur et changements de rôles

Ce sont presque toujours des changements de posture, -et parfois l'ajout d'indices gestuels reprenant l'une des caractéristiques physiques ayant participé à la description-présentation du personnage-, qui manifestent les changements de rôles dans une narration : dans l'histoire des deux chiens, par exemple, le passage du boxer au chien-loup ou l'inverse, s'effectue essentiellement par une légère rotation du corps ; l'adjonction d'une expression spécifique du visage, et/ou d'un indice descriptif supplémentaire déjà indiqué lors de la présentation du personnage (type de museau, type d'oreilles ou de thorax, démarche associée par l'avant bras et la configuration de la main dominée), sont occasionnels et ont un caractère redondant.

Le passage d'un actant à l'autre est extrêmement rapide. Lorsque le narrateur n'ajoute pas explicitement des indices gestuels ou mimiques, il n'y a en quelque sorte aucun temps de pause permettant d'identifier l'actant transféré. Ces passages sont très délicats à interpréter pour des récepteurs inexpérimentés en LSF car, souvent, le changement de rôle leur échappe. Je me suis intéressé de plus près à ce qui pouvait accompagner un changement de rôle, hors la présence de marquage explicite annexe, et qui pouvait permettre à des locuteurs de la LSF de décoder sans problèmes ces séquences à changement actanciel.

J'ai, pour cela, procédé à une analyse image par image des parties du corpus concernées par des changements de rôles, en prenant soin de voir ce qu'il en était auprès de différents informateurs. Les choses se passent toujours de la même manière, quel que soit l'informateur : à la fin du premier transfert, le corps du narrateur se relaxe, et son visage devient inexpressif ; ce passage est toujours accompagné d'un et souvent de plusieurs clignements d'yeux assez marqués (la fermeture des yeux peut durer jusqu'à trois ou quatre images). Le narrateur n'est plus le personnage dont il jouait le rôle, et le second transfert n'a pas encore eu lieu.

Dans cet entre-deux, son regard, inexpressif, se met à aller dans tous les sens, sans point de fixation ; le corps se prépare à prendre la posture caractéristique du second personnage transféré et, pendant ce temps, un autre, voire plusieurs clignements d'yeux, peuvent être

attestés. Lorsque la posture caractéristique du nouveau rôle est prise, le regard du narrateur est pourvu d'une expression que je ne peux décrire autrement qu'en la qualifiant d'intense et d'autre. C'est à dire qu'on reconnaît, au regard du narrateur, qu'il n'est pas lui-même, et qu'il joue le rôle d'un personnage. Puis, une fois que le narrateur est "devenu" ce personnage, son regard perdra cette intensité si particulière, pour revêtir l'éclat "normal" du regard du personnage dont il joue le rôle.

Dans tous les cas, le passage d'un actant à l'autre ne dure que quelques images vidéo, entre environ un tiers de seconde et une demie seconde.

3. 4. Rôle de la mimique faciale

3. 4. 1. *La mimique faciale caractérise l'état d'esprit du personnage transféré*

Le nombre des mimiques indicatrices de l'état d'esprit, état affectif, état mental ou état physique du personnage transféré est considérable. Voici un inventaire, tiré de l'ensemble du corpus, des mimiques que j'ai pu recenser chez Guy Bouchaveau, mon informateur principal ; il s'agit là d'exemples où la mimique est, à elle seule, porteuse d'information :

"Surprise", "étonnement", "contentement", "ennui", "réflexion", "innocence-naïve", "souffrance", "dégoût", "effort", "envie", "agacement", "perplexité", "souci", "compassion", "incrédulité", "ignorance", "affolement", "angoisse", "inquiétude", "air songeur, rêverie", "mécontentement, air grognon", "sévérité", "résignation et impuissance", "satisfaction", "ravisement", "gêne", "embarras", "aisance", "désespoir", "affliction", "tranquillité", "honte", "admiration", "menace", "obéissance", "découragement", "hésitation, indécision", "moquerie", "détachement", "indifférence (feinte)", "soulagement", "amusement ironique", "colère", "extrême concentration", "soupçon", "égarement", "lassitude", "insatisfaction", "consternation", "déception", "méchanceté mêlée de ruse", "condescendance", "dédain", "mépris", "assurance"...

3. 4. 2. *La mimique faciale caractérise la relation entre le personnage transféré et l'action qu'il accomplit*

Ici, l'expression du visage du narrateur indique la façon dont le sujet de l'énoncé accomplit le procès de l'énoncé. Semblables

fonctionnellement aux compléments de manière du français, ces mimiques se réalisent en même temps que l'élément verbal indicateur du procès. Le plus souvent, elles indiquent l'état physique du personnage transféré dans sa manière d'accomplir le procès : effort soutenu en faisant du vélo, caractère "tranquille et confortable" de la conduite d'un véhicule, effort fourni pour marcher dans la boue, épuisement à monter un escalier, etc...

Certaines expressions du visage s'inscrivant dans cette rubrique ont déjà été mentionnées dans la rubrique précédente, mais elles n'y jouent pas les mêmes rôles : dans la première rubrique, alors que ce n'est pas le cas dans la seconde, elles se manifestent indépendamment de l'accomplissement du procès et fonctionnent comme des propositions indépendantes, même si l'état d'esprit du sujet de l'énoncé résulte de l'accomplissement d'un précédent procès : ainsi, "d'avoir monté l'escalier, il était épuisé", où la mimique faciale intervient après la réalisation du procès et signifie à elle seule, à la différence de "il monte l'escalier dans un grand état d'épuisement", où la mimique faciale accompagne la réalisation du procès, et ne signifie que par rapport à lui, tout en le déterminant).

3. 4. 3. *Mimique faciale et dialogues en transferts personnels*

Un dernier point concerne l'intrusion d'un dialogue rapporté lorsque celui-ci se trouve complètement encadré dans des structures de transfert personnel. Le regard de l'émetteur fixant un interlocuteur imaginaire spatialement référentielisé, ne doit évidemment pas se porter sur le destinataire du message. L'indication qu'il s'agit d'un dialogue, en plus du sémantisme des unités utilisées et de la simulation en transfert personnel d'une interaction, se manifeste, chez mon informateur principal, par le marqueur de "dialogue transféré" qu'est l'ouverture-fermeture répétée de la bouche, survenant au début et à la fin du discours "direct-rapporté" (parce que transféré lui aussi). Lorsque le discours, ainsi rapporté, est de longue durée, le marqueur "ouverture-fermeture de la bouche" peut être repris plusieurs fois, indiquant la permanence de l'activité dialogique comme procès de l'énoncé.

3. 5. Pseudo-transferts personnels

On a vu que les descripteurs nominaux consistent en la caractérisation d'un actant à partir de particularités physiques (en général au nombre de trois) rendues au moyen d'une série de

transferts de forme. Il arrive parfois que se glisse, dans la série, un élément qui ressemble fortement à un transfert personnel en ce sens que la "spécification" retenue n'est pas formelle mais concerne une particularité "fonctionnelle" actancielle et parfois stéréotypée : ainsi "tenir, en position assise, les rênes d'un cheval", pour signifier "cocher" (c'est à dire "celui qui tient -dont la fonction est de tenir- les rênes"), "essuyer un verre" pour signifier "barman" ("celui qui essuie -dont la fonction est d'essuyer- les verres"), etc...

Leur valeur nominale est mise en évidence par le fait que le visage du locuteur reste assez neutre, notamment le regard est vague, le corps bouge peu et le signe actanciel est émis sans pause et sans mouvement de rotation corporelle immédiatement après les descripteurs de particularité physique.

TRANSFERTS PERSONNELS : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES



FIGURE 26

Transfert personnel

Le personnage transféré (importance de l'investissement mimique et intensité du regard) est un chien boxer sur le point (immobilité de la posture) de démarrer une course (position respective des deux mains et des deux bras, représentant les membres antérieurs du chien). Remarquer la différence des configurations utilisées pour représenter les pattes du boxer et les pattes du chien-loup.



FIGURE 27

Transfert personnel

La figure 27 représente le coup de frein (nature du mouvement des bras, orientation de la configuration des mains, mouvement du corps vers l'arrière) donné par le chien-loup à sa course. Les deux mains sont en configuration "forme longue et mince", classique pour représenter les pattes d'un animal.



FIGURE 28

Transfert personnel

Le chien-loup se gratte le thorax. Remarquer la configuration de la main dominée, représentant la patte antérieure gauche, conforme à la configuration utilisée pour figurer la démarche du chien-loup.



FIGURE 29

Transfert personnel

Un personnage dort (sur une surface plate : configurations des deux mains). On remarquera la différence entre un transfert personnel et l'utilisation de signes standards. Dans le premier cas, le narrateur simule le sommeil du personnage transféré, ce qui n'est pas le cas avec le signe standard [DORMIR] ; de plus, ce dernier s'effectue avec une seule main, le visage conservant sa position verticale.



FIGURE 30

Transfert personnel

"Un personnage effectue un massage" (configuration des mains et agitation simulatrice des doigts). Une grande forme horizontale a été préalablement spatialisée, figurant le corps du personnage massé. Le massage s'effectue au-dessus de cette forme.



FIGURE 31

Transfert personnel

"Un personnage court". Simulation d'une course (mouvement alternatif effectué par les bras, configurations archétypiques des mains d'un coureur à pied). Les mouvements du corps du personnage transféré évoquent un déplacement rapide, quoique les pieds du narrateur ne bougent pas. La mimique faciale est, comme dans toutes les structures de transfert personnel, celle-là même du personnage transféré.



FIGURE 32

Pseudo-transfert personnel comme partie de descripteur

Le narrateur, au moyen d'une série de spécifications de formes, décrit un chien-loup. La dernière partie de descripteur rend compte de la démarche du dit chien. Il ne s'agit pas d'un transfert personnel à proprement parler, mais d'un élément participant à la description du personnage, comme l'indique l'absence d'investissement du regard et de la mimique.

Chapitre 2 : Vers plus de complexité structurale et fonctionnelle

Ce chapitre vise à montrer que la grande iconicité, au-delà des structures minimales que l'on vient de voir peut mener à plus de complexité :

- complexité structurale d'abord, avec les doubles transferts, structures combinant transfert situationnel et transfert personnel ;
- complexité interprétative ensuite, comme on pourra le voir avec l'examen des stéréotypes de transfert personnel ;
- enfin, les deux derniers points étudiés expliciteront 1°) comment l'articulation de ces structures minimales dans un récit permet d'établir des relations temporelles ou causales entre séquences et 2°) comment, il est possible au moyen de structures fortement iconiques d'ouvrir sur d'autres registres que les constructions de références spécifiques .

1. DOUBLES TRANSFERTS

Il s'agit de structures complexes combinant un transfert situationnel et un transfert personnel.

Le principe gouvernant les mouvements du regard du locuteur est identique à celui des transferts personnels : le regard est celui du personnage transféré. Cependant, par leur complexité, les structures de double transfert présentent une dissociation, gestes, corps, regard, tout à fait intéressante.

Un premier type de double transfert permet de représenter une action effectuée en transfert personnel par rapport à un locatif stable, indépendant du corps du personnage transféré, et figuré par une partie du corps du locuteur (en général la main dominée). Par exemple, le personnage transféré, main dominante en saisie de forme mince (une clé contextualisée) ouvre une portière (main dominée plate sur la tranche) de voiture... On voit bien que ce type de double transfert permet d'envisager des activités autres qu'un déplacement par rapport à un locatif et, en ce sens, ce premier type de double transfert me semble plus proche des transferts personnels que des transferts situationnels.

Un second type de double transfert a plus d'affinités avec les transferts situationnels, puisqu'il s'agit de représenter des actions de déplacements.

On distingue alors deux sous-types :

1°) Soit il s'agit du déplacement d'un actant par rapport au corps du personnage transféré fonctionnant comme repère, et dans ce cas-là, la main dominante en configuration d'action de transfert situationnel indique la nature du déplacement ; par exemple, le personnage transféré suit du regard le déplacement d'un personnage qui passe devant lui en marchant (emplacement, configuration, orientation et mouvement de la main dominante du locuteur par rapport au corps du personnage transféré).

2°) Soit c'est le personnage transféré qui se déplace par rapport à un locatif stable. A titre d'exemple voici deux séquences extraites de récits en LSF :

- Le narrateur, en transfert personnel, joue le rôle d'un joueur de football, se rendant, en voiture, au stade où doit avoir lieu le match. Il est au volant de sa voiture, et le paysage défile, présentation extrêmement classique et fréquente dans les narrations en LSF. Le narrateur "redevient" lui-même et effectue le signe standard [STADE].

A l'endroit même où a été émis le signe standard [STADE], le narrateur reprend ce signe en transfert de forme effectué au moyen des deux mains se faisant face en configuration 'pouce-index légèrement recourbés' ("forme oblongue"), accompagné d'une mimique faciale objective "de grande taille" (gonflement des joues).

Très vite, tout en conservant la même position statique des deux mains et après clignement d'yeux, il reprend la posture et l'expression du personnage transféré (le conducteur de la voiture). Son regard, celui du personnage, fixe l'ensemble gestuel figuré par les deux mains. Celles-ci, en conservant la même position l'une par rapport à l'autre et la même configuration, s'élèvent légèrement, bras toujours tendus, puis, en même temps que le corps pivote sur place vers la gauche, en maintenant égale la distance par rapport au corps, bras et mains font un mouvement en arc de cercle vers la gauche, accompagnant le mouvement du corps. Le regard du narrateur, en fait celui du personnage transféré, est porté sur les mains et suit le mouvement qu'elles effectuent. On a donc eu affaire successivement à : un transfert personnel, une reprise de l'interaction accompagnée par un signe standard, un transfert de forme, un double transfert (reprise d'un transfert personnel avec maintien d'une partie de la spécification de forme -rôle de la main dominée- fonctionnant comme locatif).

La séquence pourrait être traduite ainsi : "l'homme conduit la voiture (calmement). Stade. Le stade (important) est là. L'homme qui conduit la voiture regarde le stade (tout en conduisant) et tourne autour (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) en ne le quittant pas des yeux". Durant l'émission de la séquence, s'est donc produit comme une dissociation en ce qui concerne la personne physique du locuteur : son corps, à l'exception de ses membres supérieurs, l'expression de son visage et son regard sont ceux du personnage transféré. Ses bras et ses mains figurent une forme éloignée (un locatif) qu'il fixe du regard.

Cet exemple est intéressant à maints égards : rôle fondamental du regard (et de la mimique) dans la construction de la séquence ; distorsion entre cette séquence et la scène réelle : le corps du personnage pivote -mais pas dans la réalité-, le signe iconique figurant le stade se déplace en haut et à gauche, mais, bien sûr, pas le stade réel ; illustration de la spécialisation paramétrique -rôles sémantiques différents et spécifiques du regard, de la mimique et des signes- et de leur utilisation multilinéaire.

- Le deuxième exemple est quasiment identique au premier quant à son organisation séquentielle. Son contenu sémantique est lui aussi assez proche de celui du premier exemple. Le héros de l'histoire est à bicyclette (transfert personnel). Le paysage défile (les deux mains sont en configuration '5' de chaque côté du visage, mouvement répété de l'avant vers l'arrière) et, tout en pédalant, le héros de l'histoire regarde autour de lui en cherchant quelque chose (double transfert). Déjà, dès le début de cette séquence, on retrouve la même dissociation que précédemment, en moins complexe : c'est celle qui caractérise tous les déplacements en double transfert avec défilement du paysage représenté par les deux mains au niveau du visage du personnage transféré.

A ce moment de l'histoire, alors qu'il joue le rôle du cycliste, le narrateur place ses deux mains loin du corps, en haut et à gauche, sous le regard du personnage transféré. Les deux mains sont l'une derrière l'autre, main dominante plus proche du corps, et représentent deux formes-tailles "comme ça" (écartement du pouce et de l'index). La forme-taille de la main dominante est plus petite que celle de la main dominée. A la différence de l'exemple précédent, le narrateur n'a pas cessé d'être en transfert personnel (dans la séquence précédente, en effet, la nécessaire explicitation au moyen d'un signe standard, supporté obligatoirement par le sujet de l'énonciation, impliquait l'interruption du transfert).

On retrouve la même dissociation de la personne physique du narrateur : son corps, l'expression de son visage (mimique faciale de

surprise heureuse lorsque son regard accroche les deux formes-tailles exécutées par les deux mains) et son regard sont ceux du personnage transféré, alors que ses membres supérieurs et ses mains représentent la spécification de deux formes-tailles extérieures. Ces formes sont celles que le personnage voit (elles sont sous son regard).

L'histoire nous apprendra, par la suite, qu'il s'agit d'un paysan (forme de la main dominante) en train de traire une vache (forme effectuée par la main dominée), donc, "objectivement", deux grosses formes, mais pas pour le personnage transféré de l'histoire (c'est l'autre différence avec la séquence de l'exemple précédent, où la forme du stade avait l'occasion d'être présentée objectivement, hors transfert personnel), qui lui, voit ces deux formes de loin (plissement important des yeux).

Ces deux derniers exemples illustrent bien la nature des relations qui peuvent se tisser entre protagonistes de l'énoncé et protagonistes de l'énonciation. En effet si l'on prend l'exemple du stade, il y a :

- ce que voit (la forme oblongue du stade dont il se rapproche et qu'il suit des yeux tout en le contournant) et fait (son corps pivote, il tourne autour du stade) le personnage transféré.
- ce que réalise gestuellement le locuteur et qui représente une approximation du point de vue du personnage transféré.
- ce qui est donné à voir au récepteur du message et qui est en contradiction avec une vision réaliste de la scène.

On rapprochera la complexité du processus qu'implique la reconstruction réaliste de ce message par le récepteur de celle qui est mise en oeuvre dans les cas d'iconicité maximale que sont les descriptions de scènes ou de paysages (notamment à partir d'images), les descriptions de plans de ville, etc... Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté interprétative, la règle de production de tels messages veut que le locuteur présente les lieux, objets, personnages faisant partie de la scène, tels qu'ils les voit, qu'il soit droitier ou gaucher ; c'est à dire s'il voit l'église à droite, l'arbre à gauche et la voiture devant l'arbre, il signera en transferts de forme l'église à sa droite, l'arbre à sa gauche et la voiture devant l'arbre.

Le récepteur du message, pour qui tout cela est présenté inversé, doit donc procéder à une rotation mentale qui consiste à adopter le point de vue de celui qui signe, s'il veut accéder à une conception réaliste de la scène décrite. A noter que la conservation iconique des caractéristiques de l'image réelle telle qu'elle est vue, implique des stratégies de réalisation particulièrement dissemblables selon que les signeurs sont droitiers ou gauchers (ils peuvent toutefois adopter une stratégie moyenne mais pas vraiment économique qui consiste à

inverser leurs habituelles relations de dominance manuelles). On tient là un indice permettant de différencier, dans l'absolu, visée iconisatrice et grande iconicité, d'une part, et signes standards hors visée iconisatrice de l'autre : ainsi, alors que les signes standards indiquant l'heure [LE QUART] et [MOINS LE QUART] sont réalisés avec une direction du mouvement inversé par un locuteur gaucher, la figuration sous visée iconisatrice et en grande iconicité de la position de l'aiguille des minutes d'une horloge indiquant "le quart" ou "moins le quart" est signée à l'identique en ce qui concerne la direction du mouvement de ces signes, que le locuteur soit droitier ou gaucher.

On réalisera, à travers les exemples qui vont suivre, la gymnastique cognitive à laquelle doit se livrer le récepteur du message. Par exemple, s'il est droitier, 1°) il doit être indifférent au fait que les signes standards qu'il voit réaliser peuvent se présenter en miroir (si le locuteur est gaucher) par rapport aux signes qu'il réaliserait lui-même, ou bien inversés dans le seul plan horizontal lorsque le signeur est lui aussi droitier, c'est à dire en miroir si lui-même tentait de réaliser ces signes de la main gauche.

2°) D'autre part, la direction du mouvement droite-gauche ou gauche-droite des signes standards, nécessairement non pertinente (sinon locuteurs gauchers et locuteurs droitiers auraient les pires difficultés à se comprendre) peut-être pertinisée occasionnellement et arbitrairement par le signeur dans le cadre de constructions de références temporelles (ce fléchage temporel des énoncés standards selon l'axe horizontal de signation sera étudié dans la deuxième partie de cet ouvrage). Dans ce cas, le récepteur, pour reconstruire le sens, doit s'adapter au discours et à la construction de référence temporelle circonstancielle de son interlocuteur.

3°) Enfin, selon la règle appliquée en visée iconisatrice maximale dans le cas des descriptions de scènes ou de lieux qui veut que le locuteur construise ces références telles qu'il les voit, le récepteur doit se mettre à la place de celui qui signe pour conserver le réalisme de la représentation.

Il faut savoir que ces nécessaires rotations mentales s'effectuent comme automatiquement, sans nécessité d'un effort conscient, lorsqu'on a une bonne pratique de la LSF. Cela explique que l'on peut fréquenter une personne sourde régulièrement et ne remarquer qu'au bout de plusieurs semaines voire de plusieurs mois qu'elle fait partie de la minorité de locuteurs signant avec la main gauche comme main dominante.

DOUBLES TRANSFERTS : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES

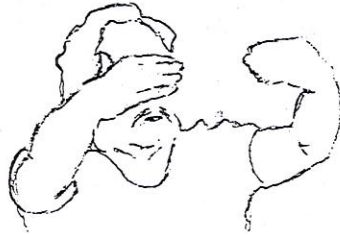


FIGURE 33

Double transfert

Le personnage est transféré : mouvements du corps simulant une course, intensité du regard, investissement mimique important (que l'on ne voit pas sur ce dessin). Les deux mains, qui "appartiennent" au narrateur spécifient une forme longue, verticale à surface plate (configurations des deux mains) se rapprochant du personnage transféré (mouvement des mains vers soi, décomposé et heurté, figurant au mieux l'impression ressentie par le personnage transféré lors de sa course) : "un chien court en direction d'un mur".



FIGURE 34

Double transfert

Dans la figure 34, la main dominée en configuration de forme longue et mince, placée latéralement, bras presque tendu, représente une patte d'animal retournée. La main dominante représente la gueule (configuration de la main) de l'animal qui se mord le thorax. Le personnage est bien sûr transféré (mimique, regard, mouvements du corps). La bouche du narrateur s'ouvre et se ferme à plusieurs



FIGURE 35

reprises, en fonction des mouvements d'ouverture et de fermeture de la configuration de la main dominante, insistant par là sur le fait que cette dernière représente bien la bouche du personnage transféré.

Même chose pour la figure 35, à la différence près que la main dominée représente la gueule de l'animal transféré, et la main dominante la queue de l'animal. Juste avant, en effet, le narrateur a pointé le bas de son dos au moyen de l'index de la main dominante, localisant ainsi l'endroit où la forme à venir (configuration de la main dominante "forme longue et mince") se situe par rapport au personnage transféré. Dans les deux cas, le chien s'épuise en se mordillant respectivement le thorax et la queue.



FIGURE 36

Double transfert

Cet exemple illustre bien la différence entre un transfert personnel et un double transfert. Dans le cas des transferts personnels, la totalité du corps du narrateur représente la totalité du corps du personnage transféré. Dans les doubles transferts, une partie du corps "appartient" au narrateur, soit pour représenter un locatif par rapport auquel le personnage transféré agit (figure 33), soit comme c'est le cas ici, pour représenter une action effectuée par un autre personnage (le déplacement d'un autre chien au moyen de la main dominante), pendant que le chien-loup, transféré (posture, main dominée, mimique, regard), la suit du regard.



FIGURE 37

Double transfert

C'est la suite immédiate de la figure 21 (les deux voitures arrêtées au croisement, en transfert situationnel). Reprise du personnage transféré situé dans la voiture représentée par la main dominante sur la figure 21. La main dominée est l'autre voiture, figurant à présent le locatif stable. Le personnage transféré fait signe, avec la main dominante, au conducteur de l'autre voiture (geste stéréotypé de politesse), de passer en premier.



FIGURE 38

Double transfert

Au moyen de la main dominante, le personnage transféré pose des petits objets ronds (répétition du mouvement, configuration de la main), sous une surface plate représentée par la configuration de la main dominée, locatif stable. Contextualisé : "le personnage (transféré) met des crampons sous une chaussure".

2. STÉRÉOTYPES DE TRANSFERTS PERSONNELS

Un ensemble de structures formellement semblables aux transferts personnels est constitué de gestes, de postures et de mimiques stéréotypiques culturels inspirés par l'observation de la vie quotidienne, la bande dessinée, le dessin animé, le cinéma, l'art pictural, la statuaire ; ainsi, se gratter la tête signifie la perplexité de l'actant, prendre son menton dans sa main, l'intensité de sa pensée, se frotter les mains, son contentement, lever ses bras au ciel, son impuissance, etc... Un exemple illustrera l'une des finalités de ces expressions : le narrateur, voulant représenter, en transfert personnel, la perplexité dubitative du personnage transféré, effectue une mimique correspondant à cette image en même temps qu'il se mord l'extrémité de l'index. Cela permet de diversifier, de sous-stratifier, de manière plus subtile et plus complexe des états d'esprit très voisins (perplexité dubitative, perplexité songeuse, intense perplexité, doute, incertitude, hésitation lors d'une réflexion, etc...).

En effet, ces nuances infimes, lorsqu'elles sont réalisées par la seule expression du visage, peuvent s'avérer difficiles à décoder par le récepteur. De plus, interviennent des différences individuelles quant à la restitution de ces nuances ; mon informateur principal est, sur le plan de la complexité, de la richesse et de la finesse des expressions mimiques qu'il met en oeuvre, considéré par l'ensemble de la communauté des Sourds, comme quelqu'un d'exceptionnel (ce qui ne l'empêche pas d'avoir recours à de nombreuses indications stéréotypiques complémentaires). Pour d'autres locuteurs sourds, membres à part entière de la communauté, ces nuances très fines ne sont pas attestées. C'est là que les compléments stéréotypiques gestuels trouvent leur pertinence.

En ce qui les concerne, un certain nombre d'entre eux n'ont de valeur signifiée que par le contexte mimique qu'ils accompagnent : se mordre l'index, dans le cadre de structures de transfert personnel peut accompagner de nombreuses expressions du visage (perplexité, envie, désir de vengeance, effroi, angoisse, etc...) et n'a donc pas de sens en soi, hors de son contexte d'apparition.

Un problème de classement se pose lorsque la mimique, sans complément gestuel effectué au moyen des mains, semble inclure un complément facial (donc mimique) de toute évidence stéréotypique ; il en va ainsi de l'épuisement, qui se manifeste, en plus du souffle et du

gonflement des joues, par des halètements, la langue sortie et pendant vers le bas ; ou bien de la perplexité soucieuse qui, en plus du front plissé, s'accompagne d'une morsure de la lèvre inférieure.

Relativement aux précisions que ces compléments apportent, il me semble, en raison de leur origine culturelle -leur reprise fréquente dans l'univers du dessin humoristique et du dessin animé-, et du fait qu'ils peuvent être associés à différents effets de sens (se mordre la lèvre inférieure, à la perplexité, à la préoccupation, mais aussi à la hâte, tirer la langue, à la moquerie, à l'épuisement ou à l'envie sexuelle), que l'on a intérêt à traiter ces éléments, bien qu'exclusivement mimiques, au même titre que les stéréotypes gestuels.

2. 1. Une question de dénomination

Il ne serait pas faux de dire qu'une grande part de ces stéréotypes sont, en fait, des images (cf, plus loin, p. 162). Mais, ici, le propos n'est pas le même, puisqu'il s'agit, non pas d'examiner ces structures à partir d'une réflexion sur la nature du lexique en langue des signes, mais de les situer dans le cadre du discours et d'interroger les fonctions qu'elles y jouent.

Ces structures ont bien à voir avec les transferts personnels. Voici, en effet, les points qu'elles partagent en commun :

- les unités qui en font partie ne sont pas des unités discrètes,
- le locuteur joue le rôle de la personne dont il parle, cela au prix d'un "effacement" (moindre toutefois que dans le cas des transferts personnels, on en verra les raisons plus loin), du sujet énonciateur.

Voyons à présent ce qui peut différencier les stéréotypes de transfert personnel des transferts personnels "simples" :

- incontestablement, ces derniers ont à voir avec la simulation iconique d'une action référentielle (réelle ou imaginaire), ils visent le "comme si" (simulation : comme si j'étais devenu le personnage dont je parle) et le "comme ça" (monstration : le procès que ce personnage est en train d'accomplir, il le fait comme ça).

Lorsque, dans une histoire, par exemple, le narrateur effectue la simulation d'ouvrir un coffre de voiture, de saisir quelque chose à l'intérieur, et de marcher en tenant cet objet à la main (les anses d'un sac de sport), bien sûr, il ne marche pas réellement, pas plus qu'il ne se saisit d'un objet réel, et aucune opération magique ne l'a fait devenir réellement le héros de l'histoire, mais ces actions sont simulées au moyen de procédés économiques retenant certaines caractéristiques saillantes iconisées d'une marche réelle (ou de sa représentation), de la saisie de poignées (réelles) d'un sac (réel). Questionné au sujet de la

réalité à laquelle renvoient ces énoncés, le destinataire du message dira qu'il s'agit de quelque chose qui s'est passé "comme ça" ou plutôt, compte tenu de l'écrêtement dont je viens de parler, "à peu près comme ça".

C'est là que réside la différence avec les stéréotypes de transfert personnel dans lesquels ce que fait le personnage transféré n'est pas la description-simulation de quelque chose qui s'est passé "comme ça".

On pourra m'objecter que, par exemple, lorsque dans une histoire de mon corpus, un jeune taureau lime ses sabots, ça ne peut pas se passer "comme ça" ; mais, en fait, la question n'est pas là : elle est dans la visée du locuteur et dans l'interprétation consécutive à cette visée. Libre à moi de n'accorder aucune valeur de vérité ou d'adéquation descriptive avec une quelconque réalité des faits dans ce que me raconte le narrateur, il n'en reste pas moins que sa visée, lorsqu'il accomplit un transfert personnel, est de l'ordre du "comme ça".

Tel n'est pas le cas avec les stéréotypes de transfert personnel, où ma visée, en tant que locuteur est plutôt de l'ordre d'un "ça revient à ça", où ce que je construis est basé sur l'hypothèse d'un savoir culturel partagé et, en fonction de ton savoir supposé, ce que je te montre en te le disant devrait te permettre transitivement de conclure que cela revient au même (quant à l'interprétation à en donner) que quelque chose que je ne te montre pas et que je ne te dis pas.

En fait, en plus court, les stéréotypes de transfert personnel ont pour visée de suggérer, d'évoquer, non de décrire ou de simuler.

L'une des deux catégories de stéréotypes de transfert personnel vise à suggérer l'état mental ou physique du personnage transféré. Dans les transferts personnels simples, l'expression de ces états est dévolue, comme on l'a vu, à la mimique faciale (mimiques de surprise, de colère, d'épuisement, d'extrême attention, de perplexité, etc...). Dans ce cas, la mimique est censée s'inscrire dans le domaine du "comme ça", et elle rend compte iconiquement de l'expression du personnage transféré, c'est à dire que l'on est bien dans le domaine d'une description-simulation de cet état physique ou mental (ouvrir grand les yeux, plus d'autres indices mimiques, simule la surprise ressentie du personnage, même s'il s'agit d'un chien ou d'un taureau, c'est à dire même lorsque le degré d'anamorphose entre la scène réelle et la scène décrite est iconiquement minimal). Plus précisément, encore : le narrateur qui joue le rôle d'un chien, écarquille les yeux, simulant la surprise.

Du fait que les transferts personnels reposent sur un partage en commun (destinateur/destinataire) de la visée énonciative, le décodage d'un tel message peut se gloser métadiscursivement comme suit : tu

joues le rôle d'un personnage transféré qui, en l'occurrence, est un chien parce que tu me l'as montré. J'ai souscrit à ton effacement de sujet énonciateur et je suis entré dans l'univers du "comme si" tu étais ce chien. Tant que rien ne vient interrompre ce partage de visée (retour de l'énonciateur par le croisement des regards, passage à une construction "objective" en structure de transfert situationnel, etc...), les expressions qui s'affichent sur ton visage seront celles qui caractérisent celles de ce chien, même si tu les reproduis iconiquement de la plus maladroite des façons ; dans la mesure où j'ai accepté de partager l'univers du "comme si", j'accorde à ce que je reconnais comme une expression de surprise (même si ce n'est que la tienne) le fait qu'elle soit celle de ce chien (même si dans la réalité, aucun chien, sous le coup d'une surprise, n'a jamais eu cette expression, et à plus forte raison, même si aucun chien n'a jamais été surpris). Donc si j'en conteste, jusqu'à le nier, le caractère réaliste de cette scène, je ne mets toutefois pas en question le caractère descriptif que tu lui confères, c'est à dire ta visée, à laquelle je souscris.

Avec les stéréotypes de transfert personnel, il y a, en plus de la mimique, un ajout gestuel qui, sans annuler l'effet descriptif suscité par la mimique seule, en modifie la visée et, bien qu'intervenant comme supplément, crée un effet de surenchère qui donne lieu à une diminution de la valeur descriptive. On partira de la séquence où le personnage transféré manifeste tous les signes mimiques de la perplexité et, en outre se gratte le crâne. Il s'agit d'un exemple de stéréotype de transfert personnel qui revient à plusieurs reprises dans l'ensemble du corpus et j'essaierai de mener une réflexion sur les interprétations potentielles auxquelles cette séquence donne lieu.

Je dois préciser que l'idée de fixer des limites aux interprétations possibles d'une séquence comme celle-ci est à manipuler avec précautions. Si l'on peut écarter sans trop de problèmes des interprétations de type paranoïde qui verraient là, par exemple, un geste de menace adressé à soi, il ne faudrait pas croire pour autant que les bornes "raisonnables" clôturant les sens possibles émergeraient toutes seules, sans problèmes. Il faut tout d'abord poser un destinataire qui connaît la langue et qui, grâce à l'encadrement contextuel, ainsi qu'à des indices puissants comme le regard, évacuerait le sens du geste de se gratter la tête comme le soulagement d'une démangeaison du crâne ressentie par le locuteur.

Soit, donc, un interlocuteur qui connaît la langue. Il faut, de plus, qu'il la connaisse bien pour distinguer l'éventuelle marque de perplexité intentionnelle du locuteur (par rapport à ce qu'il dit) de

celle du personnage dont il parle. En bref, il faut qu'il sache repérer un transfert personnel.

Le bornage des interprétations possibles n'est donc pas chose aisée. Toutefois, lorsque les conditions "idéales" d'interprétation sont réunies, je dirais que le fait que le personnage transféré se gratte la tête en ayant une mimique faciale de perplexité donne lieu à deux interprétations limites :

1) le personnage transféré est perplexe (mimique faciale) et il se gratte la tête.

2) Le personnage transféré est perplexe (mimique faciale et geste), et il ne se gratte pas la tête, le geste de se gratter la tête est là pour suggérer, de manière appuyée, la perplexité, et ce renforcement, c'est facile à comprendre, a pour effet de diminuer la visée descriptive de la scène.

Je ne suis personnellement pas d'accord avec le schéma de la connotation de Barthes (1957), qui voit dans l'interprétation 2 un sens second, un deuxième temps opératoire qui s'effectuerait après une interprétation de base d'un niveau simplement dénoté. Ce serait considérer que les conduites "méta" n'interviennent qu'épisodiquement, à temps partiel, dans nos activités interprétatives de la vie quotidienne. Je dirais que ces deux interprétations sont en quelque sorte convoquées simultanément, sans forcément s'exclure, et que le fait qu'elles puissent ne pas s'exclure fait qu'il y aura toujours un peu de l'une mêlée à l'autre, un continuum interprétatif. Le caractère non fini des interprétations ne vient pas du fait qu'il n'y aurait pas de bornes, mais bien qu'entre ces bornes, une infinité de valeurs attribuables soit possible.

L'effet comique souvent provoqué par les stéréotypes de transfert personnel me semble venir en partie du fait que cette double convocation signifiée à propos d'une seule et même chaîne signifiante se mesure à l'écart plus ou moins important entre ces bornes interprétatives. Mais en partie seulement, car il y a plus ; en ce qui concerne la deuxième interprétation, si l'on y réfléchit bien, quelque chose de déroutant se produit, car en plus de la diminution de la visée descriptive, on assiste à une irruption du sujet énonciateur dans le cadre d'une structure de transfert personnel : en effet, si cette interprétation est retenue, alors le fait de se gratter la tête est à mettre au compte du sujet énonciateur dans ce qui pourtant est le rôle d'un personnage transféré, puisque cette interprétation veut que le personnage transféré ne se gratte pas la tête ; il y a là comme un geste en trop, qui ne peut être attribuable qu'au retour de l'énonciateur sur la

scène dialogique et qui est sans doute pour quelque chose dans les effets comiques produits.

En effet, lorsque le conteur est de qualité, ces passages font souvent rire, sans que l'on sache trop pourquoi. Je ne peux m'empêcher de penser à des analogues, par exemple au théâtre, lorsque le personnage qui est sur scène interrompt l'action pour se confier aux spectateurs ou, mieux encore, au cinéma muet et particulièrement à Chaplin, lorsque la tension d'une scène réaliste se relâche, lorsque Charlot, qui est sur l'écran émet le petit geste en plus qui fait que d'un seul coup, il vient à l'idée du spectateur que Charlot c'est aussi en même temps Charlie Chaplin. Son irruption sur scène nous fait dire que c'est du cinéma et que ce Charlie Chaplin est vraiment très fort -ces courts moments, assimilables à des occasions subreptices d'être dans le méta permettent au spectateur d'avoir conscience de l'illusion- d'avoir réussi à nous faire oublier qu'il était Charlot tout en nous faisant prendre conscience, parce qu'il dénoue l'illusion, à quel point il n'est jamais autant évident qu'il est effectivement Charlot lorsque pour un bref instant, il redevient -tout en restant Charlot-, Charlie Chaplin.

En ce qui concerne les stéréotypes de transfert personnel, on voit que l'opération interprétative complexe dont il a été question plus haut, n'est possible que parce que l'énonciateur prête un type de savoir culturel au récepteur du message qui lui fera identifier la séquence comme n'étant pas forcément un geste effectué par le personnage de l'histoire. Et pour boucler la boucle interprétative, il est nécessaire que le destinataire ait bien ce type de savoir. Il faut donc que ce geste, en dehors de l'histoire même où il s'inscrit, soit culturellement pourvu d'une ou plusieurs significations en quelque sorte détachables et autonomes, et c'est la raison pour laquelle j'ai donné le nom de stéréotypes (autonomie de la signification hors-contexte, figée culturellement) à ces structures.

Figée culturellement, mais pas linguistiquement en LSF. On verra, dans la partie consacrée au lexique, que certaines de ces images, en raison de la fréquence de leur utilisation peuvent devenir des signes standards perdant, par là même, l'une des bornes interprétatives (en général la première) en se standardisant -ce qui ne veut pas dire que l'interprétation devient univoque, mais que son caractère pluriel fonctionne autour d'un point, et non entre deux bornes-. Je pense même qu'une bonne partie des signes standards signifiant un état mental ou physique ont été au départ des images métaphoriques et ont fonctionné, dans l'univers du discours, comme des stéréotypes de transfert personnel, antérieurement à leur standardisation. Passées dans

le vocabulaire standard, elles perdent alors l'effet comique qu'elles avaient à l'origine.

Parmi les stéréotypes de transfert personnel, on distinguera deux grandes catégories : ceux dont on vient de parler, qui suggèrent un état physique ou mental du personnage transféré et qui ont pour origine des images fortement culturalisées, et ceux qui s'inscrivent dans des dialogues rapportés (transférés), basés sur la reprise d'attitudes stéréotypées (postures, mimiques, gestes plus ou moins conventionnalisés...) attestées lors d'interactions dialogiques réelles dans le monde des entendants ou dans le monde des sourds.

Ils indiquent aussi bien des types d'orientation dialogique (borne non descriptive) que des attitudes réelles des protagonistes (borne descriptive).

On parlera à leur propos de stéréotypes d'interaction, moins déroutants que les premiers, dans la mesure où l'écart entre "il l'a fait - le personnage transféré-" et "il veut dire -l'énonciateur-" est moindre, comme par exemple, le fait de simuler le geste de serrer la main à quelqu'un pour signifier un bonjour.

Cette distinction étant faite, voici quelques exemples illustrés de stéréotypes de transferts personnels extraits de mon corpus de récits de films et d'histoires en LSF.

2. 2. Stéréotypes de transfert personnel indiquant un état mental ou physique du personnage transféré



FIGURE 39

"Se sentir coincé, être coincé, déstabilisé", la main dominante passe plusieurs fois au niveau de la glotte, expression de gêne plus ou moins accentuée, selon l'histoire.



FIGURE 40

"Être épuisé", expression d'épuisement, halètement, la main dominante descend vers le sol, simulant la langue qui pend, -puis remontée de la "langue" au moyen de la main dominée-.



FIGURE 41

"Être sous le coup d'une vive émotion", le personnage au garde-à-vous pendant la diffusion de l'hymne national, (contextualisé), a son cœur qui bat très fort (la main dominante, paume vers le sol, au niveau du cœur, se ferme et s'ouvre à plusieurs reprises, simulant les battements rapides du cœur). Expression figée d'émotion intense.



FIGURE 42

"Etre perplexe", le personnage transféré se gratte la tête, expression du visage.



FIGURE 43

"Contempler, scruter quelque chose", le coude de la main dominante repose sur la main dominée plate, paume vers le sol, la tête est appuyée contre le poing fermé de la main dominante, plissement des yeux, regard portant au loin.



FIGURE 44

"Etre écoeuré".



FIGURE 45

"Etre subitement inspiré, avoir une idée subite", le regard semble perdu vers le côté, l'index de la main dominante est replié et en contact avec le coin de l'oeil droit, le coude de la main dominante repose sur la main dominée plate. L'index se déplie subitement et le visage prend une expression inspirée.

Voici, pour terminer cette rubrique, trois exemples tirés d'un autre corpus, une conférence effectuée en langue des signes (cf., annexe "corpus").



FIGURE 46

"Contemplation tranquille".



FIGURE 47

"Soulagement".



FIGURE 48

"Satisfaction".

2. 3. Stéréotypes de transfert personnel d'interaction dialogique transférée



FIGURE 49

"Alors, quoi, qu'est-ce qui se passe ?", expression interrogative, mains plates, paumes en l'air, mouvement alternatif, répété de droite à gauche, bras tendus.



FIGURE 50

"Laisse faire !", main plate vers le haut, paume dirigée vers autrui (du type "attends !"), léger sourire fataliste.



FIGURE 51

"Attends, attends !", main dominante plate, vers le haut, bras tendu assez bas ; l'expression du visage devient faussement vague, position de la main dominée inchangée : "n'ayons l'air de rien !".



FIGURE 52

"Mais enfin, quoi, quand même !", les mains plates, paumes en l'air après rotation des poignets, dirigées vers autrui en s'écartant, expression du visage réprobatrice.



FIGURE 53

"Allez, vas-y, dépêche-toi !", expression du visage résolue, impérative, le poing fermé de la main dominante, coude replié, effectue un mouvement rapide et sec vers l'extérieur.



FIGURE 54

"Faites bien attention (à ce que je vais dire) !", expression soucieuse -l'air de donner un conseil-, regard dirigé vers autrui, index de la main dominante levé, s'agitant d'avant en arrière plusieurs fois.

3. COHÉSION ET COHÉRENCE DANS LES CONDUITES DE RÉCIT

Pour construire un récit, on dira, en simplifiant les choses, que la narration va et vient entre les différents types de structures de transfert et suit normalement le cours linéaire des événements rapportés tels qu'ils se sont déroulés : où ce qui est donné à voir, dans le cadre du traitement narratif est assez semblable aux successions de plans caractéristiques du traitement narratif cinématographique et où les structures minimales linguistiques de la LSF auraient pour analogues : transferts de forme = gros plans avec balayage de la caméra, transferts situationnels = plans séquences, transferts personnels (et changements de rôles) = plans américains (et succession de plans sur les différents acteurs).

Ce sont les indications temporelles et aspectuelles propres à ces activités narratives que l'on examinera tout d'abord.

3. 1. Expression du temps dans les activités narratives

3. 1. 1. Antériorité/postériorité

Le fait que le locuteur soit amené, lors des activités de récit, à "devenir" les personnages dont il parle, implique plusieurs choses : d'abord, son effacement en tant que sujet de l'énonciation ; on l'a vu, cela s'opère au moyen, entre autres, du regard : le regard du narrateur ne doit plus, lorsqu'il est en transfert personnel, croiser le regard de son interlocuteur, sinon il redevient le narrateur prenant en charge le message qu'il véhicule.

En second lieu, la succession des procès énoncés suit un ordre identique à la successivité "réelle" ou imaginaire des événements de l'expérience à transmettre. Le narrateur réalise donc une succession de transferts qui sont conformes à la suite des actions des différents personnages de l'histoire racontée, ponctuée de visualisations "objectives" des scènes décrites, en structure de transfert situationnel. La scène est plutôt vue de loin, sans que le regard du narrateur croise celui du ou des récepteurs du message, d'où la justification du terme "objectif".

Les procès sont donc toujours représentés en train de s'accomplir, comme le permet l'emploi de la forme progressive en anglais.

En cas d'oubli d'un événement à rapporter, ou pour ajouter une précision relative à une action transférée auparavant, le narrateur doit redevenir lui-même, son regard se dirige donc sur le ou les interlocuteurs et il apporte alors les compléments d'information nécessaires au moyen de signes et d'énoncés standards.

Le recours aux signes standards, toujours possible à n'importe quel moment du récit, n'entre toutefois pas dans les habitudes culturelles narratives (sauf dans les passages de discours "directs-rapportés", où les personnages transférés, comme dans un dialogue normal, utilisent entre eux des signes standards).

Ainsi, le contenu d'une histoire tirée du corpus se déroule sur trois jours consécutifs, et il est essentiel de le faire savoir. Comment le narrateur peut-il s'y prendre s'il ne désire pas utiliser des signes standards comme, par exemple, [LE LENDEMAIN] ? : le héros de l'histoire, transféré, va se coucher, est allongé dans son lit, s'endort ; légers soubresauts du visage, simulant le sommeil et sa durée en raccourci ; brusque réveil du dormeur ; puis, en transfert situationnel, une forme mince et recourbée frappe sur une forme ronde, située spatialement à côté du dormeur -la sonnerie du réveil- ; retour au

dormeur à nouveau transféré qui allonge le bras vers l'endroit où a été spatialisé le "réveil", geste d'appuyer dessus.

Toute trace d'ambiguïté -s'agit-il d'un repos d'une heure, est-on le matin ?- peut être levée, comme c'est le cas dans cette histoire précise : le narrateur passe en transfert situationnel, la main dominée et son avant-bras figurent une étendue plate, la main dominante, en configuration "forme ronde" s'abaisse ou s'élève dans un mouvement circulaire par rapport à la main dominée, -"le soleil se lève ou se couche à l'horizon"- etc...

Les ressources permettant de ne pas utiliser des signes standards sont multiples ; par exemple pour faire savoir que le temps passe, le narrateur, en transfert situationnel, effectuée avec l'index de la main dominante des mouvements circulaires au-dessus du poignet de la main dominée (à l'emplacement de la montre), sa mimique faciale, "objectivée", indiquant l'importance de la durée.

De même, pour l'indication d'une heure précise, si cela est important à mentionner dans le cadre de l'histoire : en transfert situationnel, la main dominée du narrateur figure une grosse forme ronde et plate (cf. plus loin, configuration 'C'), la main dominante, en configuration "forme longue, mince et pointue" ('index tendu') vient représenter les aiguilles indiquant l'heure et /ou les minutes par rapport à la main dominée (le cadran).

Ou bien, comme dans l'une des histoires du corpus, la main dominée, plate sur la tranche, vers le haut, représente l'aiguille des heures indiquant midi ; la main dominante, même configuration, représente l'aiguille des minutes, et vient rejoindre, par à-coups, la main dominée, indiquant que le temps passe, jusqu'à ce que vienne midi.

Les relations de causalité sont représentées au moyen d'une succession rapide de transferts personnels : une tape sur l'épaule d'un personnage déjà spatialisé (un appel selon le point de vue de l'agent), changement de rôle, le nouveau personnage transféré tourne la tête (les conséquences de l'appel, du point de vue du patient).

Même chose pour un appel de loin où la scène qui nous intéresse est rendue au moyen d'une succession de stéréotypes de transferts personnels : main dominante de l'agent en cornet autour de la bouche, simulation d'un cri ; transfert rapide, le patient se retourne, et place sa main dominante en cornet autour de son oreille.

Un personnage s'approche de quelqu'un, l'autre se retourne : représentation de l'approche d'abord en transfert personnel, puis en transfert situationnel ; la scène est ensuite vue par le patient, occupé, en transfert personnel, à effectuer une action (en l'occurrence, traire une

vache) puis qui se retourne en regardant vers le haut ; la scène de l'approche est ensuite figurée, en double transfert, comme suit : le corps du narrateur, à l'exception de sa main dominante, représente le personnage transféré, la main dominante du narrateur, index tendu vers le haut, figure un animé humain ; mouvement de la main dominante du narrateur vers le corps du personnage transféré qui suit des yeux l'index de la main dominante.

3. 1. 2. *Simultanéité*

a) Simultanéité d'actions effectuées par un seul personnage

Comme on a pu le voir à partir de l'analyse d'une image fixe (figure 25), les structures de transfert personnel sont suffisamment complexes pour que plusieurs actions qui, "dans la réalité" se font en même temps, puissent être effectuées, elles aussi en même temps, par le narrateur, devenu l'un de ses personnages ; ainsi : "un personnage prend un enfant dans ses bras" (saisie des deux bras, mains en configuration 'doigts écartés et recourbés', à l'endroit où l'enfant a été préalablement spatialisé), "et s'enfuit" (simulation par l'ensemble du corps au moyen de balancements latéraux très rapides), "en hurlant" (ouverture de la bouche, simulation faciale d'un hurlement).

Les deux mains peuvent effectuer simultanément deux actions différentes. Par exemple : la main et le bras dominés figurent le balancement indiquant la marche, la main dominante, la saisie d'un objet : le personnage transféré, tout en marchant, porte un sac (spécifié auparavant).

La main dominée peut aussi indiquer, de manière redondante, la permanence de l'actant, alors que la main dominante figure l'action qu'il est en train d'accomplir. J'ai appelé ce procédé "conservation -ou maintien- de la permanence de l'actant". Par exemple, la main dominée, immobile, en saisie d'une petite forme (un sifflet contextualisé), marque la permanence du personnage de l'arbitre qui, par ailleurs, au moyen de la main dominante assure la présentation des capitaines l'un à l'autre.

De même, un personnage, représentant un paysan réalise plusieurs actions avec la main dominante, alors que la main dominée du narrateur, statique, indique la permanence de l'actant qu'est le paysan, par conservation d'une saisie (en l'occurrence le pis d'une vache qu'il était en train de traire). Autre exemple, le héros -à bicyclette- de cette même histoire s'adresse au paysan et lui pose des questions au moyen de la main dominante. La main dominée, qui maintient la permanence de l'actant, reste en position de saisie d'un guidon de vélo.

- b) Simultanéité d'actions effectuées par deux ou plusieurs personnages

Si la simultanéité des procès est le fait de deux (ou plusieurs) protagonistes, alors il faut recourir à une multiplicité des points de vue, c'est à dire procéder à des changements de rôle rapides au moyen d'une succession de transferts personnels, et à l'encadrement de l'un d'eux, peu importe lequel, par l'autre. Par exemple, "un personnage lit un journal, tandis qu'un autre pêche à la ligne" pourra être représenté ainsi : le rôle en transfert du pêcheur, puis celui du lecteur de journal et à nouveau celui du pêcheur (ou bien par la séquence inverse). Si l'une des actions est durative, et l'autre ponctuelle, c'est l'action durative qui sera utilisée à des fins d'encadrement.

3. 2. Relations aspectuelles dans les activités narratives

* En transferts situationnels

Rappelons que ces structures "montrent" en quelque sorte l'action en cours de réalisation, (en général le déplacement d'un animé -animal, humain ou objet mobile- par rapport à un lieu ou un personnage fixe). L'action de déplacement est effectuée par la main dominante et la nature du mouvement qu'elle effectue nous renseigne sur certaines valeurs aspectuelles du déplacement en question (lenteur ou rapidité du mouvement, par exemple). Les autres valeurs aspectuelles relèvent de la mimique faciale et sont identiques à celles que l'on trouve associées aux signes standards (voir plus loin, p. 233).

** En transferts personnels

Avec les structures de transferts personnels, le narrateur étant "devenu" le personnage en train de réaliser le procès de l'énoncé, c'est la nature même du mouvement du ou des signes utilisés pour rendre compte du procès, qui porte la valeur aspectuelle : mouvement lent, si le procès est effectué par l'agent avec lenteur, ou bien rapide, hésitant, répété, seulement esquissé (équivalent de "être sur le point de"), tout juste commencé sans aller jusqu'au bout du mouvement (inchoatif), etc...

4. AU-DELÀ DES RÉFÉRENCES SPÉCIFIQUES

S'il est vrai que les structures de grande iconicité sont essentiellement utilisées lors de récits pour construire des références spécifiques, on les trouve aussi, mais dans une moindre mesure, dans le cadre d'autres

genres discursifs. J'illustrerai brièvement ce point et tenterai, plus longuement, mais suivant le même mouvement, d'apporter quelques éléments de réponse quant à la façon dont les Sourds de différentes communautés linguistiques parviennent, en utilisant ces structures, à communiquer planétairement.

On a pu observer, par exemple, que les structures de transfert sont fréquemment utilisées dans le cadre d'activités métalinguistiques pour expliquer le sens d'un signe standard non compris par le récepteur. Ainsi, l'émission par les parents sourds d'un signe standard supposé non connu de leur enfant est souvent reprise et encadrée par un transfert personnel destiné à en faire comprendre le sens.

Il convient d'insister sur le rôle joué par le regard, comme paramètre commandant les passages d'un genre discursif à l'autre. Une anecdote illustre bien comment s'effectue l'attribution, par le seul regard, de valeurs discursives différentes à une même séquence gestuelle de grande iconicité : récemment, un ami entendant demandait le titre d'un tableau réalisé par un artiste sourd. Il s'ensuivit une réponse imagée, à première vue une sorte de commentaire descriptif de ce qui se trouvait sur la toile. Comme cet ami faisait remarquer que l'iconicité de la LSF pouvait bien être la source d'une confusion entre description et intitulé (nomination), je lui fis observer que pas une seule fois, son interlocuteur sourd n'avait posé le regard sur ses mains et que, de ce fait, il s'agissait effectivement d'un titre de tableau. La présence/absence de regard porté produisait le même effet que la présence/absence de démonstratif en Français : "ce sous-bois au petit matin" / "sous-bois au petit matin".

Pour passer d'une opération de construction de référence spécifique à d'autres activités non forcément référentielles, les Sourds utilisent un procédé très général. Mais l'explicitation de son fonctionnement nécessite de faire un détour par la stratification lexicale de la LSF.

Le découpage lexical en signes standards dans les différentes langues des signes est assez proche de celui de la langue orale dominante qui les environne, tout au moins en ce qui concerne les noms renvoyant à des classes d'objets référentiellement stables. Ces éléments nominaux correspondent, quant à leur catégorisation, à ce que Newport et Bellugi (1979), dans leur étude canonique sur la Langue des Signes Américaine, ont appelé, à la suite des travaux d'E. Rosch, "catégories de base", stratifiant un "niveau de base".

La question de savoir si cette stratification prend naissance dans la perception (saillances perceptives de ces objets, etc...), s'il s'agit de concepts transculturels ou bien si au contraire, ce qui est "basique" dans une culture, ne l'est pas dans une autre, ou bien encore si,

concernant l'acquisition du lexique par l'enfant, ce sont les termes du niveau de base qui sont acquis les premiers, n'intéresse pas notre propos actuel. Par contre, on admettra que dans une langue donnée, par rapport à un niveau dit "de base" :

- est super-catégorie ce qui englobe ou regroupe des termes de base, comme "bijoux" (par rapport à "collier", "bague", "bracelet"), "meubles" (par rapport à "lit", "chaise", "armoire"), etc...

- est sous-catégorie, ce qui correspond à une subdivision de la catégorie de base : "boxer", par rapport à "chien", "platane", par rapport à "arbre", etc...

Super-catégories et sous-catégories présentent la caractéristique en LSF (comme en ASL) d'être faiblement couvertes par le lexique standard.

En ce qui concerne les super-catégories, des termes génériques comme [MEUBLES], [LÉGUMES], [FRUITS], sont certes lexicalisés en LSF, mais connaissent comme [FRUITS], de nombreuses variantes régionales, ou bien, comme c'est le cas pour [LÉGUMES] ou [MEUBLES], sont ignorés d'un bon nombre de locuteurs. Chez ces derniers, des équivalences conceptuelles sont réalisées au moyen de la succession de deux ou trois termes, effectués avec une très grande rapidité et choisis parmi les plus fréquents qui appartiennent au paradigme de la dite "catégorie de base" : ainsi [CAROTTE, POMME DE TERRE, CHOU] suivis du signe [ETC...], ou bien du signe d'englobement [EN GÉNÉRAL], signifie "légumes". Notons que l'on a momentanément laissé de côté les rôles importants joués par la mimique faciale et par le regard dans ce processus pour ne se focaliser que sur la séquence gestuelle. De même, [JOURNAL, TÉLÉVISION, ETC...] et [AVION, TRAIN, VOITURE, ETC...], signifient respectivement "médias" et "moyens de transport". La séquence dont ces unités ne sont que les parties, est pourvue d'un contenu sémantique différent de la somme des sens des parties qui la composent : ainsi, Newport et Bellugi ont montré qu'en ASL, des énoncés comme "[LIT, CHAISE, ARMOIRE, ETC...] ont brûlé, seule l'armoire a réchappé à l'incendie", n'ont rien d'inconcevable. Il en va de même en LSF, à la réserve près que, des énoncés comme ce dernier sont peu probables, le narrateur préférant choisir comme parties de la séquence des unités autres que celles sur laquelle portera l'exception.

En ce qui concerne les sous-catégories, le processus est le suivant : émission du signe standard de la catégorie de base [CHIEN] ou [PIANO] par exemple, suivie d'un (ou de plusieurs, si nécessaire) transferts de forme : "museau aplati, etc..." pour "boxer", transfert de contour de forme au moyen de l'index tendu, à partir du signe

standard spatialisé et référentialisé par le regard [PIANO], pour "piano à queue", suivi enfin d'une série plus ou moins importante de phatèmes, comme de petits hochements de tête, et d'une mimique interrogative accompagnant le signe [TU SAIS, TU CONNAIS], ou [COMPRIS]. Avant la fin de l'émission des transferts de forme le regard de l'émetteur rejoint celui du récepteur. Mais, et c'est très important pour la suite de notre propos, la présence du signe standard (comme, dans notre exemple, [CHIEN]), n'est pas absolument nécessaire.

Deux questions se posent alors ; dans le mouvement de généralisation suivant : transfert de formes ==> individu spécifié au moyen d'une accumulation de transferts de forme ==> sous-catégorie ==> catégorie du niveau de base ==> super-catégorie, 1°) comment s'établit la distinction entre individu spécifié et sous-catégorie lorsque, pour construire cette dernière, le locuteur ne juge pas utile d'avoir recours à la généralisation que rend possible le signe standard ?, 2°) comment des Sourds de communautés linguistiques différentes, disposant de lexiques standards différents, peuvent-ils communiquer efficacement et atteindre des niveaux de généralisation suffisants en se passant des signes standards ?

En ce qui concerne la première question, la différence réside dans le déroulement de l'interaction : comme les sous-catégories ne sont pas véritablement standardisées et que l'indice ou les indices retenus pour construire la sous-catégorie peuvent varier d'un locuteur à l'autre, l'énonciateur vérifie, au moyen de phatèmes de compréhension s'il est en phase avec le destinataire dans le processus de co-construction du sens.

La séquence sous-catégorielle se présente ainsi : transfert(s) de la (ou des) forme(s), suivi du croisement du regard avec le destinataire. En même temps, la mimique faciale "exhaustif" (léger froncement des sourcils, tremblement des lèvres) indique la généralisation c'est à dire l'application de l'indice à l'ensemble des individus qui constituent la sous-catégorie. Peuvent, en outre, apparaître des signes renforçateurs de la généralisation par exhaustivité comme un balayage de la main dominante plate sur la tranche ou bien le signe standard [ETC...] (balayage horizontal des deux mains "index tendus puis se recourbant" dans des directions opposées), puis les phatèmes de vérification de la compréhension.

On peut alors répondre à la seconde question, car cette opération, qui consiste en une visée généralisatrice à partir du particulier (d'une accumulation de particuliers) se retrouve à tous les niveaux : d'une extrémité -au niveau des transferts de forme pour dégager l'individu-

à l'autre, -au niveau de la concaténation de signes standards de la catégorie de base pour construire la super-catégorie-. Le niveau de construction intermédiaire qui vise à faire émerger les concepts de la catégorie de base fonctionne de la même manière à partir d'une accumulation de spécificités pouvant référer à des sous-catégories ; soit, par exemple, l'émergence du concept à stabiliser "chien" dont la séquence peut être la suivante : accumulation de spécifications de sous-types par transferts de formes comme "museau aplati", "museau allongé" ou "oreilles pointues et dressées", "oreilles pendantes", au choix de l'énonciateur. Ces indices spécifiques peuvent être complétés par des pseudo-transferts personnels comme "(celui qui) renifle", ou "(qui) aboie", "(qui) lève la patte", "(qui est) tenu en laisse", d'un niveau de généralité supérieur aux indices formels d'appartenance à une sous-catégorie. En fin d'émission de chaque indice (transfert de forme ou pseudo-transfert personnel), le locuteur croise le regard du co-énonciateur et peut, en outre, réaliser la mimique faciale d'exhaustivité et/ou les balayages manuels, suivis de la mimique d'interrogation ainsi que des phatèmes de vérification de la compréhension, puis [TU SAIS ?, TU CONNAIS ?].

Dans les rencontres internationales, une fois la compréhension vérifiée, le locuteur ajoute alors le signe standard de sa propre langue des signes, dans notre exemple, le signe [CHIEN]. Le co-énonciateur en profite souvent pour livrer à son tour le signe standard conceptuellement équivalent (s'il y en a) de sa propre langue des signes. Chacun emploiera par la suite le signe standard de sa propre langue des signes. Dans un temps ultérieur, il sera de bon ton d'inverser les signes et d'utiliser les signes standards de l'autre.

Un inventaire des procédés utilisés pour communiquer internationalement entre locuteurs sourds mériterait d'être effectué. Mais le processus que l'on vient de voir, "du spécifique au générique par accumulation de spécificités ou de propriétés particulières" qui est l'inverse même des activités de définition et qui combine, de ce fait, extension et intension est incontestablement le plus fréquent.

Il faut savoir que ces séquences se réalisent très rapidement entre locuteurs sourds, contrairement à ce que notre présentation pourrait laisser croire. Peut être en raison de l'habitude d'avoir à résoudre avec leur environnement entendant de difficiles problèmes de communication, les Sourds ont développé une grande finesse perceptive de l'état d'esprit de l'autre et des stratégies subtiles facilitant sa compréhension.

J'ai assisté à plusieurs reprises à ces rencontres internationales ; je ne mentionnerai qu'un exemple de rencontre fortuite : une touriste

sourde japonaise ayant raté son avion de retour s'était rendue à l'INJS de Paris en attendant le prochain vol. Un ami sourd qui y enseignait la langue des signes a proposé de l'héberger jusqu'à son départ. Le lendemain, il nous disait, preuves à l'appui, avoir mémorisé une cinquantaine de signes standards de la langue des signes japonaise. Cette surprenante rapidité à acquérir le lexique d'une autre langue des signes peut être due, en partie, à l'iconicité des signes, mais la nature même des étapes successives conduisant à leur acquisition ne doit pas être pour rien dans la facilitation de leur mémorisation.

Chapitre 3 : Inventaire des structures de grande iconicité ; classement par configurations

Pour effectuer un inventaire global à partir du corpus, il était nécessaire de recourir à un classement basé sur un point partagé en commun par les transferts de taille, de forme, les transferts situationnels, les transferts personnels et les doubles transferts.

Le paramètre des configurations de la main présente cette caractéristique. Il offre, en plus, une grande facilité d'accès : le paradigme des configurations de la main est restreint et stable.

Chaque configuration sera annoncée par une paraphrase en français la décrivant ainsi que par un dessin la représentant.

Plusieurs types de classement étaient envisageables :

- Le premier, par ordre de fréquence, la main plate en tête, puis les configurations index tendu, 'C', '5', etc... Seulement, des configurations proches quant aux types de formes qu'elles sont censées représenter, peuvent être de fréquence très dissemblable : par exemple, l'index tendu vers le haut est utilisée pour représenter un animé humain debout ; la configuration 'index et majeur tendus et écartés' représentant deux animés humains debout côte à côte a une fréquence nettement moindre. Un classement selon la fréquence occulterait donc les affinités référentielles entre configurations.

- Un autre classement envisageable est celui des affinités formelles entre configurations. Mais, là encore, cela pose problème : des configurations formellement proches peuvent renvoyer à des référentialisations éloignées ; ainsi la configuration '5' permet d'évoquer une surface plate. Une configuration semblable, 'doigts écartés mais légèrement recourbés' renvoie à une surface (hémi)sphérique. Et, au contraire, il n'y a aucun rapport de ressemblance entre les configurations 'poing fermé', 'index replié contre le pouce, autres doigts repliés' et 'extrémité du pouce et de l'index se touchant, les autres doigts étant tendus' alors que ces trois configurations partagent en commun le fait d'être un type de saisie manuelle.

- Restent les affinités référentielles : c'est plutôt l'amorce de classement qui a prévalu ici. Amorce seulement, dans la mesure où une même configuration, par exemple, l'index tendu, selon son orientation dans l'espace, représentera un animé humain debout ; mais, puisque cela vaut aussi comme représentation d'un poteau télégraphique, c'est la verticalité qui compte plus que la caractéristique "animé" ; par contre, orientée horizontalement, cette configuration est utilisée, par exemple, pour représenter un serpent, une lanière, un fil tendu, etc...

J'ai estimé qu'un mélange (toutefois réfléchi) de ces trois types de classement, était la solution qui convenait le mieux.

Lors de la présentation des différentes structures de grande iconicité, il a pu paraître surprenant aux spécialistes que je n'aie pas utilisé un certain nombre de termes caractéristiques de la littérature consacrée à la description des langues des signes. En particulier, en ce qui concerne les configurations de la ou des mains, les termes de "spécificateur de forme et/ou de taille" et de "classificateur".

A mon sens, c'est un raccourci abusif qui a fait (m'a fait) parler de spécificateurs, comme s'il s'agissait d'un ensemble structural de configurations de la main homogène. En fait, il s'agit d'une opération de transfert de taille et/ou de forme envisagée globalement -un déploiement dans son entier-, et mettant en jeu, entre autres, les configurations manuelles.

Parmi ces dernières, certaines, en petit nombre, ne s'utilisent que dans le cadre d'un transfert de forme et/ou (surtout) de taille comme, par exemple, la configuration 'pouce et index tendus et parallèles' indiquant une largeur (celle d'un ruban, par exemple). Par contre, un plus grand nombre de configurations de la ou des mains participant au transfert d'une forme et/ou d'une taille sont aussi attestées massivement dans le cadre d'autres complexes structuraux. Ces configurations, dans la littérature consacrée aux langues des signes sont appelées "classificateurs", et sont considérées comme des classes homogènes fermées de configurations discrètes de la main, chacune d'entre elles regroupant des éléments partageant une même propriété référentielle.

J'évacuerai tout de suite les analyses qui voient dans les classificateurs un paradigme de super-catégories par rapport aux signes du lexique standard, tout simplement parce qu'un même signe standard, comme [HOMME] pourra, en fonction de la description référentielle, être repris par des configurations de la main différentes : 'index levé et tendu', 'index levé et recourbé' (l'homme a la tête baissée), 'pouce tendu vers le haut' (insistance sur le fait que l'homme est seul) ; comme quoi, le "classificateur", en apportant des éléments

d'information complémentaires par rapport au signe standard le spécifie et ne le surcatégorise pas.

Cette conception erronée une fois évacuée, restent deux analyses possibles : soit il s'agit, par rapport à des classes de référents regroupés ("animé humain baissant la tête" et "crochet", par exemple), de super-catégories, c'est à dire des éléments visant une certaine généralité, porteurs d'une valeur de regroupement, soit il s'agit de la reprise particulière d'une propriété formelle, "ayant cette forme-là, comme ça", dont la visée est de spécifier, et porteurs d'une valeur d'individuation, auquel cas ils ne pourraient prétendre à l'appellation de "classificateurs".

Dans le premier cas, afin que leur définition en tant que super-catégories formelles n'entre pas en contradiction avec l'opération de transfert de forme, la seule possibilité de rendre compatible généralité des classificateurs et spécificité de l'opération consiste à analyser ainsi les séquences suivantes :

1) transfert de forme : main dominée plate en configuration "objet (et non pas une forme) plat", paume vers le sol ; la main dominante, même configuration, orientation identique, s'écarte progressivement par à-coups de la main dominée ; mimique faciale d'exhaustivité ; regard porté sur le déploiement de la forme figurée par le mouvement de la main dominante : "(toute une rangée (comme ça)) (d'objets plats) (les uns à côté des autres (comme ça))". La forme spécifiée selon la visée "comme ça" ne concernerait pas la forme des objets représentés par la configuration des mains, mais bien celle de leur disposition respective les uns par rapport aux autres, réalisée par l'ensemble orientation, emplacement et mouvement des mains.

2) transfert situationnel : main dominée plate, configuration "objet (et non pas une forme) plat", paume vers le sol et immobile en locatif de transfert situationnel ; main dominante plate, en configuration "objet plat", paume vers le sol, se déplaçant de l'arrière vers l'avant et venant se placer à côté de la main dominée, c'est à dire "un objet plat se déplace et vient se mettre à côté d'un objet plat immobile" qui, contextualisé pourrait, par exemple, se traduire par : "une voiture se gare à côté d'une autre". Dans cet énoncé de transfert situationnel, le domaine du "comme ça" ne viserait pas la nature formelle des objets, mais bien le type de déplacement de l'un des objets par rapport à l'autre. Encore une fois, le "comme ça" serait atteint, non par la configuration, mais par l'orientation et l'emplacement respectifs des deux mains et par le mouvement de la main dominante.

Autrement dit, dans le cadre des structures de grande iconicité, le paramètre configuration de la main, lorsqu'il s'agit de "classificateurs",

ne participerait pas au même titre que les autres paramètres que sont l'orientation, l'emplacement et le mouvement, à la visée globalement spécifiante de la structure.

Or, plusieurs raisons peuvent être invoquées pour réfuter cette analyse.

1) En premier lieu, l'analyse super-catégorielle des configurations de la ou des mains ne tient que si l'on a affaire à un inventaire limité et fermé de celles-ci. Il est vrai que l'inventaire qui va suivre ne recense que 39 configurations attestées dans l'ensemble de mes enregistrements. Mais il ne s'agit en tout cas pas d'un inventaire fermé comme le confirme le recensement effectué par P. Jouison (1995) des nombreuses configurations "atypiques" utilisées pour rendre compte d'avions de formes référentiellement différentes.

En fait, il conviendrait plutôt de dire qu'il s'agit d'un inventaire faussement fermé, en raison d'un monde peu changeant, où l'on parle toujours un peu des mêmes choses. Et, dès qu'un objet référentiellement peu banal doit être figuré, les ressources iconiques sont telles, qu'elles permettent de faire émerger des configurations référentielles de la ou des mains, non utilisées jusqu'alors, pour caractériser formellement cet objet. Ce point illustre à la fois où peut se situer la créativité en vigueur dans les langues des signes, et que ce sont bien des formes spécifiques dont la représentation est visée.

2) Ce qui précède nous amène au problème de la visée. J'ai signalé, dans la partie consacrée aux locatifs de transferts situationnels, que des signes standards (par exemple, [ARBRE], [MAISON], [FENÊTRE]), à condition qu'ils soient remotivés par le regard du locuteur porté sur eux, pouvaient avoir la même distribution que des configurations de la main intervenant dans le cadre des structures de grande iconicité. Ces signes, par rapport à leurs homologues non référentialisés par le regard, ne visent aucune généralité ; au contraire, par rapport au vocabulaire standard non regardé, ils sont pourvus d'une visée spécifique les faisant entrer dans le domaine du "comme ça" : "cet arbre-là", dont une branche pourra être figurée par tel doigt. Si cela vaut pour les signes standards remotivés, il n'y a aucune raison pour que ce ne soit pas la même visée qui s'applique aux configurations référentielles non-standards de la ou des mains.

3) D'autre part, on peut voir qu'en transfert personnel, des configurations de la ou des mains figurent des types de démarche : 'poings fermés' orientés vers le sol pour la démarche d'un boxer (prototype "démarche d'éléphant"), 'index et majeurs tendus' vers le sol pour une démarche d'animal (prototype "chien tout venant"). Ces différentes configurations de la main qui renvoient à des formes

référentiellement distinctes devraient donc, en bonne logique, être analysées comme des "classificateurs", seulement cela n'est pas de mise, en raison des conséquences inévitables d'un tel traitement : une dilution de ces super-catégories dans l'hétéroclite.

4) Plus critique encore, le fait que ce qui paraît être une seule et même configuration n'ait pas forcément le même statut référentiel : par exemple, les configurations 'main plate' ou bien 'index tendu vers le haut' peuvent être, selon les référents qu'elles représentent, orientées ou non. Ainsi, la main plate est non orientée dans la figuration du sol, mais orientée dans la figuration d'une voiture. Ce point, qui concerne l'orientation inhérente au référent, conduit indirectement au problème plus général des liens entre configuration et orientation de la ou des mains. En effet, soit les "classificateurs" incluent l'orientation de la ou des mains, soit ils ne l'incluent pas. La première solution mène à un découpage référentiel aberrant "à la Borgès", qui super-catégoriserait différemment les voitures des voitures renversées, les lits des lits dressés verticalement, les pentes à 20° des pentes à 30°, etc...

On est donc forcé de considérer que s'il y a super-catégorisation, elle est du seul ressort du paramètre configuration de la ou des mains, désolidarisée de son orientation. La super-catégorie 'main plate' regrouperait donc aussi bien les classes référentielles que sont le sol, les voitures, renversées ou non, les livres posés à plat comme ceux qui sont rangés dans une bibliothèque, mais aussi les murs, les toits des maisons, les pistes de ski, les falaises à pic, les flancs d'un paquebot, le côté d'une armoire, etc... Ce n'est pas tellement l'hétérogénéité qui fait problème, mais bien la question des limites des référents catégorisés : si l'on suit cette analyse, de quel référent s'agit-il ? Du bas de la falaise, de la falaise en son entier, de flanc de paquebot, de paquebot, d'une partie de paquebot, d'une partie de flanc de paquebot, etc... ? L'indécidabilité de la catégorisation référentielle est bien la preuve que les configurations de la ou des mains ne peuvent être analysées en tant que classificateurs super-catégoriels, mais bien comme des propriétés formelles s'ancrant dans la perception (saillances, discontinuités formelles, contours de forme...) visant à spécifier une forme "comme ça", ayant la propriété d'être plate, orientée "comme ça", horizontale ou verticale, ou selon une pente de 20°, placée là (reprise d'un signe standard), se déployant ainsi (transfert de forme), ou localisant une forme "comme ça", orientée "comme ça", en mouvement "comme ça" par rapport à une forme-repère, elle-même orientée et localisée dans l'espace de signation (transfert situationnel).

On m'objectera que le nombre, malgré tout restreint, des configurations référentielles de la main est forcément l'indice d'une

généricité. Mais celle-ci, à mon avis, est à rechercher dans l'articulation cognitive entre un paradigme fini de formes-archétypes possibles dans un réel à quatre dimensions (cf. les travaux de R. Thom) et système perceptif. Les restitutions iconiques au moyen d'un faible nombre de configurations de la main n'en seraient, alors, que l'effet.

L'iconicisation de cette généricité cognitive située en amont n'a donc, selon moi, pas lieu d'être confondue avec la visée spécifiante des opérations qui mettent en jeu ces configurations. Le terme de classificateur ne fait, au contraire, qu'entretenir cette confusion.

Un dernier mot : il ne sera présenté dans les pages qui vont suivre, que les valeurs signifiées des configurations. Le lecteur qui désirerait voir ces valeurs actualisées dans des exemples précis pourra en trouver un grand nombre dans Cuxac 1996.

1. CONFIGURATION 'MAIN PLATE'



a) Transfert de taille

- Cette configuration permet de spécifier, paume vers le sol pris comme repère locatif stable, la taille "comme ça" (en hauteur) d'objets ou de personnages.

- De même, les deux mains sur la tranche, paumes se faisant face dans la dimension horizontale, indiquent la taille "comme ça" (longueur ou largeur), d'un objet.

- Avec valeur temporelle : construction d'une borne-repère temporelle par la main dominée en configuration 'plate' vers le haut ou bien index 'tendu' ; la main dominante, plate sur la tranche indique une portion de temps avant, bien avant, après, etc... par rapport au repère temporel fixe de la main dominée. Le mouvement effectué par la main dominante à partir de la main dominée permet d'envisager une période dans sa durée.

b) Transfert de forme

La plus fréquemment utilisée de toutes les configurations de grande iconicité représente toute forme plate ou ayant une surface plate

comme la rase campagne, une table, une rangée de livres les uns à côté des autres, les paliers d'un immeuble, les ponts d'un navire, la surface latérale d'un navire, un long couloir, un mur, une succession d'arcades, un pupitre, une porte d'ascenseur, un lit, un drap sur un lit, les bords d'un chapeau, une partie de toit d'une maison, etc...

c) En locatif de transferts situationnels et de doubles transferts, représentations similaires de surfaces plates, comme le sol, une surface latérale plate archétypique -mur, cloison, cage d'escalier, porte-, un plancher d'ascenseur, la pente d'un ravin, un bac à glaçons, un lit, un livre, une tartine, une feuille de papier, une banquette de voiture, etc...

d) Action de transferts situationnels

Cette configuration permet de représenter toute action effectuée par un objet ou un animé dont la forme générale, ou une partie de la forme, est considérée comme plate : voiture qui avance, porte qui s'ouvre, une scie, une hache en action, etc...

e) Transferts personnels

Configuration utilisée pour figurer une démarche d'animal (orientation vers le bas), et très généralement les mouvements effectués par un pied ou les pieds (paumes vers le sol).

2. VARIANTES DE LA CONFIGURATION 'MAIN PLATE'



La variante 'pouce écarté' semble être "préférée" pour renvoyer à des formes tri-dimensionnelles rectangulaires, dont deux dimensions (longueur et largeur) vont être spécifiées.

La variante 'pouce replié contre la paume' est plutôt utilisée comme locatif de transfert situationnel pour indiquer une forme plate dans le plan horizontal (sol, lit, banquette etc...)

3. AUTRE VARIANTE DE LA CONFIGURATION 'MAIN PLATE'



Pour la totalité des exemples rencontrés, le remplacement de cette configuration par la main plate n'affecte pas le sens global des messages. C'est pour cette raison que je l'ai traitée comme une variante, utilisée par les informateurs pour des raisons de plus grande facilité d'exécution articulaire en fonction du contexte (proximité du visage).

Toutefois, pour certains exemples, il est permis de penser que l'utilisation de cette configuration a pu faire l'objet d'un choix. Dans la représentation d'un objet plat au moyen de cette configuration, seuls les doigts sont à prendre en compte, non la paume de la ou des mains. Mais l'angle formé par les doigts et la paume peut avoir une valeur d'indication volumique, (cette configuration requiert l'utilisation des deux mains pour la représentation de formes telles que caisses, boîtes, cartons, etc...), ce qui n'est pas le cas de la configuration 'main plate', qui ne permet d'envisager qu'une surface, même si l'objet représenté a un certain volume dans la réalité (on ne tient compte, en fait, que de ses surfaces). L'angle formé par la paume et les doigts indiquerait donc une limite de forme (plutôt qu'une rupture) et de ce fait semblerait plus adéquate pour représenter une forme dont une surface plate est de dimension assez réduite.

4. CONFIGURATIONS PROCHES DE LA PRÉCÉDENTE, MAIS LES DOIGTS NE SONT PAS TENDUS



Cette configuration se différencie de la précédente en ce qu'elle permet de spécifier des formes tridimensionnelles aux contours arrondis.

a) Transfert de forme

- Variante pouce joint. Epaules (d'un personnage mémorisé spatialement) arrondies. Indication d'une limite volumique.

- Variante pouce écarté. Les deux mains écartées devant soi spécifient la forme, dans sa longueur, d'un sac de sport (contextualisé). On notera la différence avec la configuration précédente (doigts tendus), utilisée, elle, pour figurer la représentation d'une caisse, d'une boîte, d'un coffre.

b) Action de transfert situationnel

- Variante pouce écarté : sauter par dessus un mur....

5. CONFIGURATION(S) 'C'



Variante 1



Variante 2

a) Transfert de taille

- (Épais) "comme ça". Seule la variante 2 est utilisée pour spécifier une taille. En ce qui concerne la différence entre variante 1 et variante 2, voir ci-dessous la rubrique "transfert de forme". L'épaisseur de la forme représentée varie en fonction de l'ouverture de la pince pouce/autres doigts.

S'il s'agit de l'évaluation "réelle" de l'épaisseur d'une forme, la main doit être regardée avec attention de la part du locuteur, comme s'il évaluait, jugeait les proportions de l'épaisseur de la forme à laquelle il réfère.

Le choix de cette configuration implique la représentation d'une forme tridimensionnelle, considérée dans son épaisseur volumique. Les deux mains peuvent intervenir, l'éloignement progressif des mains l'une par rapport à l'autre précisant la longueur de la forme (le regard

balaie plusieurs fois l'ensemble de la forme, allant d'une main à l'autre). Configuration utilisée en général, (mais pas exclusivement), pour figurer l'épaisseur de formes tubulaires.

b) Transfert de forme

Configurations utilisées pour représenter des formes tubulaires ou cylindriques, que le volume en soit plein (bûche, jambe, bras), ou vide (verre, tuyau). Le choix de la variante 1 ou 2 dépend de la taille réelle de la forme : si celle-ci peut être saisie par une seule main (c'est à dire si la taille de sa circonférence permet de la saisir avec une seule main : barre, verres, réveil-matin, etc...), c'est la variante 1 qui est retenue ; sinon, et quelle que soit la taille réelle de la forme, (boî, conduite d'eau, clocher, carriole, trompe d'éléphant, etc...), c'est la variante 2.

c) Mêmes types de représentations en ce qui concerne les locatifs de transferts situationnels et de doubles transferts.

d) Transferts personnels

- Figure la saisie de formes tubulaires (bouteille, verre, etc...), ou arrondis (le corps d'une personne, des écouteurs...).

6. CONFIGURATION 'BEC DE CANARD'



a) Transfert de forme

Spécifiant une forme, cette configuration marque la fin d'un déploiement de forme allongée et se terminant en pointe. La différence avec le déploiement d'une forme se terminant en pointe à partir de la configuration '3' est que dans le cas présent, la forme est envisagée en tant que volume plein (le museau d'un chien, les seins d'une femme). La configuration '3' est utilisée pour représenter le déploiement d'une forme dont on n'envisage que la surface (en général parce que le volume à l'intérieur de cette surface est creux : bonnet pointu, oreilles pointues, etc...).

Le choix de la configuration de départ (l'écartement des doigts en particulier) dépend, en fait, de la forme et de la taille de l'objet "réel" à représenter.

b) Action de transferts situationnels et transferts personnels

Dans ce cadre structurel, cette configuration représente une bouche et différents types d'actions effectuées par la bouche (embrasser, parler -par l'ouverture-fermeture répétée de la pince pouce/autres doigts-). Par ailleurs, elle est parfois utilisée pour figurer un type de saisie manuelle plutôt ostentatoire de formes minces. Variante peu fréquente pour figurer l'action d'écrire.

7. CONFIGURATION 'POING FERMÉ'



Cette configuration caractérise toute forme plus ou moins sphérique envisagée dans l'intégralité de son volume, à la différence de la configuration '5, doigts courbés' qui, elle, représente une sphère ou une demi-sphère dont on n'envisage essentiellement que la surface. Cette configuration ne fournit aucune indication quant à la taille de la forme représentée. Utilisée la plupart du temps dans le cadre de structures de transfert, elle peut parfois spécifier une forme (au moyen du mouvement effectué par le poignet ou bien par le passage à une autre configuration indiquant une rupture de forme).

a) Transfert de forme

- "Une tête" ; descripteur de base de E.T., l'extra-terrestre. La main dominée, en configuration 'C', saisit l'avant-bras de la main dominante au niveau du poignet. Mouvement vers le haut de la main dominante, en configuration poing fermé, paume vers l'extérieur, permettant de représenter la longueur du cou de l'extra-terrestre figuré par l'avant-bras. On voit que le déploiement de la forme ne concerne pas la configuration elle-même mais bien le mouvement qui lui est associé.

b) Locatif de transferts situationnels

- Représentation à valeur générale d'une tête ; mais aussi, un emplacement comme une ville par rapport à son environnement. Dans un exemple du corpus, le signe standard [PARIS] a été émis ; il est ensuite repris en grande iconicité par la main dominée, poing fermé, la main dominante, plate, paume vers l'extérieur, effectue un mouvement circulaire tout autour de la main dominée : "Paris et la région parisienne". Il est possible que la forme plutôt circulaire de la ville de Paris soit pour quelque chose dans cette représentation.

c) Transferts personnels

Figure des types de démarche (un gros chien, un éléphant), mais aussi l'action de pédaler à bicyclette. Figure la saisie de formes minces comme l'anse d'un sac, un bâton, le volant, le levier de changement de vitesses d'une voiture etc..., l'action de serrer la main.

8. CONFIGURATION 'POUCE CONTRE INDEX REPLIÉ'



Cette configuration attestée uniquement dans le cadre de structures de transferts personnels, évoque la saisie de formes fines et minces, plutôt rigides (cartes à jouer, cuiller, billets de banque, clé, fermeture éclair, bouton d'un boîtier, stylo, etc...).

9. CONFIGURATION 'INDEX TENDU'



a) Transfert de taille

Il n'y en a pas d'exemples dans mon corpus. J'ai toutefois constaté l'utilisation de cette configuration, à valeur de "comme ça", lors d'échanges informels non enregistrés :

1°) pour indiquer la longueur "comme ça" d'une forme dont la taille équivaut à la distance comprise entre les extrémités des index tendus et parallèles ;

2°) pour indiquer la longueur "comme ça" d'un objet, l'index tendu de la main dominante vient se placer perpendiculairement par rapport à l'index tendu de la main dominée ; longueur de la forme = distance comprise entre le point de contact main dominée/index de la main dominante et l'extrémité de l'index tendu de la main dominée. Dans ce cas, la forme considérée a nécessairement une longueur inférieure ou au plus égale à la longueur totale de l'ensemble bras, avant-bras, main du locuteur. L'utilisation de cette configuration pour spécifier une taille est souvent associée à une approximation exprimée par la mimique.

- Utilisation de cette configuration par la main dominée comme marque de référence temporelle ; représente alors une date précédemment émise. La main dominante, plate, sur la tranche, indique une période de temps, envisagée dans sa durée, par rapport (avant, bien avant, après, etc...) à l'index de la main dominée.

b) Transfert de forme

Cette configuration est en général utilisée soit pour caractériser des formes allongées et minces (les lacets croisés d'une chaussure, des crocs), soit pour figurer le contour d'une forme plate (les index des deux mains interviennent en général, si cette forme présente un axe de symétrie ; en même temps, les index de chaque main tracent dans l'espace les demi-formes opposées du contour de l'objet (un mouchoir, une arène, l'encadrement d'une porte, des moustaches, une photographie, une table ronde, etc...)). Si l'objet est suffisamment petit, la forme tracée au moyen des deux index correspond à peu près à la taille réelle de l'objet).

c) Locatif de transferts situationnels et de doubles transferts

Cette configuration représente une forme longue et mince se situant dans un plan de l'espace figuré par l'orientation de la main (un axe, le dos d'un cheval, le cadre d'un vélo, le fil tendu d'un funambule, une jambe, un poteau télégraphique, un bracelet montre). Caractéristique de la représentation verticale d'un animé humain.

d) Action de transferts situationnels

Figure tout déplacement d'une forme allongée et mince (essentiellement un animé humain, mais aussi, la tige d'une plante qui pousse, la queue d'un chien qui s'agite, l'aiguille d'une pendule qui tourne, de l'eau qui s'écoule, etc...).

10. CONFIGURATION 'INDEX TENDU, FORMANT UN ANGLE DROIT AVEC LA PAUME'



Cette configuration est, semble-t-il, une variante de la précédente pour caractériser des formes pointues de plus petite taille, comme une dent pointue (mais la configuration 'index tendu' pourrait commuter avec, sans entraîner de changement de représentation).

Elle peut aussi être utilisée, de préférence à la forme canonique, pour des raisons de facilité articulatoire (lorsque la paume est orientée vers le sol).

11. CONFIGURATION 'INDEX SAILLANT ET RECOURBÉ'



Cette configuration est utilisée pour représenter des formes crochues (allongées et pointues). Ainsi, en transfert de forme, une série de crochets, en action de transfert situationnel, le tracé de l'aiguille d'un électrocardiogramme.

Lors de mes premières investigations sur la LSF, j'avais demandé à un groupe d'informateurs sourds, s'il était possible de figurer un animé humain au moyen de cette configuration, comme c'est le cas pour l'index tendu vers le haut. Il me fut répondu "oui, mais on insiste alors sur le fait que le personnage est voûté ou bien qu'il baisse la tête". Ceci

fut vérifié par la suite lors de la création métaphorique qui pourrait se traduire par "il rase les murs".

Configuration aussi utilisée pour indiquer une course, parfois la fuite en courant d'un animé humain.

c) Transferts personnels

- Cette configuration, index des deux mains côte à côte vers le sol, mouvement alterné des poignets faisant se lever et redescendre les mains, peut représenter, en transfert personnel un personnage en train de marcher, de faire du vélo, les index figurant chacune des jambes. Dans ce cas, les index sont moins recourbés que dans la figure présentée ci-dessus. Mais la variante 'index légèrement recourbé, pouce écarté' (cf. configuration suivante), lui est nettement préférée dans ce type de représentations ("marcher" ou "pédaler" en transfert personnel).

12. CONFIGURATION 'INDEX RECOURBÉ SAILLANT, POUCE PLUS OU MOINS SAILLANT'



Comme la configuration précédente, en transfert personnel, cette configuration représente un personnage transféré en train de marcher, de faire du vélo, plus ou moins vite (nature du mouvement), chaque index représentant une jambe du personnage.

Elle est préférée à sa variante 'pouce plaqué sur les autres doigts'. L'écartement du pouce semble d'ailleurs varier en fonction de l'activité transférée ; c'est ainsi que le pouce est plus saillant pour signifier "marcher" (figuration possible de l'axe du bassin), que pour signifier "faire du vélo".

13. CONFIGURATION '5'**a) Transfert de taille et/ou de forme**

Cette configuration est utilisée pour spécifier des formes dont une surface est plate. Il semble qu'elle se substitue à la configuration 'main plate' lorsque les formes dont elle représente une partie occupent un volume d'une certaine épaisseur (un ventre, un sac de sport, un nuage...).

b) Locatif (et action en ce qui concerne la main dominante) de transferts situationnels, locatifs de doubles transferts.

Plusieurs figurations différentes : forme plate (une étendue comme la rase campagne -un paysage plat qui défile-, comme un disque, une masse d'eau qui s'écoule -avec agitation des doigts-), groupe de personnes qui avancent en marchant (paume vers le sol, les doigts pouvant s'agiter, base du signe standard [MANIFESTATION]), grille ou grillage (cf. configuration '4').

c) Transferts personnels

Figure l'action de caresser, de masser...

14. CONFIGURATION '5, DOIGTS LÉGÈREMENT PLIÉS'**a) Transfert de forme**

Cette configuration est utilisée pour représenter des formes sphériques (un nez de clown, une planète, une longue barbe...). Elle

est choisie de préférence à la configuration 'pouce index majeur recourbés' pour indiquer des objets dont la forme perçue visuellement (et non la taille réelle) est supérieure à ce que figurerait, dans le contexte, la configuration 'pouce index majeur recourbés'.

Si la forme à représenter est sphérique, dans le cadre des transferts de forme, les deux mains se faisant face sont utilisées, une seule main représentant une forme hémisphérique.

Dans le cadre des locatifs de transfert situationnel, la main dominée, seule, est utilisée pour rendre compte de la forme en partie sphérique du locatif (un parachute, un chapeau). Complètement sphérique, la forme est dans la plupart des cas préalablement spécifiée au moyen des deux mains. Lorsque l'on évoque la taille réelle approximative de l'objet, il est possible de rendre compte de sa forme sphérique au moyen de la seule main dominante ; dans ce cas-là, la pliure des doigts est plus prononcée. Dans tous les cas de figure, cette configuration est utilisée pour évoquer le volume de l'objet, et non sa seule surface.

Configuration à la base de signes standards comme [BALLON], [CHOU], [ORANGE], [ORTHOPHONISTE] -allusion à la forme des écouteurs-, [PLANÈTE], etc... et de néologismes comme [GÉOLOGIE].

b) Transferts personnels

Cette configuration est utilisée pour représenter la saisie d'une forme ronde (une boule, le pis d'une vache...)

15. CONFIGURATION 'EXTRÉMITÉ DU POUCE RECOURBÉ CONTRE L'EXTRÉMITÉ DES AUTRES DOIGTS RECOURBÉS (O)'

Cette configuration est utilisée pour représenter des formes circulaires, quelle que soit leur taille. Un regard soutenu et appuyé sur la configuration indique que la forme est approximativement "de cette taille là". Ci-dessous, la variante représentant la taille minimale du continuum :



A la différence de la configuration '5 doigts recourbés' le volume sphérique de la forme n'est pas pris en considération. Seule, sa surface circulaire est envisagée (par exemple, le soleil qui se lève à l'horizon).

Elle se différencie de la configuration 'pouce contre index repliés, les autres doigts étant tendus', utilisée pour représenter une surface circulaire à deux dimensions (un disque).

16. CONFIGURATION 'DOIGTS ÉCARTÉS ET TRÈS RECOURBÉS'



Cette configuration est utilisée pour représenter des griffes, une patte griffue, l'action de griffer et permet d'évoquer des types de saisies, comme l'action d'agripper.

17. CONFIGURATION 'POING FERMÉ, POUCE TENDU'



a) Transfert de forme

Cette configuration est utilisée pour décrire une forme en légère saillie sur un fond plat. Le ou les pouces tracent (comme on grave) la forme de la saillie.

b) Locatif de transferts situationnels

Pouce orienté vers le haut, en général vers l'extérieur, cette configuration figure une personne seule. Souvent associée à l'idée de suivre (lorsqu'il s'agit de la main dominante) ou d'être suivi (lorsqu'il s'agit de la main dominée), cette configuration est à la base du signe standard [SUIVRE].

c) Action de transferts situationnels

Remarques : "suivre" n'est toutefois pas une caractéristique obligatoire du mouvement associé à cette configuration. On la retrouve (exemples hors corpus) dans l'idée de dépasser (la main dominante passe de l'arrière à l'avant de la main dominée, par la droite ou par la gauche -c'est pertinent-), d'accompagner (main dominée et main dominante sont côte à côte) quelque'un de seul. D'autre part, le caractère humain de l'animé n'est pas une donnée absolument obligatoire. J'ai pu voir un exemple, considéré comme limite par l'ensemble des informateurs, où cette configuration (main dominée et main dominante) figurait le dépassement d'une voiture par plusieurs autres (répétition du mouvement de dépassement).

Enfin, toujours dans le cas d'une évocation de deux personnes seules en présence, cette configuration sert de base au signe standard [CONCOURS]. Dans le même ordre d'idées, j'ai assisté au récit d'une lutte entre deux personnages, où les deux mains sont en contact au niveau de la première phalange des autres doigts que le pouce, les pouces se faisant face. Chaque main prenait tour à tour le dessus sur l'autre, l'articulation des deux phalanges des pouces se repliant et se dépliant, figurant les mouvements de la partie haute, en particulier de la tête, de chacun des lutteurs.

d) Transferts personnels

Outre l'action de graver, cette configuration simule différentes actions effectuées avec le pouce (appuyer sur un bouton, prendre des mesures de distance -le geste du peintre-, verser un liquide -le pouce figure l'écoulement du liquide-).

18. CONFIGURATION 'V' ('2')**a) Transfert de forme**

Configuration utilisée pour décrire des contours de formes allongées à côtés approximativement parallèles (un loup de carnaval, les montants d'une échelle).

b) Locatif de transferts situationnels

En tant que locatif de transferts situationnels, cette configuration de la main dominée caractérise deux animés humains debout et côte à côte, représentés par chacun des deux doigts.

c) Action de transferts situationnels

1°) Même type de caractérisation que ci-dessus, cf. "locatif de transferts situationnels", dans une action de déplacement.

2°) Cette configuration, qui figure aussi les deux jambes d'un animé humain, est à la base d'un grand nombre de représentations concernant les activités motrices provoquant un déplacement ou un changement de position, comme marcher, descendre ou monter un escalier, sauter, danser, se lever, monter sur un vélo, sur un cheval, plonger, nager, etc.... A l'exception de "nager", les doigts, côté ongles, figurent la face avant de la personne.

3°) Enfin, cette configuration, issue de la remotivation du signe standard [VOIR] est fréquemment utilisée comme action de double transfert.

19. VARIANTE DE LA CONFIGURATION 'V'

En action de transfert situationnel, souvent "préférée" à sa variante doigts tendus, elle est même la seule à être utilisée dans les représentations ayant trait à la descente ou à la montée d'un escalier.

20. CONFIGURATION 'V, DOIGTS REPLIÉS'

Cette configuration, en action de transfert situationnel, doigts vers le bas, paume vers le sol, représente les deux jambes pliées ou repliées d'un personnage. Spécifique de la représentation de personnages assis, elle est préférée à la configuration 'V' pour figurer la course d'un personnage, et est la seule utilisée pour indiquer tout déplacement d'un quadrupède en action de transfert situationnel.

Représentation possible de formes à saillance(s) crochue(s) (d'une certaine épaisseur ou à double crochet) d'un objet en mouvement (un téléphérique qui monte, les caténaires d'un train qui avance).

21. CONFIGURATION 'INDEX-MAJEUR TENDUS, SE TOUCHANT'



a) Locatif de transferts situationnels

Cette configuration représente une forme plate, paume vers le sol, lorsque l'on veut insister sur le fait que l'objet représenté est nettement plus long que large. Elle permet de figurer une banquette, le dos d'un cheval, etc... Toutefois, lui sont préférées, en raison, sans doute, de son coût articulaire, soit la configuration 'main plate' (pour un objet vraiment plat comme un banquette), soit pour une forme longue, mince et légèrement arrondi, la configuration 'index tendu' (ainsi dans le corpus, le dos d'un cheval). Je l'ai vue utilisée pour figurer un plongeur en locatif de transfert situationnel, où elle est préférée à la configuration 'main plate' (trop large) et bien sûr à la configuration 'index tendu' (trop arrondi et surtout trop mince).

b) Transferts personnels

Configuration utilisée par les deux mains pour représenter la démarche d'un animal transféré. Figuration des pattes avant de l'animal, type chat, chien, cheval, c'est à dire tous les animaux à pattes longues et fines (l'index tendu tout seul induirait une représentation trop fine).

22. CONFIGURATION '3'



A la différence de la configuration 'petit cercle formé par le pouce et l'index, les autres doigts étant légèrement levés' qui représente des petites formes plates et circulaires comme des taches sur une surface, cette configuration permet de figurer référentiellement toute forme plate et circulaire (les doigts tendus pouvant en figurer les rayons) présentant une certaine autonomie, c'est à dire indépendante de tout support (roues, disques, etc...). Elle permet de spécifier tout déploiement de forme à partir d'une base circulaire (bonnet de nuit, oreilles pointues d'un animal), et de manière connexe, toute forme munie de saillances dont la forme globale, en reliant imaginairement les extrémités de ces saillances, est circulaire (pattes d'oiseau -en action de transfert personnel la démarche d'un volatile-, crête de coq, etc...).

Configuration de base des signes standards [HÉLICOPTÈRE], [VIDÉO], [ORDINATEUR], [COQ].

23. CONFIGURATION 'POUCE, INDEX, MAJEUR RECOURBÉS, LEURS EXTREMITÉS SE TOUCHANT'



Cette configuration réfère à de petites formes sphériques comme billes, petites boules, des pompons, etc... Elle est donc utilisée pour figurer référentiellement un oeil ou des yeux (avec les deux mains). Dans ce cas-là, la représentation est toujours orientée, l'extrémité des doigts figure la partie non visible (l'arrière) du globe oculaire, et les doigts n'entrent pas en contact (boule légèrement tronquée, comme un oeil "réel", avec la rupture de forme introduite par le nerf optique).

Remarque sur la variante 'pouce, index, majeur repliés sans que leurs extrémités se touchent' dont voici la représentation :



il semble bien qu'à la différence de la configuration, 'pouce, index, majeur, leurs extrémités se touchant', où c'est la surface de la sphère qui est envisagée, ce soit, dans ce cas, la sphère en tant que volume qui est prise en considération. Cette même différence se retrouve entre la configuration 'O' (surface d'une boule de plus grosse taille) et '5, doigts recourbés', (boule volumique).

24. CONFIGURATION '4'



a) Transfert de taille et de forme, locatif de transferts situationnels, action de transferts situationnels

Cette configuration est utilisée pour représenter un groupe de personnes debout, proches les unes des autres. Avec les deux mains, par le mouvement de la main dominante, il est possible de figurer la forme globale prise par le groupe de personnes alignées les unes à côté des autres ou les unes derrière les autres.

b) Autre transfert de forme

- Les doigts de la main dominante, paume vers soi, sont en contact croisé avec les doigts de la main dominée, placée devant, paume vers soi : représente un grillage ; l'inclinaison des mains spécifie la forme des croisillons du grillage (exemple de notre corpus : les avant-bras forment un angle d'environ 45° par rapport au sol induisant une forme des croisillons en losange). Le mouvement des deux mains, en contact permanent, spécifie la taille et la forme du grillage.

25. VARIANTE DE LA CONFIGURATION PRÉCÉDENTE, DOIGTS LÉGÈREMENT REPLIÉS



Cette configuration est utilisée pour représenter un groupe de personnes debout (contrairement à la configuration suivante qui représente des personnes assises), formant un regroupement non rectiligne (contrairement à la configuration précédente), circulaire, par exemple. Associée à un regroupement rectiligne, elle représente alors plusieurs personnes de front sur plusieurs rangées (mouvement de la main dominante derrière la main dominée).

26. CONFIGURATION '4, DOIGTS REPLIÉS'



Transfert de taille et de forme, locatif et action de transferts situationnels

Cette configuration, comme la précédente est utilisée avec les deux mains pour représenter un groupe de personnes, mais celles-ci sont assises, à la différence de la configuration '4' : un groupe de personnes assises en rond (nature du mouvement de la main dominante), plusieurs rangées de personnes assises les unes derrière les autres (mouvement de la main dominante derrière la main dominée).

27. CONFIGURATION 'POUCE/INDEX LÉGÈREMENT RECOURBÉS'



Cette configuration caractérise des formes oblongues ou rectangulaires, quelle qu'en soit la taille. Ainsi, en transfert de forme et locatif de transfert situationnel, elle permet de représenter un stade, une arène, un cadran d'électrocardiogramme, une civière, etc... Ces formes sont tri-dimensionnelles, mais seules deux dimensions (longueur et largeur), sont retenues dans leur figuration. Leur hauteur doit être, en taille, la plus petite des trois dimensions, sinon, la configuration 'C', les deux mains se faisant face serait, de préférence, utilisée.

28. CONFIGURATION 'POUCE/INDEX RECOURBÉS'

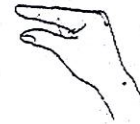


Cette configuration, proche de la précédente, s'en distingue par le fait que le pouce est replié. Elle est utilisée pour indiquer la taille d'une des dimensions -la largeur-, d'un objet allongé, de très faible épaisseur. Le mouvement effectué par les deux mains, ou par la seule main dominante, à condition qu'elle soit en contact avec le corps, pour figurer une forme faisant légèrement saillie sur un emplacement du corps, indique la longueur de l'objet.

Le fait que le pouce soit replié a donc beaucoup d'importance, puisque cela permet de différencier cette configuration de la précédente, dont les représentations sont assez éloignées. L'utilisation de cette configuration, en effet, implique l'extrême minceur de l'épaisseur de la forme représentée (ceinture, bandeau...), et constitue

une copie de la taille et de la forme réelles du référent spécifié, ce qui n'était pas le cas des représentations issues de la configuration précédente.

29. CONFIGURATION 'POUCE/INDEX TENDUS ET PARALLÈLES'



Cette configuration indique la taille "comme ça" d'une forme (avec variation de taille selon un continuum).

Contre le corps avec la main dominante, ou bien en position neutre avec les deux mains côte à côte, le mouvement permet de spécifier en outre la forme du référent : dans ces cas-là, cette configuration est utilisée, comme la configuration précédente, pour représenter des formes de très faible épaisseur ; l'espace entre le pouce et l'index figure la largeur de la forme (il s'agit donc d'objets dont la largeur est inférieure aux référents représentés par la configuration précédente), le mouvement (de la main dominante ou des deux mains) en indique la longueur.

Représentation de deux petites formes (expression du visage), au loin (bras tendus, le regard porte sur les mains, les yeux sont plissés) "comme ça" : la main dominée est située légèrement en avant de la main dominante, l'écartement entre le pouce et l'index de la main dominée est supérieur à celui de la main dominante. Figure deux formes-tailles vues de loin, presque l'une contre l'autre, l'une étant plus grande que l'autre (on apprendra plus loin qu'il s'agit d'un paysan en train de traire une vache). Le narrateur est en transfert et joue le rôle d'un personnage qui perçoit ces deux formes. On voit, par cet exemple, que l'écartement pouce/index, ne représente pas forcément la taille réelle des objets, mais, dans ce cas, l'équivalent de leur taille perçue ; ce sont les indices mimiques qui permettent d'identifier s'il s'agit du point de vue du narrateur -ou du personnage transféré- à propos de la taille de l'objet (petit), ou bien de sa perception de l'objet (yeux plissés) ou bien de la taille réelle objective de l'objet (absence de marques mimiques).

En transfert de forme, représentation du brassard d'un capitaine d'équipe de football.

30. CONFIGURATION 'POUCE/INDEX EN L'



Cette configuration est utilisée, au moyen des deux mains, pour spécifier des formes bidimensionnelles carrées ou rectangulaires (lorsque la taille de la largeur est assez voisine de la taille de la longueur). Elle peut référer à des formes tridimensionnelles mais, en ce cas, seule une partie de l'objet référentiel est envisagée, représentant une de ses surfaces qui est carrée (ou rectangulaire), comme un écran de télévision, un tableau...

Exceptionnellement, les deux mains en 'L' peuvent renvoyer à une forme rectangulaire de dimension allongée (par exemple l'écran d'un électrocardiogramme), mais la configuration pouce-index légèrement repliés est, de l'avis même de l'ensemble des informateurs, très nettement préférable.

31. CONFIGURATION 'POUCE/INDEX SE TOUCHANT, FORMANT PINCE, AUTRES DOIGTS REPLIÉS'



Cette configuration de la main dominante est attestée généralement en fin de mouvement à partir de la configuration 'L' (écartement du pouce et de l'index tendus), pour figurer une forme se terminant en pointe (par exemple, une moustache).

À la base de la formation de signes standards comme [S'ÉLOIGNER, DISPARAÎTRE AU LOIN... en rapetissant au fur et à mesure de l'éloignement]. A l'inverse, en début de mouvement, avec écartement progressif du pouce et de l'index, pour indiquer un rapprochement, un grossissement ; base du néologisme [ZOOM, EFFET DE ZOOM GROSSISSANT]. Diffère de la configuration 'pouce-index-majeur' en ce qu'elle représente une forme plus mince, une pointe et non un cône.

Dans le cadre de la description d'un contour de forme, intégrée dans un mouvement, variante de la configuration 'pouce/index en pince, autres doigts tendus' ; figure une forme très mince et longue, par exemple, un cintre.

32. CONFIGURATION 'POUCE/INDEX SE TOUCHANT, FORMANT PINCE, AUTRES DOIGTS TENDUS'



Cette configuration est utilisée pour représenter des formes fines et minces, plus particulièrement filiformes. Assez proche de la précédente, elle s'en différencie pour évoquer plutôt la saisie de référents minces ou filiformes, qu'une description de leur forme (toutefois, représentations attestées d'un tuyau très fin, d'un fil tendu). Se différencie de la configuration 'pouce contre index recourbé' pour évoquer la saisie d'un objet mince, souple (fil de fer barbelé) et/ou pendant (mouchoir), alors que l'autre configuration est préférée pour évoquer une saisie d'objet mince et rigide.

33. CONFIGURATION 'POUCE/INDEX SE TOUCHANT, FORMANT CERCLE, AUTRES DOIGTS LÉGÈREMENT RECOURBÉS'



Cette configuration est utilisée pour représenter des petites formes rondes, bidimensionnelles (sans épaisseur, ou sans envisager leur épaisseur), comme des petites taches, des petits trous, etc..., avec variation de taille selon un continuum -le cercle se rétrécit-.

Utilisée avec les deux mains se touchant et s'éloignant l'une de l'autre, elle permet de figurer une forme allongée et cylindrique, de faible circonférence (par exemple, une tringle de penderie), plus petites que celles figurées par la configuration 'C'. Il semble même que le cercle figuré par le couple pouce-index (dont la taille dépend de la pliure de l'index contre le pouce), soit utilisé pour figurer la taille réelle approximative de l'objet représenté.

34. CONFIGURATION 'POUCE/MAJEUR EN PETIT CERCLE, AUTRES DOIGTS LÉGÈREMENT RECOURBÉS'



Cette configuration, qui n'apparaît qu'une fois dans l'ensemble du corpus, peut être considérée comme une variante de la configuration 'pouce/index en petit cercle, autres doigts légèrement recourbés'. Elle est utilisée en contexte de transfert de forme, pour figurer un bracelet : la main dominante, en configuration 'pouce/majeur en petit cercle', saisit le poignet de la main dominée et en fait le tour, au moyen d'un mouvement de supination du poignet. Il est possible qu'elle soit préférée à sa variante, 'pouce/index', nettement plus fréquente, par le fait qu'il s'agit dans cet exemple, d'une forme tracée (avec, en outre

l'idée d'une saisie de l'objet que l'on place autour du poignet), alors que la configuration 'pouce/index' est plutôt utilisée pour représenter des formes circulaires stabilisées et sans envisager de saisie. De plus, la configuration 'pouce/index, autres doigts légèrement recourbés' implique que les extrémités du pouce et de l'index soient en contact, (ce qui n'est pas une exigence pour la configuration 'pouce/majeur'), pour représenter une petite forme ronde, trop petite pour figurer une forme entourant un poignet.

35. CONFIGURATION 'DOIGTS COMPLÈTEMENT REPLIÉS'



Cette configuration est utilisée pour caractériser des formes aplaties (comme le museau d'un boxer), tassées, écrasées, rendues plates.

36. CONFIGURATION 'INDEX ET AURICULAIRE TENDUS'



a) Transfert de taille et/ou de forme

Configuration utilisée pour représenter deux formes parallèles, longues et minces (longues canines, deux rangées parallèles de fil de fer).

b) Locatif de transferts situationnels

Cette configuration caractérise des formes globales munies de deux saillances. A la différence de la configuration 'Y', dont elle est parfois la variante (cas d'une tête de vache ou de taureau dans un de nos enregistrements, figuration d'un escargot qui rampe), cette

configuration représente plus précisément des formes dont les saillances sont dans le prolongement de leur forme globale, sans s'en écarter, c'est à dire des saillances parallèles entre elles. Base du signe standard [FENÊTRE] ; en remotivation, "fenêtre à guillotine".

c) Action de transferts situationnels

- Variante avec extension du pouce : la main dominante, figure un avion volant au-dessus du sol.

d) Transferts personnels

- Peut figurer le déplacement d'un animé (type "escargot"), ou quasi animé (comme variante de la configuration 'Y', type "avion") à deux saillances frontales.

37. CONFIGURATION 'AURICULAIRE TENDU'



Cette configuration est utilisée pour représenter des formes dont une partie présente une saillance latérale, et plus particulièrement la saillance latérale elle-même de la forme en question (comme la corne d'un taureau).

38. CONFIGURATION 'Y'



Cette configuration, paume vers le sol, caractérise des formes globales munies de deux saillances latérales. A la différence de la configuration 'index et auriculaire tendus', dont elle est parfois la variante (tête de vache ou de taureau dans notre corpus, figuration

d'un escargot qui rampe), elle représente plus précisément des formes à saillances latérales, non parallèles entre elles (type "avion", dont elle constitue la base du signe standard).

Sur la tranche, elle évoque des représentations de formes allongées et légèrement curvilignes. Ainsi, en action de transfert personnel, elle est utilisée pour figurer un personnage qui marche sur des talons aiguilles (deux mains), ou bien un personnage qui roule à bicyclette en danseuse (forme générale du corps sur la pointe des pieds, mouvement de pédalier des deux mains).

Dans ce même ordre d'idées, base des signes standards [CHAISE], [LUNE], [VACHE] (chaque main, pouce en contact avec le front reprenant la forme curviligne d'une corne).

39. CONFIGURATIONS N'APPARAISSANT QUE DANS LE CADRE DU DÉPLOIEMENT D'UNE FORME

Ces configurations ne sont attestées que comme point de départ ou d'arrivée du mouvement effectué pour spécifier une forme. Il s'agit dans tous les cas d'une forme se terminant en pointe.

Configurations de départ du mouvement :

1)



Cette configuration figure des formes à base arrondie ou bien s'inscrivant dans un cercle, comme, triangle équilatéral, carré, hexagone, etc... En fin de mouvement, la forme se termine en configuration 'bec de canard'. Cette configuration de départ semble faire porter la description sur la forme en tant que volume plutôt qu'en tant que surface.

2)



Cette configuration (dont on montre les différentes étapes de déploiement) figure des formes à base arrondie ou bien s'inscrivant dans un cercle, comme, triangle équilatéral, carré, hexagone, etc... En fin de mouvement, la forme se termine en configuration 'bec de canard'. Cette configuration de départ semble faire porter la description sur la forme en tant que surface plutôt qu'en tant que volume.

Configuration d'arrivée du mouvement :



Cette configuration, en fin de déploiement de forme, a pour point de départ la configuration '3', figurant des formes dont la base est circulaire. Il semble que la configuration de départ soit préférée aux précédentes pour représenter des formes pointues à base circulaire mais, de plus, creuses.

DEUXIÈME PARTIE

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE HORS VISÉE ICONICISATRICE

Par rapport à la partie qui précède, le statut de l'iconicité pose de réels problèmes dans la mesure où elle ne peut se déduire de l'intention du locuteur de rendre ses messages ressemblants par rapport aux expériences qu'il a à transmettre.

Ce sont donc des questions relatives à la présence et à l'être même de ces caractéristiques iconiques qui constitueront le fil rouge de la partie qui va suivre. Pour cela, notre regard se focalisera successivement sur quatre grandes données structurales de la LSF hors visée iconisatrice, à savoir :

- 1°) l'organisation signifiante du lexique et le caractère moléculaire des signes standards,
- 2°) un ordre préférentiel de présentation des éléments dans la chaîne, appelé ordre de l'iconicité,
- 3°) la multilinéarité paramétrique des informations sémantico-syntaxiques et
- 4°) l'utilisation pertinente de l'espace pour marquer les relations sémantiques.

Chapitre 4 : Compositionnalité morphémique- iconique du lexique standard

1. L'HYPOTHÈSE DE LA DOUBLE ARTICULATION

Les premières recherches linguistiques consacrées aux langues des signes (Stokoe, 1960, Stokoe, Casterline et Croneberg, 1965 pour la langue des signes américaine) se sont d'emblée heurtées à la question de savoir si elles présentaient la caractéristique d'être, comme les langues orales, doublement articulées.

En fait, la question de la double articulation passe d'abord par l'inventaire des formes et des structures qui caractérisent les unités minimales significatives que sont les signes standards.

En premier lieu, trois catégories de signes sont à distinguer :

- les signes qui sont émis par une seule main, rôle qui incombe à la main dominante du locuteur :

- les signes émis par les deux mains en mouvement (il s'agit toujours, soit d'un mouvement symétrique, soit d'un mouvement alterné) :

- les signes émis par la main dominante par rapport à la main dominée servant de support et qui, elle, ne bouge pas :

En prenant comme corpus l'ancienne édition du dictionnaire d'IVT, la Langue des Signes, tome II, (1987) qui répertorie 1359 signes standards, on constate :

- que les signes de la première catégorie (une seule main), représentent 36,6% de l'ensemble, soit 488 signes ;

- que les signes de la deuxième catégorie (les deux mains bougent), représentent 38,15% de l'ensemble, soit 509 signes ;

- et que les signes de la troisième catégorie (seule la main dominante est en mouvement par rapport à la main dominée, immobile et servant en quelque sorte de support) représentent 25,25% de l'ensemble, soit 337 signes.

Des 1359 signes du dictionnaire, j'en ai écarté 25 qui sont en fait des signes complexes (réunion de deux ou plusieurs signes). Compte tenu du procédé qui, très souvent, grâce à un léger changement du

mouvement (tension et/ou répétition), permet de dériver un nom en verbe ou bien l'inverse ([TAPIS]/[SECOUER UN TAPIS], [LUNETTES]/[METTRE DES LUNETTES], [CHAISE]/[S'ASSEOIR], [PEIGNE]/[SE COIFFER], [PLACE]/[HABITER], etc...), ce sont donc quelques 2000 signes qui sont à la base de mon inventaire.

Les pourcentages relevés plus haut sont à peu de choses près similaires à ceux relevés en Langue des Signes Américaine (Klima et Bellugi, 1979) à partir du dictionnaire de Stokoe, qui comprend 2500 signes :

Il est particulièrement intéressant de combiner la variable 1 ou 2 mains avec la localisation ou l'emplacement du signe au niveau du corps du locuteur en opérant les distinctions suivantes : a) niveau du visage (avec ou sans contact), b) niveau du corps avec contact et c) position neutre (devant le corps du locuteur, mais sans contact). On obtient alors, toujours à partir du même corpus, le chiffrage suivant :

1°) Signes effectués avec une seule main :

- a) au niveau du visage et du cou : 264 signes ;
- b) au niveau du torse, avec contact : 64 signes ;
- c) en position neutre : 160 signes ;

2°) Signes effectués avec les deux mains mobiles :

- a) au niveau du visage et du cou : 42 signes ;
- b) au niveau du torse, avec contact : 56 signes ;
- c) en position neutre : 411 signes ;

3°) Signes effectués avec les deux mains, l'une mobile, l'autre immobile :

- a) les deux mains ont la même configuration : 143 signes ;
- b) les deux mains ont une configuration différente : 194 signes.

Ces différences de pourcentages peuvent s'expliquer ainsi : on sait que les photorécepteurs de la rétine se répartissent chez l'être humain selon deux zones distinctes ; une région centrale ou fovéa, dont le diamètre est inférieur à 1/2 millimètre, constituée exclusivement d'un groupement extrêmement dense de cônes fortement innervés. Cette "vision" fovéale est spécialisée dans la discrimination des formes alors que la région périphérique de la rétine est principalement composée de photorécepteurs spécialisés dans la détection de faibles intensités lumineuses aussi bien que d'objets en mouvement.

Le visage du locuteur véhiculant constamment des informations sémantico-syntaxiques indispensables à la compréhension du message (cf. les chapitres suivants), il est impératif que le récepteur concentre son regard sur le visage du locuteur. Les signes émis au niveau du visage seront donc perçus en vision centrale, les signes en position

basse (neutre, sur le corps ou en relation spatiale avec la main dominée), en vision périphérique.

C'est une des raisons pour lesquelles 1) les signes émis au niveau du visage, dont la forme est bien perçue, se font le plus généralement au moyen d'une seule main (inutilité de la redondance en fonction de la précision de la détection de leur forme), 2) le paradigme des configurations attestées est le plus fourni et 3), leur mouvement est de faible amplitude.

Inversement, pour les signes en position basse, on explique de la même manière 1) la fréquence de l'utilisation des deux mains (redondance formelle), 2) la plus grande ampleur du mouvement permettant de mieux discriminer la forme, 3) le partage moins équitable entre configurations de la ou des mains, les plus fréquentes étant, de loin, les plus distinctes. C'est encore plus net lorsqu'il s'agit de signes où la main dominée sert de support : à de rares exceptions près, les configurations de la main dominée, puisqu'aucun mouvement ne redouble leur discrimination formelle, se bornent, pour l'essentiel, à cinq ou six formes dites "de base" qui sont à la fois les plus aisées à émettre sur un plan articulatoire et les plus perceptivement distinctes comme, par exemple, "poing fermé", "index tendu", "main ouverte doigts écartés", "main plate"...

On constate, d'autre part, que très peu de signes se positionnent consécutivement à deux endroits différents du corps et/ou du visage (30 au total dans le second tome d'IVT), c'est à dire sont marqués par un emplacement corporel de départ et un emplacement corporel d'arrivée. Il en va de même pour les autres langues des signes décrites jusqu'ici. Les premières recherches sur les langues des signes, en rapprochant la succession temporelle de deux emplacements à une suite de syllabes, ont pu conclure que les signes standards isolés étaient de structure essentiellement "monosyllabique".

Par ailleurs, j'ai recensé 12% de signes (c'est à dire 166 signes) qui nécessitent un changement de configuration lors de leur émission. Il s'agit, pour la plupart, de changements mettant en jeu une ouverture ou une fermeture de la main, ou bien des doigts de la main en pince.

La fréquence de ce type de signes n'annule pas la remarque qui vient d'être faite au sujet de la structure "monosyllabique" des signes standards isolés, par le fait que l'ouverture ou la fermeture d'une configuration de la main est plutôt à considérer comme partie intégrante du mouvement que comme une succession de deux configurations.

Concernant leur forme globale, les signes ont bien un début et une fin. C'est évident hors contexte, dans le cadre d'une élaboration d'un

lexique vidéo de la LSF, mais aussi en contexte : on remarque, en effet, au moyen d'analyses image par image qu'il y a, sauf rares exceptions, une position arrêtée ; la main, sur une position de départ, ne bouge pas pendant une durée équivalente à une, deux, voire trois images, ensuite le signe est émis, puis le mouvement s'arrête, laissant la ou les mains en position fixe, pendant une durée, là encore, équivalente à une, deux ou trois images, aboutissant à une moindre tension dans la configuration de la main si le signe suivant a la même configuration ou bien, dans le cas contraire, par le passage à une configuration neutre, proche de la main plate ou de l'index légèrement tendu.

Pendant le passage d'un signe à l'autre, on peut voir que la ou les mains se dirigent vers un emplacement particulier et amorcent sans tension la configuration du signe à venir. Durant ce mouvement intermédiaire, la ou les mains prennent aussi l'orientation qui marquera le prochain signe ; enfin, à lieu l'arrêt du mouvement, indice du début du nouveau signe, dont le mouvement propre peut commencer, et ainsi de suite.

Pour bien comprendre la démarche "phonologique" de Stokoe il est préférable, bien sûr, de se reporter à ses premiers travaux (Stokoe, 1960). On en rappellera brièvement, par commodité, le principe à partir de sa première analyse : les signes sont des unités significatives (pour Stokoe, des "kinèmes", équivalents de morphèmes) qui se composent de trois éléments paramétriques (assimilables aux paramètres des langues orales que sont les consonnes, les voyelles et les tons), à savoir un emplacement, une configuration de la (ou des) mains, un mouvement effectué par la (ou les) mains. Un quatrième paramètre, l'orientation de la (ou des) mains fut rajouté par la suite. Chacun de ces paramètres est constitué d'une liste d'unités signifiantes minimales assimilées aux phonèmes des langues orales que Stokoe a appelées "chérèmes".

Cette analyse qui, paires minimales à l'appui, a abouti à postuler une double articulation de l'ASL, ne pouvait être menée à bien qu'en mettant momentanément de côté toute référence à l'iconicité des signes (des kinèmes). Seulement, une fois parvenue à son terme, elle ne pouvait que se heurter contradictoirement au caractère iconique des signes, double articulation et iconicité ne pouvant théoriquement coexister, sauf à adopter un point de vue linguistique (encore actuellement dominant) consistant à traiter ces caractéristiques iconiques comme des reliquats sans pertinence et promis à disparaître à moyenne échéance.

Quatre stratégies ont donc été menées de front par les linguistes qui, les premiers, se sont intéressés aux langues des signes (en premier lieu l'ASL, la Langue des Signes Américaine) dès les années 1960.

1° considérer l'iconicité affectant les langues des signes comme une donnée non-pertinente, à tous niveaux.

2° En parallèle, ne pas prendre en compte les structures de grande iconicité en les reléguant dans la pantomime.

3° Affirmer que la structure interne des signes standards était presque en tous points similaire à l'organisation des unités significatives minimales des langues orales. Ce qui avait amené Stokoe (1960) à poser des équivalents stricts de phonèmes, les chérèmes, fut ainsi suivi dans un cadre générativiste, d'une analyse des signes en termes de traits distinctifs (Klima et Bellugi, 1979).

4° Enfin, système signifiant de type phonématique oblige, supposer de manière prospective une évolution quasi programmée du lexique standard vers la non iconicité (Frishberg, 1975).

Depuis quelques années on assiste à l'effritement progressif de ce front : concernant les points 1 et 2, les travaux français (Jouison, 1995, Bouvet, 1996, Cuxac 1985), si isolés quant à la reconnaissance linguistique des structures de grande iconicité, commencent à être rejoints par des chercheurs étrangers travaillant sur d'autres langues des signes (Liddell, à paraître, pour l'ASL).

En ce qui concerne le point 4 et dans le cas de la LSF, l'évolution des signes standards vers la non iconicité est infirmée par des observations régulières portant sur ces 25 dernières années (cf. plus loin).

Reste le point 3 : les éléments sublexicaux entrant dans la composition des signes standards sont-ils assimilables à des phonèmes ou à des traits distinctifs, et un modèle allant dans ce sens est-il adéquat pour décrire la structure signifiante des langues des signes ? Ce sont ces problèmes qui seront abordés ici.

Langues des signes et langues orales ont certes des points communs d'organisation, en particulier si l'on intègre à un niveau "phonétique" la notion d'économie. Ainsi, comme on a pu le voir précédemment, les signes isolés sont analysables en termes de bonnes formes : il y a bien une frontière perceptive et articulatoire des signes, un début et une fin marqués. D'autre part, la fréquence des unités minimales est fonction d'une combinaison entre la contraintes de maximum de facilité articulatoire et la contrainte de saillance perceptive maximale.

Toutefois, l'organisation signifiante des LS présente d'importantes différences avec celle des LO. Par exemple, la pente de la courbe de fréquence des chérèmes, si atypique, ne ressemble en rien à celle des

phonèmes d'une quelconque langue orale (Klima et Bellugi, 1979 ; Martin-Dupont, 1989).

Dans les LS, les paires minimales sont si peu nombreuses que l'inventaire des chérèmes nécessite un recours à un raisonnement transitif du type : si /u/ s'oppose à /a/, si /a/ s'oppose à /i/ et que [u] et [i] sont phonétiquement distincts, alors /u/ et /i/ sont deux phonèmes.

Enfin le nombre des chérèmes (au minimum 150 pour la LSF), n'a rien de vraiment économique.

2. INTÉGRATION D'UNE COMPOSANTE ICONIQUE DANS LA STRUCTURE DU LEXIQUE LSF

Pour toutes ces raisons, je réfute l'assimilation chérèmes = phonèmes ; en revanche, je défendrai l'idée que les langues des signes ont bien une organisation économique, qui plus est, très sophistiquée, à condition d'intégrer dans l'analyse la dimension de leur iconicité.

Un modèle intégrant une composante iconique n'a de sens que si l'iconicité des signes standards est un phénomène qui affecte le lexique dans une proportion quantitativement importante. Contrairement à de nombreuses descriptions qui ont qualifié l'iconicité des signes de phénomène marginal, je montrerai qu'il s'agit d'un phénomène sous-évalué qui caractérise une large majorité de signes standards.

Tout d'abord, il convient de préciser la nature de cette iconicité : on partira pour cela de vocabulaires LSF, en l'occurrence les tomes deux et trois du dictionnaire IVT (Girod, 1997). Un examen rapide de ces ouvrages révèle qu'un premier type de signes standards relève d'une iconicité globale où tous les paramètres de formation concourent à figurer gestuellement une forme référentielle catégorisée. Dans ce cas, la configuration de la main dominante représente une forme référentielle de base, le mouvement, soit le déploiement du contour de cette forme (ou d'une partie de la forme référentielle), soit une action effectuée par cette forme, et l'emplacement (un endroit particulier du corps qui peut être la main dominée) une forme stable localisant la forme figurée par la main dominante. Ces signes, par rapport à l'ensemble du lexique ne sont pas majoritaires, mais leur nombre n'est cependant pas négligeable. Concernant cette iconicité globale, on trouve, à titre d'exemples, bon nombre de signes désignant des animaux comme [TORTUE], [POISSON], [ZÈBRE], [ÉLÉPHANT], des objets de la nature comme [ARBRE], [SAPIN], consommables comme [POIREAU], [AUBERGINE], [ANANAS], des objets fabriqués utilisés dans la vie de tous les jours comme [BOL], [TABLE],

[FENÊTRE], [BOUTEILLE], [LIVRE], etc... ainsi que de nombreux anthroponymes.

Un autre type d'iconicité globale est représentée par les signes qui dérivent de l'imitation d'une action et qui, en cela, se révèlent proches formellement des structures de transfert personnel ou de double transfert. Là encore, leur nombre n'est pas à dédaigner. En font partie [FAIRE LA VAISSELLE], [SE LAVER LA FIGURE], [ATTRAPER], [PRENDRE], etc...

Qu'en est-il lorsque l'iconicité n'affecte pas la totalité des paramètres de formation des signes mais un seul ou deux paramètres en jeu ? En voici quelques exemples :

- la forme référentielle a à voir iconiquement avec la configuration de la ou des mains : [PONT], [MAISON] ;

- la localisation référentielle a à voir iconiquement avec un emplacement corporel ; a) pour les noms : [COEUR], [OEIL], b) pour les actions : les signes qui renvoient au fait de se nourrir [MANGER], [BOIRE] sont localisés au niveau de la bouche, les signes qui relèvent d'activités intellectuelles [PENSER], [RÉFLÉCHIR], [ÉRUDIT] sont localisés au niveau du crâne ;

- un certain type d'action référentielle a à voir iconiquement avec un mouvement de la ou des mains effectuant le signe ; a) pour les noms : [CLEF], [CUILLER], [CARTE À JOUER], b) pour les actions : les saisies et captures sont réalisées au moyen d'une fermeture du poing ou de la pince pouce-index, les émissions au moyen d'une ouverture de la paume suivie d'une extension des doigts.

Si l'on ajoute à cette liste les stéréotypes de transfert personnel lexicalisés (Cf. p.), les signes de type imitation de gestes culturalisés (par exemple [FOU], [PEUR], [AU REVOIR], [RIEN], [BIEN]), les signes construits à partir d'emprunts dactylogiques à la langue dominante (les cas de condensation de type rébus comme [PÂTÉ] qui combine la lettre 'P' en dactylogie et l'emplacement iconique du foie), et enfin les signes exploitant la forme de graphies liées à des domaines de spécialité comme [PSYCHOLOGIE], [ADDITION], [MULTIPLICATION], [ÉGAL], [POURCENTAGE], [QUESTION], alors on constate que la quasi totalité du vocabulaire standard est, pour au moins un quelconque des paramètres de formation, légitimée iconiquement.

L'analyse proposée ici peut être menée, en sens inverse, à partir de chaque unité minimale. A titre d'exemple, j'ai choisi une unité configurationnelle dont le traitement n'est pas évident iconiquement comme peuvent l'être la main plate ou l'index tendu : il s'agit de 'pouce

index majeur tendus et écartés', configuration notée '3' dans le système de transcription de Stokoe.

En grande iconicité, cette configuration renvoie à des formes référentielles plates et circulaires comme des roues. Les trois doigts tendus ont à voir référentiellement avec des rayons¹, puisque pour figurer des formes circulaires plates sans rayons d'autres configurations sont retenues (par exemple pour [ASSIETTE] l'index tendu vers le bas en description de contour de forme). La configuration '3' se retrouve donc normalement dans les signes [ORDINATEUR, INFORMATIQUE], [VIDÉO], [HÉLICOPTÈRE], et bien sûr, [ROUE].

Toujours dans le cadre de la grande iconicité, '3' réfère aussi à des formes à triple ou multiple saillance (comme des pattes) et est utilisée pour figurer des démarches de volatiles ou bien des formes circulaires à crêtes. Aussi, en bonne logique iconique, cette configuration est celle du signe standard [COQ], avec pour emplacement le dessus du crâne.

'3' est aussi la configuration du nombre '3'. On la trouve normalement dans les signes [TROIS HEURES], [TROIS MOIS] ; on la retrouve aussi dans le signe [APPARTEMENT], très proche du signe [TROIS MOIS] qui a pour origine motivée le règlement des loyers des appartements qui, autrefois, s'effectuait tous les trimestres. Cela, dira-t-on, n'a rien de formellement iconique. C'est vrai mais l'analyse qui est faite ici de l'iconicité inscrit celle-ci (dont l'iconicité d'image) comme un cas particulier de motivation.

Enfin, l'utilisation de la configuration '3' n'est ni iconique ni même motivée dans un signe comme [APÉRITIF]. On se situe là dans un cas où la part de l'iconicité est réservée à l'emplacement (la bouche) et au mouvement (vers la bouche).

On a pu remarquer que la forme de cette configuration n'est pas dans une relation univoque avec le sens (circularité, crête, trois), et que sa présence dans des signes n'est pas obligatoirement justiciable d'une analyse en terme d'iconicité (par exemple, lorsque le rôle d'unité iconique est dévolu à un autre paramètre).

Toutefois, on ne s'arrêtera pas à ce simple constat. Si la LSF était redevable d'une analyse phonologique où l'iconicité est une donnée non pertinente, cela suppose que pour un signe comme [APÉRITIF], n'importe quelle configuration non iconique pourrait faire l'affaire. En prélude à la partie qui va suivre, je réfute cette hypothèse. Bien que non motivée iconiquement de manière directe, la configuration utilisée

¹ La présence référentielle de rayons n'est toutefois pas indispensable : ainsi [CD ROM], exemple discuté plus loin.

pour [APÉRITIF] n'est pas indifférente : en effet, l'orientation de la configuration est vers le haut, ce qui fait que le pouce, comme dans le cas du signe [BOIRE] est dirigé vers la bouche. Selon mon hypothèse, la non-iconicité de la configuration d'[APÉRITIF] s'inscrit toutefois dans un ensemble de possibles n'entrant pas en contradiction iconique avec le sémantisme du signe. La configuration '3', par l'extension du pouce, conserve toujours un peu de l'idée de "boire". Pour prendre un exemple, la configuration '3' peut être sémantiquement associée à la configuration '4', pouce replié contre la paume, les autres doigts tendus et écartés pour référer à des objets circulaires à rayons, puisque, par exemple, le signe [VÉLO] est réalisé avec la configuration '4' des deux mains. S'il est tout à fait possible d'envisager une évolution diachronique de la configuration du signe [COQ] passant de '3' à '4', une évolution similaire pour [APÉRITIF] est tout simplement impensable à cause du repli du pouce contre la paume qui fait perdre toute similitude référentielle avec l'idée de "boire". Ce que je veux dire, c'est qu'il y a une logique de l'iconicité qui ouvre les paramètres des signes à un ensemble de possibles cohérents c'est à dire compatibles iconiquement avec ce à quoi ils réfèrent². Ce point de non-contradiction iconique est au moins aussi important que la constatation d'iconicité pour défendre l'idée d'une non-équivalence entre l'organisation signifiante des langues des signes et les phonologies des langues orales.

Cela constitue l'autre volet indispensable à la compréhension du modèle proposé ici pour rendre compte de l'organisation signifiante des langues des signes, modèle qui se caractérise par l'adjonction aux deux contraintes articulo-perceptive d'une contrainte de maintien d'iconicité et d'une contrainte de compatibilité iconique.

La légitimation de l'effectivité de ces contraintes pose plusieurs problèmes. En premier lieu, maintien par rapport à quoi ? La réponse est simple en fait : par rapport aux traces iconiques du processus d'iconicisation qui est à l'origine de la formation de toutes les langues des signes pratiquées dans le monde.

On a pu objecter (Courtin, 1998) que les enfants sourds de parents sourds, pour qui la langue des signes est une langue maternelle, ne sont pas concernés par la mise en oeuvre de ce processus et que d'autre part, pour ces enfants, placés dans une situation d'apprentissage approximativement identique aux enfants entendants par rapport à une

² Une étude récente a permis de mettre très subtilement en évidence la contrainte de maintien d'horizontalité ou de verticalité iconique référentielle affectant le mouvement de certains signes standards de la LSF (Bras, 1999).

langue orale, le fait que les signes standards de la langue des signes aient un caractère iconique est une donnée non pertinente puisqu'il n'en ont pas une quelconque conscience linguistique.

A preuve, cet exemple, maintes fois cité qui veut qu'un enfant sourd peut utiliser le signe [LAIT] sans pour autant savoir référentiellement ni d'où vient le lait qu'il boit, ni le geste manuel de traire (à partir duquel s'origine le signe [LAIT]).

L'utilisation de signes iconiques ne présupposant pas une connaissance préalable encyclopédique du monde, les signes s'acquerraient comme les mots des langues orales. Dans ce cas, dit-on, l'enfant, par la force des choses, puisqu'il ignore l'origine référentielle du signe, ne peut être conscient du lien iconique qui existe entre le signe et ce à quoi il réfère. Cela constituerait la preuve de la non-pertinence, pour l'enfant en cours d'acquisition, de l'iconicité de sa langue, reléguée au rôle d'après-coup superfétatoire. Car en étendant l'exemple de [LAIT] à l'ensemble du lexique, cela signifie que l'enfant acquiert un lexique -certes iconique pour le chercheur- mais dont il ne peut, s'il utilise les signes avant toute connaissance référentielle sur le monde, qu'ignorer la relation iconique ; en conclusion, l'enfant sourd en acquisition précoce d'une langue des signes serait avec ses signes dans une relation similaire à la relation de l'enfant entendant avec ses mots. L'iconicité de leur langue serait pour ces locuteurs une (re)découverte tardive d'adulte n'ayant pas d'incidence sur le fonctionnement structural de la langue (dans le sens où l'enfant apprend selon la structure). Ce point mérite qu'on s'y attarde puisque ce sont en fait les arguments les plus fréquemment utilisés contre l'hypothèse de la pertinence de l'iconicité.

On a pu dire de cet argument qu'il confond deux niveaux, à savoir la façon dont l'enfant acquiert l'objet linguistique, et les structures de l'objet telles qu'elles sont dévoilées par le chercheur. Mais, défendant moi-même l'idée, contre une vision étroitement structuraliste, que les structures que le chercheur révèle n'ont de validité que dans la mesure où elles ont une réalité opératoire et productive dans le cadre de l'acquisition, je serai le dernier à en faire la critique.

Le problème vient bien d'ailleurs : a) en premier lieu, d'un argument qui se défend à partir d'un cas d'espèce et d'un raisonnement par l'absurde s'étendant à l'ensemble du lexique. Ce qui peut valoir pour [LAIT] me semble extrêmement marginal en regard de centaines de signes, tous précocement acquis, renvoyant iconiquement à l'univers référentiel qui fait partie de la quotidienneté de l'enfant sourd. b) En second lieu, de l'adoption d'une vision de ce qu'on appelle conscience linguistique en tout ou rien, alors que de la pleine et entière conscience

métalinguistique au fonctionnement non-conscientisable métalinguistiquement se situe un continuum de niveaux de conscience possibles.

C'est dans le cadre de cette façon plus complexe d'envisager ce que l'on appelle conscience linguistique que je vais tenter de montrer que l'enfant sourd, lorsqu'il acquiert la LSF en tant que langue maternelle, ne peut, d'une certaine manière, éviter de prendre conscience de l'iconicité des signes standards de la langue qu'il utilise.

Il faut pour cela prendre en compte le fait que l'enfant sourd (de parents sourds) est amené dès son jeune âge à observer des structures de grande iconicité, même s'il ne les manie pas encore, pour les scènes référentielles qu'il voit décrire ; il ne peut alors être insensible au fait que certaines des unités standards qu'il a acquises, comme [ARBRE], [MAISON], [AVION], par exemple, sont dans une relation iconique forte avec le monde puisque ce sont des signes dont l'iconicité est telle qu'ils peuvent être directement intégrés, sans changer de forme, dans une visée iconisatrice (on le verra plus loin, ce changement de nature, qui correspond à un changement de visée est le fait du regard porté, -visée iconisatrice-, ou non, -pas de visée iconisatrice-, sur les signes).

Mais, bien au-delà de ces quelques exemples, puisque cela concerne la quasi totalité du vocabulaire standard, on a pu voir précédemment (par exemple, le cas de la configuration '3') que certains des éléments entrant dans la composition du lexique standard avaient des points de ressemblance formelle et signifiée avec des éléments utilisés dans le cadre de la visée iconisatrice. Rien de plus normal, puisque ces formes sont issues historiquement d'un processus d'iconisation à visée indifférenciée. Or, la mise en oeuvre d'une visée iconisatrice, en fonction du résultat de ressemblance escompté entre la façon de dire et la référence, nécessite une prise de conscience plus aigüe du maniement de ces structures que des énoncés standards qui ne présentent pas cette exigence de ressemblance. Prétendre le contraire serait tout aussi absurde que de dire d'un peintre figuratif qu'il n'est pas conscient des gestes picturaux qu'il effectue en vue de rendre son tableau ressemblant par rapport au paysage, au personnage ou à la scène qu'il tente de représenter.

Aussi, en raison de l'identité formelle entre structures de grande iconicité et éléments entrant dans la composition du lexique standard, est-il plus que probable que les locuteurs appliquent aux signes standards des évaluations plus ou moins conscientes concernant leur caractéristique iconique bien que leur utilisation ne s'inscrit pas dans une intentionnalité de reproduire iconiquement une expérience. Cette prise de conscience de l'iconicité des signes standards se traduit par les

offres et les demandes de légitimation du lien iconique entre forme du signe et référent que les locuteurs sourds, enfants compris, s'adressent mutuellement lorsque la nature de ce lien est, à leurs yeux, problématique.

Iconicité ne voulant pas dire transparence, la prise de conscience de l'iconicité des signes standards ne fait pas des jeunes sourds des Sherlock Holmes à même de remonter à la source référentielle. L'enfant sourd à qui on n'a pas rendu compte du lien iconique entre [LAIT] et son référent n'en saura pas plus que l'enfant entendant sur le lait ni sur la façon de l'obtenir. Mais l'éventuelle application du savoir qu'il a des formes de grande iconicité sur les signes standards ne peut pas ne pas lui faire voir iconiquement à propos du signifiant [LAIT] la "saisie manuelle répétée d'une forme mince et longiligne".

Il convient d'insister sur le fait que cette application qui joue à des degrés très divers de conscience, n'ayant rien d'obligatoire ni d'obsessionnel, s'effectue souvent a posteriori : ainsi, un néologisme argotique était connu de la part d'une de mes informatrices sans qu'elle ait intégré son iconicité de manière métalinguistiquement consciente ; il s'agit de "fais gaffe, on nous observe !", signe à configuration complexe légitimable iconiquement ainsi : la pince pouce index s'ouvre et se ferme plusieurs fois de manière très rapide, l'auriculaire est levé et tendu, majeur et annulaire sont repliés contre la paume de la main. Je fais observer que pouce et index figurent iconiquement une bouche qui parle, l'auriculaire une forme verticale (animé humain) immobile et voisine de cette bouche-conversation. Mon informatrice me dit "c'est évident, bizarre que je n'y ai pas pensé !". Des exemples comme celui-ci, nombreux, fondés sur les attitudes des locuteurs sourds vis-à-vis de la forme signifiante de leur langue, sous-tendent l'idée, exposée dès maintenant, que l'on se situe dans un mode de fonctionnement plus assimilable à celui des morphèmes des langues orales qu'à celui des phonèmes.

3. LES SIGNES STANDARDS : DES UNITÉS A CARACTÈRE MOLÉCULAIRE.

A présent que l'on dispose conceptuellement de l'intégration d'une composante iconique et des contraintes de maintien d'iconicité et de compatibilité iconique se mêlant aux contraintes articulo-perceptives, que peut-on dire de l'organisation interne des signes standards ?

Si l'on y songe bien, le modèle proposé en 1960 par Stokoe présente un certain caractère de trivialité dans le sens où la décomposition

paramétrique ne correspond pas vraiment à une modélisation de faits de structure. A titre d'exemple, si j'ai bien le choix entre /a/, /i/, /u/, leur réalisation implique la mise en oeuvre conjointe et nécessaire (c'est à dire sans qu'à ce niveau un choix structural soit envisageable) des lèvres, de la langue, de la position de la langue dans la cavité buccale, de la luette, des cordes vocales. De même, tout signe réalisé implique minimalement, à un niveau où le choix ne se pose pas, une forme de la main, une orientation, une position de la main par rapport au corps conçu comme repère et un mouvement (sans mouvement, pas de manifestation sémiologique). Les signes, en tant que premier niveau attesté de réalisation ressembleraient alors à ces morphèmes vocaliques monophonématiques comme "eau", et leur décomposition structurale ferait, par exemple, assimiler les configurations 'poing fermé', 'doigts tendus et écartés' à des traits tels que "rétractation" ou "arrondissement des lèvres". Justifiée sur un plan théorique, cette critique adressée à l'analyse de Stokoe a donné lieu à deux variantes ; l'une négative et pessimiste émane d'Oléron (1978, 1983) : cet auteur s'inscrit dans un cadre étroitement structuraliste en conclut à l'identité phonème = morphème en langue des signes et du même coup à l'inexistence du caractère doublement articulé de ses unités minimales significatives. De ce fait, les langues des signes seraient abusivement considérées comme des langues. L'autre variante, positive et optimiste est issue des travaux de Bellugi et Klima (1979) qui se situent dans un cadre générativiste où l'on se passe du phonème comme niveau de représentation structurale. Un signe se présenterait alors comme une matrice de traits distinctifs (universels), et la différence avec les langues orales ne serait alors que d'ordre quantitatif -grand nombre de traits (qu'ils soient articulatoires ou perceptifs) pour les langues des signes, faible nombre de traits distinctifs pour les langues orales-.

Le modèle proposé ici rend caduques ces analyses. On partira pour cela d'une unité standard maximale iconique dans sa composition paramétrique, à savoir [RENCONTRER] : formes verticales (configuration), se faisant face (orientation) se dirigeant de manière rectiligne (mouvement) l'une vers l'autre (emplacement-mouvement). Selon cette conception, les signes se présentent comme un tout (des unités de type moléculaire) où chaque élément paramétrique peut être chargé de sens et est même susceptible d'apporter une contribution spécifique au sens global de l'unité.

Je pense que la comparaison des signes standards avec des molécules est de ces métaphores qui, dans un premier temps, peut aider à une meilleure compréhension de l'organisation interne du vocabulaire standard de la LSF : un signe peut être envisagé comme un

conglomérat d'atomes de sens dont seul le regroupement en un signe (une molécule) est linguistiquement attesté.

Si l'on adopte alors l'analyse d'Oléron, la compositionnalité d'un signe comme [RENCONTRER] relève d'un impensable théorique. Comment un tel signe, qui sur le plan signifiant serait l'équivalent d'un seul phonème pourrait-il, par ailleurs, être décomposé en valeurs signifiées multiples ?

Je défendrai l'idée que les unités minimales qui entrent dans la composition des signes standards, sont proches des unités morphémiques des langues orales : ainsi pour reprendre l'exemple de [RENCONTRER], la configuration index tendu porterait le sens de "forme verticale mince", contextualisé en "animé humain", un peu de la même manière qu'au morphème agentif "-ier" est associé, selon le contexte, le sens de "arbre (les fruits qu'il porte)" ou celui de "animé humain (la profession qu'il exerce)".

Afin de ne pas raisonner dans le vide voici un inventaire de valeurs morphémiques établi paramètre par paramètre : je n'ai retenu dans le but d'éviter toute surinterprétation que les constants forme-sens d'une bonne productivité.

Pour le paramètre configuration, où la valeur morphémique iconique est la plus évidente, on se reportera à l'inventaire des configurations de grande iconicité (Cuxac, 1996 et ici-même, pp. 97-130) ; leurs valeurs signifiées sont pour la plupart d'entre elles directement transposables dans le cadre de la structure interne des signes standards. Il n'y a toutefois pas homologie complète : ainsi la configuration 'majeur fléchi, autres doigts écartés et tendus', qui n'est pas une configuration de grande iconicité a bien une valeur signifiée "contact, relation de contact", productive dans le cadre des signes standards ; c'est elle qui est utilisée dans les signes [CONTACT], [TOUCHER], [PIQUER] et, avec extension métaphorique : [EXPÉRIENCE] (emplacement : niveau du crâne), [ÉMU], [LE PAUVRE !] (emplacement : niveau du coeur).

Un traitement identique sera réservé aux configurations d'origine dactylogique présentes dans de nombreux signes standards. Non-iconiques, leur statut n'en est pas moins morphémique et leur valeur signifiée peut s'énoncer ainsi : "proximité conceptuelle avec un mot de la langue écrite dont la première lettre est 'p', ou 'v', ou 'j', etc...", ou bien "dont une des lettres particulièrement saillantes (par sa faible fréquence) est 'x'", comme c'est le cas pour la configuration du signe [EXEMPLE]. Ainsi, la compositionnalité morphémique du signe [PÂTÉ] se légitime 1° pour l'emplacement : "a à voir avec le foie" et 2° pour la configuration : "proximité conceptuelle avec un mot de la

langue écrite dominante qui commence par 'p'. C'est un peu du même ordre que ce que l'on peut voir en chinois écrit où la valeur morphémique de certains caractères prend sa source dans un autre système linguistique (le chinois oral, avec tous les exemples de rébus du type "...et qui se prononce comme...").

L'objection faite à ces valeurs morphémiques, selon laquelle les enfants sourds apprennent ces signes alors qu'ils ne savent pas encore lire n'est pas fondée. Quel enfant entendant francophone est capable d'accorder une valeur signifiée métalinguistiquement consciente au morphème "-té" ? Cela doit-il annuler pour autant l'identité et la valeur morphémique que lui accorde le linguiste ? Et quel adulte entendant francophone non formé linguistiquement est à même de voir la compositionnalité morphémique de "santé" ? Cela nuit-il à l'acquisition, l'utilisation ou la compréhension de ce lexème ?

Qu'un même signifiant puisse avoir des valeurs signifiées différentes n'a pas non plus de raison de nous surprendre, puisque cela existe dans les langues orales (valeur diminutive ou péjorative de /o/ en français).

Pour ne prendre que l'exemple des configurations, certaines composantes morphémiques sont iconiques ('B' = "surface plate"), d'autres non ('P' = "reprise de la première lettre etc..."), d'autres enfin peuvent avoir une valeur morphémique nulle comme on l'a vu pour '3' dans le signe [APÉRITIF] et c'est là que la contrainte de non contradiction iconique entre en jeu.

Pour le paramètre mouvement, on prendra soin de dissocier valeur morphémique interne, corrélée au sémantisme des unités (verbales surtout : saisies = fermeture de la paume, émissions = ouverture de la paume), et valeur morphémique aspectuelle ajoutée (externe) qui elle, fait l'objet d'un choix syntaxique (par exemple, répétition du mouvement, ampleur, rapidité, etc...).

Voici, compte non-tenu des cas de verticalité ou d'horizontalité référentielle évoqués ici-même (p. 141, en note), quelques exemples de morphèmes propres au paramètre mouvement :

- un mouvement d'écartement rectiligne des deux mains = "écart", "éloignement", "différence".

- un mouvement de rapprochement rectiligne des deux mains = "proximité", "similitude".

- un mouvement vers le haut = "augmentation" ([DE PLUS EN PLUS], [AUGMENTATION], [CONSTRUIRE]) ; et, par réécriture métaphorique (Lakoff, 1997) = "valeur laudative, positive" : [SUPÉRIEUR], [(quelle) CLASSE !].

- un mouvement vers le bas = "réduction" ([RÉDUIRE], [SOLDES], [MOINS], et par réécriture métaphorique : "valeur péjorative, négative" : [DÉPRIMER], [ETRE SUBMÉRGÉ], [DÉGUEULASSE].

- un mouvement d'éloignement ou de rapprochement par rapport au corps = "éloignement spatial" ([PARTIR]) ou "rapprochement spatial" ([VENIR]).

- un mouvement selon la ligne d'axe du temps de l'énonciation : vers l'avant = "futur" ; vers l'arrière = "passé".

- un mouvement selon la ligne d'axe du temps indépendant du temps de l'énonciation : éloignement ou rapprochement de la main dominante par rapport à la main dominée = "éloignement temporel" ou "rapprochement temporel".

Concernant les emplacements, on retiendra, comme valeurs morphémiques iconiques les plus productives, les zones : a) de la bouche où se situent la plupart des signes ayant à voir avec l'ingestion (associé au mouvement vers soi), ou l'émission vocale (associée au mouvement vers l'extérieur, souvent répété) ; b) du cœur où se localisent de nombreux signes ayant trait avec le champ sémantique des sentiments ; c) des yeux, pour les signes ayant à voir avec la perception visuelle ; et surtout d) du crâne (en particulier la sous stratification de la tempe) pour la plupart des signes référant au domaine des activités intellectuelles et du monde des idées. On peut aller plus loin, ne serait-ce qu'en prenant en compte les valeurs auto-référentielles de parties du corps, [NEZ], [COU], [FRONT] etc..., et d'activités associées à ces parties référentielles, [SENTIR], [RHUME], [ÉTRANGLER], [TUER], [(un) BOUCHER], [BAPTÊME], [CATHOLIQUE] etc... Cela, bien sûr, nécessiterait une recherche méticuleuse.

Enfin, on tiendra compte aussi de la valeur morphémique inhérente de la mimique faciale qui, systématiquement associée à certains signes, leur confèrent une valeur interrogative [QUI ?], [POURQUOI ?], interro-négative [AH BON !?], ou bien négative [PAS LA PEINE], [PAS FINI], etc..., en prenant soin de les distinguer des valeurs morphémiques détachables (indépendantes du contexte), aspectuelles ou modales, assumées par la mimique faciale.

Les "unités" paramétriques qui entrent dans la composition d'un signe sans relever d'une valeur morphémique fonctionnent alors au titre d'encadrement structural nécessaire au signe comme bonne forme. Ont-elles pour autant une valeur assimilable à des unités signifiantes non significatives telles que le sont les phonèmes des

langues orales³ ? On répondra par la négative, en raison de la soumission des formes d'évolution possibles aux contraintes de maintien d'iconicité et de non-contradiction iconique. L'existence de ces contraintes qui exercent des pressions sur le signifiant et fonctionnent en partenariat avec les contraintes perceptive et articulatoire, empêche de se satisfaire théoriquement de l'application stricte de modèles phonologiques pensés à partir et autour des langues orales⁴.

³ S'appuyant sur un ensemble de recherches qui montrent que les locuteurs des langues des signes sont plus sensibles à la compositionnalité interne des signes qu'à leur forme globalement iconique, Boyes-Braem et Kolb (1990, p. 101) en concluent que : "the sub-lexical components are more important than any iconic aspects of the signs". Seulement ces recherches, toutes d'inspiration "phonologique", éludent les questions de la nature iconique ou non iconique et du statut de phonème ou de morphème de ces éléments sublexicaux.

⁴ Le postulat structuraliste d'indépendance de la forme par rapport à la substance est une hypothèse à manier avec précautions. Il suffit qu'à un niveau donné, elle ne soit pas entièrement vraie pour que l'objet d'application soit envahi, dans sa totalité, par l'ensemble des faits structuraux relevant de la substance étrangère. Ma critique en direction des hypothèses maximalistes (structures des langues des signes = structures des langues orales) vaut autant pour les phonologies structuralistes traditionnelles (Nève, 1996, d'inspiration martinienne) que pour les phonologies autosegmentales (Sandler, 1990). Ce maximalisme s'assortit souvent d'un minimalisme descriptif : Sandler, concernant l'emplacement des signes en ASL fait en effet porter sa discussion et ses exemples sur "six major body areas". En LSF, on ne compte pas moins d'une soixantaine d'emplacements pertinents. On pourra toujours adopter l'argument selon lequel ce qui vaut pour une langue des signes ne vaut pas forcément pour une autre. En la matière, il est synchroniquement non valide : comment les objets encore si "phonétiquement" semblables que sont l'ASL et la LSF, pourraient-ils être redevables de représentations si contradictoires, sans qu'au moins l'une d'elles soit nécessairement erronée ? Toutefois on assiste, en particulier dans le domaine de la néologie lexicale à une évolution contraire manifestée en ASL par un recours vers de plus en plus de dactylogogie et en LSF vers de plus en plus d'iconicité (comme le montre l'actuelle réfection des toponymes). L'hypothèse d'une influence de la langue dominante (orale et écrite) sur le devenir des langues des signes par l'augmentation du nombre de locuteurs entendants par rapport à la population sourde ne tient donc pas puisque ces dernières années le nombre de locuteurs entendants de la LSF n'a cessé de croître de manière spectaculaire. Par contre, on peut se demander si les prises de position des linguistes entendants, et l'influence qu'ils ont exercé sur les Sourds formés par leurs soins puis sur les professionnels gravitant dans le champ de l'éducation des Sourds n'a pas été, en partie, la cause de ce phénomène. L'attitude si hostile de la plupart des linguistes américains vis-à-vis du caractère iconique des langues des signes aurait alors pour effet que tout vaut mieux que l'iconicité, y compris l'épellation manuelle. L'attitude inverse des linguistes français aurait pour résultat qu'en cas de concurrence néologique, la prime va vers la création la plus iconique. Si ces lignes de force se maintiennent, on peut envisager qu'à moyen terme, ASL (différents scénarios d'évolution d'une LS vers la non-iconicité sont présentés plus loin) et LSF deviennent deux objets radicalement distincts.

Reste le cas des rares signes comme, par exemple, [CIVIL], dont aucun de leur composant paramétrique n'est légitimable iconiquement (et à l'origine non-motivée comme peut l'être [APPARTEMENT]). Leur statut signifiant ainsi que celui de leurs composants paramétriques pose problème. En rappelant que la présence de chacun des paramètres est une carte forcée pour "former un signe", on les analysera globalement selon une description de type "phonétique". Leur décomposition paramétrique qui en fait de bonnes formes ne se légitime que de la valeur générale et habituelle des éléments paramétriques en tant que morphèmes. L'existence de tels signes me permettra, de manière paradoxale, de mieux étayer mon argumentation : s'il n'y avait pas pour une majorité de signes, de compositionnalité morphémique iconique où configuration, mouvement et emplacement jouent un rôle sémantique avéré, il n'y aurait eu aucune raison, en bonne théorie linguistique de leur supposer une compositionnalité paramétrique de type phonologique.

L'analyse de Stokoe tire sa force de l'intuition juste qu'il y a bien compositionnalité paramétrique de la structure interne des signes standards : l'erreur est de leur avoir conféré une valeur phonématique alors qu'il s'agissait de morphèmes⁵.

Ce point permet de comprendre pourquoi le problème de la prise de conscience du caractère iconique de leur langue par les locuteurs sourds a été si longuement discuté. En effet, si l'acquisition structurale de la langue des signes par l'enfant sourd est indépendante de son caractère iconique, alors cet enfant a affaire à une organisation signifiante de sa langue qui, pour lui, est de type phonologique. Il n'y aurait alors aucun obstacle théorique comme pratique à ce que les langues des signes évoluent vers la non-iconicité et, en fonction du modèle phonologique adopté, plusieurs scénarios d'évolution vers la non iconicité pourraient se présenter : 1) soit on définit les langues par leur conformité à un modèle posé à partir des structures caractéristiques des langues orales, et à ce moment là, la voie de la non-iconicité implique conjointement l'abandon de leur compositionnalité morphémique iconique ainsi qu'une réduction drastique du nombre des traits distinctifs de la LSF (par conformité

⁵ Stokoe (1991) est revenu sur son analyse initiale et propose une "phonologie sémantique". Les critiques que j'adresserai à cette analyse est qu'elle ne concerne que le seul paramètre mouvement. D'autre part, la dimension iconique n'est toujours pas prise en compte. Le modèle proposé ici est une morphémo-phonétique (les constants minimaux forme-sens) à composante iconique (sémiogénétiqement issus du processus d'iconicisation initial et soumis à la contrainte de compatibilité iconique).

économique au modèle phonologique). En ce cas, on ne dit pas autre chose que la LSF, en son état actuel, n'est pas une langue ; 2) soit on reconnaît que l'utilisation du canal visuel-gestuel entraîne des résolutions économiques différentes (par exemple un bien plus grand nombre d'unités minimales signifiantes) et à ce moment-là on postule une évolution s'accompagnant d'une perte progressive des légitimations iconiques. Deux cas de figure alors : a) soit la compositionnalité paramétrique iconique disparaît et les traits distinctifs restent aussi nombreux, mais en ce cas on ne voit pas comment on pourrait mémoriser des milliers de signes en ne disposant que d'un niveau de deuxième articulation aussi peu économique : b) soit enfin les traits restent aussi nombreux dans le cadre d'une compositionnalité morphémique, mais celle-ci perd progressivement son caractère iconique, et là, on ne voit pas pourquoi s'amorcerait la destruction complète de quelque chose qui marche si bien pour entrer dans une recomposition forcément problématique.

Il reste à s'interroger sur les raisons d'être (hors visée iconicisatrice) de la contrainte de maintien d'iconicité. J'en vois trois. D'abord, une raison pragmatique et économique : parce que ça marche, c'est à dire que l'iconicité et la compositionnalité morphémique à laquelle elle donne lieu est une donnée structurale facilitante pour la réception comme pour l'émission des messages ; on peut ainsi mettre en évidence le caractère productif de cette compositionnalité morphémique-iconique dans le cadre de la néologie lexicale et des jeux métalinguistiques sur et avec les signes (cf. plus loin), montrant du même coup que l'iconicité n'est ni un obstacle au fonctionnement différentiel des unités significatives, ni une entrave à l'éventail des jeux de langage possibles. Une autre raison est d'ordre sociolinguistique : la contrainte d'iconicité, à l'inverse des contraintes physiologiques peut être activée et réactivée consciemment sur un plan métalinguistique⁶. Il s'agit donc d'une langue dont les processus d'évolution structurale n'échappent pas tout à fait à ses locuteurs, point politiquement capital dans le mouvement de défense de leur langue pour les Sourds. Enfin, une troisième raison est d'ordre structural : les discours en langue des signes fluctuent constamment entre présence de la visée iconicisatrice et non-présence de cette visée. On verra en effet, dans le chapitre suivant, que ces fluctuations ne sont possibles que parce que, hors visée

⁶ Un affinement conceptuel consiste à dire que la contrainte d'iconicité, où deux variables entrent en jeu, "maintien" et "non-contradiction", s'exerce selon un continuum affectant le champ de conscience : allant du maintien d'iconicité non conscient qui limite les évolutions diachroniques possibles à la non-contradiction iconique activée consciemment dans le cadre de la néologie lexicale.

iconicisatrice, la LSF garde des traces fortes d'iconicité (dans un cadre non iconique, ces passages continuels ne seraient vraisemblablement pas possibles).

4. GENÈSE DU LEXIQUE STANDARD

4. 1. Articulation entre contraintes physiologiques et contraintes de maintien d'iconicité et de compatibilité iconique

Depuis quelques années, on assiste à la recréation de nombreux toponymes dont la configuration s'originait à partir de la première lettre du nom de la ville écrit. Les locuteurs de la ville ou de la région concernée, par exemple [TOULOUSE], [BORDEAUX], [ROUEN], en recréent le toponyme de manière pleinement consciente à partir d'une caractéristique culturelle ou monumentale de leur localité.

Cette volonté consciente des locuteurs d'injecter de l'iconicité dans leur langue s'applique même aux éléments dactylogiques : ainsi la lettre 'H' s'est vue récemment reconstruite sur la base de sa forme graphique.

Plus intéressants pour notre propos, sont les changements de forme ayant affecté des néologismes. Pour des raisons historiques de confinement de la LSF aux seuls domaines de la vie quotidienne, un grand nombre de concepts liés à des savoirs scientifiques ou technologiques avancés n'avaient pas de raison d'être nommés. Peu à peu, suivant le mouvement de reconnaissance de la LSF, de nombreux néologismes ont fait leur apparition depuis une vingtaine d'années, pour les plus anciens d'entre eux. Ce domaine est du plus haut intérêt linguistique dans la mesure où l'on a la chance d'assister dans le vif 1°) à cette émergence, en raison de la faible population de la communauté, 2°) aux changements de forme qui, insensiblement affectent les signes récemment apparus.

Le domaine de la néologie lexicale est en effet celui où l'on peut le mieux observer le jeu des différentes contraintes s'exerçant diachroniquement sur la forme, non encore stabilisée, des signes. Le processus de création lexicale s'effectue grosso modo de la manière suivante : une exigence consciente d'iconicité donne naissance à une forme ; celle-ci est alors soumise dans le temps aux contraintes physiologiques qui la modifient dans les limites où une charge iconique suffisante est maintenue.

Voici quelques exemples d'évolution formelle de néologismes :

- [LINGUISTIQUE] est un néologisme dont la création remonte à la fin des années 70 : le point de départ de sa forme, réalisée avec les deux mains est la configuration du signe [LANGUE]. Comme pour [LANGUE], les mains s'écartent l'une de l'autre, mais selon un mouvement ondulatoire obtenu au moyen de rotations successives des poignets. En surinterprétant iconiquement, ce mouvement est utilisé en grande iconicité pour rendre compte d'objets côte à côte envisagés dans leur exhaustivité et pourrait être légitimé en envisageant les langues, dans leur ensemble. En quelques années, le mouvement du signe [LINGUISTIQUE] change : disparition du mouvement ondulatoire, une seule rotation des poignets, fin du mouvement en saisie poings fermés. La forme est actuellement stabilisée : on peut expliquer le changement par le fait que la première forme créée contrevient sur le plan perceptif à la structure des signes standards qui veut que ceux-ci aient une frontière terminale marquée ce que ne permet pas vraiment un mouvement ondulatoire rapide dans l'axe horizontal. Le fait que la nouvelle forme se termine par une saisie satisfait aux exigences perceptives et à la contrainte de compatibilité iconique (la linguistique comme discipline saisissant les langues).

- [SOCIOLOGIE] remonte aussi à la fin des années 70 : la main dominée, pouce tendu vers le haut, autres doigts repliés contre la paume est contournée par la main dominante (tous les doigts écartés, paume vers le bas, rotation du poignet et agitation des doigts de la main dominante autour du pouce de la main dominée). Paraphrase iconique : l'individu entouré par la société (configuration de la main dominante en "foule en mouvement"). Le mouvement articulaire de la main dominante est particulièrement coûteux à réaliser. Aujourd'hui, nombreuses variantes individuelles allant toutes dans le sens d'une simplification articulaire ; par exemple, chez un informateur : saisie du pouce de la main dominée entre le majeur et l'annulaire, la rotation du poignet de la main dominante est grandement facilitée grâce au contact permanent avec la main dominée servant de pivot. Perte iconique due à cette saisie qui remplace un contournement, et à l'impossibilité concomitante d'agiter les doigts de la main dominante ; ou bien chez un autre informateur : main dominée idem, la main dominante, agitant les doigts, effectue un déplacement rectiligne vers l'avant, mais le mouvement essentiel est effectué par la main dominée qui se déplace vers l'arrière de la main dominante, restituant sensiblement sur le plan perceptif, sans la difficulté articulaire, l'impression d'un contournement. Toutefois, cette réalisation contrevient au principe que lorsque les deux mains sont en configurations différentes dans le cadre de la réalisation d'un

seul signe, c'est la main dominante qui bouge et la main dominée qui reste immobile. La forme de [SOCIOLOGIE] n'est pour le moment pas stabilisée.

Le signe [VIDÉO] est créé au début des années 80. Les deux mains en configuration iconique '3' (forme circulaire plate, paume vers le sol), adoptent un mouvement circulaire horizontal iconique, toutes deux dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Très vite d'autres variantes font leur apparition. En effet, une règle systématique d'économie articulatoire veut que lorsque les deux mains, sans contact mutuel, effectuent un mouvement circulaire dans le plan vertical ou horizontal avec la même configuration, elles le font symétriquement dans des sens opposés ; une des variantes attestées suit la règle, une autre effectue un mouvement symétrique non circulaire par rotation simultanée des poignets vers l'extérieur. Les deux signes conservent, soit par l'esquisse du mouvement, soit par le maintien de la circularité, une dimension iconique de deux objets circulaires tournants ; mais les mouvements de ces variantes sont contradictoires avec le mouvement réel de défilement de la bande d'une cassette vidéo. La forme de [VIDÉO] n'est pas encore stabilisée aujourd'hui.

Cette iconicité partielle dont le mouvement (à base iconique) paraît contradictoire avec le mouvement réel effectué sur l'objet caractérise plusieurs signes comme [BALAYER] : la position des deux bras et le mouvement effectués sont impossibles à réaliser dans la réalité, sauf à casser l'objet tubulaire (le manche du balai) que l'on tient entre les mains ; il s'agit, articulatoirement d'un mouvement assez complexe, mais le résultat sur le plan perceptif donne vraiment l'impression du geste de donner un coup de balai (il est donc iconiquement, bien que contradictoire en seconde analyse, satisfaisant) et évite ainsi une homonymie possible avec le signe [RAMER].

[BOUTONNER] est lui aussi satisfaisant iconiquement quant à son mouvement quoique celui qui est exécuté dans la réalité est beaucoup plus complexe. Toutefois une imitation plus fidèle donnerait lieu à une saillance perceptive insuffisante et à une difficulté articulatoire que ne possède pas le signe. Le problème de la saillance perceptive est résolu en faisant adopter par les deux mains la configuration 'pince pouce/index, autres doigts étendus', d'une forte saillance perceptive et un mouvement de rotation des poignets inversé, très fréquent articulatoirement.

De même, le changement d'orientation du signe [LAIT] (initialement index tendu de la main dominée vers le bas) constitue un bon exemple de soumission de la contrainte de maintien (partiel) d'iconicité à la contrainte de facilitation articulatoire.

Dernier exemple, le récent néologisme [CD ROM], dont la forme est complètement stabilisée, se réalise avec la main dominée plate sous laquelle vient se placer la main dominante en configuration '3', paume vers le sol. On a vu précédemment que cette configuration en grande iconicité réfère idéalement à des formes circulaires possédant des rayons ou des saillances de type "crête". Ces deux caractéristiques peuvent être désolidarisées dans la formation du lexique standard comme pour [ANTENNE (de télévision)] (abandon de la caractéristique circulaire). [CD ROM] conserve seulement de '3' la caractéristique d'objet circulaire ; il est possible d'expliquer pourquoi cette configuration était le meilleur candidat à la formation du néologisme : une circularité de type discoïde s'effectue en grande iconicité par description du contour de forme (index de la main dominante effectuant un mouvement circulaire au dessus de la main dominée plate, paume vers le bas). C'est d'ailleurs le signifiant du signe standard [ASSIETTE] ; il y a donc une homonymie à éviter. Une autre solution consistait à utiliser comme configurations de la main dominante "index et pouce recourbés" ; mais cette configuration réfère à une forme plate plutôt rectangulaire, et surtout entre en conflit homonymique avec [DISQUETTE INFORMATIQUE], néologisme plus ancien. Enfin ne retenir que la surface plate sans l'aspect circulaire (main dominante plate) aurait entraîné la double homonymie avec [MÉTRO] et [CHEZ]. Aussi, bien que le référent "CD Rom" n'ait pas de rayons, la configuration '3' se présente comme le meilleur candidat (plat et circulaire), c'est à dire le plus compatible iconiquement.

4. 2. Caractère moléculaire des signes standards : une base de création lexicale.

Après ces quelques illustrations du fonctionnement des différentes contraintes et sous-contraintes en jeu dans la formation du lexique standard, voyons comment le caractère moléculaire de ces derniers est exploité dans le cadre de la création lexicale et constitue la base de justification de l'analyse componentielle morphémique-iconique des signes standards.

Soit le signe standard [ENTENDANT], dont la configuration a un rapport historique avec la lettre 'P' dactylographiée (initiale de "parler", de "parole"), située au niveau de la bouche. Le mouvement circulaire de ce signe induit une idée de durée d'un procès et de répétitivité non ponctuelle et se retrouve dans des signes standards comme [RÉFLÉCHIR] ou [PARLER]. En gros, on pourrait dire que le signe

[ENTENDANT] a une image source se décomposant en "... qui n'arrête pas de parler".

Déplacé sur le nez, une nuance signifiée péjorative s'y raccorde (pas forcément s'y rajoute, car de ce déplacement s'ensuit peut-être le retrait d'un des atomes de sens, en l'occurrence, l'idée de parler). Le sens global du signe [ENTENDANT] est, lui, conservé et au niveau du sens global de ce signe, déplacé par rapport à une étymologie initiale, on a affaire à une image source qui est le signe standard [ENTENDANT] à laquelle s'adjoint la qualification composite de "fier et méprisant" et "puant". Récemment, un néologisme a fait son apparition dans la communauté des Sourds, d'abord dans la région parisienne, puis dans toute la France. Il s'agit du signe [ENTENDANT], dont on a conservé trois des paramètres (configuration, orientation, mouvement) et dont l'emplacement "normal" a été modifié, à savoir que de la bouche ou du nez, ce signe (du moins ce qu'il en reste), est passé au front. Il pourrait être paraphrasé au moyen d'une expression qui en fait respecte, en le disséquant, sa composition : "entendant au niveau de la tête". Ce nouveau signe standard qualifie les Sourds qui se comportent comme des entendants, qui sont sous l'influence des entendants bref, qui sont entendants dans leur tête.

On a donc affaire, avec ce type de création lexicale, à un double mouvement : a) de condensation (concentration dans un seul signe d'éléments atomiques hétérogènes provoquant, par additivité, un effet de sens complexe, ou bien par combinaison d'éléments appartenant à deux ou plusieurs signes standards qui participent à l'émergence d'un nouveau signe) et b) de déplacement (spatial), puisqu'en général, l'un des deux signes qui entre dans la composition du nouveau signe se réalise à un emplacement différent de l'emplacement d'origine. On voit là un type de fonctionnement similaire à ce que Freud (1930 [1905]) a modélisé dans "Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient" et à ce que Lakoff (1997), concernant les métaphores, appelle "réécriture dans le modèle cible". Comme on peut s'y attendre, ces procédés seront, d'une manière semblable, à l'oeuvre dans les jeux de signes.

Un autre exemple, ayant abouti à une lexicalisation, part du signe d'origine [NAISSANCE (physique d'un enfant)], ou selon le contexte [ENFANT NÉ], [NOUVEAU NÉ]. A lui seul, c'est déjà une image qui évoque la sortie (mouvement de la main dominante) d'une tête (configuration de la main dominante) d'un contenant-réceptacle (configuration, orientation et emplacement de la main dominée). Ce signe étymon effectué avec un même mouvement des deux mains, la main dominée perdant sa fonction d'emplacement signifie [JUMEAUX].

J'ai assisté, si j'en juge aux rires des personnes sourdes qui participaient à cette réunion, à l'une des premières apparitions de ce qui, plus tard, est devenu un nouveau signe standard : il s'agit du signe [ENFANT NÉ], réalisé normalement, auquel a été ajouté, par la main dominée sur la main dominante, remotivée par le regard et figurant la tête de l'enfant, le signe standard [SOURD], déplacé du visage sur la main dominante, le tout signifiant, de manière quasi additive "enfant né sourd, sourd de naissance".

Bien que très réussi sur le plan de la condensation signifiée, ce néologisme présentait l'inconvénient d'avoir une forme signifiante atypique et peu économique, puisque contraire à la règle de formation des signes standards qui veut que le mouvement qui caractérise un signe soit effectué par la main dominante, et non par la main dominée (dans cet exemple, c'est la main dominée qui réalise le signe [SOURD] et donc le mouvement qui lui est afférent). Cette création, qui fut par la suite fréquemment reprise par d'autres locuteurs, s'est peu à peu transformée formellement de façon à entrer dans l'économie générale caractérisant les signes standards, c'est à dire que la main dominée perdant son rôle initial est devenue la tête émergeant (petit mouvement de redressement du poignet beaucoup plus facile à réaliser que le mouvement complexe du signe [SOURD]) et, simultanément, la main dominante se voyait confier le rôle de la réalisation du signe [SOURD] déplacé sur la main dominée.

Cet ensemble, à présent complètement lexicalisé en un seul signe standard, a même ouvert une série d'expressions fondées sur la même idée de base, mais n'ayant pas abouti à une lexicalisation complète : il s'agit de la variante "enfant né entendant", avec le signe entendant effectué dans un premier temps par la main dominée sur la main dominante, et encore de la variante "enfant né auquel on met, dès la naissance, une prothèse auditive".

Les déplacements des signes standards ainsi que les ajouts de sens obtenus au moyen d'un changement affectant l'un des autres paramètres de formation (configuration, orientation ou mouvement) constituent une base incontestable de création en matière de néologie lexicale.

En grande iconicité, on sait que dans certains contextes d'orientation et de mouvement qui représentent les animés humains, par rapport à la configuration 'index tendu ou recourbé', la configuration '4' (doigts tendus -debout- ou recourbés -assis-, pouce replié contre la paume) caractérise le nombre (par exemple animé humain/animés humains - l'un derrière l'autre/les uns derrière les autres, l'un à côté de l'autre/les uns à côté des autres). Cette proximité signifiée est exploitée et

maintenant lexicalisée pour le signe [DIFFICILE] (index recourbé contre le front) qui devient [TRÈS DIFFICILE] (configuration '4') en jouant sur un détournement de la valeur signifiée de pluralité de la configuration '4' en valeur superlative (à noter que [TRÈS DIFFICILE] peut jouer aussi sur la lenteur appuyée du mouvement). Même chose avec le signe [QUESTION] avec un détournement supplémentaire grâce à la charge iconique du mouvement qui ne peut laisser de doute, plus un déplacement au niveau du crâne et redoublement par les deux mains : "plein de questions dans la tête". Ce nouveau signe est à présent lexicalisé et veut dire, selon le contexte : "je suis extrêmement perplexé" ou bien "j'ai plein de questions à poser".

4. 3. Caractère moléculaire des signes standards : jeux sur et avec les signes.

Une dernière évidence de la molécularité morphémique-iconique des signes standards a trait aux procédés utilisés dans le cadre de jeux sur et avec les signes.

On verra ainsi que ces jeux qui exploitent le caractère morphémique iconique des paramètres les accumulant (condensation) ou leur assignant un changement de localisation spatiale mettent en oeuvre, à la lettre, les mécanismes de condensation et de déplacement décrits par Freud (1930 [1905]). Enfin, on notera que la différence essentielle entre les exemples du paragraphe précédent et ceux qui vont suivre tient à la non reprise de ces derniers par l'ensemble de la communauté.

- un de mes amis entendants, professeur de cablage (cela se signe [PROFESSEUR] [ÉLECTRICITÉ]) à l'INJS de Paris, participe à une réunion lors de laquelle il a l'occasion de faire des reproches à des Sourds présents. L'un d'eux lui répond que ce n'est pas à un entendant de faire la leçon aux Sourds. Un autre participant sourd intervient pour calmer le jeu en disant en signes : "laisse tomber, c'est normal, il est professeur électricité", et déplace le signe [ÉLECTRICITÉ] qui s'effectue "normalement" en position neutre, au niveau des tempes, une main de chaque côté ("c'est normal, vu son métier, que l'électricité lui monte à la tête").

- il est question d'un imprimeur ayant réalisé une brochure pour une association de Sourds. Le coût de l'impression semble élevé. Un locuteur réalise la condensation des deux signes, qui présentent une certaine ressemblance formelle [IMPRIMEUR] et [AVARE], en conservant la configuration et l'emplacement qui sont communs aux deux signes et en combinant les deux mouvements qui les différencient (choc entre les deux paumes des mains, qui reprend le

mouvement du signe [IMPRIMEUR], suivi du mouvement de la main dominante vers soi, mouvement caractéristique du signe [AVARE], le tout répété, comme est répété le mouvement du signe [IMPRIMEUR]).

- en proposition d'équivalence LSF au mot "macho" : "c'est un homme qui...", puis réalisation du signe argotique [PÉNIS] dont l'emplacement "normal" se situe au niveau de la poitrine, en le déplaçant au niveau du front.

- pour dire d'une personne qu'elle est extrêmement maladroit et que la qualifier seulement de [MALADROIT] serait un euphémisme, réalisation "très maladroit" du signe [MALADROIT] (emplacement "normal" au niveau du menton) en le déplaçant au niveau de la pommette.

Les déplacements répétés des signes standards nominaux peuvent, dans certains cas avoir une valeur de pluriel, c'est par exemple le cas de "une [PERSONNE]"/"des [PERSONNES]", mais il s'agit là d'un procédé syntaxique "normal" fonctionnant avec un ensemble restreint de signes standards. Appliqué atypiquement à d'autres signes, ce même procédé donne lieu à des effets signifiés occasionnels différents d'un simple pluriel ; ainsi, dans un corpus, la répétition du signe [DIEU] par les deux mains dans différentes portions d'espace) qui pourrait se traduire au mieux par : "les bondieuseries" ("Dieu par ci, Dieu par là").

Un autre exemple concerne le déplacement correctif utilisé à des fins humoristiques, où la main dominée corrige en saisissant la main dominante l'emplacement du signe [ENTENDRE PARLER], devenant ainsi "j'ai vu parler".

On terminera en disant qu'il n'est pas rare que des métaphores soient créées en modifiant l'un des paramètres des signes standards : c'est ainsi que le signe de [OUVRIR UNE FENÊTRE] déplacé au niveau du crâne, signifiera "ouvrir la fenêtre de son esprit", déplacé au niveau du coeur, "ouvrir la fenêtre de son coeur".

4. 4. Créations lexicales à partir d'images

La partie qui suit déborde le cadre de la structure interne des signes standards, mais elle permet de saisir les liens étroits qui existent entre la grande iconicité et la contrainte de maintien d'iconicité qui s'applique aux signes standards. Il s'agira de se pencher sur un procédé fréquemment utilisé et pouvant aboutir à une lexicalisation dont le principe de fonctionnement est très général : une image est créée à partir de structures de grande iconicité, en particulier de transferts personnels, doubles transferts et stéréotypes de transferts personnels et, peu à peu, en raison de sa fréquence d'utilisation va donner lieu à une

lexicalisation en conformité avec la structure paramétrique et économique des signes standards.

En voici quelques exemples glanés çà et là :

*Images non-lexicalisées.

- En signes standards : "A l'école je ne faisais rien", puis, en transfert personnel "j'attrapais des mouches" (simulation de saisies très rapides dans différents points de l'espace au dessus du visage par la main dominante).

- Lors d'une réunion matinale mêlant Sourds et entendants, un entendant prenant la parole a brusquement la voix enrouée ; l'interprète de la réunion signale ce fait et un sourd dit en transfert personnel : "[LE MATIN], (il en va de la voix comme) des vitesses (des voitures) qui ont des difficultés à passer" (répétition difficile du mouvement + mimique faciale).

- En transfert personnel, image d'un homme faisant un feu d'herbes, suivi de son affolement lorsqu'il ne peut plus maîtriser l'incendie qu'il a déclenché : "lancer une idée, un projet dont on ne maîtrise pas les conséquences".

- En transfert de forme : une surface plate ; la main dominée reste en place, un animé humain (configuration de la main dominante), en action de transfert situationnel, vient se placer sur la surface plate. Un personnage, en transfert personnel, simule avec la main dominante, l'action de tirer une manette. La main dominée se place subitement sur la tranche : "faire passer quelqu'un à la trappe".

- Un locuteur sourd s'adressant à une personne : [TOI], main dominée en configuration "poing fermé", paume vers le sol, la main dominante (en configuration 'C') simule l'action que l'on fait en utilisant une tondeuse mécanique en passant au dessus de l'avant bras de la main dominée (rappelons qu'en grande iconicité, la configuration "poing fermé", a la valeur signifiée d'une tête) ; "tu te fais tondre la laine sur le dos".

On voit que tous les éléments qui participent à la formation de l'image sont des structures iconiques de grande iconicité et, pour l'essentiel, des transferts personnels et des doubles transferts. Leur éventuelle lexicalisation dépendra de différents facteurs tels que la disparition du contexte explicitant et la réduction par condensation dans une forme unique composée des quatre paramètres entrant dans la composition des signes standards : une configuration, une orientation, un emplacement et un mouvement sans trop de complexité, l'ensemble réduit ayant une durée d'émission à peu près analogue à celle des signes standards.

** Images en cours de lexicalisation

Les conditions pour qu'une lexicalisation soit envisagée (forme réduite, condensation de l'image, inutilité d'une explicitation contextuelle systématique) sont réunies dans les exemples suivants empruntés à notre informateur principal :

- figuration au moyen d'un spécificateur de forme (configuration des mains en '4 recourbé', main dominante paume vers le sol, main dominée lui faisant face paume en l'air) d'une double rangée de dents rappelant le sourire gêné de Snoopy après avoir commis une gaffe (mimique faciale contrite).

- le geste de l'exhibitionniste ouvrant son manteau pour signifier que telle personne profite de toutes les occasions pour se mettre en avant et se montrer.

- l'index de la main dominante tendu s'agitant latéralement au dessus de la main dominée en support, évoquant le frétillement de la queue d'un chien pour signifier le plaisir de voir quelqu'un que l'on aime bien.

- "batailler ferme" s'effectue en simulant un personnage tirant des coups de pistolet au moyen des deux mains (configuration pouce et index tendus). Cette expression, souvent employée, présente d'un informateur à l'autre des variations importantes (plusieurs localisations, agitation ou non des pouces, rapidité du débit, etc...).

La non-lexicalisation offre l'avantage d'apporter à l'expression utilisée une multitude de variations signifiées que ne pourrait fournir une expression complètement lexicalisée. On peut comparer avec l'image voisine, 'index tendu' de la main dominante reposant sur le poing fermé de la main dominée, simulant l'avancée puis le recul d'un canon ("tirer à boulets rouges sur..."), complètement lexicalisée et donc non susceptible de s'adjoindre toutes ces variations signifiées.

L'effet produit chez les récepteurs du message est un bon indice du stade où en est le processus de lexicalisation : l'image nouvellement créée fait rire, ce qui n'est pas le cas des images intégrées dans le lexique standard.

Les stéréotypes de transferts personnels sont fréquemment utilisés à des fins de construction d'images métaphoriques ; par exemple, au cours d'un récit, le narrateur fait mine d'ouvrir une porte avec sa main gauche et fait signe de passer à une personne imaginaire avec la main droite. Décontextualisé, ce stéréotype de transfert personnel correspond soit à une description de scène : "faire passer quelqu'un devant soi" soit à une métaphore dont l'interprétation n'est pas univoque : a) "se conduire comme un lâche en exposant les autres à un

danger en les mettant en première ligne", b) "être altruiste et s'effacer devant les autres". Des indices mimiques, entre autres, permettent de faire la différence entre ces interprétations, mais le charme de ces images réside justement dans cet entre-deux qu'est une description réaliste de scène et une construction métaphorique. Ainsi des thèmes de discussion assez "abstraites" sont souvent émaillés de stéréotypes de transferts personnels ayant valeur métaphorique, comme :

- se gratter la tête + mimique associée, pour indiquer la perplexité de l'actant.

- se tenir le menton + mimique, pour évoquer l'intensité d'une réflexion.

- un recul du visage + l'écarquille des yeux : la surprise.

- hocher la tête en serrant les lèvres : l'indécision.

- fumer nerveusement une cigarette : l'anxiété.

- tourner la tête de gauche à droite, les bras mi-écartés horizontalement du corps : l'affolement.

- laisser pendre sa langue en accompagnant d'un spécificateur de forme de la main dominante au niveau de la bouche (objet plat pendant vers le bas) : l'épuisement.

- faire mine de s'essuyer les mains + mimique faciale : l'indifférence.

- se frotter les mains + mimique faciale : le contentement.

- se tourner les pouces + mimique faciale : l'ennui résigné.

- tourner la tête à droite derrière soi, puis à gauche + mimique faciale : l'inquiétude, etc...

Des moyens formels s'intégrant à ces structures peuvent indiquer si l'énoncé a une valeur de vérité descriptive ou bien fonctionne comme une image visant à suggérer. Mais ne pas utiliser ces marques tout en appuyant sur le caractère descriptif consacre le talent d'un conteur ainsi que la valeur humoristique du récit qui réside pour beaucoup dans cette ambiguïté.

Ces images, bien que de forme réduite, ne font pas pour autant partie du lexique standard car elles sont soumises à d'importantes variations de forme d'un locuteur à l'autre.

*** Images lexicalisées

Pour que de telles images soient considérées comme appartenant au lexique standard, il est donc nécessaire d'ajouter aux critères formels énoncés plus tôt, ceux de la fréquence d'utilisation, de la réalisation par l'ensemble de la communauté, et de la faible variabilité d'un locuteur à l'autre. L'important est de voir que lexicalisées ou non, ces images fonctionnent selon les mêmes principes.

Il est donc possible qu'une bonne partie du lexique standard actuel ait son origine dans ce qui fut au départ un transfert personnel ou un stéréotype de transfert. Rappelons en effet que des champs sémantiques entiers sont stratifiés lexicalement par des signes standards dont il est possible de commenter l'origine en les étymologisant en tant qu'images. C'est le cas d'une bonne partie du vocabulaire standard qui couvre le domaine des états mentaux et de la pensée.

Voici un exemple d'image présentant tous les critères énoncés plus haut, et intégrée dans le lexique standard : il s'agit d'une création récente des élèves de L'INJS de Paris signifiant "arriver en sauveur" et qui reprend le geste de Tarzan descendant de sa liane. Mais il est vraisemblable que des signes standards comme :

- "chasser quelqu'un" : geste de donner un coup de balai,

- "être coincé" : prise de la glotte entre le pouce et l'index,

- "avoir les chocottes" : figuration de deux formes tubulaires qui ondulent verticalement de haut en bas (les jambes qui tremblent),

- "modérer son attitude" : simulation de tirer la manette du frein à main vers soi (cf. français, "mettre la pédale douce", voir sur ce point, Ducros et Nougaro, 1997),

- "s'en foutre" : simulation de se moucher et de jeter le mouchoir par dessus son épaule,

- "se ronger les sangs d'angoisse" : morsure de l'extrémité des doigts,

- "être noyé, perdu" : à l'origine la configuration de grande iconicité "tête" s'enfonçant dans la configuration de la main dominée "contenant tubulaire creux" (cf. l'expression en français "se noyer dans un verre d'eau", mais dont le sens n'est pas le même), et bien d'autres encore sont passés par les mêmes étapes conduisant à leur lexicalisation.

- un des signes voulant dire [COMMENCER] voit sa forme s'originer dans le geste de tirer un coup de pistolet pour donner le signal du départ d'une course à pieds. Une anecdote illustre bien la valeur d'un apprentissage de la langue des signes qui exploite l'entrée par l'iconicité : les étudiants entendants inscrits à l'université en "option langue des signes" ignorant la motivation de ce signe avaient du mal à en mémoriser la forme articulatoirement assez complexe puisqu'elle requiert, en même temps qu'un mouvement de la main vers le bas une plèvre des phalanges de l'index. Il a suffi, comme pour de nombreux autres signes, qu'en passant, je légitime iconiquement sa forme : "pensez au coup de pistolet du starter" pour que la mémorisation (et la réalisation) de ce signe soit définitivement fixée.

5. L'ICONICITÉ ET LA DIVERSITÉ DES JEUX DE LANGAGE

Cette dernière partie est une illustration du fait que l'iconicité des signes n'est pas, comme on a pu le croire, une entrave à des modes de fonctionnement langagiers observés dans les langues orales. Dans cet esprit, je m'attacherai aux constructions métaphoriques, à la valeur différentielle des signes standards et, pour finir, à leur éventuelle "homonymie".

5. 1. Constructions métaphoriques et iconicité des signes standards

En raison du caractère moléculaire des signes standards, lorsqu'on accorde à chaque morphème paramétrique sa valeur signifiée spécifique, on ne s'étonnera pas du fait que l'on aboutisse à des paraphrases en français assimilables à de véritables condensations métaphoriques. Ainsi, [RÉFLÉCHIR] "remuer (mouvement) et questionner/gratter (configuration) au niveau du crâne (emplacement)", image équivalente à "se creuser la tête".

[ÉRUDIT], [SAVANT], épaisseur (configuration de grande iconicité 'C') au niveau du front (emplacement) ;

[EXPÉRIENCE] "relation de contact au niveau du crâne", configuration identique à [TOUCHER] ;

idem pour [ÉMU], "relation de contact (même configuration que [TOUCHER], mouvement en vrille + mimique faciale négative et douloureuse, au niveau du coeur).

Peut-on toutefois avoir affaire à des métaphores lorsque la complexité de la construction est telle qu'elle ne peut se réduire au jeu sur les paramètres entrant dans la composition d'un seul signe ? C'est à dire, est-ce que la succession d'unités standards est, comme pour les mots des langues orales, compatible (malgré l'iconicité) avec le surgissement de valeurs métaphoriques où le sens de l'expression n'est pas équivalent à la somme des sens des unités qui les composent ? La réponse est oui lorsqu'il s'agit de constructions mettant en jeu des unités appartenant à des classes différentes comme nom-adjectif, par exemple [COEUR NOIR] ("insensible"), [VISAGE VERT] ("écoeuré et sidéré en même temps"). Par contre, mais à première vue, cela ne semble pas possible en ce qui concerne la construction nom + nom comme "montagne de travail" ou bien "vallée de larmes". Car, à y regarder de plus près, si la simple juxtaposition de signes nominaux standards ne permet pas de créer une image, c'est sans doute parce que la juxtaposition ou la concaténation, dans une langue qui exploite tant

la multilinéarité d'informations et la spatialisation des relations inter-unités, n'est pas la voie moyenne pour créer des effets de sens.

En fait, une expression comme "montagne de travail" peut très bien être rendue au moyen des signes standards [MONTAGNE] et [TRAVAIL] : ainsi, le signe standard [TRAVAIL] est plusieurs fois répété en le déplaçant de plus en plus haut ; le signe standard [MONTAGNE] n'a plus qu'à être émis de manière à englober spatialement les signes [TRAVAIL] répétés, on évoque ainsi le résultat de l'ensemble de tous ces travaux. Il est vrai que l'on a fait appel, pour cela à un procédé de remotivation en grande iconicité de ces signes standards, procédé nécessitant que le regard du locuteur soit porté sur eux.

Dans l'image en français, la relation signifiée entre les termes, capitale pour le dégagement d'un sens métaphorique, est explicitement assurée par la présence de la préposition "de" qui joue en quelque sorte le rôle d'une relation verbale non explicitée (cause à effet, par exemple : l'accumulation de travail dont la forme causée est semblable à celle d'une montagne).

En LSF, ces éléments prépositionnels, particulièrement lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas pour ces exemples, d'une relation ayant à voir, de près ou de loin, avec une relation spatiale entre éléments, n'ont généralement pas d'existence formelle en tant que signifiants gestuels isolables. Ces relations s'exprimant au moyen d'une spatialisation des rapports, où chaque unité standard occupe une place pertinisée spatialement, soit de façon directe, soit indirecte par reprise au moyen d'un transfert de forme ou bien par pointage (cf. le chapitre sur la spatialisation des rapports entre unités), il est donc normal que les créations métaphoriques suivent les mêmes règles de spatialisation. Ce type d'exemple témoigne bien de la nécessité d'inclure les faits de grande iconicité dans toute description d'une langue des signes.

5. 2. Iconicité et valeur différentielle du lexique standard

Pour illustrer que l'iconicité des signes standards n'est pas une entrave à leur fonctionnement différentiel voici quelques exemples de leur valeur fluctuante.

* En fonction du contexte

Sans prendre en compte les valeurs argotiques (cf. Cuxac, 1996) je ne citerai que quelques cas puisés dans l'utilisation quotidienne de la langue des signes "familiale".

- [DUR] peut caractériser aussi bien une réalité physique (un objet dur) que des propriétés morales ou mentales (un caractère dur) ; il peut aussi avoir le sens de "difficile".

- [PUISSANT], très fréquent en LSF, a vraisemblablement pour origine la figuration des défenses de l'éléphant. Selon le contexte, son sens, (sans doute en raison de sa fréquence), fluctue de manière importante et peut signifier "puissant", "véritable" ([SOURD PUISSANT] = un "vrai" sourd), "solide", toujours accompagné d'une nuance laudative.

- [PÊCHER, en fait, avec mouvement sec : FERRER UN POISSON] et "draguer".

- [COLLER], "coller, enduire de colle" et "coller à (après) quelqu'un".

** Appartenance à des classes différentes

Des signes standards peuvent appartenir à des classes différentes, comme par exemple,

- [DUR], que nous avons vu précédemment et "pierre".

- [OR] : "or" (le métal) et "de grande valeur".

- [PUISSANT], que nous avons vu précédemment et le quantificateur "très" ([VIEUX PUISSANT] = "très vieux", toujours avec une nuance laudative, en fait, "très vieux super").

- [OUVRIR] : "ouvrir" et "commencer", mais aussi "ouvert" : un caractère "ouvert".

*** Appartenance à des classes différentes avec marques dérivationnelles

Voici quelques exemples assimilables aux jeux sur les paramètres et qui amorcent la discussion à venir dans les chapitres suivants sur l'opposition verbo-nominale en langue des signes

- [RHINOCÉROS] qui, avec adjonction d'un mouvement rectiligne vers l'avant, est un verbe signifiant "foncer tout droit".

- [RAT] qui, avec adjonction d'un mouvement fureteur vers le bas et une mimique faciale associée, est un verbe à valeur péjorative signifiant "fouiner".

- [LAPIN] qui, avec adjonction d'un mouvement des index et des majeurs vers le bas, est un verbe signifiant [SE SOUMETTRE].

**** Grammaticalisation et désémantisation d'unités lexicales

Les cas d'unités lexicales désémantisées sont fréquents en LSF, en voici quelques exemples qui seront commentés dans la suite de cet ouvrage :

- [FINI], marque de l'accompli ;

- [HABITUDE], marque du "fréquentatif" ;

- [QUOI ?], [POURQUOI ?] et l'ensemble des "fausses questions" dont les différentes valeurs seront examinées dans la partie sur la mimique faciale du chapitre consacré à la simultanéité.

- [AFFAIRES], morphème de dérivation à valeur abstractisante ;

- [COUPER], morphème marquant l'interruption d'un procès duratif par un procès ponctuel (langue des signes de la région de Toulouse, cf. Mas, 1985).

- [TOUCHER], marque de l'expérientiel ;

- [PEAU] marque expérientielle-factuelle concernant les animés.

5. 3. Iconicité et homonymie

On dit souvent des langues des signes que leur lexique ne présente pas -ou presque pas- de cas d'homonymie. Le traitement d'items linguistiques en tant qu'homonymes est une option qui ne cesse de me troubler.

Hormis la "preuve" par l'écrit et le recours éventuel à la diachronie, comment justifier qu'une forme signifiante unique à laquelle sont associés deux ou plusieurs signifiés radicalement distincts soit analysée comme deux ou plusieurs unités différentes ? Et même pour les langues à tradition écrite, rien ne nous prouve qu'une différence de signifiant ancienne n'oculte une identité plus ancienne encore, comme le montre l'exemple français de "neuf" (le chiffre) et de "neuf" (nouveau), issus du même étymon en indo-européen.

De toutes façons, pour les langues sans écriture, l'homonymie à toutes raisons d'être une considération lexicale à bannir hors recours diachronique. On est alors confronté, comme on a pu le voir précédemment, à des unités dont la forme signifiante est soumise à des changements de valeur signifiée selon le contexte.

D'autre part, que recouvre le terme de contexte ? En LSF, si l'on ne tient compte que du signifiant gestuel et des quatre paramètres de formation, on a affaire à une seule et même unité verbale pouvant signifier 1) "être pressé", 2) "désirer ardemment" et 3) "hésiter" qui se réalise avec les deux mains, pouces repliés contre la paume, les autres doigts recourbés venant froter, selon un mouvement alterné de haut en bas et de bas en haut, contre la poitrine. L'encadrement contextuel des signes qui suivent et qui précèdent ne suffit pas à faire le tri entre ces différentes possibilités signifiées. Une attention plus fine portée à la forme signifiante donne toutefois lieu à un autre traitement : en effet, si l'on tient compte de son accompagnement mimique et de la

vitesse du mouvement nécessaire à la réalisation de cette forme gestuelle, l'ambiguïté évoquée plus haut disparaît. Ces données font-elles partie du contexte ou sont-elles parties intégrantes du signifiant des unités gestuelles ?

Dans une langue aussi marquée par la multilinéarité d'informations hétérogènes, il est bien difficile de répondre de manière tranchée à cette question. Personnellement, lorsqu'il s'agit d'une mimique associée au signifié gestuel, j'opte pour la seconde hypothèse, alors que lorsque l'accompagnement mimique fait l'objet d'un choix marqué (par exemple de type modal) je considère qu'elle fait partie de l'environnement contextuel ; il en va de même pour la rapidité du débit associée à un signe ou bien de l'ampleur du mouvement nécessaire à sa réalisation (par exemple de type aspectuel).

Cette parenthèse fermée, on retourne à la question posée plus haut : puisque l'on évacue le recours à la notion d'homonymie, se peut-il que des formes signifiantes identiques puissent, selon le contexte avoir des valeurs signifiées radicalement distinctes ?

Il convient de rappeler que l'iconicité est un cas particulier du mécanisme plus général de la motivation, qu'elle n'a de ce fait aucune raison de bloquer : ainsi, dans certains établissements scolaires sans tradition dactylologique, comme c'est le cas de l'institution de Metz, les jours de la semaine furent dénommés au moyen d'une caractéristique reprenant un événement marquant de tel jour par rapport aux autres.

C'est ainsi que le vendredi, jour où l'on mange du poisson était (est encore ?) représenté par le signe standard [POISSON], le jeudi, jour de la douche obligatoire, par le signe standard [DOUCHE], le dimanche par le signe standard [MESSE], le lundi par le signe [ENCRIER] (le jour où l'on remplissait les encriers), le samedi par le signe [GYMNASTIQUE] etc... , exemples qui fournissent la preuve que l'iconicité initiale (le signe [POISSON] a effectivement à voir avec la forme d'un poisson) ne gêne en rien la possibilité d'avoir recours à des phénomènes classiques de motivation non-iconiques.

6. CONCLUSION

En conclusion, dans le but de rendre compte de la structure de la face signifiante des signes standards, je suggère d'avoir recours, comme point de départ, à un modèle de description phonétique -et non phonologique- tel que le modèle "Hold Movement" de Liddell (1990) qui, proposé à partir de l'ASL, s'accorde aussi avec le fonctionnement de la LSF. Chaque unité paramétrique faisant partie

des signes standards sera ainsi étiquetée "phonétiquement". Par la suite, au niveau de la description morphémique, comme on a déjà commencé à l'évoquer pour la configuration '3', voici comment pourrait se présenter l'analyse de la configuration 'B' ou 'main plate' :

- son signifiant, présenté sous forme d'une description phonétique articulatoire ou perceptive ('doigts tendus et joints'),
- ses signifiés, suivis de quelques signes pris à titre d'exemple :

1°) "surface plate" : [TABLE], [MUR], [PLAFOND], [PUPITRE], [LIVRE], [PORTE], [CAISSE], [CASQUETTE], [POISSON], [FOUR], [MIROIR].

2°) "proximité conceptuelle avec un mot écrit commençant par 'B' ou 'M'" : [MERCY], [BORDEAUX], [MAMAN], [BLEU].

3°) "mesure d'une taille dans l'axe vertical" (hors visée iconisatrice) : [ADULTE], [NIVEAU], [ÉTAGE], [PETIT ENFANT].

4°) valeur auto-référentielle pour les signes renvoyant à des procès effectués avec la main plate [SALUT MILITAIRE], [COUSCOUS].

5°) valeur zéro, où est entrée en jeu, compte tenu des autres paramètres co-présents et de la valeur signifiée du signe standard dans sa totalité, la contrainte de non contradiction iconique.

La configuration 'B' de la main dominée est aussi un emplacement ayant pour valeurs signifiées :

1°) "surface plate" : [PIED], [ARBRE], [LIRE], [CAHIER], [FOUR], [PORTE].

2°) "emplacement auto-référentiel" : [MAINS].

On poursuivra par 1) un inventaire de l'ensemble des morphèmes, paramètre après paramètre, puis par 2) une analyse de la fréquence et du rendement de ces morphèmes et enfin, par 3) une analyse de la combinatoire des compatibilités et incompatibilités inter-morphémiques, comme celles que l'on a évoquées plus haut avec les morphèmes "capture, saisie" et "émission" du paramètre mouvement, qui limitent la liste des configurations envisageables dans un tel environnement, l'ensemble devant permettre de dévoiler une organisation serrée et complexe.

Je terminerai enfin par un dernier argument contre l'hypothèse d'un niveau "phonologique" des langues des signes. Une des plus grandes difficultés que rencontrent les apprenants entendants d'une langue orale seconde concerne l'acquisition de son système phonologique tant, à ce niveau, les différences structurales entre langue source et langue cible peuvent être importantes. Souvent même, les points de conflits structurels sont tels, qu'il convient de casser les habitudes articulatoires structurales acquises lors de l'apprentissage de la première langue pour permettre d'accéder au système signifiant de la

langue 2. Au contraire, les locuteurs (sourds ou entendants) d'une langue des signes acquièrent le système signifiant d'une seconde langue des signes avec une étonnante facilité. On rétorquera que les unités qui entrent dans la composition des différents paramètres, configuration, emplacement, mouvement sont sur le plan signifiant (et indépendamment de la face signifiée) très semblables d'une langue des signes à l'autre pour les raisons économiques mentionnées plus haut. On devrait justement réfléchir sur ce point : une organisation qui aboutit, à des endroits différents de la planète, aux mêmes résolutions signifiantes est-elle toujours un système "phonologique" ? Et, à titre d'hypothèse, si cela était le cas pour les langues orales, sur quel argument théorique reposerait alors la différence entre phonétique et phonologie ?

Je pense que l'hypothèse phonologique, qu'elle s'énonce en termes de phonèmes ou de traits distinctifs⁷, est superfétatoire par rapport à un étiquetage "phonétique" articulo-perceptif, et constitue en fait un artefact structural du chercheur. Les langues des signes nous conduisent donc à réviser l'un des principaux axiomes de la linguistique structurale. Que le caractère doublement articulé des langues orales ait valeur d'organisation-réorganisation structurale n'est que l'exploitation après coup d'une économie linguistique optimale adaptée au canal utilisé, et non une condition a priori pour qu'un moyen de communication soit digne d'être considéré comme une langue.

Une étude des signifiants standards des langues des signes liant des considérations sémantiques à une "phonétique" de la gestualité reste à faire. Ce chapitre constituait une première tentative pour en fixer les bases.

⁷ On me permette cette comparaison : une représentation du chinois écrit sous forme de traits distinctifs (crochet, ligne droite, plan horizontal, plan vertical, etc...) organisés "phonologiquement" est, à la limite, réalisable par le chercheur, dans le sens où rien n'est métalinguistiquement impossible. Et la liste des traits minimaux serait sans doute bien inférieure à celle des 214 clés morphémiques et de leurs variantes positionnelles. En contrepartie, l'agencement mutuel de ces traits dans l'espace aboutit à une telle complexité représentationnelle qu'à l'aune du seul critère de simplicité structurale (sans parler de l'adéquation de ce modèle avec les représentations cognitives des locuteurs-scripteurs) une analyse morphémique des caractères assortie d'une description "phonétique" des clés est en tous points préférable.

COMPOSITIONNALITÉ : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES

Voici quelques exemples de créations d'images, de métaphores et de jeux de signes au moyen de déplacements et/ou condensations paramétriques qui illustrent le caractère moléculaire des signes standards.



FIGURE 55

Image

La main dominée pointe le bénéficiaire : "...je lui tire mon chapeau ...".



FIGURE 56

Image

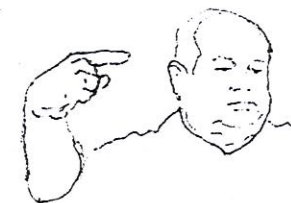


FIGURE 57

La figure 56 représente le début de l'image "extraire un objet pointu (main dominante) d'un petit récipient de forme ronde".

La figure 57 illustre la fin du mouvement de la main dominante, la main dominée restant en place.

Traduction approchée, contextualisée : "(les sourds n'aiment pas trop) tremper leur plume dans l'encrier".



FIGURE 58

Jeux de signes

La figure 58 représente la fin du mouvement du signe standard [INTERPRÈTE] légèrement altéré : en effet, ce signe se termine normalement avec le dos de la main dominante sur (et non sous) la paume de la main dominée.

La figure 59 montre le signe standard [AIDER]. Le narrateur fait allusion aux premières générations d'interprètes en LSF dont le rôle ne se bornait pas à interpréter de manière neutre, mais qui voulaient aussi "aider" les sourds.

C'est donc un signe-valise qui pourrait se traduire au mieux (quelques fois, ça passe bien d'une langue à l'autre) par "interpraide".

Cette expression est assez fréquemment utilisée par la communauté des Sourds de la région parisienne.

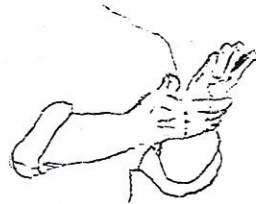


FIGURE 59

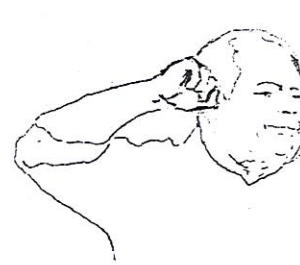


FIGURE 60



FIGURE 61



FIGURE 62

Jeux de signes

La figure 60 représente le signe standard [AVOIR ENTENDU PARLER DE], régulièrement utilisé par la communauté des Sourds à l'époque de l'enregistrement (1989).

Figures 61 et 62, le narrateur, comme si un lapsus lui avait échappé, corrige son signe au moyen de la main dominée qui déplace la main dominante devant les yeux, créant ainsi le néologisme à base du "jeu de signe", "avoir vu parler de" censé concerner plus directement les Sourds.



FIGURE 63

Image métaphorique

Le narrateur vient de dire qu'il se rendait pour la première fois au théâtre des sourds d'IVT. Sur cette illustration, les deux mains en transfert de forme figurent deux formes plates et verticales s'écartant l'une de l'autre et représentant le rideau du théâtre qui s'ouvre, pour indiquer que le spectacle commence. Comme dans l'expression française "le rideau s'ouvre", il s'agit bien d'une image, le théâtre IVT n'ayant pas de rideau de scène.



FIGURE 64

Image devenue signe standard

L'image représentée est celle d'une ouverture brusque de la bouche qui évoque une saisissante surprise. Cette image est aujourd'hui complètement standardisée et signifie "être stupéfait".



FIGURE 65

Déplacement spatial d'un signe standard

Il s'agit du signe standard [ETRE PRÊT], dont la localisation "normale" a été déplacée au dessus du crâne. Traduction approchée : "dans ma tête, j'étais prêt".



FIGURE 66

Image

Cette image "tirer des coups de pistolet" n'est pas encore complètement standardisée. Elle revient souvent dans ce corpus, et semble être l'invention de mon informateur. Elle signifie "attaquer -verbalement- quelqu'un violemment".



FIGURE 67

Déplacement d'un signe standard

Il s'agit du signe standard [COUP DE TONNERRE] dont la localisation "normale" a été déplacée au dessus du crâne. Cela signifie à peu près "ça a été (pour moi) comme un coup de tonnerre, ça m'a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans ma tête". Utilisation assez fréquente dans la communauté des Sourds.



FIGURE 68

Image métaphorique

Auparavant, le narrateur a manifesté, au moyen d'un stéréotype de transfert personnel, son soulagement (voir figure 47). L'image des figures 68 et 69 évoque l'action d'avalier des pilules (calmantes -contextualisé-). Traduction approchée : "comme si on m'avait donné des calmants".



FIGURE 69



FIGURE 70

FIGURE 71

Image

Le stéréotype de transfert personnel de la figure 70 évoque l'image de dégainer ses pistolets, les spécificateurs de forme de la figure 71, le chapeau des cow-boys. Traduction approchée : "... (nous deux), tels des cow-boys dans un western..."



FIGURE 72

Explicitation iconique d'un signe standard

Mon informateur fait face à un public d'environ deux cents personnes sourdes dont une partie vient de régions différentes de la France. Il a fait état d'une manifestation de sourds qui vient d'avoir lieu à Paris en utilisant le signe standard [MANIFESTATION]. Ce signe n'est pas encore connu de l'ensemble de la communauté des Sourds de France. Il l'explicite donc en ayant recours à une image particulièrement iconique, sorte de stéréotype de transfert personnel, celle

d'une personne qui défile en portant une banderole. Cette stratégie d'explicitation iconique de signes standards supposés ignorés d'une partie du public est souvent utilisée dans ce corpus.



FIGURE 73

Image

L'image parle d'elle-même et se traduit par "payer de sa poche".



FIGURE 74

Image

Il s'agit d'une création de mon informateur, à présent bien connue de la communauté des Sourds en France : l'image évoque le frétillement de la queue d'un chien, et signifie la joie de rencontrer quelqu'un que l'on aime bien.

Chapitre 5 : Ordre de l'iconicité et schéma actanciel

On aborde à présent la manière dont les signes se présentent successivement dans la chaîne signée. Comme on pourra le voir dans un chapitre suivant, l'une des clés de l'organisation structurale de la LSF est de connecter spatialement les signes de manière pertinente ; il convient pour cela qu'ils se présentent selon un ordre compatible avec l'ensemble de cette construction spatiale à venir.

Dans ce chapitre, deux thèmes ont fait l'objet de notre attention : l'ordre des éléments intervenant dans le cadre de certaines constructions de références spatiales et l'ordre de présentation des actants participant au procès de l'énoncé. Le choix de ces thèmes s'explique par leur grande fréquence d'apparition dans le discours, mais aussi en ce qu'ils sont censés faciliter la lecture des deux chapitres à venir, en particulier la partie consacrée à la spatialisation pertinente des relations sémantiques.

1. LOCALISANT-LOCALISÉ : UN ORDRE DE L'ICONICITÉ

Ce chapitre est aussi une illustration de l'adoption d'une démarche linguistique descendante. Signalons tout de même que ce choix ne caractérise pas nécessairement le déroulement en étapes de la recherche. En effet, ce sont d'abord des critères formels qui m'ont permis de distinguer les structures de grande iconicité de l'ensemble des autres structures. Mais le caractère descendant a bien le dernier mot en ce qu'il apporte une dimension explicative dans la mesure où, suivant les hypothèses fonctionnalistes de Frei (1982 [1929]), on considère que les structures sont des réponses formelles économiques à des problèmes liés au sens se situant en amont. En amont voulant dire à la fois antérieur phylogénétiquement (c'est à ce niveau totalement spéculatif), historiquement et dans le cadre du développement langagier de l'enfant, ces deux derniers niveaux constituant des observables diachroniques. En dernière instance ce sont donc les visées qui commandent les structures et il m'a paru

"pédagogiquement" opportun d'adopter un plan allant dans le même sens.

Au sujet des visées, il est possible et même probable qu'elles fassent appel à des traitements distincts, voire à des localisations cérébrales différentes (cf. Jackendoff, 1990). C'est un sujet neurolinguistique passionnant, mais pour le linguiste de terrain, il s'agit bien d'une seule langue à décrire.

Cette façon de voir n'est pas sans conséquences sur la méthode de recueil de données de la langue des signes qu'il convient d'utiliser. J'ai toujours tenu à fonder mes analyses sur des corpus spontanés, dialogues, récits réels, non à partir de données bâties autour de consignes où l'on demande à partir de phrases françaises "comment diriez vous cela en LSF ?", ni même à partir d'images. Car, ce faisant, on passe systématiquement à côté des productions en grande iconicité. En effet, les demandes à partir d'images isolées influencent l'informateur en le replongeant dans des situations de production assimilables aux situations scolaires ; d'une certaine manière ces enquêtes induisent : 1) qu'il existe une bonne façon de dire et une seule, 2) que cette bonne façon de dire est en osmose avec des situations scolaires où la phrase isolée en français écrit était la manière canonique et idéale de commenter/traduire une image ou une situation. Le français et l'influence qu'il a exercée scolairement reviennent ainsi en masse et donnent lieu à des productions anti-naturelles en signes standards lorsque ce n'est pas en français signé¹.

Les analyses de corpus spontanés ont caractérisé, il faut bien le dire, les premières recherches linguistiques sur la langue des signes en France (Danièle Bouvet, 1996, Paul Jouison, 1995, et moi-même, 1985 et 1996). Faut-il voir là la spécificité française si souvent déplorée : la France, tellement peu présente dans les congrès mondiaux de linguistique consacrés aux langues des signes ?

C'est que cette démarche prend du temps, beaucoup plus qu'une analyse effectuée à partir de consignes. Faut-il voir, là aussi, le fait que pendant plusieurs années il semblait, au vu des recherches internationales, qu'il n'y ait qu'en LSF que ces structures de grande iconicité aient une quelconque existence, alors que nos propres observations de Sourds étrangers, sur le terrain, nous faisaient voir le contraire ?

Etant donné qu'à l'heure actuelle, la grande iconicité commence heureusement à faire l'objet de recherches dans d'autres langues des

¹ On appelle "français signé" toute production gestuelle au moyen de signes standards suivant plus ou moins l'ordre syntaxique linéaire du français.

signes (par exemple, Liddell, à paraître, pour l'ASL), on dira que tous comptes faits, il n'y a pas de quoi pavoiser. Certes, mais sur le terrain des applications, cela a permis de poser tout de suite et clairement le problème de l'éducation bilingue des enfants sourds en France. C'est sans doute la raison pour laquelle les relations dans le monde de l'éducation des sourds ont été si conflictuelles dans l'hexagone ; mais ces conflits nous ont épargné l'épisode scolaire du français signé pris comme modèle. Cela n'a pas empêché une bonne partie des établissements d'introduire le français signé dans leurs murs, toutefois cela s'est fait non seulement sans l'aval ou la caution complaisante des universitaires engagés sur le terrain, mais nous ne nous sommes pas privés de dénoncer ces pratiques éducatives.

J'ajouterai une dernière précision avant d'aborder le domaine des localisations en LSF : cela concerne la terminologie et le système de transcription que j'ai choisis d'adopter dans ce chapitre. Mon but étant de faire comprendre les enchaînements entre visées et non d'entrer dans les détails du fonctionnement de la grande iconicité, j'ai opté pour une transcription très approximative qui ne fera que signaler chaque passage vers une visée iconisatrice tout en mentionnant le type de structure utilisé. Enfin, plutôt que d'employer le terme "visée iconisatrice" qui risque fort à la longue d'user la patience des lecteurs ou visée "illustrative" car une illustration n'est pas forcément iconique, j'étiquetterai ces passages sous le terme de "comme ça". Les signes standards seront transcrits entre crochets. En voici le principe ; par exemple :

- [CHIEN] "museau comme ça" (TF),
- [LIVRE(S)] "alignés verticalement, comme ça, les uns à côté des autres" (TF)
- [VOITURE] "comme ça" (loc TS), [VOITURE] "vient se garer comme ça à côté de la première voiture" (action TS),
- [HOMME] , "choisit comme ça un objet" (TP),
- [HOMME], "choisit un objet parmi les autres et le prend comme ça" (DT),

où TF, loc TS, action TS, TP, DT, signifient respectivement transfert de forme, locatif de transfert situationnel, transfert situationnel, transfert personnel et double transfert.

Trois types de relations de localisation seront examinés :

1°) la localisation d'un objet-forme par rapport à un autre utilisé comme repère (du type "le bol est sur la table"),

2°) une forme saillante partie d'un objet-forme qui constitue son domaine notionnel (relation tout-partie du type "le pied de la table"),

3°) le déplacement d'un objet-forme par rapport à un autre objet-forme, en général statique, utilisé comme repère (du type "les voitures tournent autour de la place").

Ces relations se limitent donc à ce que l'on pourrait appeler une localisation stricte et inhérente et n'envisage pas les localisations accidentelles comme "il a travaillé un an aux Etats-Unis" qui feront l'objet d'un examen dans le chapitre consacré à l'utilisation pertinente de l'espace en LSF.

Ces relations de localisation étudiées ici ont toutes en commun 1°) d'être construites en grande iconicité et 2°) de présenter un ordre canonique de construction localisant d'abord, localisé ensuite, ou repère-repéré.

Concernant le premier point, en effet, il faut que les énoncés soient d'une importante généricité pour que le locuteur ne s'engage pas dans une visée iconisatrice. Dans ce cas des prépositions locatives standards comme [DANS], [CHEZ], [PRÈS DE], etc... sont utilisées de manière préférentielle. Ainsi, on aura plutôt en signes standards "tous les jeudis, je mange au ([CHEZ]) restaurant", "une fois par mois, je vais ([CHEZ]) à la salle de gymnastique", alors que "hier soir, je suis allé au restaurant" induira plutôt un passage en grande iconicité : "[HIER] [SOIR] [RESTAURANT] "comme ça"(loc TS) ou bien [loc par pointage LUI-LÀ], [MOI] "y aller comme ça" (TS).

Au sujet du deuxième point, voici quelques exemples de l'ordre canonique utilisé dans les différents cas de localisation envisagés :

[LIT] "comme ça" (TF et loc) [CHAPEAU] "dessus comme ça" (reprise en TF du signe standard sur loc TF) : "le chapeau est sur le lit".

Dans ces énoncés à localisation statique de repérage qui correspondent à des descriptions de lieux, de paysages, de scènes spécifiques, des relations comme "sur, dans, à l'extérieur de, sous, au dessus de, à côté de, à l'extrémité de, près de, etc..." relèvent de la grande iconicité sans utiliser de signes prépositionnels standards. Utiliser ces derniers dans de tels contextes est ressenti comme étranger à la langue des signes par les locuteurs sourds et est catalogué comme du français en gestes.

Il en va de même pour les relations tout (d'abord)-partie (après). Si ce sont des signes standards (comme "la roue de la voiture") qui entrent dans cette composition, on a bien l'ordre [VOITURE...ROUE] : par exemple, le signe standard [ROUE] est positionné référentiellement sur la reprise par un transfert de forme ("forme plate") du signe standard [VOITURE] émis en premier ; ou bien alors la reprise du signe standard [VOITURE] est une partie de carrosserie

représentée par un transfert de forme effectué par la main dominée contre laquelle sera émis le signe standard [ROUE]...

Lorsqu'il n'existe pas de signe standard pour rendre compte de la partie comme c'est le cas pour "les pieds de la table" on a, par exemple, pour signifier "le pied de la table est cassé" la résolution suivante : [TABLE], sa reprise par une configuration de la main "forme plate", puis vient un transfert de forme pertinisé spatialement et représentant la partie ("forme tubulaire" sous "forme plate"), puis pointage par la main dominante à un endroit précis et comme mémorisé dans l'espace de la forme tubulaire, puis [CASSER] à l'endroit du pointage.

Une remarque : les ritualisations syntaxiques assimilables à une relation de possession comme on le trouve en français "la roue de la voiture", "le pied de la table" n'ont pas de raison d'être en LSF. On voit ainsi que tout ce qui est sémantiquement ramenable à une localisation statique comme la relation tout-partie, reste en langue des signes exprimé au moyen de structures utilisées pour rendre compte des relations de localisation.

Enfin dernier exemple, un objet effectuant une action de déplacement par rapport à un repère fixe, comme "la voiture tourne autour du stade et s'arrête". On a : [STADE] "comme ça" (loc TS) [VOITURE] "comme ça, tourne autour de loc TS comme ça et s'arrête comme ça" (TS). Comme pour les relations tout-partie, les relations actancielles assimilables cognitivement à une localisation comme "regarder la télévision, escalader une montagne, traverser la rue, descendre les escaliers, etc...", ne sont pas redevables de résolutions ritualisées syntaxiquement (par exemple en SVO) et se ramènent à l'exemple précédemment cité, "télévision, rue, montagne..." assumant un rôle sémantique et structural analogue à celui de "stade".

Ces exemples montrent qu'il est possible d'étendre l'ordre localisant-localisé aux relations objet repère-objet repéré, stable-déplaçable, contenant-contenu, fond-figure. Cet ordre reçoit diverses légitimations iconiques entrant en résonance : d'abord ce qu'en disent les locuteurs sourds eux-mêmes : "pour que le bol puisse tenir sur la table, il faut que la table soit déjà là" ou bien "si l'on dit que l'homme entre dans la forêt, il faut bien que la forêt soit là avant son arrivée".

Toutefois, ces légitimations ne peuvent être prises en compte sérieusement sur un plan linguistique ; en effet, si l'objectif d'une visée iconisatrice est de décrire en exploitant la ressemblance, on ne voit pas pourquoi, puisqu'il s'agit de scènes statiques (la présence concomitante simultanée du bol et de la table par exemple), on devrait répéter temporellement l'ordre des actions -ou des états- ayant permis à cette scène statique d'exister. L'iconicité d'image ne se confond pas

avec la réfection temporelle des événements ayant permis d'aboutir à un état présent du monde. Tout aussi iconique serait de poser gestuellement la présence du bol dans l'espace puis de figurer la table en-dessous.

Si l'on veut légitimer iconiquement l'ordre linguistique non marqué localisant-localisé, il faut faire intervenir le va et vient discursif constant entre les visées : ainsi, dans "l'homme pénètre dans la forêt", le fait qu'une visée iconisatrice cherche à spécifier cette forêt (inextricable par exemple), l'ordre canonique est donc : [FORÊT] "inextricable comme ça" (TF localisé spatialement) [HOMME] "pénètre dedans comme ça" (TP), la spécification de l'action en TP est entièrement déduite de la spécification de la forêt en TF. Un énoncé qui inverserait l'ordre de présentation n'est pas impensable, mais il nécessiterait une marque locative supplémentaire par pointage entre ses deux membres et d'autre part ajouterait des valeurs causale et emphatique à la construction : "c'est dans une forêt inextricable que l'homme pénètre" ou plus justement "si l'homme pénètre comme ça dans la forêt, c'est parce qu'elle est inextricable".

La même justification peut être utilisée pour rendre compte de l'antériorité du signe standard par rapport à sa spécification iconique. Ainsi, [EAU] "coule comme ça (TS) dans contenant tubulaire comme ça (loc TS)". Ce n'est pas qu'il soit impossible d'avoir le signe standard après plutôt qu'avant la spécification iconique, mais un tel énoncé requerrait des marques supplémentaires d'emphase comme [QUOI ?] et induirait un effet de surprise. Ainsi, "coule comme ça (TS) dans contenant tubulaire (loc TS) monte comme ça (TS) et déborde du contenant comme ça (TS)" + regard vers l'interlocuteur + [QUOI ?] + pointage + [EAU], se traduirait au mieux par "figure toi que ce qui coulait comme ça et qui débordait comme ça du contenant, eh bien, c'était de l'eau !".

Si ces exemples nous invitent à penser que le signe standard joue le rôle du thème par rapport à sa spécification iconique, on se gardera toutefois de systématiser les équations signe standard = thème, grande iconicité = rhème. En effet, dans [FORÊT] "comme ça", [HOMME] "pénètre dedans comme ça", on voit bien qu'il serait abusif d'accorder un statut rhématique à la spécification iconique de [FORÊT].

De même si signe standard = générique, grande iconicité = spécifique est bien statistiquement fondé, il convient de ne pas généraliser dans la mesure où grande iconicité et généricité sont loin d'être incompatibles comme on a pu le voir dans la première partie de cet ouvrage et comme le montre bien le "comme ça" générique de l'énoncé suivant : [FAUTEUIL] [CHAT] [TOUS] pointage à

l'emplacement du signe "fauteuil" liant sémantiquement "fauteuil" et "chat", "dormir comme ça" (les chats ça dort -toujours- dans les fauteuils).

On aurait intérêt à reporter à plus tard l'application de concepts et de catégories pensés dans le cadre de réflexions linguistiques qui n'envisageaient pas les possibilités fonctionnelles et opérationnelles offertes par les langues des signes. En effet, bien qu'il y ait des recoupements et des ressemblances après coup, ni l'ordre thème-rhème, ni générique-spécifique ne rendent compte de la hiérarchisation opérée dans les langues des signes au niveau des visées. La possibilité illustrative du comme ça étant quasiment exclusive des langues des signes (sauf à tenir compte, dans l'examen des langues orales, du gestuel co-verbal ou des cas d'illustration "alors il est parti en claquant la porte /vlam/ "comme ça"), on peut douter de l'intérêt de reprendre une terminologie conceptuelle qui n'a pas été conçue dans un cadre sémiologique et linguistique qui rendait ces opérations possibles.

Il conviendrait donc de définir d'abord le cadre d'une sémiologie générale qui envisagerait la possibilité de montrer et de dire en même temps et les effets de son actualisation. Les langues orales dont le canal principal ne permet d'actualiser que des rudiments de cette possibilité seraient alors aux langues des signes un peu ce que l'ordre des entiers naturels est à l'ordre des réels. Il serait plus judicieux, plutôt que de penser le général à partir d'instruments qui ne valent que pour le particulier, de penser le particulier (linéarité, unités discrètes) à partir du général (quadridimensionnalité et unités non forcément discrètes).

Quitte à insister, l'explication ou la légitimation structurale par l'iconicité, si l'on veut éviter que ce soit la clef qui ouvre toutes les portes, n'est affaire de structures que si l'on prend en compte la visée iconisatrice et la possibilité discursive d'aller et venir du dire au dire en montrant (comme ça).

Ainsi de l'ordre des signes déterminé-déterminant adjectival standard qui n'est pas obligatoire mais qui, de loin, est le plus fréquemment attesté. "Pourquoi en est-il ainsi ?" peut paraître une question bizarre pour un linguiste habitué à ne travailler que sur les langues orales. La réponse "parce que c'est plus iconique" dans le sens où une qualification dans le cadre d'une construction référentielle s'applique à quelque chose de plus stable, déjà là, c'est à dire un ordre dense-volatil pour reprendre la terminologie de R. Thom (1980), type de réponse auquel j'ai pu avoir recours (Cuxac 1996) n'a rien de pleinement satisfaisant puisqu'une telle légitimation intervient à propos d'un cadre discursif où une visée iconisatrice n'est pas forcément présente.

Seulement, si l'on fait intervenir le toujours possible passage au domaine du *comme ça*, on voit qu'un ordre déterminant adjectival standard + déterminé + "*comme ça*", par exemple [BELLE] [VOITURE] "*comme ça*" ne permet pas de désolidariser la détermination adjectivale de la détermination spécifique en grande iconicité. En effet, [BELLE] "*comme ça*" [VOITURE] (sauf à en faire une devinette comme "*qu'est-ce qui est belle comme ça ? une voiture*") n'est pas un ordre concevable en langue des signes car : soit la charge iconique du "*comme ça*" est telle que ce ne peut être qu'une voiture, soit comme on l'a vu dans les pages qui précèdent, on ne peut iconiquement spécifier "*comme ça*" quelque chose qui n'a pas été thématiqué. De ce fait, si le déterminant adjectival standard précède le déterminé, on ne peut avoir comme possible que la structure [BELLE] [VOITURE] "*comme ça*". Au contraire, un ordre déterminé-déterminant adjectival [VOITURE] [BELLE] peut donner lieu à deux effets de sens : [VOITURE] [BELLE] "*comme ça*" (la voiture est belle et *comme ça*) [VOITURE] "*comme ça*" [BELLE] où le "*comme ça*", dans le premier cas s'applique en bloc à une voiture déjà qualifiée de "*belle*", alors que dans le second, "*comme ça*" ne détermine objectivement que la voiture qui, pourrait on dire, est belle parce qu'elle est *comme ça*.

Aussi, bien que déterminé + déterminant standard ne soit pas un ordre obligatoire, on voit que parce qu'il présente l'avantage d'offrir cette double possibilité il y a toutes les raisons économiques pour qu'il soit systématisé, même dans les cas où la double détermination n'entre pas en jeu.

Et, même si d'une certaine manière, la légitimation proposée ici s'accorde, quant au résultat, avec l'argument d'un ordre de l'iconicité dense-volatil, il faut savoir que cet argument occulte les étapes d'un raisonnement linguistique seul à rendre vraiment compte de l'utilisation préférentielle de l'ordre déterminé-déterminant adjectival standard.

Je voudrais ajouter que l'exploitation permanente de cette possibilité de montrer tout en disant dans le vif des discours en LSF fonctionne comme une contrainte. Comme il s'agit d'une seule et même langue (c'est là le paradoxe, le tronc commun se situe dans l'ordre du dire, car même lorsque l'on montre en LSF on n'en continue pas moins à dire) il est nécessaire que la LSF qui dit sans montrer conserve un quantum d'iconicité suffisant afin que ces passages constants dire et montrer/dire sans montrer, continuent à être possibles tout en satisfaisant le fonctionnement économique propre aux langues.

Le recours à la grande iconicité exerce donc une pression par rapport à une évolution possible de la langue des signes hors visée iconocisatrice. C'est cette dialectique qui devra être présente à l'esprit du lecteur.

2. SCHÉMA ACTANCIEL

2. 1. Choix d'une approche sémantique

Il est permis de penser que la notion de verbe peut être appréhendée à un niveau cognitif renvoyant à l'expérience perceptivo pratique. Il s'agit alors, pour reprendre Thom, de discontinuités événementielles récurrentes dont certaines, par leur valeur archétypique -leur importance pour la survie de l'espèce- sont présentées comme des "*morphologies élémentaires*" (sur ce point, voir Thom 1972, 1980). On se situe là au niveau que Pottier (1987) a qualifié de *noémique* (cf. sur ce même point, Ghiglione et al., 1998), assez proche aussi de ce que recouvre, chez Langacker (1987) le terme de "*process*".

Inscrites langagièrement en tant que verbes, ces discontinuités événementielles ayant une valeur sémantique propre distribuent des rôles actanciels. C'est à ce niveau que les sous-catégorisations et les compatibilités/incompatibilités des actants sont étudiées.

Enfin, à un dernier niveau, syntaxique, le verbe est analysé sur le plan syntagmatique en tant qu'élément central de l'énoncé, et sur le plan paradigmatique comme ensemble d'éléments commutables appartenant à une même classe.

Dans la spéculation phylogénétique qui constitue la trame théorique que j'ai esquissée, chacun de ces niveaux est une réponse formelle adaptée aux problèmes posés au niveau précédent.

Les noms, de manière très grossière, sont au premier niveau des référents stables qui, dans une langue des signes, à la charnière entre premier et deuxième niveau, sont stabilisés iconiquement à partir d'une anamorphose langagière de leur saillances perceptives.

Au niveau sémantique, aux noms sont associés les types de rôles, à savoir, agent, patient, bénéficiaire, etc..., dans le cadre de l'énoncé et, sur le plan du paradigme, les réseaux d'oppositions et de différences dans lesquels chaque nom s'inscrit.

Au niveau syntaxique, on étudiera si le nom est placé avant ou après le verbe, les marques qu'il reçoit et qui permettent d'identifier le rôle qu'il assume au niveau précédent.

Si les paradigmes respectifs des noms et des verbes semblent bien s'exclure mutuellement eu égard à la référence, rien n'empêche, au niveau sémantique, qu'un nom "devienne" un verbe et inversement. C'est là, en effet, de manière transversale qu'intervient la fonction "méta" à partir des "faire comme" et des métaphorisations (cf. Lakoff, 1997, et la notion de réécriture dans un domaine cible).

Voici comment les choses peuvent se passer :

- soit une personne qui, dans son rapport à l'action n'a pas pour habitude de prendre en considération les à-côtés. Une comparaison référentielle avec la façon d'agir d'un rhinocéros transite par des phases du type : "lui, comme rhinocéros ; lui, faire comme rhinocéros", où le syntagme verbal métaphorique peut donner lieu à une ritualisation syntaxique sous forme du néologisme à base dérivationnelle "rhinocérer" ou "rhinocériser".

Si j'ai choisi cet exemple (mais ç'aurait pu être, à partir du même "rhinocéros" le fait métaphorique de "se blinder par rapport aux événements extérieurs", ou bien le néologisme "escargoter" pour caractériser une personne qui agit lentement), c'est qu'un tel verbe [FONCER TOUT DROIT, ("agir comme un rhinocéros")] existe en LSF, et que je l'ai vu apparaître en tant que néologisme. C'est le changement du paramètre mouvement qui le rend distributeur de rôle à valence 1 au niveau sémantique où s'est opéré le passage métaphorique.

Ce processus de dérivation commandé au niveau sémantique et prenant effet au niveau syntaxique correspond, en suivant la terminologie thomienne, à une densification d'éléments plus volatils (du verbe au nom), et inversement (du nom au verbe).

Les différences de langue à langue se manifestent surtout au troisième niveau, à savoir que des procédés de ritualisation n'ont pas été poussés de la même manière, ce qui rend compte de l'importante diversité des résolutions linguistiques concernant l'opposition verbo-nominale. Alors qu'au niveau sémantique, la différence est plus faible : blocage de non animés en fonction agent, etc...

Je pense que cette possibilité de nominaliser des verbes ou de verbaliser des noms par transitivité et réécriture métaphorique, quelque soit le traitement attesté dans chaque langue au niveau terminal, est une donnée créative spécifique de l'humain qui s'origine dans le parcours transverse (transfonctionnel) de l'aptitude au "méta" (cf. ici-même, la présentation générale).

Il serait plutôt surprenant que des passages d'une classe à l'autre, qui se jouent au niveau sémantique, ne puissent avoir lieu, et le fait que certaines langues ne manifestent pas formellement au niveau

syntactique l'opposition verbo-nominale, bien que cela ne pose aucun problème en contexte, n'a rien de "bizarre" : il s'agit de types de ritualisations qui, dans ces langues, n'ont pas été actualisés.

Paradoxalement, ces langues, comme le kalispel (Vogt, 1968), témoignent de l'écart maximal entre niveau référentiel et niveau de réalisation formelle. Contrairement à ce que l'on a pu penser, on n'a pas affaire, avec ces langues, à un état "primitif" de la pensée humaine, puisqu'elles enregistrent, en quelque sorte directement, par la non distinction formelle entre verbes et noms, les effets de la fonction méta, effets dont le fameux exemple kalispel "arbre et se tenir debout" est une illustration.

Ce préambule avait pour but d'expliquer pourquoi j'ai choisi d'aborder la question du schéma actanciel en LSF au niveau sémantique. On sait que la démarcation entre analyse sémantique et analyse syntaxique se justifie dans une langue comme le français par exemple en ce que le rôle sémantique d'agent et le sujet (premier déterminant obligatoire + critères formels) ne se recouvrent que partiellement comme le montre la distribution inverse des rôles sémantiques en ce qui concerne leur premier déterminant dans le cas de verbes comme "donner" et "recevoir".

La plupart des travaux linguistiques concernant la structure des énoncés dans les différentes langues des signes du monde abordent celles-ci à un niveau syntaxique. Ainsi, la question de l'ordre SVO ou SOV, etc... a fait couler beaucoup d'encre sans que soit posée la question de savoir s'il était justifié dans ces langues de poser l'existence d'un sujet syntaxique se différenciant de l'agent.

Alors que si le verbe est défini comme distributeur de rôles actanciels, la question qui se pose quant à l'ordre des actants n'est pas : "y a-t-il un ordre pertinent et/ou fixe du sujet et de l'objet par rapport au verbe ?", mais bien "la relation sémantique des participants au procès de l'énoncé marqué par le verbe est-elle indiquée pertinemment par l'ordre ?".

On verra qu'en LSF, tout au moins dans le cadre du schéma actanciel, la démultiplication des niveaux n'est pas fondée, de même que la postulation de la centralité de la syntaxe, puisqu'une analyse opérant au seul niveau sémantique est la plupart du temps suffisante pour rendre compte de l'organisation formelle de la langue.

2. 2. Cas où la question de l'ordre des actants ne se pose pas

Ce sont d'abord tous les énoncés soumis à une visée iconisatrice et relevant de schémas d'actance de grande iconicité comme les transferts

situationnels, les transferts personnels et les doubles transferts. Ces structures ayant été étudiées dans la première partie de cet ouvrage, il n'est pas utile d'y revenir.

Hors visée iconisatrice on éliminera bien sûr les schémas d'actance à verbes monovalents. Restent donc les plurivalents standards. Toutefois, plusieurs cas de figure sont à évacuer : et, en premier lieu, les ensembles actanciels s'originant vraisemblablement dans la grande iconicité des transferts personnels, à substantival inclus dans la forme du verbe (la configuration de la main représentant le substantival) fréquemment associés dans l'expérience. Ces cas d'inclusion sont très nombreux en LSF ; on peut citer [SECOUER UN TAPIS], [METTRE DES LUNETTES], [MÉTTE UN CHAPEAU], [CONDUIRE UNE VOITURE], [ENVOYER UNE LETTRE], etc... Cela peut donner lieu à des stratifications sémantiques fines comme on peut le voir avec les signes qui en LSF standard correspondent au français "ouvrir" tels : [OUVRIR LES YEUX], [OUVRIR UNE PORTE] [OUVRIR UNE FENÊTRE], [OUVRIR UNE FENÊTRE A GUILLOTINE], [OUVRIR UN TIROIR], [OUVRIR UN FOUR] ("ouvrir un battant vertical") où, soit la forme signifiante du substantival est incluse dans l'ensemble verbal par la configuration de la main ([FENÊTRE], [TIROIR], [PORTE]), soit un transfert de forme associé à un emplacement spécifique rend implicite l'objet, comme dans [OUVRIR LES YEUX].

En second lieu, en raison de blocages sémantiques affectant les verbes standards, la question de l'ordre des actants est non pertinente en LSF lorsque l'un des protagonistes est un non-animé ; dans ce cas, on a plutôt affaire, sans aucun pointage de spatialisation (cf. plus loin) à l'ordre agent, patient, action [GARÇON + GÂTEAU + ACHETER]. Mais cette séquence peut être modifiée en cas de thématization du patient [GÂTEAU + GARÇON + ACHETER] puisque l'ordre ne constitue pas un élément pertinent. En effet, pour l'ensemble animé - non-animé - action, en n'utilisant que des signes standards sans pointages ou sans opération de transfert, la LSF bloque l'interprétation non-animé = agent.

Aussi, des énoncés à antéposition du verbe divalent tels que [ACHETER GÂTEAU GARÇON], impensables lorsque les actants sont des animés humains, entrent dans le domaine du possible lorsque le patient est un non animé.

Concernant l'incompatibilité non animé = agent, il convient, malgré tout, de nuancer ce propos. L'ensemble agent non animé-procès est tout à fait possible, sous condition d'un passage en transfert personnel, le locuteur tenant le rôle du non animé, comme dans l'exemple déjà mentionné, "le chocolat mange le garçon".

Une dernière remarque concerne les cas d'"ergativité" de certains procès comme "la porte s'ouvre", "la pierre bouge ou tombe", "la cigarette fume" etc..., ce sont en LSF tout simplement des énoncés assimilables à des transferts situationnels.

On évacuera enfin de la problématique de l'ordre des actants ce que j'ai appelé "semi-transferts personnels", type de structures qui n'a pas été présenté jusque là et qui réclame un examen particulier.

Les semi-transferts personnels sont des structures qui combinent dans un contexte standard (hors visée iconisatrice) un procès émis au moyen d'un signe standard et un passage très bref à la grande iconicité ; pendant la durée nécessaire à l'émission du verbe standard, le locuteur devient en effet le personnage transféré, agent ou patient (ou bénéficiaire) du procès.

On ne peut assimiler les semi-transferts personnels à la grande iconicité puisque ces structures nécessitent chez le récepteur du message la connaissance du lexique standard de la LSF et que le signe standard verbal relève bien d'un dire sans montrer. En fait, le bref passage au "comme ça" ne concerne pas l'action (dite en signes standards) mais le point de vue ou l'état d'esprit du personnage transféré par rapport à l'action accomplie.

Les semi-transferts personnels sont structurellement économiques puisqu'ils permettent d'effectuer en même temps le procès et la manière dont le procès est réalisé. Et si la question de l'ordre des actants n'a pas à être posée dans le cadre de ces structures, c'est que le personnage transféré, afin d'éviter toute ambiguïté doit être cité explicitement et immédiatement avant le passage en transfert.

Voici comment, en pratique, les choses se passent : le premier temps de la structure est occupé par l'identification du protagoniste qui fera l'objet du semi-transfert -son nom, ou bien un pointage qui, le reprenant spatialement permet de l'identifier- ; ensuite est effectué le passage en semi-transfert (détournement du regard, activation du corps).

Le deuxième temps structural est le procès transféré concomitant avec l'émission du verbe standard ; enfin, le dernier temps consiste en la présentation du ou des protagonistes qui participent, non transférés, au procès. En général, ils interviennent après l'effectuation du procès lui-même, mais ce n'est pas une obligation, la seule contrainte structurale consistant en l'identification impérative du personnage transféré immédiatement avant le passage en transfert.

En voici un exemple que l'on pourrait traduire par : "Mottez a choisi avec la plus extrême attention (mimique faciale) des orthophonistes" :

MOTTEZ (MOTTEZ) [CHOISIR] ORTHOPHONISTE

durée du semi-transfert

le lien entre le nominal standard et le procès transféré est assuré par une prise de rôle mimique et posturale intervenant avant la fin de l'émission du nominal standard.

Les semi-transferts personnels sont très fréquents, tout au moins chez mon informateur principal et peuvent affecter n'importe quel verbe standard.

Voici la liste des semi-transferts personnels monovalents ou plurivalents réalisés en dix minutes d'enregistrement :

[SIGNER (très bien)], [CONTRÔLER], [ENVOYER], [HÉSITER], [TENIR SECRET], [VOIR et LIRE], [LIRE], [PARLER], [RECEVOIR], [PARCOURIR], [FAIRE DES RECHERCHES], [EXPLIQUER], dont la dernière répétition du mouvement est en semi-transfert personnel, [RÉPONDRE], dont la fin du mouvement est en semi-transfert personnel, [OUVRIR], [REGARDER], [ENSEIGNER], [INTERPRÉTER], [CHOISIR], [CONTRÔLER], [ACQUIESCER], [VOIR], [ACCUSER], [ÊTRE GÊNÉ] (rôle du patient), [RIGOLER], [HÉSITER].

2. 3. Relations actancielles dans le cadre de l'énonciation

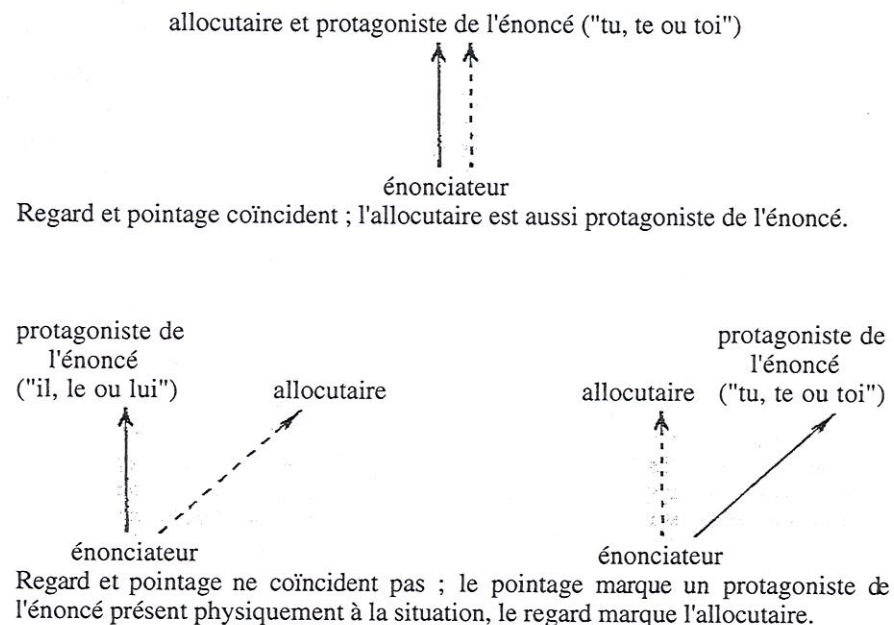
Les cas de figure qui nous intéressent directement pour évoquer la question de l'ordre des actants dans l'énoncé concernent donc, hors visée iconisatrice, les verbes standards à valence 2 ou plus, sans semi-transferts personnels et lorsque les actants sont des animés humains.

On se placera d'abord, pour la clarté du propos et parce que c'est plus simple, dans les cas où les actants du procès de l'énoncé sont physiquement présents dans la situation d'énonciation. Il convient donc de présenter rapidement comment fonctionnent les marques de personne en LSF.

On présente habituellement les marques de personne comme des pointages (réalisés le plus souvent avec l'index) dirigés vers les personnes physiques qui participent à la situation d'énonciation quel que soit le rôle sémantique assumé par la personne (agent, patient, bénéficiaire) dans l'énoncé.

Ce n'est que partiellement vrai : en fait c'est tout un jeu plus complexe qui se tisse entre les pointages et le regard de l'émetteur qui nécessite d'opérer une séparation entre protagonistes de l'énonciation et de l'énoncé et où le regard joue un rôle déterminant comme on peut

le voir dans les schémas suivants où la direction du pointage est représentée par la flèche en traits pleins et la direction du regard par la flèche en pointillé.



On peut résumer les choses ainsi : l'identification du protagoniste de l'énonciation est le fait du regard. Les pointages indiquent les protagonistes de l'énoncé. Cette dissociation est particulièrement manifeste dans le cas de l'auto pointage : en fait là encore, c'est le regard qui fonde la relation d'énonciation entre émetteur et récepteur du message. L'auto pointage de l'émetteur renvoie au protagoniste "première personne" ("je, me, moi") de l'énoncé. Des dissociations sont alors possibles entre regard et pointage : par exemple, dans un corpus, le locuteur regarde son propre corps au niveau du thorax, se passe les deux mains plates sur la partie du corps regardée, geste signifiant "moi, ma personne physique, mon corps". Il dit alors, en signes standards, [MOI par auto-pointage, JOURNALISTE STAGIAIRE]. Par la suite, tous les auto-pointages concerneront ce journaliste, protagoniste agent

ou patient des procès de l'énoncé, et distinct du narrateur ; et c'est simplement par le "oui, oui, oui" et par son regard porté vers le ou les destinataires que le locuteur se manifestera comme sujet de l'énonciation.

Les deux plans, dissociés, se manifestant au moyen de paramètres différents (pointages, d'une part, regard et mouvements du visage, d'autre part), peuvent ainsi cohabiter tout en renvoyant, référentiellement à des personnes différentes.

De même, le pointage référentiel sur autrui, que je regarde, signifie "toi", agent, bénéficiaire ou patient de l'énoncé, alors que le regard porté sur lui et les micro-hochements de tête phatiques ont pour valeur de l'introduire en tant que partenaire de l'énonciation (en sollicitant, par exemple, de sa part, une réaction de modalisation ou d'assentiment).

On comprend donc que dans les cas de coïncidence entre regard et pointage c'est à dire lorsque qu'il y a identité entre premier déterminant du verbe et sujet de l'énonciation en contexte de verbes monovalents, l'autopointage est redondant par rapport au regard. On a alors affaire à des énoncés non ambigus sans marque personnelle pour lesquels l'absence même de pointage signifie "je" : ainsi [TOUJOURS] [DORMIR] [BIEN] sans pointage signifie "je dors toujours bien". L'autopointage en début ou fin d'énoncé équivaut à une forme d'insistance en "moi, je dors toujours bien".

De même, en cas de questions monovalentes adressées au destinataire, la redondance regard, mouvement du visage et mimique faciale permet de se passer du pointage vers l'allocutaire et la question [FUMER] [CONTINUER] ?, sans pointage, ne peut vouloir dire que "est-ce que tu fumes toujours ?". Mais il faut pour cela qu'il y ait identité complète entre protagoniste de l'énonciation et protagoniste de l'énoncé.

Par exemple, la question "est-ce que tu fumais il y a deux ans ?", [IL Y A DEUX ANS] [FUMER] ?, nécessite un pointage qui réfère à celui que tu étais il y a deux ans (protagoniste de l'énoncé) alors que le regard et la mimique faciale réfèrent à toi à qui je m'adresse actuellement.

C'est dans ce contexte qui nous a permis de comprendre que pointages, absence de pointage, regard et mimique faciale ne prennent sens que les uns par rapport aux autres que nous allons aborder la question de l'ordre des actants dans les énoncés à verbes plurivalents en situation. On a vu précédemment que la forme des pointages était indifférente au rôle sémantique (agent, patient...) assumé par l'actant pointé. L'identification du rôle est le fait d'une organisation

particulièrement originale qui incombe dans la plupart des cas à des caractéristiques formelles des verbes en LSF (et de toutes les langues des signes étudiées jusqu'à présent).

En LSF, la plupart des verbes à valence 2 ou plus sont appelés orientables ou directionnels : en effet, pour ces verbes, le complexe "orientation de la main-direction du mouvement-emplacements de départ et d'arrivée du signe verbal" marque à lui seul les rôles respectifs des différents actants. "A lui seul" signifie que pour tout verbe directionnel et lorsque les protagonistes de l'énoncé et de l'énonciation coïncident, les pointages sont redondants quant à l'indication sémantique des rôles actanciers.

Cela donne lieu à des résolutions morphologiques assez complexes que je ne ferai qu'évoquer :

- les verbes dont l'orientation et le mouvement changent en fonction de la relation, comme [MONTRER], [INFORMER]. Ce sont les plus nombreux.

- les verbes dont l'orientation et le mouvement changent, l'orientation le faisant de manière complexe, comme [DEMANDER].

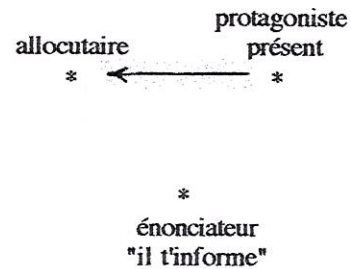
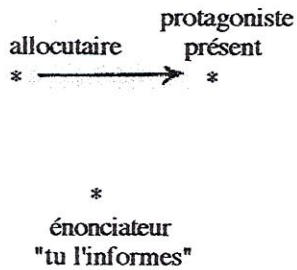
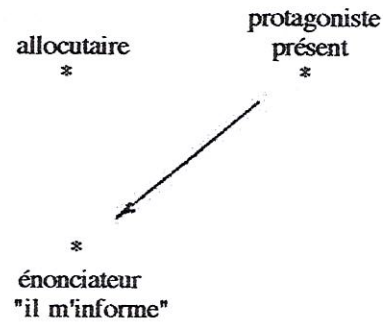
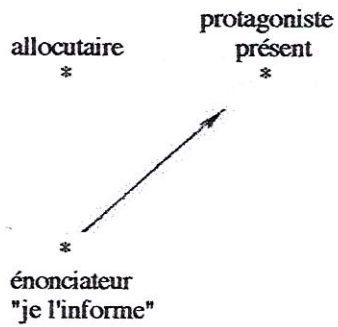
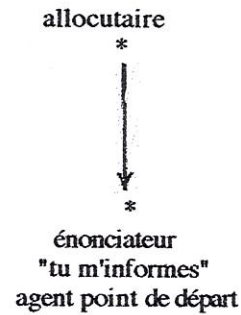
- les verbes dont l'orientation et le mouvement changent, le mouvement le faisant de manière complexe, comme [RÉPONDRE].

- les verbes à emplacement fixe sur le corps nécessitant de ce fait un double mouvement (où l'agent, s'il n'est pas l'énonciateur, et vers lequel se dirige en premier le mouvement fait figure de relais spatial à partir duquel, dans un deuxième temps du mouvement va s'indiquer la relation effective), comme [FAIRE], [AVOIR CONFIANCE], (variante de [AIMER]).

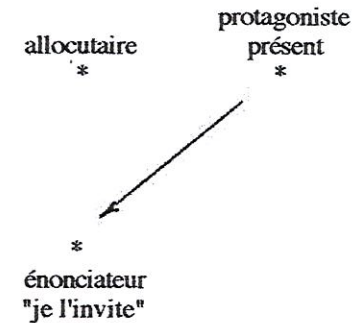
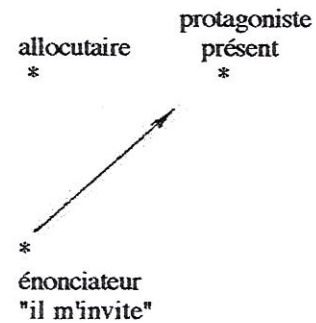
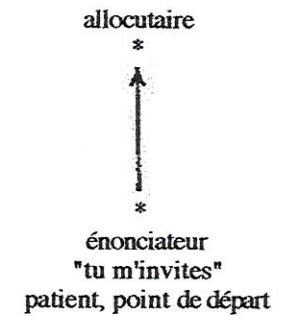
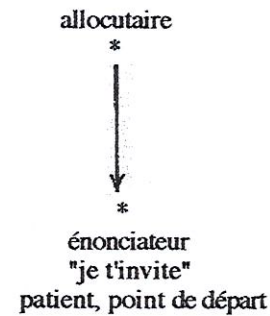
- enfin les verbes à emplacement fixe sur le corps et non orientables, dont on fera état plus loin, parce qu'ils sont les seuls à ne pouvoir entièrement spatialiser les relations actancielles. Ces derniers sont très peu nombreux, et ce n'est pas, en fait, un hasard si la plupart des verbes, en LSF, se localisent en position neutre (sans contact avec le corps) et souvent basse : cela permet, en effet, de réaliser spatialement avec un maximum de facilité les relations actancielles.

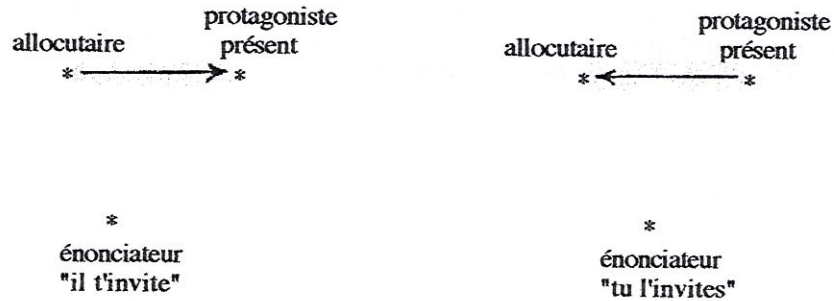
Quelques exemples schématisés suffiront pour montrer comment, en situation d'énonciation s'identifient les rôles actanciers. J'ai choisi un verbe directionnel simple qui met en oeuvre un minimum de changements morphologiques du paramètre orientation, à savoir [INFORMER].

La direction de la flèche représente la direction du mouvement du verbe, les astérisques les positions spatiales des protagonistes.

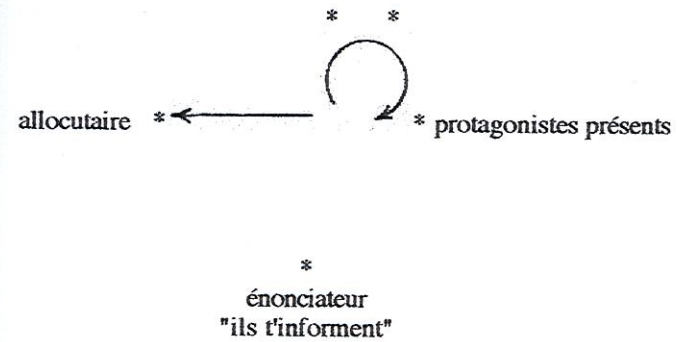
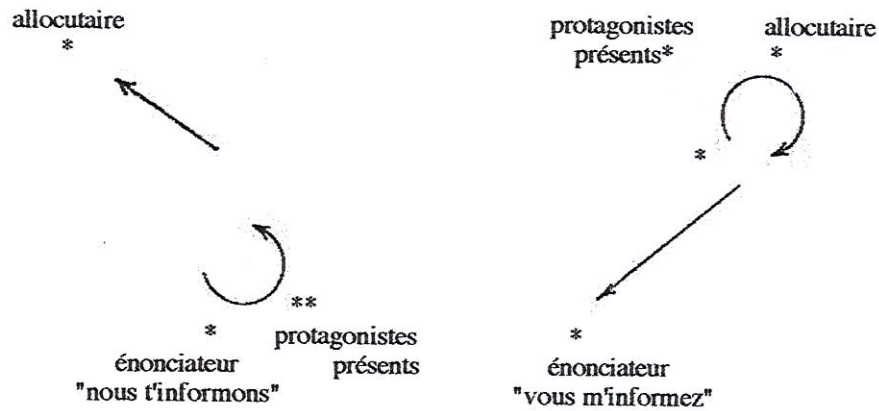


Une erreur consisterait à attribuer au seul mouvement de l'unité verbale (du point de départ au point d'arrivée) les valeurs signifiées des rôles actanciel ; en fait ces valeurs dépendent en première instance du sémantisme du verbe comme on peut le voir avec des verbes à mouvement attributif de rôles inversé comme [PRENDRE], [CHOISIR] et [INVITER] qui nous servira d'exemple.





La LSF possède d'assez nombreuses marques de pluriel de personnes incluant les protagonistes de l'énonciation comme [NOUS DEUX], [NOUS TROIS], [NOUS], [NOUS TOUS], [VOUS DEUX], [VOUS TROIS], [VOUS], [VOUS TOUS], etc... Voici à titre d'exemple quelques schémas d'actance pluriel avec le verbe [INFORMER] :



"On" a son équivalent en LSF, il s'agit de faire partir le mouvement du verbe [INFORMER] (c'est le point d'arrivée pour [INVITER]) d'un emplacement neutre, indépendant de la présence de toute personne physique :





On voit par ces exemples que les pointages indicateurs de personne ne sont aucunement nécessaires pour "je", "tu" et "il" de la situation d'énonciation puisque la directionnalité du verbe compte tenu de son sémantisme est suffisante. Toutefois, ils peuvent intervenir avant, après le procès ou l'encadrant (on ne rentrera pas dans les détails) et ont, grosso modo, valeur de formes d'insistance.

2. 4. Schéma actanciel indépendant du plan de l'énonciation

Il y a donc un intérêt économique à généraliser ce procédé lorsque les actants ne participent pas à la situation d'énonciation, et cela se confirme lorsque les signes représentant ces actants occupent des portions d'espace disjointes, comme c'est le cas de [GRANDS] [PETITS] [ENSEIGNER], "les grands enseignent aux petits" (ou "les adultes enseignent aux enfants") puisque [GRANDS] et [PETITS] se signent à des niveaux différents du plan de signation vertical. C'est la direction du verbe [ENSEIGNER] (point de départ du mouvement du verbe : emplacement de [GRANDS], d'arrivée du mouvement du verbe : emplacement de [PETITS]) qui porte comme précédemment la charge d'assumer l'indication des rôles actanciels.. La place des actants est éminemment variable puisqu'on peut avoir, avec pour effet des différences de thématization, mais tout aussi acceptables : [PETITS] [GRANDS] [ENSEIGNER], [GRANDS] [PETITS] [ENSEIGNER] qui, en maintenant la même directionnalité du verbe [ENSEIGNER], conservent le même sens.

Seulement, les signes standards dont le paramètre emplacement nécessite un point de contact avec le corps (comme une très forte majorité d'anthroponymes), n'offrent pas la possibilité d'être directement placés dans des portions pertinentes disjointes d'espace. C'est le cas des signes [FILLE] et [GARÇON], localisés au niveau du visage avec contact, qui nous serviront d'exemples pour mener la discussion. La solution consiste à déplacer ces signes dans des portions différentes d'espace en les reprenant, le plus souvent anaphoriquement, au moyen de pointages réalisés avec l'index. Ces pointages sont des éléments linguistiques complexes, puisqu'en reprenant les signes standards, ils permettent aussi de les "déplacer" et, par la même, de leur conférer une portion d'espace sémantisée, point de départ ou d'arrivée du signe verbal qui, par sa directionnalité assigne les rôles actanciels. On verra ici le cas le plus pur où les pointages ne sont pas précédés du regard et ne font pas entrer les actants dans des systèmes de référentialisation spatiale encore plus complexes (cf. le dernier chapitre). Les pointages sont donc des "lui, là" ou des "elle, là" nécessaires à l'indication des rôles actanciels permettant aux verbes de continuer à distribuer ces rôles comme cela se passe en situation d'énonciation.

Les cas de figure possibles pour indiquer les relations actancielles agent-patient-action sont en théorie très nombreux puisque les pointages de "reprise", non forcément obligatoires peuvent être cataphoriques, anaphoriques ou simultanés (pour les signes effectués à une main, la main dominée réalisant le placement du signe dans l'espace par pointage en même temps) et qu'agent et patient peuvent être émis avant ou après le verbe. A l'occasion d'une enquête, tous les cas de figure possibles ont été réalisés et des informateurs devaient porter des jugements sur une échelle d'acceptabilité. Les structures ont été prises en compte à partir d'invariants où [FILLE] est l'agent, [GARÇON], le patient, avec les verbes [INFORMER] (directionnel à mouvement partant de l'agent) et [INVITER] (directionnel à mouvement partant du patient). Comme les jugements d'acceptabilité sont identiques quel que soit le verbe (à une exception près qui sera mentionnée), je ne discuterai que sur le cas du verbe [INFORMER]. Soit donc : "la fille informe le garçon", où "point" placé avant les signes standards indique un pointage cataphorique, placé après, un pointage anaphorique ; "point MG" placé en dessous des signes standards indique les pointages simultanés effectués par la main dominée (la main gauche en l'occurrence, tous les informateurs interrogés étant droitiers). La totalité des cas de figure possibles a été présentée à cinq informateurs de la région parisienne qui enseignent la

langue des signes à des adultes entendants. Pour les cas litigieux (hésitations, non unanimité des réponses), l'enquête a été étendue à une dizaine d'informateurs (dont un gaucher). Enfin, il m'a paru inutile de prendre en compte les cas où le verbe est émis en premier soit : "action-agent-patient" et "action-patient-agent", tous vigoureusement rejetés par l'ensemble des informateurs.

Concernant la procédure, tous mes informateurs me font d'abord la remarque que les énoncés sur lesquels doivent porter leur jugement ne se présentent pour ainsi dire jamais dans l'effectivité du discours car, en général, au moins l'un des deux actants a déjà été précédemment spatialisé par pointage et a en propre une portion d'espace qui lui est assignée (il s'agit de ce que j'ai appelé "exploitation d'une mise en mémoire spatiale"). Le verbe s'oriente donc à partir de ou vers cette portion d'espace sans que cela entraîne la nécessité d'attribuer à nouveau par pointage une telle assignation. J'en conviens d'autant plus que dans la totalité des corpus que j'ai examinés, soit plusieurs heures d'enregistrement, je n'ai trouvé aucun cas pur de ce type, mais la raison linguistique a ses exigences...

1°) Énoncés complètement explicités spatialement, à pointage de l'agent et du patient

a) Ordre agent-patient-verbe

FILLE point	GARÇON point	INFORMER
point FILLE	point GARÇON	INFORMER
point FILLE	GARÇON point	INFORMER
FILLE point	point GARÇON	INFORMER

FILLE	GARÇON	INFORMER
point MG	point MG	INFORMER

Tous ces énoncés sont ressentis comme appartenant pleinement à la LSF. Il est important que la spatialisation soit réalisée dans l'axe horizontal ou oblique sagittal-horizontal, les mêmes énoncés réalisés dans l'axe sagittal étant perçus comme peu clairs -la relation est difficilement décodable pour le récepteur du message-. D'autre part, pour un locuteur droitier, la relation s'établit en spatialisant l'agent à droite, le patient à gauche (raison invoquée de difficulté articulatoire de la réalisation du verbe en ce qui concerne l'ordre inverse). Les informateurs s'accordent pour dire que pointages anaphoriques et pointages cataphoriques ont globalement, dans ce type de contexte, les

mêmes valeurs signifiées. Ils manifestent toutefois leur préférence pour les anaphoriques. Quant au pointage simultané du patient, s'il est considéré comme plus économique pour l'émission du message il en rend plus délicate la bonne réception.

b) Ordre patient-agent-verbe

GARÇON point	FILLE point	INFORMER
point GARÇON	point FILLE	INFORMER
point GARÇON	FILLE point	INFORMER
GARÇON point	point FILLE	INFORMER

GARÇON	FILLE	INFORMER
point MG	point MG	INFORMER

Ces énoncés sont dans un premier temps refusés. Ils ne sont acceptés qu'avec compléments mimiques (rétractation des lèvres), pointage appuyé (mouvement répété) et petits hochements de tête accompagnant l'agent : ces marques donnent lieu à une emphatisation de l'agent ("c'est bien la fille qui informe le garçon, hein" ou "le garçon, c'est bien la fille qui l'informe").

c) Ordre agent-verbe-patient

FILLE point	INFORMER	point GARÇON
FILLE point	INFORMER	GARÇON point
point FILLE	INFORMER	point GARÇON
point FILLE	INFORMER	GARÇON point

FILLE	INFORMER	GARÇON
point MG		point MG

Ces énoncés sont acceptés. Toutefois les énoncés à pointage anaphorique du patient donnent lieu à des réserves : la raison invoquée est que la réalisation du signe standard valant pour le patient dissocie de manière anti économique le point d'arrivée du verbe du pointage, réduisant ainsi la force du lien structural.

Contrairement à ce qui se passe pour les énoncés à antéposition des deux protagonistes, ces énoncés se réalisent le plus économiquement et au mieux (jugement de valeur des informateurs) selon l'axe sagittal.

d) Ordre patient-verbe-agent

GARÇON point	INFORMER	point FILLE
GARÇON point	INFORMER	FILLE point
point GARÇON	INFORMER	point FILLE
point GARÇON	INFORMER	FILLE point

GARÇON	INFORMER	FILLE
point MG		point MG

Tous ces énoncés sont refusés.

2°) Énoncés où seul l'agent est spatialisé

a) Ordre agent-patient-verbe

FILLE point	GARÇON	INFORMER
point FILLE	GARÇON	INFORMER

FILLE	GARÇON	INFORMER
point MG		

Mes informateurs me signalent que ces énoncés ne sont acceptables qu'à la condition

a) d'une importante démarcation spatiale entre la localisation de l'agent et le point de départ du verbe,

b) d'une démarcation temporelle entre la fin de la réalisation de l'agent et le début de l'émission du patient, doublée d'une rotation du corps et du visage vers la gauche pendant la réalisation du patient.

b) Ordre patient-agent verbe

GARÇON	FILLE point	INFORMER
GARÇON	point FILLE	INFORMER

GARÇON	FILLE	INFORMER
	point MG	

Ces énoncés sont refusés.

c) Ordre agent-verbe-patient

FILLE point	INFORMER	GARÇON
point FILLE	INFORMER	GARÇON

FILLE	INFORMER	GARÇON
point MG		

Ces énoncés sont acceptés mais suscitent des hésitations et ne sont pas considérés comme des purs produits LSF. Plusieurs informateurs précisent que l'accompagnement d'une rotation du corps et du visage vers la gauche pendant l'émission du couple verbe-patient les intégrerait plus comme productions LSF.

d) Ordre patient-verbe-agent

GARÇON	INFORMER	point FILLE
GARÇON	INFORMER	FILLE point

GARÇON	INFORMER	FILLE
		point MG

Tous ces énoncés sont refusés.

3°) Énoncés où seul le patient est spatialisé

a) Ordre agent-patient-verbe

FILLE	GARÇON point	INFORMER
FILLE	point GARÇON	INFORMER

FILLE	GARÇON	INFORMER
	point MG	

Énoncés refusés par certains avec le verbe [INFORMER], tolérés après hésitations avec [INVITER]. Le problème est que les autres informateurs ont un avis contraire. Quoiqu'il en soit, les jugements d'acceptabilité de chacun s'inversent pour :

b) Ordre patient-agent verbe

GARÇON point	FILLE	INFORMER
point GARÇON	FILLE	INFORMER

Enfin, un problème reste en suspens : l'interrogatif [QUI ?] n'étant pas spécialisé dans l'indication du patient ou de l'agent, se pose en effet la question d'une éventuelle ambiguïté des structures interrogatives minimales à verbe non directionnel et hors contexte telles que "qui vole ?" et "qui est volé ?". En théorie, l'ambiguïté est en partie levée par un pointage post-verbal du type [VOLER] point. [QUI ?] lequel ne renvoie qu'au patient. En partie seulement car, pour toute autre structure, que ce soit : point. [VOLER] [QUI ?] ou tout simplement [VOLER] [QUI ?], l'interrogatif réfère aussi bien à l'agent qu'au patient. Des marques agentives supplémentaires comme [RESPONSABLE] ou [FAIRE] (par exemple : [VOLER] [FAIRE] [QUI ?]) permettent certes de cibler l'agent mais on déborde là la minimalité des structures, et cela risquerait de faire croire à tort à une crypto-ergativité de la LSF. En fait, toute ambiguïté disparaît grâce au recours à un semi-transfert personnel [VOLER] [QUI ?], avec activation mimique et corporelle intervenant simultanément avec la réalisation du procès. Dans la mesure où, comme on a pu le voir précédemment, la place immédiatement pré-verbale qui marque l'identification du personnage transféré est vide, et qu'il y a activation agentive du procès en semi-transfert, l'interrogatif ne peut de ce fait que porter sur l'agent.

En conclusion, il ressort de cette enquête que c'est bien la spatialisation qui fonde la structure du schéma actanciel puisque ne sont considérées comme appartenant pleinement à la LSF que des énoncés soit à relation entièrement spatialisée avec nette préférence pour les structures : agent-patient-verbe et agent-verbe-patient, soit à relation spatialisée simple agent-verbe-patient, où le patient est spatialisé.

Concernant la valeur signifiée des pointages, il convient de prévenir d'une erreur qui consisterait à les assimiler à des déterminants grammaticaux comme, en Français, les articles. Qu'aux pointages puissent être associées des valeurs signifiées de détermination est probable (ce point fera d'ailleurs l'objet d'une discussion dans le dernier chapitre), mais ce ne sont pas leur raison d'être structurale : la preuve, le comportement des pointages dans le cadre du schéma actanciel est strictement identique avec les anthroponymes, pourtant complètement déterminés. Ce sont bien les pointages qui permettent de fonder et de construire les relations actanciennes en les spatialisant.

Deux derniers points, fondamentaux pour la théorie linguistique, ont trait à l'utilisation privilégiée de l'espace :

- le fait que les verbes soient orientables-directionnels rend triviale la question de l'ergativité ou de l'accusativité des structures. La LSF est

une langue où cette grande partition qui caractérise les langues orales n'a pas de pertinence.

- il en va de même pour l'orientation active ou passive du verbe, puisque c'est la direction du mouvement du verbe (tout verbe étant pourvu d'un mouvement), qui change son orientation sémantique, au sens propre comme au sens figuré. L'opposition actif/passif, en quelque sorte neutralisée en raison de la spatialisation des relations actanciennes, n'a donc pas de raison d'être. Cela peut sembler dur à concevoir mais, hors de tout contexte actanciel, un verbe comme [INFORMER] est tout autant "informer" qu'"être informé", un verbe comme [INVITER], tout autant "inviter" qu'"être invité". Et, en contexte, [FILLE point GARÇON point INVITER] est tout autant "la fille invite le garçon" que "le garçon est invité par la fille".

Enfin, on a pu voir toute la différence entre les structures actanciennes de grande iconicité, placées sous visée iconisatrice et celles que nous venons d'examiner. Ces dernières, bien que n'étant pas soumises à une visée iconisatrice, se présentent, en spatialisant les protagonistes de l'énoncé et le verbe qui les relie, comme des micro-scènes dynamiques d'une iconicité à caractère schématique -diagrammatique- et abstrait.

SCHÉMA ACTANCIEL : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES



FIGURE 75



FIGURE 76



FIGURE 77



FIGURE 79



FIGURE 81

Interactions en semi-transferts personnels



FIGURE 78



FIGURE 80

La figure 75 montre un semi-transfert personnel en train de se réaliser. Le narrateur vient d'évoquer la personne de Bill Moody qui, le premier, a enseigné la LSF au château de Vincennes. On voit sur cette illustration le signe standard [ENSEIGNER] ; pendant sa réalisation, le corps du narrateur effectue une rotation, son visage se tourne vers la droite, regard dirigé vers le bas ; le transfert a eu lieu, le narrateur joue le rôle de Bill Moody.

Comme pour les exemples qui vont suivre, avec [CHOISIR], on voit bien la nature complexe d'une bonne partie des verbes standards en LSF : sans pour autant être des structures de grande iconicité (le verbe standard [ENSEIGNER] n'est en rien une simulation de l'action d'enseigner), le maintien de leur réalisation est compatible avec une prise de rôle.

Figure 76 : le personnage transféré, ayant interrompu son activité d'enseignement (maintien statique de [ENSEIGNER] par la main dominée), s'adresse à un personnage spatialisé par la direction du regard. "[REGARDE] (figure 76) [MOI] (directionnalité du verbe "regarder", non visible sur l'image arrêtée) [COMMENT] (figure 77) [MOI] [ENSEIGNER]". "... regarde attentivement (mimique faciale) comment j'enseigne ...".

Figure 78 : changement de posture (tassée -l'autre personnage transféré est assis, ce qui explique l'orientation du regard du premier personnage vers le bas) et d'orientation du visage (tourné vers la gauche, direction du regard vers le haut). Le second personnage transféré (le narrateur lui-même, autrefois), acquiesce (hochements de tête et réalisation par la main dominante du signe standard [OUI], répété).

Figure 79 : quelques images plus loin, le second personnage transféré a pris la place du premier et enseigne à son tour. Verbe standard [ENSEIGNER], en transfert personnel, comme sur la figure 75.

Figure 80 : ensemble très complexe, puisque sur cette illustration, le narrateur est à la fois 1) le sujet de l'énonciation s'adressant au public (regard dirigé vers le public, pointage actanciel non précédé du regard, sans monstration, permettant de directionnaliser le verbe qui va suivre, c'est à dire un simple "il" sans valeur locative), et 2) le personnage transféré dont il vient d'assumer le rôle (la main dominée maintient statique le verbe [ENSEIGNER], caractérisant le transfert). La figure 81 montre le verbe standard [CRITIQUER], effectué par la main dominante, et orienté à partir du pointage vers soi.

Cette "cohabitation" discursive, sans effacement de l'énonciateur, avec le personnage transféré, n'est concevable que lorsque sujet énonciateur et protagoniste du procès de l'énoncé sont une seule et même personne.



FIGURE 82



FIGURE 83



FIGURE 84

Semi-transfert personnel

Figure 82 : la main dominée est en configuration de grande iconicité "groupe de personnes". La main dominante pointe spatialement l'un des doigts tendus de la main dominée. Traduction approchée : "une personne dans ce groupe".

Figure 83 : le signe standard [CHOISIR], investi corporellement, accompagné d'une mimique faciale exprimant l'attention et le soin apportés à l'action de choisir par l'agent du procès. Il s'agit là d'un semi-transfert personnel : pendant le temps de l'émission du verbe standard (ce qui distingue ces structures des vrais transferts personnels), le narrateur devient momentanément, par son

comportement corporel et mimique, et par l'animation de son regard, le protagoniste du procès de l'énoncé.

Figure 84 : une "fausse question" ([QUI?]) donnant lieu à une thématization (cf. plus loin, p. 235), émise par la main dominante, alors que la main dominée maintient, comme en mémoire, le noyau verbal auquel s'applique la "fausse" question.

Traduction approchée, les passages entre parenthèse étant formulés en dehors des parties illustrées : "... c'est (Bernard Mottez) qui, dans ce groupe de personnes, a choisi avec soin ...".

Les semi-transferts personnels permettent d'apporter des informations circonstancielles complémentaires (en l'occurrence des compléments de manière) en satisfaisant à l'exigence économique de simultanéité propre aux langues des signes. On a vu de même que les semi-transferts personnels constituent la voie privilégiée d'une spatialisation des rapports actancielles sans nécessiter le recours à des pointages.

Chapitre 6 : Multilinéarité paramétrique d'informations hétérogènes.

Au cours des pages qui précèdent, on a déjà fait état, plus ou moins explicitement de la co-occurrence de différents paramètres en LSF : cela a été détaillé dans le cadre des structures de grande iconicité, où l'on a pu voir les rôles respectifs des signes, de la mimique faciale et du regard. Hors visée iconocisatrice, l'examen de la composition interne des signes standards a révélé l'existence de paramètres intervenant en même temps. Dans un cas comme dans l'autre, on a montré que séquentialité et simultanité ne s'opposaient pas et entraient dans une complémentarité relationnelle. C'est la raison pour laquelle j'ai préféré utiliser le terme de "multilinéarité" plutôt que "simultanité d'informations hétérogènes".

Incontestable donnée de l'expérience, la multilinéarité se retrouve au coeur du problème posé par la notation graphique des langues des signes. Ces transcriptions se présentent sous forme de partitions où plusieurs lignes représentent les différents paramètres participant à la construction du sens. C'est inévitable, dans la mesure où chacun d'entre eux est susceptible d'apporter sa contribution spécifique au sens global des énoncés. La multilinéarité d'informations n'est donc pas seulement un moyen d'optimiser la saisie d'un message par le système visuel mais bien un élément fondamental de structure.

On passera donc en revue les valeurs signifiées propres à chacun de ces paramètres lorsque le locuteur n'entre pas dans une visée iconocisatrice : celles du regard d'abord (sa direction, non sa nature qui relève de l'expression générale du visage), puis de la mimique faciale. Ensuite, les signes auront droit à un traitement spécial, puisque leur structure interne est le fait, elle aussi, de la mise en jeu plus ou moins simultanée de différents paramètres ; on distinguera la multilinéarité inter-signes standards (des signes différents réalisés par les deux mains en même temps) de la multilinéarité intra-signes standards (valeurs signifiées spécifiques à chacun des paramètres de formation). Enfin, on mentionnera brièvement le rôle des mouvements du corps et du visage.

1. LE REGARD

Ce qui se joue, lors d'un échange en langue des signes, au niveau des regards des interactants sourds va tellement de soi, que l'on risque de l'oublier : à savoir que, sans regards partagés, il n'y a pas de communications en signes. Voilà peut-être bien la raison pour laquelle, dans la quasi totalité des recherches de ces trente dernières années consacrées aux langues des signes, la dimension du regard a si peu été étudiée.

Paul Jouison posait souvent la question, troublante par sa "naïveté", de savoir ce qui faisait que, en voyant une personne faire un signe, on prêtait à celui-ci un sens, qu'une séquence gestuelle puisse être revêtue d'une intentionnalité sémiotique et ne soit pas interprétée comme un ensemble de gestes auto-centrés, par exemple ; ou bien, à l'inverse, que le geste de se gratter le menton, ne soit pas saisi comme un message qui s'adresse à quelqu'un.

La réponse à ces questions ne peut être de l'ordre de l'appartenance ou non de telles séquences à un inventaire de gestes sémiotiques reconnus comme tels ; l'inventaire en question étant ouvert, qu'est-ce qui me garantit, en effet, qu'il ne s'agit pas d'un signe que je ne connais pas ?... La réponse n'est pas non plus dans la nature formelle des gestes, ni dans quelque chose qui a à voir avec la tension articulatoire (quoique cela joue certainement un rôle non négligeable par ailleurs), caractérisant cette émission.

Autre question : à supposer que cette séquence gestuelle soit sémiotiquement intentionnelle, qu'est-ce qui me garantit que c'est bien à moi qu'elle s'adresse, et non à quelqu'un derrière moi dont j'ignore la présence ? La réponse est simple : c'est l'accrochage du regard de celui à qui est destiné le message par le regard de l'émetteur, provoquant un investissement sémiotique mutuel des regards. Sans ce préalable indispensable, exception faite de cas d'interprétations pathologiques, cette séquence gestuelle ne s'adresse pas à moi. Et le même mode d'accrochage mutuel des regards scandera tout le cours de l'interaction.

Retournons à la première question ; la réponse est à peu de choses près du même ordre : c'est la "nature" du regard de l'émetteur, son "expression", (qu'il s'adresse ou non à moi), qui authentifie son intention sémiotique et qui me permettra d'identifier le type d'encadrement fonctionnel du contenu du message transmis. Il s'agit de règles extrêmement précises, intégrées, sans qu'ils en aient conscience, par l'ensemble des locuteurs de la LSF et,

vraisemblablement, par toute personne sourde pratiquant une langue des signes, qu'elle soit l'émetteur ou le récepteur du message.

1. 1. Le regard du récepteur du message

Les personnes ayant eu l'occasion d'observer des communications en langue des signes n'ont pas manqué d'être frappées par l'immobilité qui caractérise le récepteur du message : le corps ne bouge pas, le visage non plus, à l'exception de micro-hochements de tête d'ordre phatique, mais c'est surtout la fixité du regard qui surprend.

La raison de cette immobilité du regard du récepteur tient aux capacités optimales du système visuel lorsqu'il est confronté au décodage d'un message.

Dirigé en permanence en vision centrale sur la zone des yeux de l'émetteur afin de ne pas perdre de vue les informations linguistiques données par son regard et sa mimique faciale, le regard du récepteur ne se porte jamais (en vision fovéale, s'entend), sur les gestes en cours d'émission et ne suit jamais le mouvement effectué par les mains de celui qui signe. Les signes en position basse ou latérale par rapport au corps de l'émetteur sont donc décodés en vision périphérique. On reconnaît un entendant en début d'apprentissage de la langue des signes par ses mouvements du visage et des yeux, tenté de suivre en vision fovéale le mouvement des signes en cours d'exécution. C'est là une des premières attitudes dont il faut absolument se départir car la maintenir, condamnerait l'apprenant à ne pouvoir comprendre les messages qui lui sont destinés.

Même des locuteurs expérimentés en LSF, lorsqu'ils s'essayent à ce petit jeu, rien que pour voir, sont dans l'incapacité de donner au message ainsi perçu la cohérence et la cohésion indispensables à la construction du sens.

1. 2. Le regard de l'émetteur

Au contraire, le regard de l'émetteur est d'une grande mobilité. C'est la direction de son regard qui, comme on l'a vu dans les pages consacrées au schéma actanciel, régit l'interaction et préside à l'identification du destinataire.

De même, en grande iconicité on a pu constater que le regard de l'émetteur était le garant de la valeur "comme ça" des messages.

Ce dernier rôle, intimement lié à la construction d'une référence, étant maintenu en dehors même de toute visée iconisatrice, j'ai préféré traiter la direction du regard de l'émetteur comme une

nébuleuse de grandes valeurs fonctionnelles, plutôt que de l'étiqueter avec une précision qui aurait nui à la compréhension globale du phénomène. J'ai ainsi pu dégager trois grands types de valeurs imbriquées : 1) la direction du regard (de l'émetteur) active et pertinise une portion d'espace ; 2) elle est créatrice de déixis ; 3) elle introduit un changement de cadre de référence.

1. 2. 1. *Le regard comme activateur d'espace*

Les choses se passent ainsi : le regard du locuteur se porte sur une portion d'espace juste avant qu'un signe standard à valeur potentiellement locative y soit émis. Cette zone est alors comme activée (on pense à la souris de l'ordinateur qui permet d'activer une partie de l'écran) et les signes qui s'y inscriront par la suite seront tous déterminés par la valeur locative du signe standard.

Le lien entre la portion d'espace activée par le regard et le signe standard se manifeste de deux façons qui dépendent de la forme de celui-ci :

1) Si le signe standard a un emplacement neutre, qui ne nécessite pas de point de contact avec une partie du corps du locuteur, son lieu d'émission se fera dans la portion d'espace regardée et activée par le locuteur. Comme pour les transferts de forme, suite à un travail image par image, on peut dire que le regard précède très légèrement la stabilisation du signe standard dans la zone activée.

Donc, une portion d'espace est pertinisée par le regard, un signe standard à valeur locative est émis dans cette zone ; si d'autres signes standards sont par la suite émis dans cette même zone, ils sont tous déterminés par la valeur locative du premier signe standard émis dans cette zone. Exemples : le regard du locuteur se porte en zone basse, devant la ceinture, légèrement sur la droite ; le signe standard [FRANCE] est émis, presque simultanément dans la zone activée ; en quelque sorte, la France a été placée là, et tous les événements qui se dérouleront en France et que le locuteur tient à localiser comme "en France" dans son discours seront émis, s'il s'agit de signes standards à emplacement neutre, dans cette même portion d'espace. Si ces signes standards ont un emplacement non neutre, marqué sur le corps du locuteur, à ce moment là, un jeu de pointages anaphoriques (souvent précédés par un regard de réactivation de la zone précédemment activée) resituent ces signes standards à emplacement corporel dans la zone activée.

2) Si le signe standard à valeur locative est à emplacement fixe, sur le corps du locuteur, un jeu de pointages intervient dans le processus

de référentialisation. C'est par exemple le cas du signe standard [ÉTATS-UNIS] qui se situe au niveau du front, avec point de contact. Le locuteur veut créer une référence locative concernant des événements se déroulant aux Etats-Unis ; pour ce faire, son regard active une portion d'espace située en haut et à gauche de son corps.

En même temps, (cf. ci-dessus), que cette activation, il émet le signe standard [ÉTATS-UNIS] au moyen de la main dominante ; dès la fin du mouvement du signe [ÉTATS-UNIS], la main dominée vient pointer la portion d'espace activée. Tous les signes des procès venant s'inscrire dans cette portion d'espace [PARCOURIR EN TOUS SENS], [FAIRE DES RECHERCHES] se dérouleront aux Etats-Unis, jusqu'à l'abandon de l'activation par accrochage des regards de l'émetteur et du récepteur.

En ce qui concerne l'attribution de valeurs temporelles, le scénario est identique : c'est d'abord le regard qui active une portion d'espace dans laquelle viendra s'inscrire la reprise anaphorique d'un signe standard pourvu d'une valeur temporelle (par exemple, une date). Et, comme pour les valeurs référentielles spatiales, les signes standards (surtout des verbes) ou bien, les pointages de reprise (des éléments substantivaux) qui viendront se localiser par la suite dans cette portion d'espace seront chargés de cette même valeur temporelle. Plusieurs exemples seront présentés dans le chapitre consacré à l'utilisation pertinente de l'espace en LSF.

1. 2. 2. *Le regard créateur de déixis*

Comme des relations sémantiques vont être manifestées dans cette portion d'espace grâce à l'activation, on pourrait parler de déictisation de l'espace par le regard. Toutefois, il s'agit d'une déixis seconde puisqu'avant cette opération, la zone activée ne possédait aucune spécificité, aucune saillance particulière (ce qui évidemment constitue une différence importante avec la définition classique de la déixis).

Le regard ayant cette fonction globale de déictisation, il semble normal qu'il se porte sur les éléments standards qui possèdent, dans leur sens même, cette valeur de déictique. Ce peuvent être des déictiques de temps comme [MAINTENANT], [AUTREFOIS], [PLUS TARD], etc... ; des déictiques de lieu comme [ICI], [LÀ], etc... ; des déictiques de personnes comme [TU] regard (et pointage éventuel) dirigés vers l'allocataire.

La valeur créatrice de déixis du regard est évidente dans le cadre des structures de grande iconicité puisque sans le regard porté sur eux qui

les charge de la valeur monstrative du "comme ça" les transferts de forme et les transferts situationnels seraient un ensemble de gestes non interprétables.

Un nombre non négligeable de signes standards présentent la particularité de pouvoir être remotivés iconiquement lorsque le regard se porte sur eux dès le début de leur émission.

Ce sont surtout des signes standards dont la configuration de la ou des mains s'inscrit dans l'inventaire des configurations de grande iconicité comme, par exemple, les signes standards [AVION], [POISSON], [TABLE], [LIT], [BATEAU], etc... Ces cas sont bien sûr placés sous visée iconisatrice et, si j'en parle à cet endroit, c'est pour montrer à quel point le regard peut modifier la nature des signes et pour souligner l'importance de cette caractéristique iconique "inoubliable" des signes standards les différenciant fondamentalement des unités de sens d'une langue orale. Quelques exemples suffiront :

- le signe standard [MAISON], regardé, vient se placer au-dessus du crâne du locuteur qui passe alors en transfert personnel (c'est donc un double transfert), figurant une personne qui dort dans une maison.

- encore avec le signe standard [MAISON], pertinisé spatialement par le regard ; par la suite, le signe standard [FENÊTRE], lui-même remotivé par le regard, vient se placer à l'endroit même où [MAISON] a été spatialisé : "fenêtre sur maison".

- les deux mains figurent la voûte céleste, le narrateur réalise le signe standard [ÉTOILE] (emplacement sur la tempe) avec la main dominante puis avec la main dominée, puis le signe [ÉTOILE], suivi du regard est plusieurs fois déplacé à l'endroit où a été figurée la voûte céleste.

- le signe standard [FLEUR] est remotivé par le regard, puis remotivation juste au-dessus, du signe standard [PAPILLON] ; "un papillon se pose sur une fleur".

- le signe standard [VÉLO], remotivé, effectue un déplacement spatial : "le vélo avance en zigzaguant".

- le signe standard [AVION], remotivé, effectue différents déplacements spatiaux : "l'avion effectue un virage, l'avion décolle, atterrit, etc...".

- idem, avec le signe standard [BATEAU] : "le bateau avance".

- le signe standard [ARBRE] est remotivé par le regard. Les doigts tendus figurent donc des branches. Une branche (figurée par l'auriculaire de la main dominée) est reliée au sol par une fil (en transfert de forme).

- le locuteur veut indiquer qu'au début de la création d'une association, nombre d'activités se déroulaient dans des salles voisines :

pour cela, il réalise plusieurs fois, sous son regard, le signe standard [PIÈCE, SALLE] à différents endroits voisins les uns des autres.

1. 2. 3. *Regard et changement de cadre de référence discursive*

Rectification de l'interaction, activation de portion d'espace, remotivation de signes, déictisation, peuvent être rassemblées comme des opérations qui permettent de changer de cadre de référence discursive : passage au "comme ça", indice de constructions de références spatiales ou temporelles à venir, fuite ou retour du plan de l'énonciation... Des exemples ayant trait à d'autres types de jeux de langage renforceront cette hypothèse.

Ainsi, le narrateur veut effectuer un transfert personnel grâce auquel il jouera le rôle d'un journaliste. Seulement, l'ensemble de ce qu'il a à dire concernant ce journaliste ne peut être effectué totalement en transfert personnel ; il utilise alors la stratégie suivante, lorsqu'il parlera de lui en s'autopointant, il fera le temps de cette construction référence au journaliste en question, ce qui montre bien, comme cela a déjà été dit, que l'autopointage est la marque qui concerne le sujet de l'énoncé dans tous les cas et qu'il est possible en s'autopointant de dissocier sujet de l'énoncé (l'autopointage) et sujet de l'énonciation (le regard vers le public, ou bien les "oui, oui, oui"). Le narrateur réalise donc un autopointage au moyen des deux mains en regardant son propre corps (déictisation), reprend l'autopointage au moyen de la main dominante en regardant le public, réalise le signe [JOURNALISTE] en le regardant de manière appuyée, pointe sur ce signe (main dominée restant en place) au moyen de la main dominante, s'autopointe à nouveau des deux mains tout en regardant le public. Cela a pour effet de signifier qu'à chaque fois qu'il s'autopointera par la suite, il fera référence au journaliste et non à lui-même.

Dans un autre exemple, le regard est porté sur le signe standard [LINGUISTIQUE] en cours de réalisation. Puis, la main dominée en maintien arrêté du signe est pointée par la main dominante (c'est à dire que c'est le signe [LINGUISTIQUE] qui est pointé et non la main), pour dire que "le signe qui voulait dire "linguistique" n'existait pas encore" et non "la linguistique (comme discipline) n'existait pas encore", auquel cas [LINGUISTIQUE] n'aurait été ni regardé, ni pointé. Un exemple similaire concerne "le terme de "LSF" qui était ignoré" -et non pas la pratique de la LSF-. La valeur métalinguistique est assurée à la fois par le regard (changement de cadre de référence et passage à une référence seconde, métalinguistique), le pointage sur le signe, la mise légèrement sur le côté du signe en question, et un

mouvement latéral rapide du bassin pendant l'émission du signe. De ces quatre éléments, il semble que le pointage ne soit pas indispensable puisque, plus loin dans le même corpus, [PÉDAGOGIE], à valeur "méta", n'est pas pointé, alors que les trois autres caractéristiques d'accompagnement du signe sont bien présentes. Comme le regard commande le changement de cadre de référence discursive de tous types, il semble bien que le plus pertinent de l'ensemble, dans le cadre du dégagement d'une valeur métalinguistique, soit le "coup de fesses", indicateur exclusif d'une référentialisation seconde.

A noter que ce même balancement latéral du bassin, de même que le regard porté sur les signes se retrouve dans le cadre des références temporelles secondes pour dire [LA VEILLE] (le signe standard [HIÉR] accompagné d'un balancement du bassin et d'un resserrement des épaules) ou [LE LENDEMAIN] (même chose avec le signe standard [DEMAIN]).

1. 3. Conclusion

On rappellera, à titre de synthèse, le rôle déterminant du regard en LSF :

Sa valeur très générale contribue à marquer (indicier) les genres discursifs, en d'autres termes à commander les changements de cadre de référence discursive.

Le fait qu'il soit dirigé vers l'allocutaire garantit le maintien de l'interaction et identifie sujet énonciateur et destinataire.

L'évitement du regard du destinataire indique que l'énonciateur est en transfert personnel. Le retour du sujet énonciateur dans le champ de l'interaction s'effectue en accrochant à nouveau le regard du destinataire.

Le regard porté, en grande iconicité, sur les transferts de taille et/ou de forme ainsi que sur les transferts situationnels authentifie la visée iconisatrice, le passage au "comme ça", au montrer tout en disant. Porté sur les signes standards, il remotive iconiquement ceux-ci et fait basculer leur valeur dans le domaine du "comme ça".

Dirigé vers une portion d'espace, il active celle-ci, la rend pertinente par rapport à une construction de référence spatiale ou temporelle à venir. Suite à cette opération et porté sur les signes qui s'inscrivent dans cette zone, il confère à ceux-ci la charge spatiale ou temporelle de la zone activée.

Porté sur des signes standards avec accompagnement d'un mouvement latéral du bassin, il inscrit les signes, en les mettant en

quelque sorte en exergue, dans le cadre d'une référence seconde (valeur métalinguistique ou déconnexion du plan de l'énonciation).

La liste ne s'arrête pas là : en effet, on a pu voir, dans la première partie de cette étude, la valeur imaginisante du regard (vers le haut puis en tous sens) du narrateur lorsqu'il est en instance de procéder à un changement de rôle actanciel en transfert personnel. Et l'on retrouvera dans les pages qui suivent consacrées à la mimique faciale cette même valeur imaginisante (c'est bien un changement de cadre de référence), où la brève fuite du regard vers le haut atteste à elle seule que le sujet énonciateur est en train de construire une hypothèse mentale.

2. LA MIMIQUE FACIALE

Les valeurs signifiées liées à la mimique faciale présentant une grande diversité fonctionnelle, j'ai estimé qu'une application des paramètres jakobsoniens, (Jakobson, 1963), "protagoniste de l'énoncé/protagoniste de l'énonciation", "procès de l'énoncé/procès de l'énonciation", constituait une entrée des plus pertinentes pour traiter des phénomènes relevant de la mimique faciale en LSF.

Trois grandes rubriques ont ainsi été dégagées :

1) La mimique faciale caractérise l'état d'esprit d'un protagoniste de l'énoncé, qu'il soit ou non sujet de l'énonciation.

2) La mimique faciale caractérise la relation entre un protagoniste de l'énoncé (qu'il soit ou non sujet de l'énonciation) et le procès de l'énoncé.

3) La mimique faciale caractérise le point de vue du sujet de l'énonciation sur la relation entre un protagoniste de l'énoncé et le procès de l'énoncé.

A cet ensemble s'adjoignent d'autres rubriques : valeurs aspectuelles de la mimique faciale, valeurs quantifiant les prédicats, déterminant grammaticalement les noms, etc...

Grossièrement assimilables aux compléments de manière, les mimiques faciales des deux premières rubriques ont été présentées dans le cadre des structures de transfert personnel. Dans les registres placés hors visée iconisatrice, les locuteurs ont recours à ce même ensemble d'expressions du visage dans le cadre des semi-transferts personnels où ce sont essentiellement elles qui manifestent la très brève prise de rôle qui caractérise ces structures. On en comprend aisément l'économie : plutôt que de qualifier la relation entre le protagoniste et

le procès de l'énoncé par un enchaînement de signes standards (par exemple "il est toujours à plat quand il se lève mais quand il travaille, c'est un vrai paquet de nerfs"), la qualification mimique est une autre manière de le dire qui satisfait optimalement le décodage par le système visuel.

En outre, les mêmes expressions du visage caractérisent l'état d'esprit du sujet énonciateur dans le cadre d'une pragmatique de l'interaction lorsqu'il n'est pas en transfert ou semi-transfert personnel.

Deux problèmes se posent alors ; l'un est d'ordre pratique : doit-on consigner ces phénomènes mimiques sous l'angle de leur face signifiante ou bien signifiée ?

Les travaux importants qu'Ekman et Friesen (1984) ont consacré aux expressions du visage illustrent bien cette pluralité d'approches possibles. Mieux, ces auteurs les ont toutes utilisées dans le cadre d'une application à l'expression des émotions.

Je retiendrai, des recherches d'Ekman et Friesen, le caractère transculturel des mimiques faciales mises en oeuvre dans l'expression des émotions, et je considérerai ce point, quoique toujours contesté par certains, comme acquis. L'universalité des expressions faciales concerne un ensemble d'émotions de base, "joie", "tristesse", "peur", "colère", "dégoût", "surprise", sur lesquelles ces auteurs se sont penchés, mais cette liste n'est pas forcément limitative.

Quoiqu'il en soit, il est raisonnable de penser qu'en ce qui concerne des émotions moins basiques, leur expression faciale soit apprise et dépende de la culture environnante, il n'y a rien là de contradictoire.

La thèse universaliste a pour conséquence qu'il serait vain (ou redondant) d'utiliser un système de transcription de la mimique qui prendrait en compte sa face signifiante : puisqu'il y a des expressions d'émotions universelles, il suffit de les nommer au moyen de ce qu'elles signifient, elles renverront de manière univoque à un jeu articulatoire identique qui peut donc, de ce fait, ne pas être pris en compte.

L'autre problème, plus théorique, a trait au fait que ces expressions d'émotions, lorsqu'elles caractérisent l'état d'esprit du sujet énonciateur d'une langue orale, sont, selon une vieille tradition, rejetées hors analyse linguistique. Ce qui se passe en langue des signes permet de poser le problème autrement, en l'inversant : lorsqu'un narrateur sourd raconte une histoire et qu'il "devient" tour à tour, en utilisant les structures de transfert personnel, les différents protagonistes de cette histoire, il "dira" l'état d'esprit de ceux-ci, il "parlera", s'il le veut bien, de leurs émotions, en "convoquant", sur son propre visage, des éléments retenus parmi le paradigme de ses propres expressions

faciales. Le fait qu'elles puissent varier en qualité comme en quantité d'un individu à l'autre n'est pas différent de celui du maniement inégal des phrases complexes en français oral, ou de la connaissance inégale, elle aussi, d'un stock lexical chez deux natifs francophones.

Nul doute que ces expressions du visage, lorsqu'elles caractérisent l'état d'esprit du personnage transféré, s'appliquant sémantiquement aux éléments verbaux du récit, commutables à l'intérieur d'un paradigme, et s'inscrivant donc dans la perspective structurale des deux axes, sont bien, de ce fait, des éléments linguistiques (ils peuvent avoir un statut équivalent, selon le contexte, aux adjectifs ou aux compléments de manière en français).

Il serait alors paradoxal que, lorsque ces mêmes éléments formels interviennent dans une situation dialogique et manifestent l'état d'esprit des partenaires de l'interaction, ils se voient relégués dans le non linguistique.

Aucun des critères habituellement invoqués pour les évacuer d'une analyse linguistique ne tient :

- intentionnalité : ils peuvent être et peuvent ne pas être intentionnels (au même titre qu'une interjection), et peuvent l'être et ne pas l'être à la fois (au même titre qu'une gaffe mise en mots l'est et ne l'est pas).

- non conscience : "métalinguistiquement ou métadiscursivement conscientisable" me paraît plus approprié pour cerner ce que l'on appelle traditionnellement conscience linguistique. Or, dans ce sens, les éléments mimiques ne sont pas moins accessibles (par "sympathie" vis-à-vis du visage d'autrui, mais aussi par la "sympathie" inversée que le visage d'autrui peut refléter du sien propre) à une telle prise de conscience que les éléments gestuels d'une langue des signes ou phoniques d'une langue orale.

- valeur de vérité : je ne m'appesantirai pas sur ce point, ces éléments pouvant être tout aussi mensongers, tricheurs et manipulables que les énoncés d'une langue orale et, comme eux, délibérément tus ou manifestés, modifiés, corrigés, atténués ou exagérés, etc...

C'est à dire que l'ensemble des critères censés caractériser le linguistique s'applique, et de la même manière, aux éléments mimiques intervenant dans une situation de communication..

Je pense que les langues des signes permettent de mieux poser la question du "non verbal" : son statut problématique réside pour l'essentiel dans la définition réductrice que l'on donne encore de la langue.

2. 1. Valeurs modales de la mimique faciale

La troisième rubrique : "la mimique faciale caractérise le point de vue du sujet de l'énonciation sur la relation entre sujet de l'énoncé et procès de l'énoncé" renvoie à la définition que Jakobson a donnée des modes. La richesse de la grille modale qui incombe à la seule mimique faciale en LSF est impressionnante. J'ai pensé préférable de faire une distinction -qui peut se discuter- entre les mimiques exclusivement modales, que l'on ne rencontre qu'en contexte standard, et des mimiques non-exclusivement modales, c'est à dire dont la valeur est modale en contexte standard mais qui, en contexte de grande iconicité, font aussi partie du vaste ensemble des expressions du visage qui indiquent l'état d'esprit du personnage transféré.

2. 1. 1. Mimiques modales

"Normalité"

Il s'agit bien d'un mode puisque le locuteur, en l'utilisant, fait connaître son point de vue sur ce qu'il dit ("et c'était comme ça que ça se passait", "et c'était absolument normal ainsi", "et c'était bien comme ça"), point de vue associé à un jugement de valeur souvent positif, plutôt que simple constat. L'utilisation de ce mode semble dégager en outre des valeurs aspectuelles : très fréquemment employé pour référer au temps passé, il est indubitablement imperfectif. Il se réalise en creusant un peu les joues et en projetant en légère lippe arrondie les lèvres et il est souvent combiné avec l'aspect "répétitif". A noter que cette mimique est similaire à celle qui accompagne sous visée iconisatrice les transferts de taille et qui signifie "moyen".

"Conditionnel"

Il se réalise formellement par une inclinaison et un léger mouvement de recul du visage vers l'arrière ; le regard, désinvesti, est dirigé vers le haut, les sourcils sont relevés.

Il est à noter que le terme de conditionnel utilisé ici n'a rien à voir avec le conditionnel en français : en effet, c'est la partie d'énoncé qui constitue la condition qui est accompagnée par cette mimique, non la partie soumise à la condition qui, elle, ne reçoit pas de marque particulière.

Très généralement, la proposition qui constitue la condition est introduite par un signe standard : soit [SI], soit [AU CAS OU]. [SI] est ressenti par l'ensemble de mes informateurs comme un emprunt au français. Pendant une assez longue période de "purisme", de

nombreux locuteurs sourds ont évité de l'utiliser et ne manquaient pas de faire des remarques critiques à ceux qui s'en servaient. Cette période semble révolue, d'autant plus que, parmi les locuteurs les plus puristes, échappant à leur auto-contrôle, des formes conditionnelles précédées de [SI] sont parfois attestées.

[AU CAS OU] est perçu comme un signe standard LSF et semble utilisé pour indiquer une condition à venir, indépendante de la volonté de l'énonciateur, c'est à dire une éventualité complètement extérieure à lui (dans des énoncés météorologiques du type "s'il fait beau ou s'il pleut demain...").

"Hypothèse mentale"

Il s'agit d'une indication mimique d'une grande fréquence dont le traitement est délicat. D'abord, au niveau de sa forme : elle met en jeu un clignement très bref des yeux suivi d'une fuite du regard ultra-rapide vers le haut. Cette mimique, en fait assumée exclusivement par le regard, est associée systématiquement à des verbes comme [PENSER] ou [SENTIR].

Cette fuite du regard peut précéder ou suivre immédiatement ces verbes, elle peut aussi être effectuée en même temps qu'eux. Les apprenants débutants en LSF ne la réalisent, en général, pas, au contraire des interprètes confirmés en langue des signes qui eux, la réalisent régulièrement. Il s'agit donc d'une donnée linguistique qui s'apprend.

Ce mouvement du regard vers le haut peut être effectué seul, en l'absence des verbes [PENSER] ou [SENTIR] et avoir la même valeur d'hypothèse mentale.

Lorsque ce mouvement du regard apparaît seul, qu'il n'accompagne pas un verbe comme [PENSER], il semble ne valoir que pour manifester une hypothèse mentale effectuée par l'énonciateur et seulement lui. Ainsi je n'ai pas trouvé d'exemples avec "toi (ou lui) + mimique faciale regard vers le haut, + énoncé standard", ce qui ne fait que confirmer sa valeur modale au sens jakobsonien.

Ce mouvement du regard n'est systématiquement associée au verbe [PENSER] que lorsque celui-ci signifie (et peut être traduit par) "faire l'hypothèse que" et non "penser à quelque chose ou à quelqu'un". Mais ces emplois-ci du verbe [PENSER] me semblent relever d'une extension de sens emprunté au français.

On a vu, d'autre part, que cette même fuite du regard vers le haut était associée à la mimique faciale exprimant le conditionnel.

Dans certains exemples, associé à des signes standards, le même mouvement du regard accompagne parfois une expression particulière

du visage. A la différence du mouvement du regard associé subrepticement à [PENSER], il s'agit d'un regard qui part vers le haut et qui se maintient pendant toute la durée de l'énoncé caractérisant l'hypothèse mentale. Ce type de regard peut être réalisé sans l'appoint d'un signe standard et l'expression du visage pourrait être qualifiée de "naïveté + innocence" et signifierait "croire (à tort)", "imaginer que (en se trompant)".

Enfin, ce même regard prolongé mais sans l'expression du visage ci-dessus est associé à des énoncés à valeur imaginaire proches de ce qu'est le conditionnel en français comme "on se promènerait tous les deux", "je serais riche...", etc...

Il me semble que l'on pourrait regrouper tous ces exemples relatifs à la fuite du regard vers le haut en parlant d'hypothèse mentale à valeur imaginisante, comme "faire l'hypothèse, croire que, supposer que", c'est à dire une vue de l'esprit, la valeur spécifique permettant de faire la distinction entre les différents sens de ces hypothèses mentales étant apportée par une information relevant de la mimique faciale.

"Détrimental¹ actif"

Cette valeur signifiée se marque au moyen d'un mouvement latéral de la langue, bouche généralement fermée mais pas obligatoirement, la langue formant saillance apparente contre la joue droite (pour un locuteur droitier) et qui, très rapidement vient buter contre la joue gauche.

Cette marque peut caractériser n'importe quel procès et n'importe quel protagoniste agent : elle indique une intention maligne de duperie, de tromperie, quelque chose qui est fait intentionnellement par l'agent au détriment d'autres personnes, et par devers elles (cette dernière donnée est fondamentale). Cette marque est systématiquement associée à un certain nombre de verbes : [MAGOUILLER], [FAIRE SEMBLANT], [MENTIR], [FAIRE EXPRÈS DE], etc...

Associée à l'ensemble des procès, cette mimique peut, à elle seule, signifier, selon le contexte, "faire semblant de..." ou "faire exprès de...", lorsqu'il y a intentionnalité maligne à des fins de tromperie, de la part de l'agent du procès vis-à-vis des autres protagonistes.

Le caractère intentionnel de l'agent et le non-savoir des autres protagonistes sont deux invariants : un exemple extrait de mon corpus avec le verbe [SE MOQUER DE] est intéressant, dans la mesure où [SE

¹ Ainsi nommé sur les conseils de L. Danon-Boileau.

MOQUER DE] n'est pas forcément accompagné du détrimental, par exemple lorsque l'agent se moque ouvertement des autres protagonistes, ceux-ci le sachant. Par contre, si ces derniers l'ignorent (parce qu'il y a de l'ironie non perçue, ou que cela se fait derrière leur dos), le mouvement de langue est indispensable.

"Détrimental passif"

C'est ainsi que j'ai dénommé la marque linguistique qui se manifeste avec la langue sortie visible, sans mouvement. D'un informateur à l'autre, on constate d'importantes différences : a) langue tassée et complètement sortie, b) langue tassée bloquée contre les dents du bas, c) langue sortie, coincée entre les deux rangées de dents.

Chez mon informateur principal, qui a génétiquement la possibilité de replier chaque côté de sa langue autour d'un axe longitudinal, la langue effectue une rotation, la pointe de la langue se présentant verticalement entre les deux rangées de dents. Cette marque, qui peut accompagner l'ensemble des procès et qui peut se traduire de multiples manières en français, caractérise toujours un état de fait qui dépasse la volonté d'un protagoniste (agent ou patient) du procès de l'énoncé (qu'il soit ou non l'un des protagonistes de l'énonciation) : soit que quelque chose est accompli par quelqu'un sans qu'il le sache (en français : "sans le savoir", "malgré lui", "en toute ignorance"), soit parce que, le sachant, le protagoniste n'a pas la possibilité d'agir autrement (en français : "c'était plus fort que lui", "indépendamment de sa volonté", "il n'y pouvait rien").

Cette marque est l'exact opposé de la précédente : le "détrimental passif", en effet, suppose lui aussi l'intentionnalité, même non consciente, d'un agent non forcément formulé : c'est ainsi que le même verbe [ETRE SUBJUGUÉ, FASCINÉ] qui peut être indifféremment utilisé pour désigner l'effet produit par un objet (un gâteau, par exemple) ou un personnage (une créature de rêve ou un gourou, par exemple) se verra obligatoirement accompagné du détrimental passif dans le deuxième cas et non dans le premier.

"A l'insu de", "détrimental actif" et "passif", "sans" ou "avec intention de", "dans l'hypothèse où", "sous la condition (extérieure) de", "croyance erronée de l'énonciateur", etc... sont toutes des données exprimées linguistiquement et grammaticalisées qui forment une grille serrée en LSF. Cette liste, complétée par une partie de la grille aspectuelle [TOUCHER] (relation d'expérience réelle), [PEAU] (relation d'expérience avérée et réelle avec une personne, proche du "testimonial"), sans compter les marques assertives ayant valeur -ou en

tout cas garantie-, de vérité (hochements de tête), et la fuite du regard précédant les changements de transferts personnels, montrent à quel point, la coupure entre l'imaginaire de l'énonciateur et expérience réelle, concrète, entre virtuel et factuel, vue de l'esprit et expérience perceptive et pratique, simulation et concrétude, sont des données importantes car systématiques en LSF.

Il est possible de voir là, en plus de l'existence des structures de transfert personnel, l'origine de la supériorité manifeste des enfants sourds locuteurs natifs de la LSF, par rapport aux enfants entendants dans l'attribution de croyances à autrui (cf. l'étude de Cyril Courtin, 1998). Ces choix linguistiques obligatoires (parce que grammaticalisés) et mis en oeuvre précocément sensibiliseraient plus les enfants sourds natifs LSF à toute problématique relevant de la théorie de l'esprit.

2. 1. 2. *Mimiques non exclusivement modales*

En ce qui concerne les modes qui vont suivre, on a affaire à certaines mimiques déjà examinées en grande iconicité et qui caractérisaient alors l'état d'esprit du personnage transféré.

La seule différence est qu'il s'agit là de l'état d'esprit -ou du point de vue- du sujet de l'énonciation par rapport à la relation qui unit le protagoniste du procès de l'énoncé et ce procès lui-même (mise en doute, éventualité d'un accomplissement, etc...). Souvent, ces mimiques faciales sont associées à une unité gestuelle de type modal, [POUVOIR], [VOULOIR], [IL FAUT... DEVOIR] mais, dans la mesure où ces mimiques peuvent apparaître seules, je les ai considérées comme des modes à part entière.

"Impératif"

L'impératif se réalise en fronçant les sourcils, avec un mouvement du visage en direction de l'interlocuteur ; en dialogue transféré : [SAGE] + "impératif" ; "sois sage !".

La même expression, accompagnée d'un "non" de la tête a valeur d'impératif négatif.

"Volitif"

Le volitif se réalise en serrant fortement les mâchoires, l'expression (regard) est plus ou moins intense. [MOI] [ENSEIGNER] [SIGNES] + mimique "volitif" : "je désirais ardemment enseigner les signes...".

"Incitatif"

Il se réalise en effectuant un mouvement d'inclinaison du visage accompagné d'une légère moue (avancée des lèvres faiblement arrondies) et d'un plissement des yeux. En dialogue transféré : [TOI] [RECULER] + mimique "incitatif" : "tu devrais prendre du recul...".

"Réprobatif"

Sa réalisation est proche de la précédente, mais les sourcils sont froncés, en même temps que le locuteur fait "non" de la tête. En dialogue transféré, la mère à son fils : [TOI] [PROMENER] [FORET] + mimique "réprobatif" ; "tu ne devrais pas aller te promener dans la forêt...".

"Ironique"

Bref mouvement d'inclinaison du visage, proche de l'interrogation, regard plutôt vague, quoique dirigé vers l'interlocuteur, sourire en coin.

[EUX] [INTERPRETES] + mimique "ironique" : "Interprètes, eux, laissez moi rire...". Souvent associé avec un aparté : [LUI] [PENSER] [MOI] "foncer vers lui" (en transfert situationnel) + mimique "ironique" ; "s'il s' imagine que je vais foncer sur lui, ça me fait bien rigoler...".

"Dubitatif"

Les sourcils sont relevés, petit mouvement du visage vers le haut, puis redescendant très faiblement, moue accentuée. Souvent associé à l'interrogatif. [SOURDS] [MECHANTS] + "interrogatif" + "dubitatif" : "les sourds méchants ? Permettez moi d'en douter...".

"Assertif"

Expression sérieuse, hochement(s) de tête (OUI... OUI) très prononcés (à ne pas confondre avec les petits hochements de tête phatiques manifestant le contact interactionnel, sans mimique faciale marquée et d'intensité beaucoup plus faible), regard appuyé vers l'interlocuteur. S'il n'y a qu'un hochement de tête, il se manifeste en fin de l'énoncé assertif.

Lorsque l'assertif porte sur un énoncé négatif, le locuteur fait "NON...NON" avec la tête.

"Capacitif"

Les sourcils sont légèrement relevés, expression du visage "sûre de soi", souvent accompagné de l'assertif ou de l'assertif négatif, la lèvre inférieure est projetée vers l'avant.

En dialogue transféré : [MOI] "sauter par dessus le mur" (en transfert situationnel) + mimique "assertif" + mimique "capacitif" ; "bien sûr ("assertif") que je peux sauter par dessus le mur !".

Assimilables grossièrement à des modes, certaines mimiques accompagnent des énoncés entiers, voire plusieurs énoncés qui se suivent, c'est le cas de :

"Problématisation"

Le froncement de sourcils est associé à une problématisation (dans le sens ou ce qui est dit fait problème) du contenu de l'énoncé par l'énonciateur. On pourrait traduire en français, sans trahir, par "le problème est que", "... et c'est un vrai problème", "... et cela pose problème".

"Concessif"

Un relèvement marqué des sourcils est associé à un changement thématique, soit de type adversif, soit de type concessif (la mimique faciale dans son ensemble permet de les différencier), apportant une restriction par rapport à un contenu d'énoncé émis précédemment, et que l'on pourrait généralement traduire en français par des connecteurs comme "cependant", "toutefois", "mais", "seulement".

Enfin, reprenant la classification que Jakobson (1956) a lui-même reprise à Whorf, la mimique faciale indique à elle seule les "statuts" :

"Interrogatif"

Il se réalise sur la partie d'énoncé soumise à la question. Les sourcils sont relevés, le front légèrement plissé, le visage se porte vers l'arrière, le menton fortement relevé. L'interrogatif atteint le maximum d'intensité mimique juste après la fin de l'énoncé concerné.

"Négatif"

Cette mimique ("non" de la tête + froncement des sourcils) redouble les unités gestuelles négatives [NON (ne... pas)], [JAMAIS], [PAS ENCORE], [IL N'Y A PAS], [IMPOSSIBLE], [PAS LA PEINE], etc... Il ne semble pas que la négation faciale puisse faire sens toute seule, sans l'unité gestuelle négative, sauf en réponse à une question.

"Interro-négatif"

C'est la combinaison mimique des deux précédents, avec conservation de certains indices de chacun d'eux : menton et visage relevés, combinaison du relèvement et du froncement des sourcils,

regard appuyé vers le partenaire de l'énonciation, "non... non" de la tête, présence d'une unité gestuelle négative.

2. 2. Valeurs aspectuelles de la mimique faciale

"Duratif"

Le procès de l'énoncé est envisagé dans la totalité de sa durée. Le duratif se réalise au moyen d'un léger tremblement des lèvres avec un souffle d'air. Il accompagne simultanément le signe standard indiquant le procès. Le duratif peut apparaître seul, entre deux énoncés indépendants par exemple, et signifie approximativement "le ou du temps passe -entre deux procès-". Cet aspect, de même que le suivant est combinable avec le répétitif.

A signaler que cette mimique faciale est identique à la mimique d'exhaustivité étudiée dans le cadre des transferts de forme ou de taille.

"Continu"

Le procès de l'énoncé est envisagé dans sa continuité. Il se réalise par un léger souffle de la bouche (sans tremblement des lèvres). L'identification d'un aspect "continu" est problématique par rapport au duratif. Il me semble, en ce qui concerne mon informateur principal, qu'une différence peut être faite sur le plan formel (tremblement des lèvres/pas de tremblement) entraînant une différence, minime il est vrai, de valeur signifiée.

"Ponctuel"

Le procès de l'énoncé n'est pas envisagé dans sa durée (variable), mais dans le cadre de son accomplissement. Cet aspect est normalement associé à des verbes indiquant un procès dont la réalisation est particulièrement brève, mais il peut aussi accompagner des procès dont la durée est considérée comme non-pertinente pour le propos et dont l'accomplissement, seul importe. Il se réalise, en même temps que le verbe standard indicateur du procès (ou le prédicat adjectival indicateur de l'état), au moyen d'une très brève explosion d'air faite par les lèvres. Cet aspect est combinable avec le répétitif.

"Résultatif"

Réalisé en serrant et en rétractant les lèvres, cet aspect est attesté, avec une systématique remarquable, chez mon informateur principal, qui lui confère une valeur signifiée de résultat d'un procès, parfois aussi de lien causal entre deux procès. Dans tous les cas, il se traduit au mieux, en français, par les connecteurs "alors" et "donc".

Le fait qu'il ne soit pas partagé par d'autres informateurs illustre bien la grande difficulté qu'il y a de déterminer, dans une langue non encore décrite ne bénéficiant pas, en outre, d'une reconnaissance institutionnelle, ce qui appartient en propre à la langue -et selon quelle norme ?-, ce qui est une variante régionale, une variante propre à une institution d'enfants sourds, une variante particulière à des locuteurs d'une génération donnée, appartenant à un milieu social donné, une variante individuelle, ou enfin une donnée linguistiquement non-pertinente.

En l'occurrence, il semble qu'il s'agisse d'une variante propre à une génération donnée de locuteurs provenant de l'Institution de Jeunes Sourds de Paris.

2. 3. Autres valeurs de la mimique faciale

2. 3. 1. Valeur quantifiante de la mimique faciale

Certaines mimiques observées en grande iconicité (transferts de forme) peuvent accompagner la réalisation gestuelle standard du procès de l'énoncé ; elles déterminent alors le procès lui-même qu'elles contribuent à quantifier. C'est ainsi que la mimique "grande quantité" signifie, dans de tels contextes, "beaucoup" ; par exemple : [IL] (pointage de reprise) [TRAVAILLER beaucoup (mimique faciale)].

De même, la mimique valant pour "petit", signifiera, dans le même contexte, "il travaille peu". L'intensité de la mimique marque le continuum des degrés d'intensité du procès "vraiment beaucoup", "énormément", "très peu", "presque pas", etc... Associées à d'autres expressions faciales réprobatives ou approbatives, elles réintroduisent le point de vue du sujet de l'énonciation quant au lien entre l'agent du procès de l'énoncé et ce procès lui-même : "il travaille remarquablement beaucoup", "il travaille trop peu".

Déterminant les adjectifs en fonction prédicative, ces mêmes dernières mimiques, ("grosse quantité", "petit") ont une valeur proche du quantifieur "très". On voit donc cette chose bizarre : en contexte d'accompagnement d'un prédicat adjectival, les mimiques qui, en contexte de grande iconicité, s'opposent sémantiquement, ("gros, grande quantité de"/ "petit, en faible quantité"), sont toutes deux des déterminants à valeur intensifiante similaire ("très").

2. 3. 2. Déterminants grammaticaux du nom

Deux mimiques faciales déterminent les unités gestuelles nominales standards : elles se manifestent en fin d'émission du signe et persistent quelque temps après.

A valeur d'"indéterminé"

La première a une valeur d'indéfini ou plutôt d'indéterminé, correspondant à une opération d'extraction d'un individu quelconque à l'intérieur d'un type.

Cette marque est souvent attestée au début de petites histoires ou de récits, lorsqu'elles commencent par la présentation, en signes standards, du personnage principal : "c'est (l'histoire d') un [HOMME]...". Elle est compatible avec une pluralité d'individualités indéterminées et se réalise au moyen d'un faible gonflement d'une joue suivi d'une légère explosion d'air et d'une avancée de la lèvre inférieure formant lippe.

A valeur de "démonstratif"

Elle se réalise au moyen d'une rétractation importante des lèvres, bouche à peine entr'ouverte, légère aspiration d'air.

Elle est associée à certains pointages à valeur référentialisante. Par exemple, pour des personnages ou des objets présents, la mimique confère au pointage une valeur démonstrative : "ce personnage-ci, cet objet-ci".

Cette mimique peut aussi accompagner les pointages dirigés vers soi ou vers le destinataire ; elle ajoute alors une valeur de thématization à renforcement : "c'est bien toi, c'est bien moi", souvent associée à un hochement de tête à valeur assertive.

Encore associée aux pointages, elle peut déterminer un signe standard déjà référentialisé par le regard ainsi que n'importe quel transfert de forme ou partie de transfert de forme, (et signifiera, "à cet endroit-là" de la forme précédemment décrite).

2. 3. 3. "Fausses" questions

Cette mimique faciale est semblable à l'"interrogatif", mais le "coup de menton" est moins prononcé, et le regard n'est pas dirigé franchement vers l'interlocuteur. Systématiquement associée à un pronom interrogatif fonctionnant en l'occurrence comme introducteur de subordonnée ou marqueur de thématization.

En voici quelques exemples :

Marqueur de thématization du terme précédé par l'interrogatif [QUI ?] ou [QUOI ?] comme dans l'exemple : [MOTTEZ CHOISIR QUI ? ORTHOPHONISTE], "ce sont (bien) des orthophonistes que Mottez a choisis".

Conjonctives avec des interrogatifs comme [POURQUOI ?] (parfois [QUOI ?] avec en plus une mimique faciale d'ignorance) signifiant, traduit en français, "parce que", [QUAND ?], [OU ?], et parfois [DATE] [QUOI ?], [DATE] [QUAND ?], [PLACE] [OU ?].

Relatives avec des ensembles comme [THÈME, ou bien OBJECTIF, PROBLÈME, etc... QUOI ?], c'est à dire, traduit en français, "... dont le thème, dont l'objectif, le problème est...", permettant de subordonner une phrase à une autre en conservant un élément en commun.

2. 3. 4. Labialisations pertinentes ou mouvements de bouche à caractère "non verbal" ?

J'ai délibérément choisi d'écarter de mon analyse toute préoccupation relative aux labialisations (de mots français) effectuées par les locuteurs sourds sans donner de la voix.

Il est possible et même vraisemblable que les récepteurs du message en tirent quelque profit : par exemple, [JOURNAL] et [JOURNALISTE] peuvent dans certains contextes se différencier autant par leur labialisation simultanée (perception de deux syllabes/perception de trois syllabes) que par des moyens propres à la langue des signes. J'estime qu'il y a dans la langue des signes des choses plus intéressantes que cela, et qui pourraient retenir prioritairement l'attention des chercheurs.

Le fait de se focaliser sur les labialisations comme cela se produit, un peu partout dans le monde, dans le cas de recherches "périphériques" sur des langues des signes paradoxalement non encore décrites, donne lieu à l'effet pervers de se satisfaire de ce type de "pertinence", sans avoir à chercher plus avant s'il n'y a pas, par ailleurs, des différences mimique, gestuelle, rythmique, qui permettrait de distinguer formellement "journal" de "journaliste", par exemple.

Je rappellerai que les labialisations font référence à un vécu scolaire lié à une pratique de l'orthophonie périmée (un mot oral-un signe). D'autre part, les sourds (migrants, par exemple) qui n'ont pas été démutisés font tout autant de mouvements avec leur bouche sans pour autant labialiser des mots d'une langue orale, puisqu'ils n'ont jamais été en contact orthophonique avec l'une quelconque d'entre elles. Il serait à mon avis plus intéressant d'étudier les mouvement de bouche des Sourds sous cet angle.

Enfin, je voudrais conclure sur le fait que les recherches menées sur les labialisations produisent un effet de nuisance théorique : en effet, à voir essentiellement dans les labialisations un fait pertinent de discrimination, on oublie que les mouvements de bouche sont, pour les Sourds, en raison d'un corps qui "dit verbalement" tant de choses au moyen de la mimique, des gestes, des postures, etc..., une fenêtre ouverte à l'expression du non verbal.

Curieux renversement donc, qui mène les partisans du "tout communication" à ne voir, dans ce qui est peut-être une des manifestations les plus évidentes du non-verbal chez les locuteurs sourds, qu'un élément justiciable d'une analyse exclusivement structurale, et à négliger, de ce fait, une recherche passionnante concernant l'hypothèse d'une co-articulation très profonde entre gestes corporels et manuels et mouvements buccaux.

MIMIQUE FACIALE : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES



FIGURE 85

Mimique faciale "hypothèse mentale" associée au signe standard [PENSER].



FIGURE 86

Mimique faciale "hypothèse mentale" seule. "Je pense (mimique faciale) (qu'il y en a) [PEU] ...".



FIGURE 87

Mimique faciale "ironie" et réalisation simultanée du signe standard [INTERPRÊTE]. "Interprètes, eux (précisé antérieurement dans le corpus), laissez moi rire ...".



FIGURE 88

Réalisation du signe standard [QUOI ?] ; on voit bien la différence mimique entre une vraie question (le menton est relevé, le visage rejeté vers l'arrière, l'interrogation est fortement marquée par les sourcils relevés) et, comme c'est le cas de cet exemple, une thématization de la subordonnée à venir, où aucun des ingrédients mimiques entrant dans une vraie question ne figurent.



FIGURE 89

Mimique faciale "normalité". "La LSF (réalisé antérieurement dans le corpus) était normalement [EN PLEINE EXPANSION]".



FIGURE 90

Mimique faciale "résultatif". "Donc ("résultatif"), (ils, réalisé antérieurement dans le corpus) voulaient ([VOULOIR]) vraiment (ampleur du mouvement du verbe)..."



FIGURE 91

Mimique faciale "conditionnel" réalisée sans le signe standard [SI]. "Si (mimique faciale) il n'y avait plus ([IL N'Y A PLUS]) d'interprètes (réalisé antérieurement dans le corpus) ...".



FIGURE 92

Mimique faciale "détrimental actif". "Les éducateurs (en transfert personnel) se moquaient (des élèves sourds, contextualisé antérieurement) derrière leur dos (mimique faciale "détrimental actif" avec mouvement de langue) en gesticulant (transfert personnel) ...".

3. LES SIGNES

3. 1. Multilinéarité inter-signes standards

On traitera ici des cas où les deux mains fournissent ensemble des informations hétérogènes.

La plupart de ces relations n'ont en fait rien de simultané, puisqu'il s'agit du maintien d'un signe arrêté dans son mouvement pendant que l'autre main (en général la main dominante) réalise des signes standards. Mais la main arrêtée joue là le rôle d'un indice de permanence thématique ou syntagmatique et le récepteur du message ne peut faire autrement qu'appréhender visuellement cet indice en même temps que les signes standards émis par l'autre main se succèdent, conférant à ceux-ci un indiscutable étiquetage structural simultané.

Le principe est général : quand cela est possible, une des deux mains maintient en permanence soit un indice de frontière syntagmatique ou propositionnelle, soit un signe standard noyau, tandis que l'autre main réalise soit les signes standards (il faut pour cela que ceux-ci ne se

réalisent qu'au moyen d'une seule main) appartenant au syntagme ou à la proposition, soit les satellites déterminant le signe noyau.

3. 1. 1. Indice de frontière propositionnelle

*La main dominée est un numéral

Dans la plupart des cas, il s'agit de "un" et "deux", mais cela peut aller exceptionnellement jusqu'à "cinq". L'index de la main dominante pointe sur l'un des doigts de la main dominée en le touchant. Par la suite, la main dominée reste dans la même position jusqu'à la fin -si cela est possible- de la frontière propositionnelle ou syntagmatique.

Ce procédé est utilisé pour les énumérations ("premièrement"-pointage sur le pouce de la main dominée, "deuxièmement"-pointage sur l'index de la main dominée, etc..., "d'abord"-pouce, "ensuite"-index, etc...) et, plus simplement, pour les coordinations ("et"-pouce, "et"-index, "et encore", "et puis", etc... et parfois "ou bien"-pouce, "ou bien"-index, à condition d'effectuer une mimique disjonctive appropriée ; dans ce cas-là, deux balancements latéraux opposés du corps marquant chacun des syntagmes participant à la coordination semblent nécessaires).

La conservation de l'indice de coordination-énumération par la main dominée n'est quelquefois pas possible, par exemple lorsque l'un des signes standards faisant partie du syntagme indicé nécessite l'utilisation des deux mains. La main dominée participe alors à la réalisation du dit signe standard, puis reprend sa valeur d'indice dès que cela redevient possible.

Ce procédé n'est pas absolument nécessaire pour marquer la coordination -ce peut être en effet un simple balancement latéral du corps-, mais mon informateur utilise préférentiellement ce procédé, qu'il accompagne souvent de balancements corporels latéraux.

** Proposition d'évidence

La main dominée peut aussi indiquer en permanence l'évidence d'une proposition (main plate paume en l'air signifiant à peu près "voilà") jusqu'à ce que la main dominante ait réalisé la totalité des signes standards faisant partie de la proposition.

*** La main dominée est une configuration de grande iconicité

Quoique cela soit assimilable à de la grande iconicité, on retiendra la marque de permanence actancielle en configuration de grande iconicité en activité de dialogue transféré. C'est à dire qu'un personnage transféré s'exprime au moyen de sa main dominante alors

que la main dominée du locuteur maintient l'indice de permanence actancielle ("personne-là debout", "personne-là assise", etc...) de celui qui parle.

3. 1. 2. La permanence indicielle est un signe standard.

C'est, en général, un noyau syntagmatique, soit nominal, soit verbal. Deux cas de figure formellement différents peuvent se présenter :

1) Les deux mains ont été mobilisées pour la réalisation du signe noyau. La main dominée reste dans la même position, la main dominante réalise les satellites qui déterminent le noyau (adjectifs ou adverbes).

Main dominante	[JAMAIS] [PARENTS][ENTENDANTS]
Deux mains	[FRÉQUENTER]
Main dominée	_____

Main dominante	[DE PLUS EN PLUS]
Deux mains	[RENCONTRER]
Main dominée	_____

2) Lorsque le signe noyau n'utilise qu'une seule main (la main dominante dans la majorité des cas), celle-ci maintient le signe en permanence spatiale, et la main dominée prend le relais en réalisant les satellites subordonnés.

Main dominante	[ENFANT] _____
Main dominée	[SOURD]

Les rapports de subordination entre signes tels que nous venons de les voir, comme substantif-adjectif ou verbe-adverbe sont explicités par l'appartenance des éléments du lexique à ces différentes classes syntaxiques s'excluant mutuellement. Leur co-occurrence s'avère donc non pertinente (au sens fort) dans l'expression de la relation mais le recours fréquent à ce procédé nous le fait considérer comme un élément important dans la saisie visuelle du message.

3. 2. Multilinéarité intra-signes standards (paramètres configuration et emplacement)

La compositionnalité interne des signes standards qui, précédemment, a fait l'objet d'une analyse, concernait la forme du lexique, à savoir un domaine proche de ceux que l'on traite habituellement dans le cadre de la composition ou de l'affixation morphémique des langues orales.

Dans le cas des relations qui nous intéressent à présent, il s'agit d'une compositionnalité d'une autre nature, affectant des ensembles gestuels minimaux (au niveau de leur réalisation) où la commutation révèle, au moyen d'un jeu sur les paramètres, la présence de deux ou plusieurs unités fonctionnelles, chacune d'entre elles étant formellement repérable en tant qu'élément paramétrique. On parlera dans ce cas de compositionnalité à valeur syntaxico-sémantique jouant sur des commutations intra-paramètres.

C'est par exemple le cas de l'ensemble gestuel unique [DANS TROIS ANS] où la commutation généralisée nous permet de voir dans la nature du mouvement et sa direction un morphème prépositionnel indicateur du futur -avec une possible "surinterprétation" nature du mouvement = valeur prépositionnelle, direction du mouvement = futur-, et dans la configuration de la main le numéral. Les découpages ne sont pas toujours aussi simples, mais on peut dire que c'est la configuration de la main (jusqu'à cinq) ou des mains (lorsque le nombre est supérieur à cinq) qui assume l'indication du numéral dans les cas suivants : [CENT] jusqu'à [NEUF CENTS], [UN MOIS] jusqu'à [NEUF MOIS], [UNE SEMAINE] jusqu'à [CINQ SEMAINES], [AGÉ DE UN AN] jusqu'à [AGÉ DE CINQ ANS], [L'ANNÉE PROCHAINE] jusqu'à [DANS CINQ ANS], [D'UNE DURÉE DE UN AN] jusqu'à [D'UNE DURÉE DE CINQ ANS], [L'ANNÉE DERNIÈRE], jusqu'à [IL Y A CINQ ANS], [PENDANT UNE HEURE] jusqu'à [PENDANT NEUF HEURES], [À UNE HEURE] jusqu'à [À NEUF HEURES].

Par contre, les inclusions dans la forme verbale de l'objet, de l'agent ou de l'instrumental au moyen de la configuration de la main n'ont pas à être traitées ici, dans la mesure où elles relèvent de structures de grande iconicité. Ainsi, lorsque les configurations de la main reprennent la forme spécifique de l'instrumental : "boire dans un contenant cylindrique" (un verre), ou du "patient" : "manger une forme ronde" (la configuration de la main anaphorisant par exemple le signe standard [POMME], précédemment émis), on a bien affaire à des transferts personnels.

Ces exemples sont tellement fréquents et systématisés qu'on pourra mettre en doute leur valeur "comme ça". Et, de fait, il s'agit certainement de cas limites où l'on est dans l'entre deux des visées. Toutefois, leur réalisation est quand même liée à la problématique générale de la grande iconicité puisque, comme on l'a vu pour les relations de localisation, un énoncé générique comme "le soir avant de me coucher, je mange (parfois, souvent, toujours) une pomme" sera réalisé en signes standards alors que "hier soir, avant de me coucher, je mangeais une pomme lorsque..." a toutes chances de bifurquer dans la visée iconisatrice et de donner lieu à une inclusion de la forme de l'objet dans la forme verbale.

De même, les variations paradigmatiques de la forme de l'agent d'un déplacement au moyen des configurations de la main sont assimilables à des transferts situationnels lorsqu'il y a la présence d'un locatif fixe ; et, lorsque ce n'est pas le cas, on a alors intérêt à traiter [AVION] et [ALLER-AVION] dans le cadre de la discussion à venir sur le paramètre mouvement et l'opposition verbo-nominale en LSF.

Les variations relatives à l'emplacement de la main permettent, couplées avec la réalisation de certains verbes, d'apporter des informations supplémentaires concernant un locatif corporel. Ainsi, des verbes comme [OPÉRER], [DONNER UN COUP DE COUTEAU], [MASSER], [SE COUPER], [GRIFFER], etc..., qui, pour la plupart d'entre eux, ont un emplacement générique, peuvent avoir des emplacements corporels autres et signifient selon le cas réalisé : "opérer des yeux, des oreilles, de l'appendicite, du coeur, etc...".

3. 3. Multilinéarité intra-signes standards : le paramètre mouvement

Il ne fait pas de doute que parmi les domaines qui vont être abordés ici, comme les liens constants forme (mouvement du signe verbal) -sens (sémantisme de cette même unité), de même que la question de la nature du mouvement des unités lexicales et leur fonctionnement en tant que nom ou verbe (quoique la dérivation ne soit pas une affixation comme les autres) relèvent plus des problèmes soulevés dans le cadre de la compositionnalité interne des unités standards. J'ai toutefois préféré ouvrir une discussion plus globale autour de ce seul paramètre tant sa forme, son ampleur, sa répétition sont des phénomènes imbriqués sémantiquement.

3. 3. 1. Type de mouvement et sémantisme des unités verbales

Le point de vue adopté ici d'aborder la LSF à un niveau sémantique (y compris les relations entre unités) nous a fait considérer le verbe comme centre organisateur distribuant des relations dynamiques entre actants. La modélisation topologique de la dynamique interne liée au sémantisme du verbe a permis à René Thom (1972, 1980) de présenter sous forme de graphes un paradigme de morphologies actanciennes irréductibles.

On ne peut qu'être frappé par la ressemblance entre les graphes de ces morphologies élémentaires et la forme du mouvement des signes qui sont leurs équivalents conceptuels en LSF.

C'est particulièrement vrai pour la morphologie de capture manifestée en LSF par la fermeture d'une configuration de départ ouverte de la main et que l'on trouve dans des verbes comme [PRENDRE], [ARRACHER], [ATTRAPER], [COMPRENDRE], [APPRENDRE...une leçon], [SE SITUER..."prendre place"], [APPRENDRE UNE NOUVELLE].

Il en va de même, pour la morphologie de bifurcation (émission) manifestée en LSF par l'ouverture d'une configuration de départ fermée de la main que l'on trouve dans des verbes comme [ÉMETTRE], [CRIER], [DIFFUSER], [INFORMER], [ALLUMER L'ÉLECTRICITÉ].

Ainsi, on peut rendre compte de la façon dont, issus du processus d'icônisation initial, des constants forme-sens élémentaires de type morphémique tels que "ouverture de la paume = émission", "fermeture de la paume = capture" ont permis, en s'associant à une métaphorisation conceptuelle (morphémique, elle aussi) ancrée corporellement (par exemple, morphologie de capture au niveau du crâne = "comprendre"), de stratifier de manière fine le champ complexe de l'expérience socio-culturelle, ainsi qu'on a pu le voir dans le cadre du chapitre consacré à la structure interne des signes standards.

Le point d'achoppement de l'hypothèse de Lakoff (1997) quant à la corporéité comme source d'un processus de métaphorisation conceptuelle, tout aussi impressionnante que soit la quantité d'exemples recensés dans différentes langues orales, tient à ce que ce processus repose sur la concaténation d'unités lexicales déjà là. Il y a donc une apparente contradiction à défendre la centralité langagière des métaphores alors même que l'on ne peut poser leur possibilité qu'à partir d'un jeu intervenant secondairement sur des catégorisations non iconiques qui leur préexistent.

Certes, l'hypothèse du caractère central des métaphores corporelles n'est pas invalidée pour autant si l'on précise que la dissociation catégorisations-métaphorisations conceptuelles n'est due qu'à un effet de canal et n'implique pas, de ce fait, une hiérarchisation. Mais il n'empêche que "la preuve par les exemples" lorsque ceux-ci portent sur des langues orales où l'iconicité métaphorique opère, par la force des choses, sur des signes non iconiques, sera toujours entachée d'un soupçon de trivialité.

En raison de l'iconicité morphémique des paramètres qui interviennent dans la formation des signes standards, on peut alors restituer toute sa centralité au processus de métaphorisation conceptuelle en montrant qu'il est productif dès le niveau même des catégorisations.

3. 3. 2. Répétition du mouvement et sémantisme aspectuel inhérent des unités verbales

De nombreux verbes, en LSF, se distinguent par le fait que leur présentation hors contexte et normée dans les dictionnaires de langues des signes, s'assortit d'un mouvement simple ou d'un mouvement répété deux fois.

Avec un mouvement simple, on a affaire à des verbes comme : [TROUVER], [GAGNER], [RÉUSSIR], [VOLER], [TOUCHER], [JETER], [METTRE], [LAISSER], [LAISSER TOMBER], [CRÉER], [ABANDONNER], [PUNIR], [OUVRIR], [SE TROMPER], [RECEVOIR], [ACCEPTER], [PERDRE], [REFUSER], [DÉCIDER], etc

Au contraire, le mouvement est répété deux fois pour les verbes : [ESSAYER], [FAIRE UN EFFORT], [SE PLAINDRE], [PRÉPARER], [RÉPARER], [HÉSITER], [PROTESTER], [DISCUTER], [TRAVAILLER], [ATTENDRE], [ÉCOUTER], [BOUGER], [RACONTER], [CONSEILLER], [ENSEIGNER], etc...

On peut remarquer que dans les listes présentées ci-dessus, les verbes de la seconde catégorie -à aspectualité inhérente imperfective- sont plus fréquemment envisagés indépendamment de leur accomplissement, alors que les premiers cités -à aspectualité inhérente perfective- sont plus dans le cadre ponctuel de leur accomplissement.

Lier la répétition du mouvement au sémantisme inhérent au verbe n'est toutefois pas envisageable dans la mesure où certains verbes de la deuxième catégorie comme [ENSEIGNER] sont parfois effectués sans répétition de leur mouvement. Il s'agit là d'une action non durative et spécifique (le fait d'enseigner ou d'être enseigné lors d'une situation particulière) ce qui semble indiquer qu'un choix du locuteur est

possible en ce qui concerne la répétition du mouvement de certains procès. Peut-on aller jusqu'à isoler un morphème aspectuel perfectif "non-répétition du mouvement de l'unité verbale", indépendant du sémantisme de celle-ci, et dont la valeur signifiée serait d'envisager le déroulement d'une action spécifique dans la perspective de son accomplissement ? C'est très difficile de se prononcer car si c'était le cas, une telle possibilité devrait affecter les autres unités verbales de la même catégorie. Or, par exemple, il est impossible d'avoir [TRAVAILLER] avec un mouvement non répété. Mais cela est peut-être dû à la forme signifiante de ce verbe qui sans répétition entrerait en quasi homonymie avec [CRÉER] ou [PUNIR]. Je préfère laisser la question ouverte.

3. 3. 3. Répétition du mouvement et opposition verbo-nominale

De nombreuses unités verbales standards en langue des signes sont dérivées en noms standards lorsque le mouvement qui les caractérise est moins ample et répété deux fois.

On a ainsi, selon cette régulation syntaxique :

- [METTRE DES LUNETTES] et [LUNETTES],
- [OUVRIR (FERMER) UNE PORTE] et [PORTE],
- [OUVRIR (FERMER) UNE FENÊTRE] et [FENÊTRE],
- [SE MARIER] et [MARIAGE],
- [S'ASSEOIR] et [CHAISE], etc...

On constate là encore que le sémantisme de ces unités verbales est une action plutôt ponctuelle, non durative, amenant un changement d'état. Toutefois, il faudrait prendre garde à ne pas trop systématiser, car un indice, comme l'investissement corporel et mimique (fort lorsqu'il s'agit du verbe, faible ou nul lorsqu'il s'agit du nom), et donc l'ampleur du mouvement, se combine avec le phénomène de répétition du mouvement et semble constituer, bien plus que cette dernière, la donnée fondamentale permettant de distinguer formellement, en contexte, un verbe d'un nom. J'ai, par exemple, vu souvent signer [CHAISE] sans répétition du mouvement ; seuls, l'ampleur moindre de ce dernier et l'absence d'investissement corporel (tension) indiquaient le caractère nominal du signe.

Cela se confirme encore avec les nombreux verbes qui incluent dans leur sens un objet fréquemment associé. Ce qui distingue le nom du verbe est, à la différence des précédents exemples tels que "mettre des lunettes", la seule ampleur du mouvement, puisque, nom ou verbe, le mouvement est répété deux fois.

C'est le cas de :

- [CONDUIRE (UNE VOITURE)] et [VOITURE],
- [SECOUER UN TAPIS] et [TAPIS], etc...

On reconnaît de la même manière un adjectif en fonction prédicative (marqué comme un verbe) et un simple déterminant du nom (sans la tension ni la majeure partie des marques mimiques).

3. 3. 4. Mouvement et aspects du verbe

Différents marqueurs (signes standards désémantisés, mimique faciale, mouvement) sont utilisés pour réaliser les -nombreux- aspects de la LSF. Le paramètre mouvement est le marqueur iconique principal des aspects suivants :

a) "Répétitif"

Le mouvement du procès de l'énoncé est répété plusieurs fois : ainsi [MOI] + [TRAVAILLER répété plusieurs fois] signifie "je travaille sans cesse".

Cet aspect peut être associé à certains prédicats adjectivaux: [LUI] [MALADE], avec le mouvement associé à [MALADE] répété plusieurs fois (trois au minimum) signifiera à peu près "il est tout le temps malade".

Le nombre de répétitions, associé à une expression du visage (marqueurs quantitatifs), est iconiquement relié à la répétitivité du procès ou de l'état dans l'univers de la référence. A noter que le mouvement doit être répété trois fois (et plus) pour conférer à l'unité verbale une valeur aspectuelle "répétitif".

Mais en fait, les choses sont plus complexes que cela, car il faut tenir compte, en outre, du sémantisme du verbe ; ce point, concernant le mixage des valeurs aspectuelle, nominale, verbale et du sémantisme de l'unité verbale sera examiné plus loin.

b) "Être sur le point de"

Le signe verbal représentant le procès n'est pas effectué dans sa totalité par le locuteur ; c'est à dire que le mouvement du verbe est seulement esquissé. [MOI] + [DIRE avec le mouvement à peine esquissé] pourra se traduire en français par "j'étais sur le point de dire..., j'allais dire..., -mais je ne l'ai pas fait-".

A première vue, il peut paraître surprenant de voir qu'une marque supplémentaire sur le plan du signifié soit rendue par une réduction du signifiant. C'est sans compter sur la mimique faciale, très marquée

(mâchoires serrées, lèvres pincées, front plissé, expression légèrement soucieuse). Ces exemples constituent un cadre de recherche idéal quant à la question des limites en deçà desquelles un signe ne peut être compris (jusqu'où peut-on aller dans la réduction économique d'un signe pour qu'il continue néanmoins à faire sens et à se démarquer des autres ?).

c) "En cachette"

Cette marque indique qu'une action a été effectuée en la dissimulant. Sur le plan formel, les signes sont déplacés sur la partie latérale du corps, le plus près possible de celui-ci, leur ampleur est extrêmement réduite. Les signes en position haute voient leur réalisation comme tirée vers le bas.

Assez souvent, "en cachette" s'accompagne d'un léger rictus (lippe latérale du même côté que la signation) qui se double, si la dissimulation s'associe à une tromperie, du "détrimental actif".

d) "Aparté"

C'est dans la réalisation même des signes que réside l'indice invariant des apartés : une grande raideur du corps et des signes ; ceux-ci se portent vers la partie haute du corps (le plus près possible du visage) et s'effectuent selon un mouvement de très faible amplitude.

e) Enfin, en semi-transfert personnel, l'ampleur du mouvement, ainsi que sa réalisation rapide, lente, saccadée, etc... jouent le rôle de compléments de manière indiquant la façon dont l'actant, transféré le temps de l'émission du verbe standard, effectue l'action.

3. 3. 5. *Mouvement, sémantisme du verbe, opposition verbo-nominale et aspects : un aperçu du problème*

La nature du mouvement des unités standards (en particulier, sa répétition) est donc un domaine complexe qui mérite de s'y attarder. J'ai essayé d'y voir un peu plus clair à partir d'unités sémantiques fortement attestées dans l'un de mes corpus (une conférence d'une heure sur le thème de la reconnaissance de la LSF, effectuée par Guy Bouchaveau devant un public sourd, cf. l'annexe "corpus") ; il s'agit de [CRÉER], [ENSEIGNER], [SIGNER], [INTERPRÉTER].

[SIGNER] est le plus fréquent, en effet, les sourds l'utilisent aussi parfois pour signifier "parler", "communiquer". [SIGNER], lorsqu'il est non marqué a son mouvement répété deux fois.

Pour [SIGNER], la différence entre nom et verbe est flagrante : l'opposition nom/verbe se joue au niveau de l'ampleur du mouvement et de l'investissement corporel (très faible lorsqu'il s'agit du nom "les signes"). L'écartement entre les bras et les mains gauche et droite est aussi très significatif : important lorsqu'il s'agit d'une unité distributrice de rôles, minimal lorsque ce n'est pas le cas. Parfois même, les mains se frôlent jusqu'à se toucher lorsqu'il s'agit du nom "les signes". Enfin, quoique ce ne soit pas systématique, mon informateur principal réalise fréquemment le nom "les signes" ou "un signe" au moyen d'un mouvement circulaire oblique et non dans l'axe vertical, comme c'est toujours le cas pour le verbe [SIGNER].

Pour [ENSEIGNER], dont la norme est censée être la répétition du mouvement, il s'agit d'un verbe et seulement d'un verbe, tout au moins dans l'ensemble du corpus, distributeur de rôles dont l'agent est spécifié lorsqu'on a affaire à un fort investissement corporel.

Je dis bien "censée être", car, dans l'ensemble du corpus, on trouve 21 occurrences de ce verbe sans répétition du mouvement, contre 18 avec répétition simple (la dite "norme"), et 4 avec répétition du mouvement au moins égale à trois fois. Les cas de répétition supérieure à trois fois sont tous assimilables à la forme marquée du "répétitif". Non répété dans son mouvement, [ENSEIGNER] a à voir avec des situations particulières référentielles où quelqu'un enseigne à quelqu'un d'autre. Il apparaît souvent sous cette forme, orienté vers le locuteur (patient), avec un investissement corporel soit fort ("untel m'enseigne") soit faible ("on m'enseigne", "je suis enseigné"). Lorsque le mouvement est "normalement" répété deux fois, on a affaire à une valeur non référentiellement concrète ou spécifique du verbe, une valeur générale, comme "j'enseignais les signes à cette époque là", "il enseigne les signes" (c'est son métier), "le lundi soir, untel enseigne les signes", etc...).

[CRÉER] est encore plus intéressant. Comme [ENSEIGNER], il s'agit d'une unité distributrice de rôles à valence 2, bloquant sémantiquement, sans ajout de marques complémentaires, un agent non animé.

[CRÉER], en tant que verbe conjugué non marqué, voit son mouvement non répété (26 occurrences dans l'ensemble du corpus). Avec le même mouvement répété trois fois ou plus (il n'y a aucune occurrence de [CRÉER] avec mouvement répété deux fois, trois avec mouvement répété trois fois, une avec mouvement répété quatre fois,

ainsi que pour cinq et six fois), il s'agit de la marque aspectuelle "répétitif" (donc, "quelqu'un qui crée quelque chose à plusieurs reprises, qui crée sans arrêt". Dans un exemple du corpus, on a affaire au contexte suivant : "je vais faire une conférence" [THÈME QUOI ?, pointage], c'est à dire "dont le thème est" [ASSOCIATION] suivi du verbe [CRÉER] répété trois fois dans des portions d'espace différentes auquel s'adjoint un aspect "ponctuel", (réalisé par la mimique faciale), à chaque répétition du mouvement ; il s'agit donc d'une répétition concernant des associations différentes (la répétition justifie le pluriel), dans des endroits différents. Quant au lien sémantique non-marqué entre [ASSOCIATION] et [CRÉER], le seul fait que le procès est effectué sans investissement corporel indique qu'[ASSOCIATION] ne peut qu'assumer le rôle de patient.

Ce sont donc des associations créées ponctuellement, à des moments différents, et dans des endroits différents, sans actualisation du rapport actanciel "agent" à forte activation corporelle. La traduction la plus approchée en français serait "la création des associations", c'est à dire l'équivalent d'une nominalisation.

Enfin, [INTERPRÉTER] est attesté 34 fois sans répétition de son mouvement : dans tous les cas, il s'agit du nom "un interprète". Deux occurrences où le mouvement est répété deux fois et il s'agit là du verbe "interpréter" ayant une valeur générale. Cela montre à quel point il faut se méfier des systématisations, comme celle de dire que (cette critique me concerne au premier chef), dans le cadre théorique de la question de l'opposition verbo-nominale, le nom, en LSF est répété, alors que le verbe de même racine, lui, ne l'est pas. Le même verbe [INTERPRÉTER] voit à deux reprises son mouvement répété quatre fois, sans que l'on puisse dire qu'il s'agisse de l'aspect "répétitif" : dans ces deux exemples, il s'agit d'une action référentielle concrète de longue durée sans interruption ("... et derrière lui, une personne interprétait son discours ...", "... il interprétait sans arrêt ..."). Cela ne me conduit pas à renoncer au classement : "répétition du mouvement par trois fois au moins de l'unité verbale" = aspect "répétitif", mais à condition d'y ajouter, comme pour toute tentative de classement structural, qu'il s'agit d'une valeur moyenne, et que la valeur "réelle" (c'est à dire en contexte) signifiée des aspects, comme celle des modes, est tributaire du sémantisme du verbe auquel ces marques s'appliquent.

Une étude sémantique poussée permettrait de voir quels sont, pour chaque verbe LSF, les types de "dérivation" nominale actualisés. Je pense qu'une absence d'investissement corporel et l'adjonction d'aspects est un procédé généralement utilisé en LSF. Mais cela semble

bien être différent d'un procès à l'autre et dépendre pour une bonne part du sémantisme du verbe.

3. 3. 6. Remarques

La présentation séparée des différents paramètres et en particulier du mouvement pourrait donner lieu à une objection : la triple répétition du mouvement de l'aspect répétitif équivalant sur le plan de la commutation stricte, à une répétition du signe n'a rien à faire dans un chapitre censé traiter de la co-occurrence des différents paramètres. Sur ce point une analyse "phonétique" rythmique devrait permettre de faire la différence entre répétition du mouvement du signe et répétition du signe.

Quoiqu'il en soit, la grande leçon des phonologies multilinéaires par rapport à une représentation exclusivement segmentale et monolinéaire a été de montrer à la fois que plusieurs paliers dont les frontières ne coïncident pas co-occurrent simultanément et que l'organisation interne propre à chacun de ces paliers peut entraîner des répercussions sur les autres.

Il en va de même en ce qui concerne l'organisation du sens en LSF. Une analyse purement segmentale signe par signe ne peut convenir à une langue spatiale où regard, mimique, signes, etc..., s'imbriquent et tirent leurs valeurs signifiées les uns des autres.

Cela vaut tout autant pour les paramètres intervenant dans la formation des signes : là aussi, les frontières de chacun d'entre eux ne coïncident pas et ne coïncident pas non plus avec les frontières spécifiques du signe, comme on a pu le voir dans la partie consacrée au schéma actanciel où la pertinence des emplacements de départ et d'arrivée du mouvement d'un verbe directionnel déborde largement la frontière de ce signe verbal. En effet, l'emplacement de départ, comme l'emplacement d'arrivée du mouvement du signe verbal, ont déjà derrière eux toute une histoire qui contribue à l'identification des rôles actanciels.

C'est la raison pour laquelle il convenait d'étudier parallèlement et séparément chacun des paramètres entrant dans la composition des signes, les signes eux-mêmes dans leur séquentialité, et la part jouée par les autres paramètres, tels que le regard, la mimique faciale, etc..., en établissant la manière dont ils interagissent.

4. MOUVEMENTS DU CORPS ET/OU DU VISAGE

Les mouvements du corps, balancements et rotations, fonctionnent la plupart du temps comme marqueurs de frontières syntaxiques : ruptures et changements thématiques, propositions, syntagmes, passage à une référence seconde (sur ce point, voir ici-même, p. 222). Toutefois, je n'ai pas procédé à une étude systématique de l'ensemble de ces mouvements comme l'a fait P. Jouison (1995), qui a découvert, par exemple, le lien étroit entre balancements latéraux du corps et coordinations.

Comme on a pu le voir précédemment, les mouvements du visage sont fréquemment associés à certaines expressions mimiques, comme par exemple, l'inclinaison du visage accompagnant systématiquement le conditionnel.

De la même manière, le mouvement du visage permet de distinguer une "vraie" question d'une subordination ou d'une thématisation mais, là encore, visage et mimique sont intimement liés.

Une recherche inaugurale concernant les hochements de tête a été menée par Liddell (1983) sur la Langue des Signes Américaine.

En LSF, les hochements de tête sont de plusieurs types :

- Un hochement simple qui apparaît au cours des énumérations et qui accompagne les balancements corporels à une valeur d'indice de frontière syntagmatique.

- Un hochement de tête important (parfois répété) à une valeur assertive marquée.

- Enfin, des hochements de tête très rapides et d'amplitude faible (on ne les perçoit pas, par exemple, lorsqu'on travaille sur un défilement ralenti des enregistrements vidéos) et qui, en contexte d'énoncés négatifs, se transforment en micro mouvements latéraux ("non, non...")

Ces petits mouvements du visage sont d'une très grande fréquence en activité dialogique. J'ai pensé, pendant un certain temps, que ces hochements de tête avaient un lien avec la problématique du connu/non connu, ou du savoir partagé/savoir nouveau construit. Cette hypothèse s'est révélée erronée : l'examen du corpus permet de vérifier, en effet, que les "oui, oui, oui," affectent aussi bien le thème que le rhème. Ils sont souvent attestés lorsqu'il y a reprise d'un élément lexical par une configuration de grande iconicité et, dans ce cas fonctionnent aussi comme des indices de co-référence, d'autre part, ils accompagnent systématiquement les incises. Ces contextes d'apparition nous mettent sur la piste de la valeur centrale de ces petits "oui, oui, oui" : comme phatèmes marquant la poursuite de l'interaction, ils assurent à la fois le maintien de l'échange et l'assurance vis-à-vis du

destinataire de la cohésion coréférentielle et de la continuité thématique. Je les ai traduits en français par les phatèmes "hein ?", ou "n'est-ce pas ?".

L'examen de ces petits hochements de tête dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation permet d'apporter aussi une réponse aux phénomènes de répétition d'éléments, phénomènes fréquemment attestés dans différentes langues des signes. Ces "répétitions" concernent particulièrement les unités et syntagmes verbaux et vont, parfois, jusqu'à redoubler un énoncé dans son intégralité.

Ce que l'on prend souvent pour une répétition en LSF n'en est en fait pas une car, à la différence du premier, le second énoncé (ou le second syntagme) est accompagné d'une marque assertive forte (notée OUI), ou bien de petits hochements de tête, et le ou les partenaires de l'interaction sont regardés. Il s'agit dans le cas du OUI de la valeur de vérité à accorder à ce qui vient d'être émis (croyez-moi), et dans le cas des "oui oui", de la simple reprise à son compte par le locuteur du propos qu'il est en train de tenir (c'est moi qui vous le dis).

Cela m'amène à faire la proposition suivante, sous réserve que cela ait un sens de transposer ces phénomènes d'une langue des signes dans une autre, en ce qui concerne le traitement de ce qui a été nommé "verbes sandwichs" (Fischer et Janis, 1990 pour l'ASL) ou "verbes échos" (Dubuisson et Nadeau, 1993 pour la LSQ) :

- soit la répétition des procès concerne le passage d'une structure standard à son équivalent en grande iconicité et l'on a affaire au glissement d'un dire à un dire en montrant ("ça s'est passé comme ça et je le montre") ;

- soit la répétition des procès concerne le passage d'une structure standard à une structure standard identique accompagnée de hochements de tête, et il s'agit soit de la revendication de la véracité de son dire (assertif "fort"), soit de la reprise à son compte de ce même dire par le locuteur (micro hochements de tête). Les hochements de tête étant une composante en quelque sorte détachable, leur valeur peut évidemment s'appliquer (c'est même très fréquent) au premier cas de figure ; ils interviennent alors en fin de réalisation de la structure de grande iconicité, lorsque le regard du locuteur croise celui du récepteur.

5. SYNTHÈSE : SPÉCIALISATION SÉMANTIQUE DES PARAMÈTRES

Exploiter la possibilité de dire plusieurs choses en parallèle comme c'est le cas en LSF n'a, en soi, rien d'exceptionnel, puisque dans une

moindre mesure, les langues orales malgré la linéarité informationnelle du support principal le réalisent aussi et à tous les niveaux d'analyse : gestes et postures co-verbaux, expressions du visage, changements de débit, de qualité de la voix, multilinéarité de différents paliers phonético-phonologiques, utilisation de la courbe mélodique et de l'intonation, amalgames, sous-entendus, dégagement de valeurs signifiées multiples (par exemple, sémantique de l'imparfait), mais aussi traces repérables d'un conflit psychique (lapsus), jeux sur et avec les mots (mots-valises), etc...

Ce qui, avec les langues des signes, semble le plus intéressant, relève de la spécialisation sémantique de ce découpage corporel. En résumant : au regard, incombe la rection de l'interaction et l'inscription (identification) des énoncés dans des genres ; à la mimique faciale, pour l'essentiel, les valeurs modales ; aux signes, le contenu de l'énoncé (l'information) ; aux hochements du visage, le contact phatique avec le récepteur et la garantie que les propos tenus sont placés sous la responsabilité du point de vue du sujet énonciateur ; enfin, aux mouvements corporels, la rythmique qui permetta de démarquer les changements de thématique et les frontières de syntagmes. Cette partition signifiante et signifiée du corps semble bien se retrouver dans l'ensemble des langues des signes étudiées jusqu'à ce jour.

Je terminerai par un point de vue qui peut paraître paradoxal mais que comprendront, je le crois, ceux et celles qui ont une pratique avancée d'une langue des signes. On fait état du fort investissement corporel, plus fort que celui que nécessite la pratique d'une langue orale. Or, des actions thérapeutiques établies en langue des signes tentées auprès d'enfants autistes et psychotiques semblent donner des résultats surprenants d'ouverture progressive à autrui chez certains de ces enfants. Il peut sembler contradictoire d'arriver à cela en tentant de pratiquer des échanges au moyen d'une langue qui utilise tant le corps. J'ai pu assister à quelques uns de ces contacts thérapeutiques entre adultes sourds et enfants psychotiques et j'ai été frappé par les regards de ces derniers fixés sur les gestes des locuteurs sourds.

Il est possible que les caractéristiques iconiques des messages gestuels fassent mieux entrer ces enfants dans le circuit de la communication, mais je n'y crois pas trop. Je pense que la réponse est ailleurs, dans des phénomènes sémiologiques intimement liés au canal et à la structure : en effet, utilisant la parole orale, je ne peux pas désolidariser ma voix qui me représente comme sujet énonciateur, comme personne inscrite dans une relation intersubjective, du contenu de mon dire.

La partition du corps dont on vient de faire état dans une langue des signes, m'inscrit en tant que sujet énonciateur au niveau de mon visage (regard, mimique faciale, hochements de tête). Les gestes que j'effectue, par le fait qu'ils sont essentiellement porteurs du contenu informationnel du message sont en quelque sorte plus désolidarisés de ma personne de sujet énonciateur que ma voix quand je parle une langue orale. Aussi, peut-être ces enfants, en ne se focalisant au départ que sur les gestes, entrent-ils dans le sens construit par l'autre de manière moins problématique que par la parole.

MULTILINÉARITÉ : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES



FIGURE 93



FIGURE 94



FIGURE 93

Figure 93 : la main dominante maintient le signe standard [ENFANT NÉ]. La main dominée réalise simultanément le signe standard [SOURD].

Figure 94 : en transfert personnel, le narrateur joue le rôle d'un parent de l'enfant sourd représenté par le maintien de la main dominée. Hésitation du parent, pointage de la main dominée (introduction d'une thématique).

Figure 95 : maintien de la main dominante. Le narrateur, toujours en transfert personnel, pointe au moyen de la main dominée, la main dominante (l'enfant sourd). Mimique faciale d'incertitude. Traduction : "... Eh bien là, (premier pointage) qu'est ce que je vais bien pouvoir faire au sujet de lui (second pointage, sur la main dominante).



FIGURE 94

La main dominée maintient en mémoire spatiale le signe précédent [FRÉQUENTER]. La main dominante réalise devant la main dominée le signe standard [MOINS] qu'elle abaisse progressivement [DE MOINS EN MOINS]. Traduction : "... fréquenter de moins en moins...".



FIGURE 95

Figure 97 : mimique faciale "hypothèse mentale".

Main dominante : le signe standard [PENSER].

Main dominée : pointage anaphorique d'une personne venant d'être citée.

Traduction: "... (je) pense (que) lui...".



FIGURE 97

Une "fausse" question, main dominée en [QUOI ?] (à fonction de thématisation). La main dominante amalgame le signe [SAUF, EXCEPTION] (mouvement et

emplacement), et le signe [UN] (configuration pouce tendu). Mimique faciale de surprise désagréable. Traduction : "... à l'exception d'un témoignage (précédemment réalisé), désagréablement surprenant...".



FIGURE 99

Main dominée en proposition d'évidence. Main dominante, signe standard [NE PAS SAVOIR]. Traduction: "...c'était évident, (les sourds) ne savaient pas...".

Chapitre 7 : Utilisation pertinente de l'espace et construction des relations sémantico-syntaxiques

A un premier niveau, l'utilisation de l'espace en LSF est une donnée triviale puisqu'elle se déduit de la spécificité du canal de la même manière que la linéarité se déduit de l'utilisation du canal audio-oral. Mais ce que j'appelle spatialisation des relations signifiées a le sens restreint d'utilisation pertinente de l'espace. C'est donc une exploitation d'une ou plusieurs dimensions de l'espace de signation afin de générer des effets de sens, un peu comme la nécessaire dimension temporelle des énoncés d'une langue orale peut être exploitée en français dans le cadre des relations SVO. Sur ce dernier point, on a pu voir que les trois dimensions de l'espace de signation étaient largement utilisées pertinemment pour permettre l'identification des rôles actanciel par rapport à l'unité verbale. Mais cette exploitation de l'espace déborde de beaucoup le cadre du schéma actanciel ; c'est ce que l'on projette d'examiner dans ce chapitre, selon le fil rouge de la problématique très générale de la construction de références, hors visée iconicisatrice.

Très brièvement, la façon dont les signes vont s'inscrire pertinemment dans différentes portions d'espace dépendra d'une construction référentielle préalable installée par le couple regard-pointages. Le rôle du regard ayant fait ici-même l'objet d'un traitement séparé, ce sont surtout les pointages, simplement évoqués dans la partie consacrée au schéma actanciel, sur lesquels va porter notre attention.

Un premier problème se pose avec les pointages : leur identification formelle à partir d'enregistrements vidéo. En effet, peu d'éléments viennent en aide dans les étapes de cette reconnaissance : un pointage n'est pas forcément précédé du regard, il peut référer à un élément déjà émis comme il peut précéder son émission, il peut être réalisé par la main dominante comme par la main dominée, il peut être effectué simultanément par la main dominée pendant que la main dominante réalise un signe standard, sans pour autant renvoyer à ce signe, il peut être répété, double (effectué par les deux mains), l'index pointé peut être très ou peu tendu, dirigé de manière très ou au contraire peu précise vers une portion d'espace. Il peut aussi pointer la réalisation

d'un signe effectué par l'autre main, voire pointer un pointage de l'autre main.

D'autre part leurs valeurs fonctionnelles présentant une impressionnante diversité, j'ai dû renoncer à toute tentative de classement a priori et, comme les contextes par rapport auxquels ils sont sensibles sont parfois de type discursif et débordent le cadre de l'énoncé, j'ai préféré isoler de grands blocs discursifs et traiter chacun d'eux séparément. Cela a permis à la fois de balayer la quasi totalité des pointages en même temps que d'autres formes de spatialisation des relations sémantiques.

Le corpus signalé auparavant et présenté dans l'annexe en fin de volume enchaîne trois grandes constructions référentielles différentes : une référence temporelle d'abord, puis une référence spatiale et, enfin, une référence actancielle. Chacune de ces grandes références intègre des références croisées, par exemple pour la première, une combinaison temporelle et actancielle, etc... On examinera donc la spatialisation des relations dans le cadre de chacune de ces rubriques, dans leur ordre d'apparition au sein du corpus.

1. UTILISATION DE L'ESPACE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE RÉFÉRENCE TEMPORELLE

1.1. Généralités

L'originalité d'un double fléchage spatial en LSF pour indiquer les relations temporelles -selon l'axe sagittal en ce qui concerne l'expression du temps en référence avec le temps-zéro de l'énonciation, selon l'axe horizontal lorsque les relations temporelles sont indépendantes du temps de l'énonciation- nécessite une explication préalable avant d'aborder, dans le vif, l'étude du corpus. C'est donc la problématique générale de la construction de références temporelles qui sera exposée en premier lieu.

* Expression du temps en référence au procès de l'énonciation

En LSF, l'expression du temps (relativement au temps-zéro de l'énonciation) est essentiellement l'affaire du lexique. Celui-ci présente une base d'organisation formelle remarquable à partir du corps du locuteur. Le corps est en fait le marqueur référentiel du temps-zéro de la parole. Les signes indiquant le moment présent [MAINTENANT], [AUJOURD'HUI] etc... sont situés très proches du corps, ou contre lui, et le mouvement qui les caractérise est une sorte de sur-place de haut

en bas et répété ; l'idée d'ancrage sur place, dans le moment ici-présent est même renforcé en LSF chez la plupart de nos informateurs pour [MAINTENANT] qui est redoublé par une ouverture de la bouche, la masse de la langue butant sur les dents du bas.

Les signes indiquant le futur, comme [DEMAIN], [PLUS TARD], [APRÈS], de même que la marque temporo-aspectuelle désémantisée du futur proche [VA VA] sont tous effectués avec un mouvement rectiligne vers l'avant du corps du locuteur. Ceux qui indiquent le passé, comme [HIER], [AUTREFOIS], [AVANT], ainsi que la marque temporo-aspectuelle "passé récent" s'effectuent, au contraire avec un mouvement dirigé vers l'arrière du corps du locuteur.

Ce fléchage de la ligne du temps est régulièrement exploité avec les signes qui réfèrent aux cadres sociaux de la mémoire ; ainsi [LUNDI PROCHAIN] : mouvement rectiligne vers l'avant ; [LUNDI DERNIER] : mouvement rectiligne vers l'arrière ; il en va de même pour [L'ANNÉE PROCHAINE] et [L'ANNÉE DERNIÈRE]. Simplement entrevu dans les chapitres traitant de la compositionnalité des signes standards et de la multilinéarité paramétrique voici, plus en détails comment se décompose l'ensemble gestuel [DANS TROIS ANS] : "an" est figuré par la relation spatiale entre main dominante et main dominée, ainsi que par la configuration stable de la main dominée ; "dans", c'est à dire l'idée de futur, par le mouvement de la main dominante vers l'avant du corps ; "trois" par la configuration de la main dominante. Ce type d'analyse se justifie par le recours à des commutations généralisées ; ainsi, [PENDANT TROIS ANS] s'en distingue par la nature circulaire du mouvement de la main dominante autour de la main dominée. Quant à "âgé (maintenant) de trois ans", il s'effectue avec un mouvement de haut en bas de la main dominante rejoignant la main dominée, avec, en outre, un changement de configuration (pliure des phalanges) de la main dominante.

** Constructions de références temporelles indépendantes du temps-zéro de l'énonciation

Le cas le plus général consiste à énoncer une date, une heure, un jour, etc... qui fonctionnera comme point de référence temporelle au moyen des signes standards (par exemple, [1978]) ; ensuite, le locuteur reprend cette date en la référentialisant de la manière suivante : d'abord, le regard active une portion d'espace (cf. p. 263) ; à l'emplacement où son regard porte toujours, le locuteur crée une borne référentielle au moyen de la main dominée ; en général, la configuration de cette dernière est 'index tendu' vers le haut, mais ce peut être aussi la 'main plate' vers le haut et sur la tranche ; cette borne

temporelle anaphorique spatialisée est devenue la date énoncée auparavant (1978) ; souvent, afin de lever toute ambiguïté, le locuteur tourne son regard vers le récepteur (reprise explicite de l'interaction) et, en même temps, effectue de très petits et très rapides hochements de tête ("oui, oui, oui") qui ont, à la fois, valeur phatique ("hein, n'est-ce pas ?") et valeur d'indice de co-référence (entre 1978 et sa reprise spatiale par la main dominée).

Par la suite, le locuteur va utiliser sa main dominante en la positionnant spatialement par rapport à la main dominée pour créer un ensemble de relations temporelles, selon une "ligne du temps (des procès) de l'énoncé sans référence avec le plan de l'énonciation".

Cette ligne de temps s'inscrit dans le plan horizontal situé devant le corps du locuteur, et coupe donc perpendiculairement la ligne du temps de l'énonciation. Enfin, cette ligne du temps de l'énoncé est fléchée, il y a un "avant" et un "après" la borne référentielle, mais le sens du fléchage est construit par le locuteur pendant le discours ; en général, pour un locuteur droitier, "avant" est représenté à gauche de la borne et "après" à droite et, dans ce cas, n'ont pas systématiquement besoin d'être marqués, mais des exemples inverses sont attestés dans mon corpus, alors que l'informateur est droitier. Dans ce cas, le locuteur doit faire savoir, au moyen d'un signe standard ([AVANT] par exemple) s'il a inversé le sens "normal" du fléchage. Cette absence de fléchage "une fois pour toutes" peut surprendre, mais il faut savoir qu'il y a des locuteurs sourds gauchers, dont la main dominante est la main gauche, et pour lesquels l'ordre "normal" est inversé, ce qui, si le fléchage horizontal du temps de l'énoncé était dans un seul sens entraînerait soit des difficultés d'émission, soit de réception.

Voici quelques exemples d'expression temporelle établie à partir de cette ligne de temps :

- Un balayage d'une portion d'espace par la main dominante, plate sur la tranche, à partir de la borne référentielle constituée par la main dominée permet d'envisager l'écoulement d'une période, avant (en général à gauche pour un droitier) ou après (en général à droite pour un droitier) la date fixée ; ces balayages sont normalement accompagnés par des compléments d'informations aspectuelles réalisées par la mimique faciale.

Lorsque le mouvement effectué par la main dominante s'arrête, le locuteur précise, s'il le désire, la limite de la période envisagée en créant, selon le procédé décrit précédemment, une autre borne référentielle (par exemple, de 1978 à 1985, ou bien, en remontant le temps, au moyen d'un balayage en sens inverse, de 1978 à 1975).

- Plusieurs dates peuvent être référentialisées sur cette même ligne donnant lieu à des relations temporelles d'une grande complexité, qui ont toutes en commun d'être représentées spatialement.

- Pour faire référence à une période, en bloc, sans l'envisager dans sa durée (cette période qui va de 1978 à 1982), le locuteur spatialement d'abord cette période au moyen d'une borne référentielle de la main dominée et d'un balayage de la main dominante, puis d'une nouvelle borne, comme cela a été présenté plus haut. Il circonscrit ensuite cette portion d'espace avec les deux mains plates se faisant face, sur la tranche, et par un mouvement sec légèrement vers le bas, associé à une marque aspecto-temporelle mimique (gonflement des joues, petite explosion de la bouche), délimitant ainsi un espace temporel sans l'envisager dans sa dimension diachronique (en français, cela correspondrait à des expressions comme "les années 70", ou "les années 78-85").

- Les exemples qui viennent d'être présentés ne montrent que les grandes lignes des possibilités qui peuvent être mises en oeuvre afin d'exprimer des relations temporelles. Il convient de noter que le regard, déterminant dès qu'il s'agit de créer une référence (de lieu, de personne ou de temps), est toujours sollicité, aussi bien pour la création d'un point de repère temporel que pour les balayages effectués par la main dominante, ces derniers étant constamment supportés par le regard du locuteur, ce qui n'est pas sans rappeler les déploiements de formes spatiales en grande iconicité soutenus, eux aussi, par le regard du locuteur.

- Il est aussi possible de situer des procès de l'énoncé en fonction de cette ligne temporelle ; ainsi, "à 8 heures je me réveille, je lis jusqu'à 10 heures, puis je travaille jusqu'à midi, et de midi à 1 heure, je déjeune...", pourront s'inscrire spatialement sur la ligne fléchée du temps. On voit donc que cette ligne permet d'organiser des relations hypotaxiques, du type "là je travaille, là je me réveille (avant)", par pointage, en général par la main dominante, de la ligne temporelle qui vient d'être construite puis, en indiquant l'action concernée par le pointage cataphorique, au moyen des signes standards.

- Une succession de procès n'a pas besoin de référer automatiquement à une ligne temporelle. L'ordre selon lequel le locuteur les énonce correspond à l'ordre objectif de leur succession dans la réalité. A noter que lorsque c'est le cas, et que le locuteur veut tout de même marquer l'antériorité d'un procès par rapport à un autre, il utilise, après le premier procès le signe [FINI], qui est la marque de l'accompli.

- Lorsqu'une ligne de temps a été constituée, il est possible, puisqu'une borne référentielle a, du même coup, été construite, de se comporter,

vis à vis de celle-ci, comme avec le temps zéro de la parole. Les signes [DEMAIN], [HIER], prennent donc leur valeur par rapport à cette date de référence qui vient d'être construite. Par exemple, [LE LENDEMAIN], gestuellement identique à [DEMAIN], s'accompagne d'un resserrement des épaules et d'un balancement latéral du bassin et, parfois même, d'un retour de la main dominée en position de borne référentielle.

1. 2. Etude de cas concrets relevés sur corpus

Dans notre corpus, la référence essentielle est [1978], reprise en grande iconicité par une configuration de la main dominée (index tendu vers le haut), puis pointée par la main dominante. L'emplacement de cette reprise spatiale, ainsi que du pointage, a été préalablement activé par le regard.

Une deuxième date, [1989], est spatialisée à droite de l'espace de signation, d'abord par le regard, puis par un pointage de la main dominante.

Des déroulements temporels interviennent entre ces deux bornes : avant 1978 (mouvement partant de la gauche vers la borne), après 1978 jusqu'en 1989. Auparavant, le signe standard [MAINTENANT]¹ a été émis légèrement vers la droite, là où viendra s'inscrire l'aboutissement du mouvement qui rend compte du déroulement temporel 1978-1989.

Tous ces déroulements temporels et ceux qui vont suivre seront, selon le cas, accompagnés des marques mimiques temporo-aspectuelles comme "duratif", "ponctuel", etc...

Des pointages viendront reprendre ce déroulement temporel fléché de la gauche vers la droite : ainsi, regard, pointage, puis reprise (au même endroit que [1978]). Un balayage à gauche de cette borne, le signe standard [PEU], pour dire que "peu de choses se sont passées dans cette portion de temps spatialisé avant 1978", puis balayage de la portion d'espace située à droite de cette même borne, un pointage de l'extrémité droite de cette portion par la main dominante, la main dominée restant en place, regard porté sur cet espace entre les deux mains, mimique faciale démonstrative, pour indiquer la période concernée par le thème de la conférence. Reprise de cette portion d'espace par le signe standard [JUSQU'À MAINTENANT] au même emplacement que précédemment. Réutilisation de l'espace pertinisé, cette fois-ci non regardé ; à gauche de la borne 1978 : une image

¹ La conférence enregistrée qui constitue le corpus s'est tenue en 1989.

évoquant de petites quantités d'écrit (déplacement latéral du signe standard [ÉCRIRE] légèrement modifié) et, au contraire, évocation de colonnes entières (d'écrit) à droite de la borne temporelle (la main dominée qui reste à la même place). "... avant 1978, presque rien n'avait été écrit, au contraire, après 1978, plein de choses ont été écrites..."

Complètement à gauche par rapport à la ligne de temps spatialisé, la date [1970], puis même procédé de référentialisation : activation de cette portion d'espace par le regard, reprise de la date par la configuration 'index tendu' vers le haut, au moyen de la main dominée, enfin, pointage de cette borne référentielle par la main dominante.

Cette grande référence temporelle ayant été posée, cette ligne du temps allant de la gauche vers la droite ayant été pourvue de bornes (1970, 1978, maintenant -en 1989-), les éléments qui ont à voir avec le temps vont se marquer spatialement par rapport à elle, de manière parfois non-pertinente (redondante), mais le plus souvent de manière pertinente.

De manière redondante en ce qui concerne les procès : lorsqu'il est dit que "... les Sourds autrefois aimaient bavarder entre eux, se fréquenter, etc...", les signes standards verbaux [BAVARDER], [SE FRÉQUENTER], mais aussi [FAIRE ALLER], [SIGNER] + [TRÈS BIEN] + [QUAND MÊME], s'inscrivant spatialement dans la partie gauche de la ligne temporelle, sont en fait comme envahis de la dimension temporelle où ils se placent. L'inscription des procès dans ces portions d'espace les chargent, -ils sont, pour la circonstance, regardés-, de cette inscription temporelle locale : "... les Sourds à ce moment-là ("de ce moment-là" serait plus juste, on en verra, un peu plus loin, la raison) se fréquentaient". De manière non-pertinente est donc à entendre au sens fort de non absolument nécessaire, dans la mesure où certains verbes, à emplacement corporel fixe, ne peuvent se déplacer spatialement ; dans la mesure, aussi, où le contexte général de ce discours est suffisant pour donner lieu à cette même détermination temporelle des procès, sans avoir obligatoirement recours à leur inscription spatiale spécifique.

Mais le plus souvent de manière pertinente au sens fort : c'est le cas de la présence constante d'un pointage non regardé, effectué par la main dominée, lorsque la main dominante réalise le signe standard [SOURD]. Ce pointage est directionnel, il pointe, vers le haut à gauche, la période où a été référentialisée spatialement la date de 1970 et n'a pas besoin d'être précédé du regard car la référence temporelle à laquelle il renvoie a déjà été construite. Mon informateur lui assigne

une valeur temporelle : "... les Sourds (le pluriel, dans ce cas, se déduit du contexte) [SOURD], à ce moment-là (vers 1970 -le pointage est intentionnellement peu précis-) ...".

Après discussion avec lui et avec des interprètes, j'ai fini par conclure que la valeur de tels pointages est double (temporelle et actancielle) : ils assurent la liaison entre un élément qu'ils reprennent ("les Sourds"), c'est d'ailleurs le rôle le plus général des pointages, et une assignation temporelle de l'élément repris par leur directionnalité, donc plutôt "les Sourds de cette période-là, les Sourds des années 1970...". Un pointage à valeur seulement temporelle ("Dans les années 70, les Sourds..."), se situerait plutôt en début d'énoncé et de plus, il serait normalement regardé et pointerait spatialement de manière précise la période de temps spatialisée (alors que dans le cas présent, il s'agit d'un pointage assez éloigné indiquant une direction).

En posant la question de savoir comment ça se passerait avec d'autres signes (je pensais aux signes effectués avec les deux mains pour savoir ce qu'il en serait de la position du pointage par rapport au signe qu'il reprend, avant ou après, puisqu'il ne pourrait être émis simultanément, les deux mains étant monopolisées par la réalisation du signe), je me suis rendu compte du phénomène suivant : presque tous les signes standards concernant les animés humains se font au moyen d'une seule main et donc les pointages peuvent être émis simultanément par la main dominée, permettant ce type de reprise actancielle temporalisée très économique².

La pertinisation temporelle de l'espace peut affecter l'ensemble des signes standards. C'est le cas de [NOUVEAU] qui se déplace au fur et à mesure vers la droite (vers l'emplacement de la borne référentielle "1989"), son mouvement, répété, prenant de plus en plus d'ampleur, pour dire "... qu'il y a de plus en plus -ces dernières années- de nouveaux [SIGNES]...".

Cette ligne de référence temporelle est pertinisée à nouveau pour introduire une différence entre les [SIGNES] d'alors, placés à gauche, et les [SIGNES] d'aujourd'hui, placés à droite : "... ne croyez pas que les signes d'alors (à gauche) étaient [FAIBLES], (à gauche) ...", puis, activation de l'espace à droite (1989) par le regard suivi d'un pointage de la main dominante à l'emplacement activé "... que les [SIGNES] d'aujourd'hui (à droite) sont [FORTS] ..." ; "... ce sont les mêmes signes" : [MÊME], à droite, la main dominante reste pointée à droite, la

² De manière équivalente, l'emplacement "neutre" de la plupart des verbes leur permet de distribuer spatialement les rôles actancielles sans problème, mais cela leur permet aussi de se charger économiquement de valeurs temporelles, en les déplaçant en fonction de la ligne du temps spatialement construite.

main dominée suit le regard et pointe complètement à gauche, c'est à dire en 1970 ; puis, la main dominante rejoint le pointage de la main dominée en la pointant, puis [SIGNES].

On vérifie, là encore, la valeur complexe des pointages : reprise d'un élément actanciel et inscription temporelle de cet élément dans un espace pertinisé. Il semble, en outre, que l'activation par le regard soit automatique si la séquence qui suit consiste en une véritable construction de nouveaux effets de sens utilisant l'espace et non en une simple reprise d'éléments déjà activés auparavant comme c'était le cas pour les pointages directionnalisés reprenant un actant (cf. plus haut, le pointage temporel accompagnant [SOURD]).

Un peu plus loin, le même procédé est utilisé : [SIGNES] ... [MAIS SUIVRE CULTURE SUIVRE TERRAIN SOCIAL MÊME], complètement situés à gauche et référentialisés, au moins en ce qui concerne les procès, par le regard ; "... les signes d'alors s'adaptaient à la culture et au terrain social...". Puis, après frontière syntagmatique et rotation complète du corps : [TERRAIN SOCIAL CULTURE DIFFÉRENT], complètement situés à droite, la main dominante restant en place en position de pointage, la main dominée poursuivant la réalisation du signe [DIFFÉRENT] jusqu'à l'emplacement de 1970 (complètement à gauche), et le terminant en pointage ; "... ce sont la culture et le terrain social qui entre les années 1970 et maintenant sont différents ...".

Immédiatement après, un pointage de la main dominée, activé au préalable par le regard, vient rejoindre le pointage de la main dominante (à droite). Au même emplacement, viendront s'inscrire les signes standards [DE PLUS EN PLUS] [SIGNES] et, référentialisé par le regard, [S'AGRANDIR] : "... simplement (mimique faciale), à présent, il y a de plus en plus de signes, voilà tout ...".

Cette même ligne de référence temporelle est encore utilisée beaucoup plus loin avec le signe standard [ÉCART] pour indiquer l'écart très grand (ampleur du geste) entre "avant" (positionnement de la main dominée en fin de mouvement du signe à gauche) et "maintenant" (positionnement de la main dominante en fin de mouvement du signe à droite).

D'autres références croisées viennent interférer avec et se mêler à la grande référence temporelle.

Certaines, actanciennes sont spatialisées pertinemment. "... Les sourds autrefois se fréquentaient...", le procès étant comme cela a été dit plus haut, à gauche (avant), "... alors qu'ils ne fréquentaient pas ..." , activation du regard et pointage à droite, "...[PARENTS] [ENTENDANT] (dont l') [ENFANT] référentialisé par le regard et

remotivation du signe, est [SOURD] ...", pointage du signe [ENFANT] toujours maintenu par la main dominante, et toujours regardé, au moyen de la main dominée. Cet énoncé est quasiment répété dans un espace à présent fraîchement pertinisé : "... les [SOURD] [SE RENCONTRER] ..." (à gauche), puis activation du regard vers la droite, puis pointage de la main dominée au même emplacement, [PARENTS] [ENTENDANT], regard sur l'emplacement précédemment activé, inscription du signe [ENFANT] dans ce même espace, [RENCONTRER] [BAVARDER], ces deux signes placés à droite, à l'emplacement regardé et pointé concernant l'inscription spatiale des actants "parents entendants", [JAMAIS] : "... les sourds se rencontraient entre eux mais (mimique faciale) ils ne rencontraient jamais les parents entendants ayant un enfant sourd et ne discutaient jamais avec eux".

D'autres références actanciennes encore, sans rapport avec la grande référence temporelle, sont construites dans une portion d'espace, pertinisée pour la circonstance, et nécessitent à chaque fois une activation de celle-ci par le regard. C'est le cas de [ÉCOLE] : en même temps que ce signe est réalisé, le regard se dirige en haut à droite et active cette portion d'espace. Celle-ci est pointée par les deux mains. Chaque pointage, très tendu, est répété trois fois (indiquant de manière annexe, la pluralité de l'élément repris).

Ces doubles pointages qui indiquent le lien entre l'élément repris ("écoles") et le lieu activé ("là") ("les écoles, elles, là"), sont utilisés lorsqu'il y a à la fois reprise actancielle et inscription de l'actant dans une portion d'espace qui sera très fortement exploitée par la suite, même s'il n'y a pas vraiment de relations actanciennes-locatives, comme pour cet exemple.

Voici la suite : "... C'était [GRAVE] ...", réalisé par la main dominante, alors que la main dominée maintient le pointage, puis à nouveau le signe standard [ÉCOLE] et double pointage précédé du regard au même emplacement que le pointage précédent ; enfin une succession de verbes standards spatialisés à cet endroit : [niveau BAISSER], nouveau double pointage précédé du regard, [MARCHER MAL], [PÉRICLITER]. Cette activation de l'espace en haut à droite resservira plus tard, lorsqu'il sera à nouveau question d'écoles ([TOUTES] les écoles, [PARTOUT]), le signe standard [DÉGUEULASSE], précédé par le regard, viendra s'inscrire à cet endroit et sera répété dans différentes portions d'espace (pluralité des écoles dans des endroits différents).

Certaines références locatives occasionnelles peuvent intervenir sans nécessiter de pertinisation d'une portion d'espace (ni activation par le

regard, ni pointage). Simplement, des procès référentialisés par le regard porté sur leur réalisation, procès ayant à voir avec un déplacement, seront émis dans des portions d'espace différentes : c'est ainsi que [SE DÉPLACER À] [SAINT JACQUES] sera réalisé vers la droite, [SE DÉPLACER À] [ASNIÈRES], vers la gauche.

On retrouve la question de l'activation d'une portion d'espace par le regard et le rôle des pointages dans un passage assez long en transfert personnel. Le narrateur joue le rôle d'un parent sourd ayant un enfant sourd. Il se demande dans quelle école envoyer son enfant et pointe dans différentes directions : pointage à droite [SAINT-JACQUES], pointage à gauche [ASNIÈRES], pointage devant soi, puis pointage au centre gauche, un autre avec les deux mains, et enfin un pointage en haut, au centre, suivi de [COURS MORVAN]. Aucun de ces pointages n'est précédé du regard. Plusieurs raisons à cela : il s'agit de pointages ne mettant pas en jeu une pertinisation de l'espace, de simples locatifs ; "... à Saint Jacques, à Asnières, là, là et là, au Cours Morvan ...", n'entraînant pas de construction référentielle locative à venir. Et puis, étant en transfert personnel, il ne peut s'agir de la construction d'une référence locative spatialisée participant à la narration. Au contraire, lorsque le transfert personnel est fini, le locuteur reprend la narration à son compte, regarde la portion d'espace précédemment pointée par le personnage transféré (le Cours Morvan), et la pointe : "... oui, mais au Cours Morvan -en fait, regard et pointage à double valeur de reprise et d'assignation d'une portion d'espace à l'élément repris-, [ENSEIGNER], nouveau pointage du même emplacement, [LSF], [NON]°°°...", c'est à dire "oui, mais là, au (regard et premier pointage) Cours Morvan (regard et premier pointage), on n'y (second pointage) enseigne pas la LSF ...".

La séquence étudiée se termine en réactivant la grande référence temporelle construite au début de la conférence. J'en donnerai d'abord la traduction approchée : "... bon, comment la télévision a inauguré pour la première fois dans l'histoire, comment les signes sont apparus la première fois ... on pense que la première fois, c'est le journal, le journal du samedi ; en fait, non ; c'est bien avant ; la date précise je ne la connais pas, disons que le journal c'est à ce moment-là ; avant encore, on est en 1975, eh bien c'est même encore avant, vers 1970, déjà ...".

Le narrateur pose la question du "[PREMIÈRE FOIS] [DÉPART] des signes à la télévision qui a ouvert [OUVRIR] la première fois".

[OUVRIR] ("commencer, inaugurer") est signé au même emplacement que [PREMIÈRE FOIS] [DÉPART], puis le regard active

le même emplacement où vient s'inscrire, à nouveau, le signe [DÉPART], puis [NOUS] [PENSER], puis nouvelle activation du même emplacement par le regard et pointage des deux mains, nouveau pointage répété par la main dominée sur le pointage de la main dominante, puis le signe [JOURNAL] au même emplacement, suivi d'une variante plus iconique de "journal", [TOUS LES SAMEDI], une nouvelle activation par le regard de l'emplacement déjà activé, [PREMIÈRE FOIS], réalisé par la main dominante vient s'inscrire dans cet emplacement, pendant que la main dominée pointe simultanément en direction de l'emplacement regardé.

En gros, le regard a référentialisé le signe [DÉPART], qui est repris par le pointage et se voit, du même coup, pourvu d'une valeur temporelle référentialisée spatialement. [JOURNAL] est effectué au même emplacement, mais, pour le moment, le lien n'est pas vraiment fait ; il l'est lors de la seconde activation par le regard, suivie par le second pointage qui reprend [JOURNAL], et assigne à ce dernier la même valeur temporelle que [(point de) DÉPART].

Plus loin, la main dominée balaie vers la gauche, en fonction de la grande référence temporelle construite au début de la conférence à partir de [(point de) DÉPART] ; au milieu du parcours de la main dominée, réalisation du signe standard [1975], puis, suite du balayage complètement vers la gauche et réalisation de la date [1970] en fin de parcours. Des repères temporels, autres que la spatialisation des dates intervenant durant le balayage à contre-courant de la main dominée (activation du regard, bornes temporelles, pointages), n'ont pas besoin d'être effectués, la référence fléchée de la ligne de temps étant, depuis le début de la conférence, pourvue de bornages précis.

2. UTILISATION DE L'ESPACE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE RÉFÉRENCE SPATIALE

Le même corpus offre la possibilité de voir les procédés mis en oeuvre pour construire une référence spatiale immédiatement après la construction de la référence temporelle spatialisée du début.

Le narrateur évoque un article qu'il a lu, article dans lequel on raconte l'histoire d'"un journaliste de télévision parti aux États-Unis" : début du mouvement de [PARTIR DE-VERS], activation d'une portion d'espace en haut à gauche par le regard, où la fin du mouvement du signe [PARTIR DE-VERS] aboutira. La main dominée reste à cette place pendant que la main dominante réalise le signe [ÉTATS-UNIS].

Plus loin, nouvelle activation par le regard de l'emplacement précédent ("États-Unis"), pointage de l'emplacement par la main dominée, pendant que la main dominante effectue le signe [TÉLÉVISION] en pointant l'emplacement où il a été réalisé (à gauche, en dessous de l'emplacement de États-Unis). S'adressant au public en assertant, (OUI du visage), le locuteur donne son point de vue en réalisant, des deux mains, le signe [NIVEAU] : ce signe part de l'emplacement pointé reprenant [TÉLÉVISION], la main dominante reste en place pendant que la main dominée rejoint l'emplacement activé pour [ÉTATS-UNIS] et reste en place pendant que la main dominante effectue le signe [ÉTATS-UNIS] ; en fait, "... aux États-Unis, le niveau de la télévision est au-dessus ...". Répétition de l'ensemble "niveau au-dessus" précédé du regard, puis double pointage sur les emplacements pertinents : main dominée à l'emplacement de "États-Unis", main dominante à l'emplacement de "télévision".

Construction d'une nouvelle référence par activation du regard en bas et un peu à droite, pointage de cet endroit par la main dominée qui reste en place. La main dominante réalise le signe standard [FRANCE], repris par un pointage de la main dominante en direction du pointage effectué par la main dominée reprenant le [JOURNALISTE] [ENTENDANT], pointage tendu de reprise actancielle par la main dominée qui, pendant tout ce temps est restée en position de pointage vers l'emplacement activé de "France", le regard se portant sur le pointage de la main dominée lors de la reprise actancielle. Cette fois-ci encore, on voit qu'un pointage permet de lier deux valeurs, en l'occurrence, une valeur locative stable ("là, en France") et une valeur actancielle susceptible de se déplacer ("lui, le journaliste"). Puis, le regard se déplace à gauche et vient fixer la portion d'espace précédemment activée ("États-Unis"), pendant que le signe standard [PARTIR DE-VERS] part effectivement de l'emplacement activé "France", pour aboutir à l'emplacement activé "États-Unis".

Pointage de l'emplacement "États-Unis", reprenant l'actant et le liant au locatif ("lui, là-bas"), puis le signe standard [TRAVAILLER], suivi d'un pointage de l'emplacement activé, puis le signe [PENDANT UN AN] effectué au même emplacement, puis nouveau pointage. L'ensemble regard-pointage-déplacement spatial des signes a pour effet de combiner, dans ce même emplacement activé, un actant ("le journaliste"), un locatif ("aux États-Unis"), un procès ("travailler"), une valeur temporelle ("pendant une année"), intimement liés les uns aux autres.

Le dernier pointage, chargé des valeurs temporelle, actancielle et locative, introduit et détermine les actions de [PARCOURIR en tous

sens], -"lui, pendant un an, aux États-Unis"-, et de [FAIRE DES RECHERCHES en différents endroits], réalisées, en tant que signes, à l'emplacement "États-Unis", les deux verbes étant constamment référentialisés par le regard porté sur eux.

Enfin, ce journaliste reviendra [REVENIR DE-VERS] des États-Unis (début du verbe à cet emplacement) vers la France (fin du mouvement du verbe à l'emplacement "France").

Le journaliste, en transfert personnel, dit à ses collègues français (configuration de grande iconicité "groupe de personnes assises en rond" à l'emplacement précédemment pointé de "France" et renforcé par [ICI], réalisé au même emplacement), que "là-bas (regard et pointage vers l'emplacement "États-Unis"), aux [ÉTATS-UNIS]", sa surprise a été grande, car "là-bas (regard et pointage au même emplacement) des [SIGNES], même emplacement, [LÀ LÀ], encore au même emplacement (c'est à dire "il y en a"), pointage au même endroit, [ÉTATS-UNIS], [SIGNES], [TÉLÉVISION], la main dominée maintient [TÉLÉVISION] pendant que la main dominante réalise [LÀ LÀ] ("il y en a"), regard puis pointage à l'emplacement "États-Unis" ; "... car là-bas, aux États-Unis, il y a plein de signes à la télévision ...".

On remarquera que l'espace "États-Unis" a été réactivé par le regard la première fois ainsi qu'en fin d'énoncé. C'est normal, dans la mesure où le personnage transféré, le journaliste, dans la position de dire, (c'est un dialogue transféré) doit aussi construire lui-même sa propre référence vis-à-vis de son propre public (les journalistes français). Le narrateur prend toutefois bien soin de référentialiser les États-Unis et la France aux mêmes emplacements qu'il a lui-même activés en tant que narrateur.

En réponse à ses collègues journalistes français, et à nouveau transféré, le journaliste dit "[MOI], pointe avec la main dominée vers l'emplacement "États-Unis" (main dominante simultanément), j'ai été le témoin [MONTRER, TÉMOIGNAGES] (emplacement "États-Unis", verbe orienté vers soi) qu'il y avait une grande quantité (transfert de taille) de [SIGNES], même emplacement, pointage de la main dominée reprenant [SIGNES] en direction de l'emplacement "États-Unis", liant l'actant "les signes" au locatif, pendant que la main dominante réalise, juste à côté du pointage [LÀ LÀ LÀ] ("il y en a").

La référence locative ayant été construite une première fois par le personnage transféré, les espaces pertinents n'ont plus, comme on vient de le voir, besoin d'être réactivés par le regard, et les pointages suffisent ; à plus forte raison, étant donné qu'il s'agit d'une activité de dialogue transféré, réactiver cette portion d'espace pourrait entraîner la

confusion entre "discours du personnage transféré" et "discours du narrateur reconstruisant une référence".

Le narrateur, reprenant le devant de la scène, effectue un pointage actanciel à un emplacement "neutre", sans activation du regard, ("lui, le journaliste"), puis réalise, dans un espace lui-aussi non activé, le signe standard [FRANCE] qu'il référentialise en le regardant ("en France"), puis [EXPLIQUER], à l'emplacement habituel "France" et "groupe de personnes assises en rond", préalablement activé par le regard : "... en France (regard sur le signe, et emplacement de [EXPLIQUER]), il (pointage) leur (regard sur emplacement "France" et inscription, dans ce même espace de [EXPLIQUER]) a expliqué ...".

Puis, à la fin du mouvement répété de [EXPLIQUER], passage en transfert personnel, le narrateur redevient le journaliste en situation de dialogue transféré : "... voilà, c'est [COMME ÇA], emplacement "États-Unis", "... c'est comme ça, là-bas ..." ; puis activation de l'emplacement "France" par le regard, pointage du même emplacement, [IL FAUT], [ÇA-VOILÀ] : "... c'est ça qu'il faut en France (regard et pointage) ...".

Reprise de la narration : "mais (mimique faciale), [FRANCE], regard sur la portion d'espace de l'emplacement "France", puis pointage au même emplacement et réalisation du signe [JOURNALISTE], liant le locatif aux actants, reprise à l'endroit même de la configuration de grande iconicité "groupe de personnes assises en rond", et passage en transfert personnel (les journalistes), les deux mains restant en place pendant le passage puis se rapprochant du corps du locuteur (phénomène d'incorporation). La main dominée (configuration "groupe de personnes) reste en indice de permanence actancielle et les personnages transférés, en dialogue transféré, pointent très fortement de la main dominante en répétant le pointage vers l'emplacement "France" : "... en France, c'est impossible... " ; puis plus loin, "... les [SOURD], [EUX TOUS], ce dernier signe étant réalisé à l'emplacement de "France" : "... tous les Sourds, en France ... (savent lire sur les lèvres)".

3. UTILISATION DE L'ESPACE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE RÉFÉRENCES ACTANCIELLES

Les pointages actanciels sont sans doute les plus délicats à gérer, aussi bien pour le locuteur que pour le destinataire du message.

La ligne du temps, comme les emplacements spatiaux (locatifs stables) étant fixés spatialement, les actants peuvent se déplacer dans l'espace de signation à présent sémantisé (iconicité diagrammatique).

Ils peuvent aussi se déplacer "discursivement", en fonction du contexte. Comme l'encadrement verbal peut être, à un moment donné, spatialement très éloigné dans l'espace de signation du premier pointage concernant l'actant (son apparition discursive), il importe que, pour les pointages actanciels, en tant que simples éléments de reprise, l'espace ne soit pas activé de manière durable afin de leur laisser toute fluidité de déplacement en fonction du contexte. Mais il importe aussi d'activer la portion d'espace où ils s'inscrivent, si besoin est, par exemple à l'occasion d'un déplacement spatial de l'actant. La dernière partie du corpus transcrit témoigne de cette complexité.

L'introduction de l'actant principal s'effectue au moyen d'un pointage cataphorique dans une portion d'espace non activée par le regard : "... vous vous [SE SOUVENIR] (regard + mimique faciale interrogative en direction du public) souvenez de lui (pointage) ...". Ensuite vient le nom du personnage en question (le curé Robert) et sa description physique au moyen de transferts de forme, pour les personnes qui, dans le public, ignoreraient son nom. Puis, pointage marqué anaphorique de l'actant, à valeur de thématization (insistance du pointage) sans soutien du regard : "... eh bien, c'est lui (pointage) ...". Déplacement du pointage vers la droite, jusqu'à l'emplacement où le signe [OUVRIR] avait été précédemment émis. Le signe [OUVRIR] est effectué à nouveau à l'emplacement final du pointage, soutenu et référentialisé par le regard. "... vous vous souvenez du père Robert, avec ses cheveux en brosse coiffés en arrière et ses grosses lunettes ? eh bien, c'est lui (répétition pointage) qui a inauguré (déplacement du pointage) ...".

Puis, sensiblement au même emplacement et activé par le regard cette fois, un double pointage. On l'a vu, les doubles pointages précédés par le regard imbriquent un actant et une référence spatiale ou temporelle sur le point d'être créée : il s'agit donc d'une double reprise, celle de l'actant antérieurement pointé et celle du signe précédent [DÉPART], à valeur temporelle, et de leur lien. "... lui (le curé), là (le point de départ), [PETIT À PETIT], après lui, là (maintien du pointage par la main dominée), d'autres relais successifs ont été ouverts à la télévision ...". Le pointage à valeur temporelle est maintenu par la main dominée, et le signe [RELAIS SUCCESSIFS] part de ce pointage (l'extrémité de l'index), et se déplace, de manière répétitive vers la droite, dans le sens fléché de la référence temporelle créée au début de la conférence.

Le signe [OUVRIR], répété trois fois, se déplace lui aussi vers la droite, selon cette même ligne de temps. Nouvelle répétition du double pointage actanciel cité précédemment, avec activation préalable du

regard ("lui, là"), maintien du pointage par la main dominée, [PREMIERE FOIS], puis nouvelle activation du regard et pointage de la main dominante sur le pointage de la main dominée anaphorisant l'actant, puis [POURQUOI ?] : "... pourquoi est-ce que ça a été lui le point de départ, la première fois, ...". En fait, puisqu'il s'agit d'une "fausse question" (voir p. 235) : "... il a été le point de départ, la première fois, parce que...".

Activation par le regard d'une portion d'espace à gauche où vient s'inscrire le signe [TÉLÉVISION], anaphorisé par pointage de la main dominante (toujours sous le regard). Reprise de [TÉLÉVISION] avec déplacement du signe vers la droite, maintien de la main dominée et pointage de la main dominante qui se déplace, alors que le signe [ANNULER] (avec force), s'effectue à l'emplacement pointé puis, dans la même portion d'espace, le signe [MESSE] : "...il était [IMPOSSIBLE] que la télévision annule la messe ...".

Pointage de reprise par la main dominante, sans regard, de "messe", (même emplacement que la première fois), le signe [RESPECTER], non agentivisé, s'orientant vers le pointage. Idem avec le signe d'appartenance culturelle [TYPIQUE], puis le signe [ÉGLISE] : "... la messe (pointage) est respectée, elle a partie liée avec la [PUISSANT] église ...".

Puis, pointage regardé de l'actant "curé" (emplacement identique), avec thématization mimique, [APPARTENIR À], [ÉGLISE], même emplacement, la configuration de grande iconicité "personne", par la main dominée, au même emplacement que le pointage (permettant ainsi la complète identification de l'actant pointé -c'est bien le "curé", non la "messe"-), les deux pointages étant dans des portions d'espace proches l'une de l'autre : "... c'est que le curé en tant que membre de l'église [CATHOLIQUE] ...".

Puis, reprise de l'actant "curé" par pointage au même emplacement sans regard et [SIGNER], en semi transfert personnel, au même emplacement que le pointage.

Reprise actancielle de "curé" par le regard (réactivation de la portion d'espace précédente, d'autres pointages, non actanciels, étant intervenus précédemment), et pointage au même emplacement.

Après, nouveau pointage sans regard -on est dans la même succession phrastique homogène-, au même emplacement, et simultanément le signe [TIRER SON CHAPEAU], s'orientant vers le pointage : "... je lui tire mon chapeau ...".

Ensuite, nouvel ensemble phrastique, activation de la même portion d'espace par le regard, double pointage ("lui, là"), indiquant qu'une référentialisation spatiale ou temporelle (elle est spatiale, ici), va avoir

lieu et lier l'actant à cette portion d'espace. Puis [APRÈS], nouveau double pointage précédé du regard, avec léger changement d'orientation vers la droite qui permettra un réaménagement spatial plus économique sur le plan articulaire, [CURÉ], pointage de reprise de la main dominante, la main dominée ayant maintenu le pointage référentiel spatial (locatif).

Maintien du pointage liant référence spatiale (locative) et actant par la main dominée, pendant que la main dominante, qui vient de reprendre, par pointage, l'actant "curé", réalise le signe standard [PARTIR de et SE RENDRE vers], activation de la portion d'espace par le regard correspondant à la fin du mouvement de [SE RENDRE], puis pointage au point d'aboutissement du signe : "... lui, là, après, il partait et se rendait à (pointage) [MARIAGE] (même emplacement que le pointage) ...".

Plus loin, nouvelle reprise par activation du regard et pointage par la main dominante de l'actant, puis [CURÉ] et [SE RENDRE] ce signe étant répété dans une portion d'espace neutre. Puis, en transfert personnel, un pointage-monstration à valeur présentative, suivant donc la direction du regard (ce pointage est à peu de choses-près au même emplacement que les pointages précédents de "curé", effectués par l'énonciateur, hors transfert personnel) ; "... ah ! (mimique faciale de surprise) c'est le curé ...", nouveau pointage non regardé mais rejoignant la direction du regard, puis [SIGNER], "... qui signe ! ...". On voit, par cet exemple que les pointages anaphoriques actanciels sans assignation spatiale pertinente permettent de construire des phrases complexes à subordonnées.

Enfin, nouvelle construction référentielle actancielle : le narrateur, transféré, assiste à une communion. A côté de lui, configuration de grande iconicité "personne, la tête légèrement penchée", sur sa droite, puis [SOURD], puis pointage par le pouce (au même emplacement que la main dominée), avant d'être repris en transfert personnel. On retrouve là la valeur de reprise ouvrant sur une subordonnée : "... j'étais là à regarder tranquillement ; à côté de moi, sur ma droite, une personne sourde qui (pointage du pouce) se tenait comme ça, les bras croisés en baissant la tête ...".

En transfert personnel (le voisin sourd), pointage en "voilà" (monstration) dans la direction du regard, suivi de [CURÉ], pointage très rapide de la main dominante puis [SIGNER] : "... ce curé qui signe me (orientation du verbe) [GÉNER].

On constate que, pour la circonstance, une nouvelle localisation spatiale de l'actant "curé" vient d'être construite dans le cadre d'une

structure de transfert personnel. La portion d'espace assignée au "curé" est à présent au centre gauche vers le haut.

Le même pointage (direction du regard identique en transfert personnel) intervient plus loin : "... il (pointage) ne devrait (mimique faciale "réprobatif") absolument jamais (répétition et tension) signer ...". Les mouvements des signes sont courts et brefs, indiquant la valeur presque "chuchotée" (presque un "aparté", sans en avoir toutefois la raideur caractéristique), du dialogue transféré. Le dialogue transféré à deux personnages étant, d'une manière générale, non ambigu, c'est pour cette raison que, par économie, le narrateur transféré, s'adressant à son voisin sourd, lui tape sur l'épaule à sa gauche. Ainsi, les positions respectives du narrateur (à gauche), et du voisin sourd (à droite) se sont donc inversées (postures, direction du regard, etc...) sans que cela ait à voir avec une inversion spatiale des rapports dans la réalité, et sans que cela entraîne une inversion de la représentation du récepteur du message (l'aspect économique de la langue utilisant l'iconicité des transferts personnels prime sur le rôle de calque de la réalité de ceux-ci). C'est donc dans cette position inversée que le voisin sourd, en dialogue transféré, signale que ses "[PARENTS] sont là derrière (pointage derrière soi, précédé d'un regard activateur vers l'arrière), puis le signe [LÀ LÀ] ("être là", "il y a") [TOUS LES DEUX]". Le narrateur, à nouveau transféré, se retournera vers l'emplacement regardé et pointé des "parents".

On comprend mieux, à présent, la raison possible de cette inversion spatiale. Depuis le début de la conférence, le narrateur est tourné vers le public légèrement (aux deux tiers) à gauche. Si le voisin sourd transféré avait été maintenu à la droite du narrateur transféré et, pointant ses parents vers la gauche, cela aurait obligé le narrateur transféré à se retourner vers la droite, mouvement de rotation très peu économique dans la logique discursive spatiale mise en place durant la conférence. On le comprend d'autant mieux que, plus loin, cette position peu économique sera dévolue nécessairement pour figurer les parents transférés qui "[ENGUEULER] disputaient (orientation du verbe vers le bas : lorsqu'il était petit) leur fils (le voisin sourd)". Celui-ci est transféré, rotation vers la gauche, regard vers le haut (lorsqu'il était petit), à gauche, dirigé vers l'emplacement des parents précédemment transférés.

Nouveau transfert des parents (rotation vers la droite, regard vers le bas) qui "[ENGUEULER] disputent l'enfant", cette fois-ci en pointant, main dominée vers le bas (il s'agit d'un semi transfert personnel, d'où le pointage qui marque l'intrusion de l'énonciateur). Semi transfert personnel du "voisin sourd quand il était petit" (rotation du corps vers

la gauche + direction du regard vers le haut). La main dominée en configuration de grande iconicité "personne" se déplace, avec la main dominante, vers le haut, à gauche (reprise spatiale des "parents" ayant à voir avec leur positionnement spatial en transfert personnel). Puis, le signe [INFLUENCER], orienté et dirigé (le mouvement) vers le "voisin sourd lorsqu'il était enfant" ; fin du semi-transfert personnel et regard vers le public, quatre répétitions du signe [INFLUENCER]. Importante pause en position neutre, puis [APRÈS], et reprise du rôle du voisin sourd, des années après, (identité avec la posture initiale), la configuration de la main dominée "personne" (l'enfant qu'il était) vient, selon un mouvement de retournement complexe, se coller contre le corps du personnage transféré (celui qu'il est maintenant), sorte de double transfert signifiant approximativement "par effet en retour". Le regard du personnage transféré est dirigé vers le haut, centre gauche, à l'emplacement assigné précédemment au curé en train de signer.

En semi-transfert personnel [SOURD], [ETRE GÉNÉ] (par le fait de voir quelque chose devant lui -regard en direction de l'emplacement "curé"-), fin du semi transfert personnel, regard et pointage reprenant le curé mémorisé spatialement et, à cet emplacement très lointain, bras tendus, le signe standard [SIGNER] : "... là, le curé (pointage actanciel lié à une activation spatiale) en train de signer (déplacement spatial du verbe [SIGNER] à l'emplacement pointé) ...".

Reprise du transfert personnel (le voisin [SOURD]), pointage anaphorique en monstration du curé (en train de signer), le pointage, complexe, reprenant à la fois l'actant et l'action puisque celle-ci a été complètement spatialisée de manière pertinente. Regard dirigé vers le "curé" et, simultanément, pointage de la main dominante derrière soi, à gauche ("les parents"), mimique faciale de frayeur, le signe [PARENTS] (main dominante), sa reprise par la configuration de grande iconicité "personne" (main dominée) référentialisé par le regard et déplacé derrière soi à gauche, à l'endroit précédemment activé pour les actants "parents", pointage de la main dominée par la main dominante, puis [OH LÀ LÀ !] : "... Oh là là !, (plus mimique faciale de frayeur), lui, là (pointage et regard : le curé) qui signe, et mes parents [PARENTS] qui (configuration de la main dominée "personne") sont là derrière (déplacement de la main dominée et son pointage par la main dominante) ...". Fin du transfert personnel, regard vers le public.

La configuration "personne" (les parents) étant maintenue par la main dominée, regard et [VOILÀ] de la main dominante (répété avec insistance + mimique faciale de détermination) sur la main dominée, pointage précédé du regard de la main dominée par la main

dominante, déplacement du pointage et de la configuration de la main dominée et réalisation du signe [INFLUENCER], spatialisé vers le bas, émission très rapide à l'emplacement de fin de mouvement de [INFLUENCER] de la configuration de grande iconicité "personne" (donc, cette fois-ci, le patient) par la main dominée : "... voilà, ce sont ses parents qui l'avaient influencé ..." ; maintien de la même configuration par la main dominée et réalisation du signe [SOURD] par la main dominante, puis [COUPABLE "être de la faute de"], et négation : "... ce n'était pas de sa (configuration de la main dominée + [SOURD]) faute ..." ; [PAREIL], la main dominée reprend la configuration de grande iconicité "personne", très brièvement regardé, la main dominante réalise le signe [SOURD], alors que la main dominée devient un pointage vers la droite, puis [RIGOLER] en semi-transfert personnel. La reprise par la configuration "personne" donne lieu à une référentialisation du type "il y a", avec valeur indéfinie des actants (puis la transformation de la configuration en pointage qui se déplace = "eux") : "... il y a aussi des Sourds ...", et le pointage, comme on a pu le voir, à une subordination : "... qui rigolent ...".

A l'emplacement du précédent pointage ("des Sourds"), activation spatiale par le regard, puis double pointage. Celui de la main dominante, regardé, sera suivi d'une spatialisation en [EUX] à l'emplacement du pointage, puis [PAS ENCORE] : "... ils, là (double pointage initial) n'ont pas encore [COMPRENDRE] compris, eux (pointage circulaire) ..." ; puis [SOURD] (main dominante) et un pointage mobile simultané de la main dominée ([EUX]) "... ces Sourds-là ...".

Plus loin, [IL Y A], pointage de la portion d'espace regardée, [ACCEPTER] répété, puis, sans activation du regard, pointage de la main dominante, puis double pointage, la main dominée reste en pointage au même emplacement, la main dominante réalise un très bref [EUX], pointé à plusieurs reprises en s'éloignant vers le haut (idée d'augmentation) à droite (allusion à la référence temporelle construite en début de conférence) : "... il y en a qui ([EUX] + pointage) acceptent, et de plus en plus (à partir du point de référence temporel de la main dominée) ...".

[MAIS], regard activateur de l'emplacement "curé" du début, pointage actanciel à cet emplacement, [CURÉ] simultanément par la main dominante, renforcement (accroissement de la tension) du pointage de la main dominée, puis [CONTINUER SON CHEMIN] au même emplacement puis, toujours au même emplacement, [METTRE DE CÔTÉ] : "... et, quant au curé ([MAIS] + mimique faciale), il (regard + pointage) a continué son chemin, et on n'en parle plus ...".

4. LES POINTAGES : TENTATIVE DE SYNTHÈSE

Que les locuteurs utilisent des structures de grande iconicité ou qu'ils mêlent grande iconicité et signes standards, la construction de références en LSF a inévitablement à voir avec des résolutions linguistiques mettant en jeu une spatialisation des rapports.

Regard et pointages interagissent dans l'espace global de signation combinant espace de l'énonciation et espace de la matière énoncée.

On examinera brièvement les cas où les pointages n'ont pas de valeur de reprise de signes standards leur assignant une portion d'espace spécifique.

* Ce sont tout d'abord les pointages actanciels des participants à la situation d'énonciation (dont l'autopointage) dont on a vu la valeur précédemment (cf. p. 192).

* * Ce sont aussi les pointages modalo-énonciatifs qui ont à voir avec le partage énonciateur/destinataire de la situation d'énonciation. Ainsi, ce pointage réalisé au tout début du corpus et dont le rôle n'échappe pas à mon informateur qui me dit que sa valeur a à voir avec ce qu'il a l'intention de dire : "... Eh bien, [MOI], pointage, [REVENIR EN ARRIÈRE] ...", c'est à dire "là, dans la situation actuelle et en fonction de ce que je vais dire", que l'on pourrait traduire par "... Eh bien, moi, là, je vais revenir en arrière pour vous dire ...".

Ayant fonction d'introduction thématique, assurant le lien entre le dire de l'énonciateur et les partenaires de l'énonciation, parfois cadrages discursifs, ces pointages semblent combiner la double valeur de ce que M.A. Morel, A. Rialland et L. Danon-Boileau (1992) ont appelé "repères modalo-énonciatifs" et "ligateurs".

Ces pointages, qui apparaissent souvent en début de prise de parole s'effectuent sans grande tension, dans un espace situé devant soi et non activé par le regard. Le regard, par ailleurs n'est pas ouvertement dirigé de manière précise vers le ou les destinataires : il y aurait risque de confusion (malgré la directionnalité floue de ces pointages et l'absence de tension) avec des pointages marquant la ou les personnes participant à la situation d'énonciation.

*** On retiendra encore les pointages de la main dominante sur un numéral réalisé par la main dominée (cf. p. 242), ainsi que les pointages de signes à valeur métalinguistique (cf. p. 221).

**** Enfin, l'élément pointé peut-être une partie du corps. Comme les parties du corps ont chacune leur signe spécifique, ces pointages corporels ne consistent donc pas seulement à nommer ou indiquer la partie en question, ils apportent en outre, une valeur locative (la partie pointée est d'ailleurs préalablement regardée). C'est ainsi que le

locuteur pointe le dessus de son crâne ("sur le crâne") avant d'effectuer la description d'un personnage par spécificateur de formes "tiges rases sur le crâne". De même, à plusieurs reprises, pointe-t-il l'intérieur de la paume de sa main dominée ("dans les mains"). On verra même (cf. se reporter aux illustrations commentées) que le pointage de la paume de la main dominée par la main dominante juste après l'émission du signe [SIGNES], arrêté dans son mouvement (main dominée), assure le lien entre "dans les mains" et [SIGNES], voulant dire : " avant, les sourds ne savaient pas que dans leurs mains il y avait les signes". Ces types de pointage s'avèrent donc similaires aux pointages de reprise de signes et d'assignation de portion d'espace auxquels on va s'intéresser dès maintenant, à la différence près qu'ils exploitent un pré codage sémantisé du corps

4. 1. Pointages reprenant des signes standards et leur assignant une portion d'espace.

Une remarque tout d'abord sur ces pointages : ils sont extrêmement fréquents. Ainsi, dans mon corpus d'une heure, j'en ai relevé environ 950.

Il peut s'agir de pointages actanciels simples, consistant en une simple reprise spatialisée d'un actant du procès de l'énoncé. Ces pointages ne sont normalement pas regardés. Ils peuvent l'être si la relation actancielle à construire ("agent, patient, action") nécessite une orientation spatiale pertinente du verbe dans l'espace. Par contre, ils le sont nécessairement si une référence de type spatial est à venir (lorsque l'actant va effectuer une activité de déplacement par exemple).

D'une manière générale, les pointages simples sont plutôt des anaphoriques, car la spécification sémantique qu'apportent les signes standards apparaît la plupart du temps d'abord, mais des exemples de valeur cataphorique existent (cf. plus haut le pointage précédant le signe standard [CURÉ]). Parfois, lorsque l'assignation d'une portion d'espace a déjà été effectuée, il arrive que le pointage soit suivi du signe standard repris une seconde fois. Dans ces cas, la reprise est assimilable à une forme d'insistance. Il peut aussi s'agir de pointages complexes liant l'actant à une référence temporelle ou spatiale. Si la construction spatiale ou temporelle n'a pas encore été effectuée, il semble qu'un double pointage (nécessairement précédé du regard) soit la voie la plus normale. Si la construction spatiale ou temporelle a déjà été effectuée, un pointage à une main suffit (reprise de l'élément actanciel et direction du pointage assurant le lien temporel ou locatif par rapport à une portion d'espace préalablement activée). Ces

pointages peuvent être regardés, mais ce ne semble pas être une nécessité.

Il convient de retenir pour notre propos la valeur complexe de ces pointages qui, allant au-delà de la simple reprise d'un signe, permet de lier sémantiquement différents éléments dans une même portion d'espace préalablement activée par le regard, qui joue là un rôle fondateur.

4. 2. Instanciation des signes standards à valeur nominale

Les dictionnaires de signes, même bien conçus (comme ceux d'IVT (1997), par exemple), donnent l'impression aux locuteurs natifs d'une sorte de vitrification des signes qui n'a pas seulement à voir avec le fait que le mouvement, nécessairement écrié sur des images fixes, est représenté par des flèches.

Il y a aussi, bien sûr, l'effet dont parlait Humboldt consécutif à tout dévoilement structural d'une langue passant nécessairement par une mise à plat, effet renforcé pour toutes les langues et les cultures de l'oralité, sans tradition écrite, comme le sont les langues des signes. Mais je pense que cette impression d'épinglage des signes, si proche de l'activité de l'entomologiste provient aussi du fonctionnement structural même de la langue des signes. Contrairement à ce que leur iconicité pourrait inviter à faire croire, les signes, isolés de leur contexte et figés sur un support papier ont un taux de généralité que n'ont pas, par exemple, les unités lexicales du français subissant le même sort.

En effet un signe, dans bien des cas, quand il est présenté ainsi, peut être tout autant nom, verbe, adjectif ou adverbe... en tant que nom, il peut tout autant s'agir du type que de son instanciation (au sens de Langacker, 1991) référentielle. Intégrés dans le discours, les signes s'insèrent dans un environnement paramétrique où la répétition (parfois) et la tension musculaire du mouvement liées au sémantisme de l'unité en question, leur confèrent une valeur nominale ou verbale.

Une même différence de tension musculaire associée au mouvement permet, en tenant aussi compte des éléments mimiques, de distinguer l'adjectif épithète de l'adjectif en fonction prédicative, sans parler du regard qui change la nature des signes et les inscrit dans des genres discursifs différents et du complexe orientation-emplacement-mouvement qui permet d'identifier avec certitude un verbe en tant que distributeur de rôles actanciels. Le signe épinglé, c'est à dire ce qui reste après époussetage, est donc comme une dépouille dont on aurait retiré la substance -pour tenter une grossière comparaison, un peu

comme les racines triconsonantiques de l'arabe sans les voyelles du schème- ; d'où les tentatives d'insufler de la vie aux signes dans la traduction en français, comme les auteurs du vocabulaire d'IVT ont tenté de le faire avec les adjectifs, transformés en "être + adjectif". Mais c'est justement forcer les choses par rapport à une telle présentation. Que cela soit clair, je n'ai pas pour objectif de critiquer ces ouvrages, bien au contraire, j'insiste simplement sur le fait qu'il ne faut jamais oublier l'importance de cette perte.

Concernant leur valeur nominale, dans le vif de leur contexte interactionnel et discursif, les signes s'inscrivent dans une opération d'instanciation ou, si l'on préfère, d'ancrage référentiel, permettant de différencier l'individu instancié du type. Deux manières d'instancier entrent alors en concurrence en LSF, selon qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une visée iconisatrice ou non : 1°) hors visée iconisatrice, il s'agit des pointages (avec toutes les valeurs afférentes examinées ci-dessus : pointage précédé du regard, soutenu par le regard, non regardé, pointage simple doublé ou répété, pointage cataphorique, simultané ou anaphorique par rapport à l'unité standard, 2°) sous visée iconisatrice, l'énoncé bascule dans le "comme ça" par reprise anaphorique du signe standard au moyen d'une configuration manuelle de grande iconicité.

D'une manière générale, ces deux possibilités d'instancier les signes standards, déterminées par une visée, s'accordent avec les équations suivantes : a) plutôt une valeur référentielle générique ce qui n'est pas soumis à une visée iconisatrice et ne relève donc pas de la grande iconicité ; a) plutôt une valeur référentielle spécifique ce qui est soumis à une visée iconisatrice et relève de l'utilisation de structures de grande iconicité. Ainsi qu'on a pu le voir, cela est fortement statistique mais non systématique.

Enfin, outre le fait qu'elles instancient les signes, ces reprises permettent de déterminer le nombre de l'élément nominal instancié, lorsque celui-ci ne peut être purement et simplement répété plusieurs fois dans des portions d'espace distinctes a) soit par pointage circulaire de l'index (eux, elles) ou de la main plate, doigts écartés (eux tous, elles toutes), b) soit au moyen d'une reprise par une configuration manuelle de grande iconicité appropriée, marquant par sa forme même le nombre (par exemple [HOMME] puis index levé : singulier, puis index et majeur levés : duel, puis index, majeur, annulaire et auriculaires levés, pouce replié contre la paume : pluriel).

Quant au "grounding" (Langacker, 1991) qui est l'opération d'accrochage référentiel des noms compte tenu des savoirs partagés - contextuels entre autres- par les co-énonciateurs, il est soit réalisé

formellement au moyen de mimiques faciales intervenant durant la réalisation du signe comme c'est le cas pour les démonstratifs (rétraction des lèvres et aspiration), ainsi que pour l'indétermination stricte ("un quelconque" : rapide gonflement d'une joue suivi d'une légère explosion) soit déduit de la richesse même de l'encadrement contextuel (types de pointage, choix de la grande iconicité, croisement des regards, micro hochements de tête à valeur phatique). Ainsi, dans le cas de références spécifiques, d'autres équations reedoublent celles que l'on a mentionnées plus haut, puisqu'apparaissent aussi bien des reprises par pointage que par configuration de grande iconicité ; en prenant soin de se garder de toute systématisation abusive, on constate alors que les pointages renvoient le plus souvent à un élément de savoir partagé et se chargent des valeurs signifiées assimilables au "défini" en français, alors que les reprises par configuration de grande iconicité ouvrent généralement sur un savoir référentiel à construire et se chargent de valeurs signifiées similaires à celles de l'"indéfini".

5. CONCLUSION

Je tenais à signaler, pour conclure cette partie, que ma présentation de la LSF se démarque de l'ensemble des recherches menées actuellement dans le monde sur les différentes langues des signes. En effet, alors que la plupart des chercheurs visent à maximiser les points communs d'organisation formelle entre langues des signes et langues orales, l'insistance mise ici sur le caractère iconique de la LSF, en particulier sur la grande iconicité et la compositionnalité morphémique-iconique du vocabulaire standard, m'a valu la remarque d'adopter une démarche teintée d'"exotisme" (Tuller et Blondel, 2000).

Je pense que cette accusation d'exotisme n'est pas fondée dans la mesure où mes recherches s'inscrivent clairement dans un courant de pensée qui vise à caractériser cognitivement le langage humain et non à exalter les spécificités pour faire des langues des objets irréductibles les unes par rapport aux autres. Toutefois, je ne pense pas que c'est à l'aide des seules structures formelles -même universelles- des langues, que l'on pourra savoir ce qu'il en est cognitivement du langage humain. Par exemple, la seule forme des langues n'indique en rien que le langage humain offre la possibilité d'être pour lui-même un métalangage, alors qu'il me semble : 1°) qu'un examen de potentialités sémiologiques non forcément langagières (l'enfant qui rebouche et remet à sa place un pot de confiture alors qu'on lui a interdit de prendre ce qu'il y a dedans) nous renseignent plus (que la forme des

langues) sur ce à quoi il convient de s'attendre langagièrément pour une espèce à même d'avoir ce type de comportement : à savoir, entre autres, un fonctionnement différentiel des unités lexicales, c'est à dire des signifiés entrant dans un réseau de dépendances mutuelles et non plus uniquement des concepts. 2°) qu'un examen du seul lexique de ces mêmes langues suffit à en fournir rapidement la preuve : la présence universelle de verbes signifiant "dire".

Faisant de cette aptitude humaine au méta la condition même de l'être-là du langage -à quoi bon un langage, d'un haut niveau de sophistication s'entend, si ce n'est parce qu'il y a la possibilité de mentir-, la forme des langues ne nous renseigne ni sur sa raison d'être ni sur ses conditions de possibilité. Et d'autre part, si l'une des plus intéressantes perspectives de recherche de la linguistique contemporaine est bien de déduire de la faculté de langage la forme des langues possibles, le mouvement inverse qui consiste à appréhender la faculté de langage à partir de la forme des langues ne lui est pas homologue.

D'abord, parce que c'est considérer que les objets que sont les langues sont plus balisés scientifiquement que le langage lui-même, alors que rien n'est moins sûr. Et puis, il suffit d'en oublier une -ou de refuser de la prendre en compte-, et on court le risque de caractériser de façon triviale la faculté de langage. Cette mésaventure guette inévitablement toute démarche structuraliste : ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, les caractères généraux du langage chez Martinet (1962), "oralité, linéarité, double articulation", furent-ils entièrement induits par la mise à l'écart des langues des signes en tant que langues. Et même à n'en oublier aucune, un tel mouvement ne peut que limiter le langage à n'être au mieux que la norme abstraite des langues attestées, non cette faculté ouvrant au déploiement formel des langues possibles.

Enfin, n'oublions pas qu'il fait aussi partie des dispositions humaines de pouvoir représenter -figurer- sur des supports bidimensionnels ou tridimensionnels des personnages, des scènes, des schémas d'actance, des événements. Cette aptitude est peu sollicitée dans le cadre de communications référentielles ou pragmatiques sans doute en raison de la lenteur d'exécution mise à représenter et de la nécessaire présence à ses côtés des supports en question. Par contre, et pour les mêmes raisons, ces figurations sont investies d'un haut pouvoir symbolique.

Or, rien ne permet d'exclure a priori cette aptitude à représenter, si ce ne sont des considérations pragmatiques, de ce qui est caractéristique du langage humain.

J'estime que le support quadridimensionnel qu'offre le canal visuel-gestuel permet pragmatiquement à ces représentations de se dire en maintenant la figurabilité, et qu'un étiquetage cognitivo-sémantique est suffisant pour rendre compte de cette mise en forme. C'est ce que révèle la description des structures de grande iconicité où les primitives sont : 1) les configurations de la main en tant que constants formels et 2) le mouvement figurant le déploiement a) non temporel d'une forme dans l'espace, ou b) temporel d'un déplacement par rapport à un repère fixe (localisation mutuelle des deux mains).

Je pense avoir montré en abordant les schémas d'actance en LSF que, même dans les cas où cette dimension figurative n'est pas activée, lorsqu'il s'agit d'un dire sans intention illustrative, un étiquetage sémantique des relations où la distinction sémantique-syntaxe se trouve, en quelque sorte, neutralisée, était là encore suffisant pour rendre compte de la structure formelle de la LSF. J'ai ainsi montré que les oppositions syntaxiques ergatif/accusatif, actif/passif, de même que la notion de sujet (ou d'objet) syntaxique, n'avaient pas de pertinence à être posées en LSF.

Avec les langues orales, dans la mesure où ces deux domaines de représentation -dire et figurer- ne sont pas mutuellement étanches (sinon on ne voit pas comment il serait possible de commenter verbalement une série de dessins), l'utilisation du support unidimensionnel qu'offre le canal audio-oral ne permet pas -ou en tout cas très peu- à ces représentations d'être dites en maintenant la figurabilité.

Dire ces représentations -les traduire serait plus juste- nécessite un ensemble de mises en forme intervenant à des niveaux différents : il en résulte cependant -sauf accompagnements co-verbaux- une perte de leur dimension figurative.

L'un des paliers de ces mises en forme, la syntaxe, tout comme, me semble-t-il le palier phonologique, seraient alors, pour l'essentiel, un "accident" de modalité. Et la non-iconicité, le caractère discret des unités minimales, la quasi-impossibilité de montrer ou d'illustrer tout en disant, sont autant d'indices d'une déperdition par rapport aux possibilités langagières offertes par le canal visuel-gestuel.

L'accusation d'exotisme s'inverse donc : si j'ai raison, une théorie des propriétés formelles des langues orales, quel que soit leur statut cognitif, se limiterait à mesurer cet effet de modalité ; et vouloir réduire le langage et plier les langues des signes aux structures formelles des langues orales reviendrait alors, mutatis mutandis, à définir les propriétés générales du triangle à partir des propriétés formelles spécifiques du triangle équilatéral.

SPATIALISATION : ILLUSTRATIONS COMMENTÉES



FIGURE 100



FIGURE 101

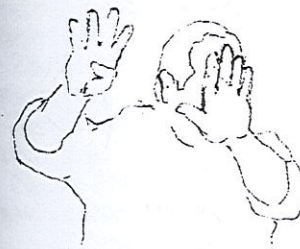


FIGURE 102



FIGURE 103



FIGURE 104



FIGURE 105



FIGURE 106



FIGURE 108



FIGURE 110

Construction d'une référence temporelle

La figure 100 montre la reprise au moyen d'une configuration de grande iconicité de la main dominée (borne temporelle = index tendu vers le haut) de la date précédemment émise, en l'occurrence 1978. L'index de la main dominante pointe la configuration en même temps que le visage du locuteur effectue des petits hochements de tête assurant la coréférence entre la date et la borne référentielle temporelle.



FIGURE 107



FIGURE 109



FIGURE 111

La figure 101 illustre le balayage vers la droite de la main dominante : période de temps à partir de la borne-date de la main dominée. A l'extrémité droite de la portion d'espace balayée par la main dominante : une date (figure 102) [1989].

Figure 103 : le pointage de reprise spatiale de cette date à l'extrémité droite de la portion balayée par la main dominante.

Figure 104 : nouveau pointage au moyen de la main dominante de la date 1989. La main dominée change de configuration, plus adéquate pour évoquer qu'une période (non une date) est envisagée.

Figure 105 : la main dominante va balayer vers la gauche la portion d'espace jusqu'à la main dominée (figure 106), (de 1989 à 1978), puis passant de l'autre côté de la main dominée (figure 107) va balayer une portion d'espace vers la gauche (avant 1978).

Figure 108 : la main dominante réalise le signe standard [PEU] à l'emplacement correspondant à la période d'avant 1978 (configuration de la main dominée). On voit là que les signes standard se chargent de valeurs significatives connexes qui sont fonction de l'endroit où ils sont effectués.

Figure 109 : reprise spatiale de la période 1978 (main dominée), 1989 (main dominante).

Figure 110 : pointage de 1989. Mimique démonstrative : c'est cette période qui va être prise en compte.

Figure 111 : le signe standard de revenir en arrière (dans le temps) spatialisé dans la portion d'espace représentant la période 1989-1978.

Cette séquence montre qu'en matière de construction de référence temporelle indépendante du temps de l'énonciation, on a affaire à des ensembles gestuels (balayages spatiaux = périodes de temps) et à des valeurs mimiques (exhaustivité = duratif) identiques aux transferts de forme de grande iconicité. Comme quoi le déploiement d'une forme dans l'espace sert de modèle iconique direct à l'expression de la temporalité.

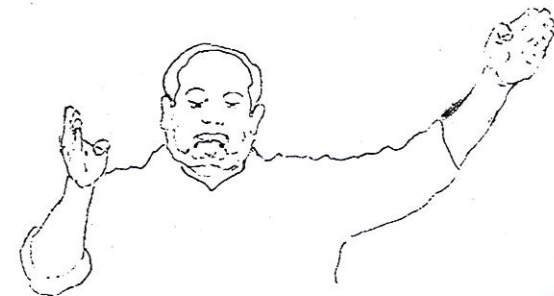


FIGURE 112

Référence temporelle

Les signes standards [MAINTENANT] et [AVANT] ont été placés respectivement à droite et en haut à gauche du locuteur. La main dominante et la main dominée, jointes, s'écartent l'une de l'autre et viennent se placer respectivement à l'endroit où ont été signés les signes [MAINTENANT] et [AVANT]. Traduction: "... l'écart entre (ce qui se passe) maintenant et (ce qui se passait) avant est très grand (écartement des mains, mimique faciale)..."



FIGURE 113



FIGURE 114



FIGURE 115



FIGURE 116



FIGURE 117

Construction d'une référence temporelle

La figure 113 présente un double pointage cataphorique introducteur d'une thématique (on ne sait si cela représentera quelqu'un, une date, un lieu, etc).

Figure 114 : la date 1979 est émise par les deux mains dans une portion d'espace à gauche du locuteur, puis pointée (main dominée restant en place, pointage effectué par la main dominante).

Figure 115 : signe standard [MAIS] et mimique adversive.

Figure 116 : reprise par la main dominée de la date 1979 par une configuration de grande iconicité (index tendu : borne temporelle). Pointage anaphorique de la main dominée par la main dominante. Mimique "résultatif".

Figure 117 : maintien de la borne temporelle 1979 par la main dominée. La main dominante réalise le signe standard [AVANT].

Figure 118 : la main dominante déporte la borne temporelle réalisée par la main dominée à gauche, c'est à dire à l'endroit du premier pointage de la figure 14. Explication: le narrateur veut parler d'un événement mais, dans la chronologie précédente, il en était à l'année 1979. Or cet événement est survenu avant (en 1976, on le saura plus tard). Les figures 113 à 118 montrent cette rectification. "Là cet événement, spatialisé à cet endroit (pourrait faire penser par sa position spatiale qu'il est postérieur à 1979), là, voici 1979, plus à droite, mais là, cet événement est en fait antérieur à 1979, plus à gauche (temporellement avant)".

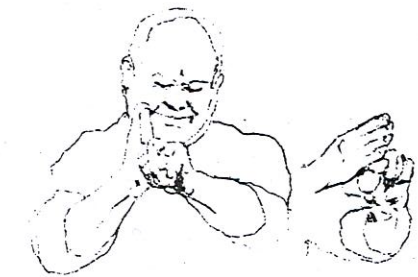


FIGURE 118



FIGURE 119

Construction d'une référence spatiale

Avant la figure 119, le locuteur a réalisé le signe standard [PARIS]. Ce signe est repris par une configuration de grande iconicité (forme ronde, au moyen de la main dominée) au même endroit. La main dominante regardée, réalise, tout autour de la main dominée le signe standard [AUTOUR (DE)]. Traduction : "...tout autour de Paris, dans la région parisienne..."



FIGURE 120



FIGURE 121



FIGURE 122

Construction d'une référence spatiale

La figure 120 montre le signe standard [SE DÉPLACER EN FOULE].

Les figures 121 et 122, représentent le signe standard [PAREIL] qui se spatialise dans plusieurs endroits déjà activés (Paris, la région parisienne). Traduction: "...les sourds (réalisé avant la figure 120) se déplaçaient en foule et c'était pareil partout..."

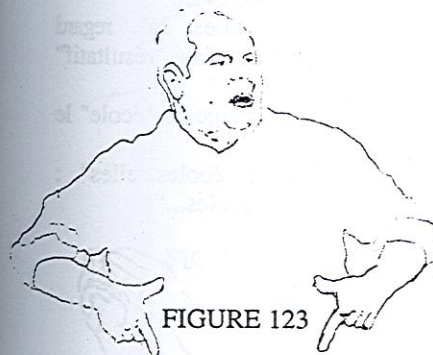


FIGURE 123



FIGURE 124



FIGURE 125



FIGURE 126



FIGURE 127

Construction d'une référence spatiale



FIGURE 128

Figure 123 : le signe standard [ÉCOLE].

Figure 124 : reprise anaphorique spatialisée du signe standard, en fait : "...les écoles là...", la pluralité étant déduite à partir de la mimique et du pointage à deux mains.

Figure 125 : pointage anaphorique de la main dominée ("les écoles, elles, là"). La main dominante réalise simultanément le signe standard [GRAVE].

Figure 126 : double pointage anaphorique: "les écoles, elles, là", regard activateur d'une portion d'espace et créateur de déixis, mimique faciale "résultatif" plus problématisation (froncement de sourcils).

Figure 127 : au même emplacement que la reprise par pointage de "école" le signe standard [NIVEAU BAISSER].

Figure 128 : nouveau pointage anaphorique renforçateur "les écoles, elles". : "...les écoles, elles, là, c'était grave, leur niveau baissait, à ces écoles...".



FIGURE 129



FIGURE 130



FIGURE 131



FIGURE 132



FIGURE 133



FIGURE 134

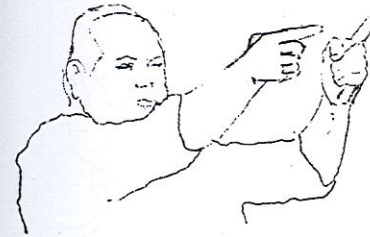


FIGURE 135



FIGURE 136



FIGURE 137

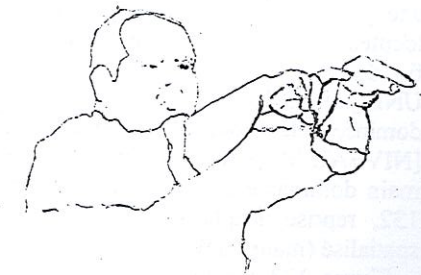


FIGURE 138



FIGURE 139



FIGURE 140



FIGURE 141

Construction d'une référence spatiale

Le signe standard [ÉTATS UNIS] a été placé par pointage anaphorique dans une portion d'espace activée auparavant par le regard en haut et à gauche du locuteur. La figure 129 représente le signe standard [PARTIR, ALLER À] dont la fin du mouvement (figure 130) est spatialisée, à l'emplacement de [ÉTATS UNIS]. Plus loin, figure 131, il est dit que le niveau (signe standard main dominée) des journaux télévisés américains est au-dessus (signe standard [NIVEAU SUPÉRIEUR], mouvement et emplacement de la main dominée). La main dominante est en monstration-évidence de la main dominée. Puis, figure 132, reprise anaphorique de [ÉTATS-UNIS] par double pointage, dont l'un spatialisé (main dominée).

Figure 133 : pointage simultané, activation d'une portion d'espace (rôle du regard) par la main dominée pendant que la main dominante réalise le signe standard [FRANCE]. "... en France, là...".

Figures 134 et 135 : signe standard [ALLER DE ... (point de départ référentialisé spatialement : la France) À (point d'arrivée référentialisé spatialement : les États-Unis)].

Figure 136 : signe standard [TRAVAILLER] à l'emplacement pertinisé de "États-Unis" puis, figure 137, signe standard [FAIRE DES RECHERCHES] au même emplacement. Le signe standard se déplace dans la portion d'espace activée.

Figure 138 : double pointage anaphorique de l'emplacement pertinisé "États-Unis".

Figure 139 et 140 : signe standard [REVENIR] (point de départ emplacement pertinisé : "États-Unis" ; point d'arrivée pertinisé : "France").

Figure 141 : plus loin, le journaliste, en transfert personnel s'adresse à des journalistes français, et leur signale que "là, aux États Unis (la main dominante en "voilà" se positionne à l'endroit pertinisé représentant les États-Unis)...", "les choses se passent différemment" (réalisé ultérieurement).



FIGURE 142



FIGURE 143



FIGURE 144

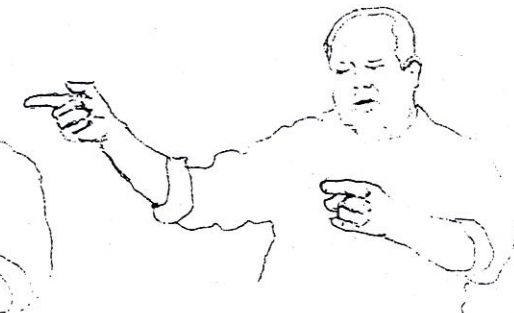


FIGURE 145

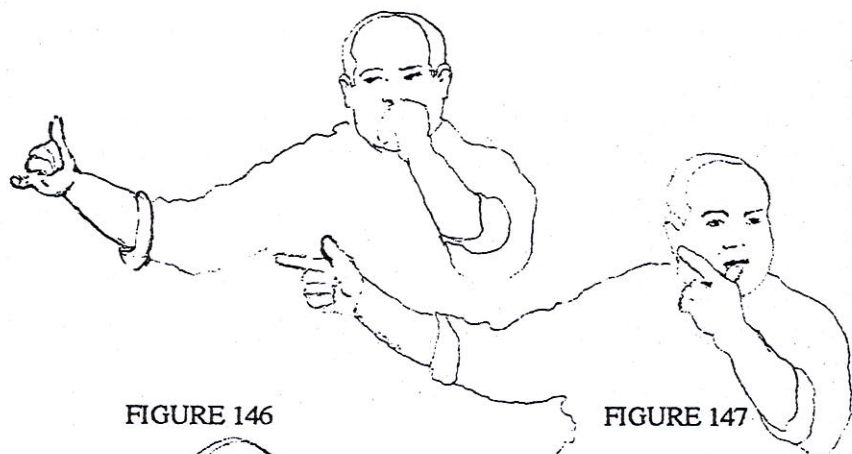


FIGURE 146

FIGURE 147

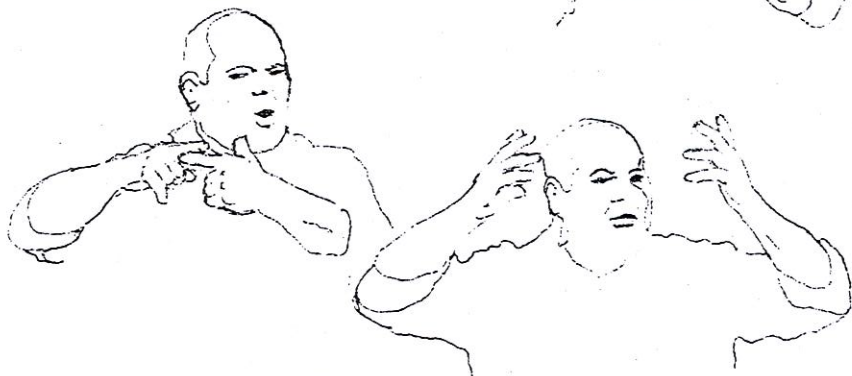


FIGURE 148

FIGURE 149

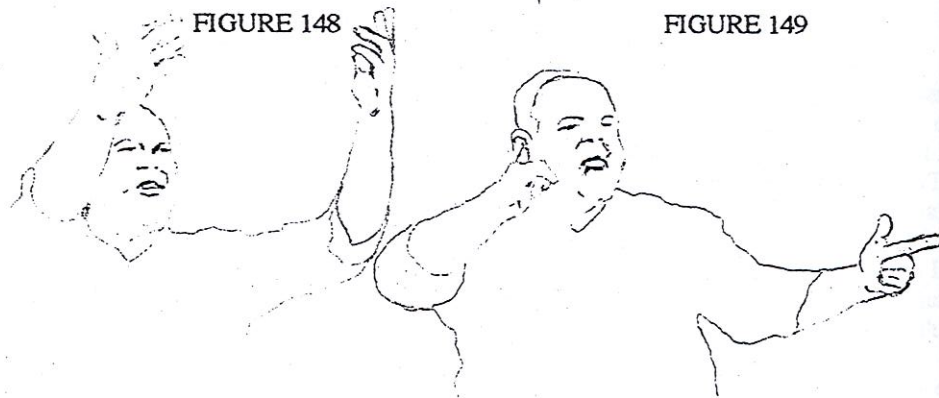


FIGURE 150

FIGURE 151

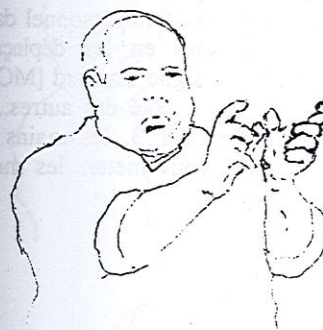


FIGURE 152



FIGURE 153

Construction d'une référence spatiale et actancielle

Figure 142 : le signe standard [FRANCE].

Figure 143 : son instanciation spatiale par regard et pointage anaphorique.

Figure 144 : le signe standard [PROFESSEUR] son pointage référentiel spatial à l'emplacement pertinisé pour "France". Valeur générique (mimique faciale, pointage léger non tendu).

"... les professeurs eux, en France, là..." (figures 142 à 144).

Figure 145 : pointage cataphorique de la main dominante référentialisé par le regard. La main dominée en maintien du pointage anaphorique ("professeurs").

Figure 146 : à l'emplacement du pointage précédent de la main dominante, le signe standard [ICI] ; en même temps, la main dominée réalise le signe standard [SAINT JACQUES]. Par parenthèse le discours enregistré a lieu dans l'INJS de Paris.

Figure 147 : reprise du même pointage par la main dominante, la main dominée en configuration '2' ('L') annonce une coordination.

Figure 148 : début de la coordination par pointage de la main dominante sur l'index de la main dominée.

Figure 149 : réalisation de l'élément coordonné aux "professeurs" : le signe standard [ORTHOPHONISTE]. Amorce d'un transfert personnel par déplacement corporel.

Figure 150 : investissement corporel, même posture que dans la figure précédente, le narrateur est en transfert personnel et assume le rôle des orthophonistes. Stéréotype de transfert personnel : "... alors quoi !...".

Figure 151 : maintien du transfert personnel en dialogue transféré (ouverture de la bouche) : "... vous (pointage main dominée, balayage indicateur d'une

pluralité) les [SOURD] (signe standard de la main dominante). Mimique faciale de réprobation.

Figure 152 et 153 : plus loin, le narrateur, toujours en transfert personnel dans le rôle d'un orthophoniste, joue sur le sens des signes en les déplaçant spatialement (cf. la partie sur le lexique). Figure 152 : le signe standard [MOT] est effectué par les deux mains : "... [MOT(S)] les uns à côté des autres...". L'orthophoniste continue de s'adresser aux Sourds et, figure 153, les mains se croisent. Traduction en français : "... vous les Sourds, vous mettez les mots n'importe comment, pas à la bonne place..."



FIGURE 154

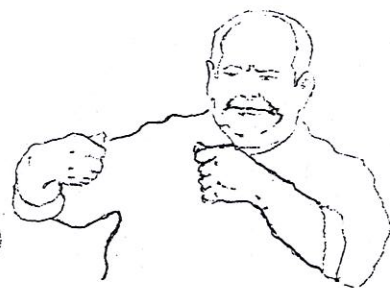


FIGURE 155



FIGURE 156



FIGURE 157



FIGURE 158



FIGURE 159

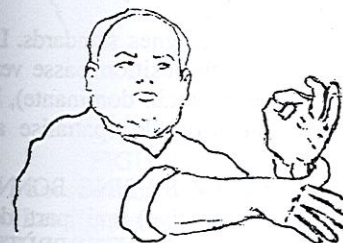


FIGURE 160



FIGURE 161



FIGURE 162



FIGURE 163



FIGURE 164

Construction d'une référence spatiale et actancielle

Les figures 154 et 155 illustrent l'utilisation spatiale des signes standards. Le signe standard [INTERPRÈTE] a été précédemment signé en position basse vers la droite. La figure 154 montre le signe standard [SOURD] (main dominante), la main dominée reprend anaphoriquement ce signe standard qu'elle spatialise au moyen de la configuration de grande iconicité "personne".

Dans la figure 155, on peut voir le signe standard [AVOIR UNE BONNE RELATION AVEC] (déné par une mimique faciale négative) qui part des emplacements respectifs où ont été réalisés le signe standard [INTERPRÈTE] (main dominée) et la reprise anaphorique, par configuration de grande iconicité, du signe standard [SOURD].

Les figures 156 à 164 représentent une succession de spatialisations très complexe.

La figure 156 montre le signe standard [PEINTURE] réalisé par la main dominante. Le signe occupe une portion pertinisée d'espace alors que la main dominée reprend déjà le signe standard au moyen de la configuration de grande iconicité "forme rectangulaire à surface plate" (un tableau peint).

Le narrateur, en transfert personnel (lui-même est le sujet de l'énoncé) regarde le tableau ; signe standard [VOIR] effectué par la main dominante, maintien de la configuration par la main dominée (figure 157).

Le personnage transféré regarde l'interprète (spatialisé précédemment) qui traduit les propos du conférencier qui commente le tableau. Directionnalité du signe standard [VOIR] vers l'interprète précédemment spatialisé (figures 158 et 159).

Figure 160 : acquiescement du personnage transféré par rapport aux propos de l'interprète. Le signe standard [OUI], en dialogue transféré, est directionnalisé pertinemment.

Figure 161 : retour du regard du personnage transféré vers le tableau. Pointage anaphorique par la main dominante reprenant l'emplacement du conférencier.

Figures 162, 163 et 164 : affolement du personnage transféré qui pointe le conférencier (figure 162). Puis, stéréotype de transfert personnel : "... eh, attendez moi !..." s'adressant au conférencier spatialisé (figure 163). Stéréotype de transfert personnel simulant la tentative de rattraper en courant le conférencier (figure 164).

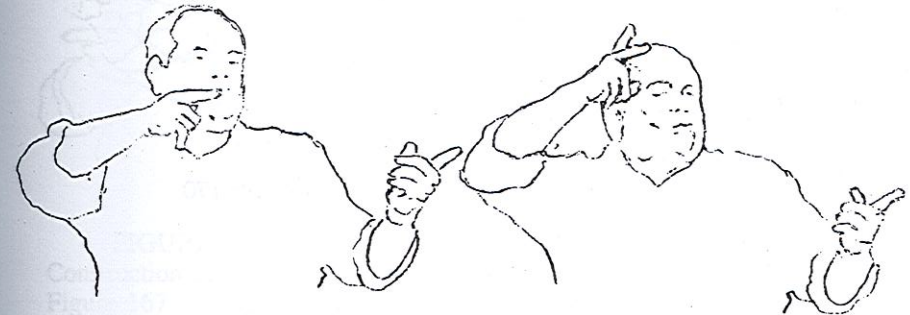


FIGURE 165

Construction d'une référence actancielle

Les figures 165 et 166 illustrent la construction d'une référence actancielle par pointages spatiaux : le signe standard [SOURD] (main dominante) est repris par pointage au moyen de la main dominée (figure 165). Le pointage est maintenu (figure 166) pendant que la main dominante réalise l'aspect "fréquentatif" [HABITUDE]. "... les sourds avaient l'habitude... de se fréquenter...".

FIGURE 166



FIGURE 167



FIGURE 168



FIGURE 169



FIGURE 170



FIGURE 171



FIGURE 172



FIGURE 173



FIGURE 174



FIGURE 175

Construction d'une référence actancielle

Figure 167 : un groupe de personnes (des Sourds qui n'ont pas participé au mouvement de reconnaissance de la LSF) a été spatialisé précédemment. Le narrateur dans son propre rôle dit qu'il n'est pas [CONTRE] (dirigé vers le groupe spatialisé) eux.

Figure 168 : les deux groupes (configurations de grande iconicité) celui des Sourds précédemment cités (main dominée) et celui des Sourds qui ont participé au mouvement, dont fait partie le narrateur (main dominante), s'éloignent spatialement (et métaphoriquement) l'un de l'autre.

Figure 169 : reprise spatiale (même emplacement) du groupe de gauche par le signe standard [EUX TOUS] au moyen de la main dominée. Auto-pointage [MOI] par la main dominante.

Idem figure 170 avec la mimique faciale "hypothèse mentale" : "... moi je pense ...". Pointage de la main dominante vers la main dominée, figure 171 "... qu'ils...".

Figure 172: rotation corporelle, transfert personnel ; le narrateur joue le rôle des sourds n'ayant pas participé au mouvement, s'adressant aux Sourds de l'autre groupe (regard et orientation du visage de la gauche vers la droite). Stéréotype de transfert : "... enfin quoi vous ! (regard vers le groupe de droite)...".

Figure 173 : en transfert personnel, pointage, au moyen de la main dominée, vers l'emplacement du groupe de Sourds ayant participé au mouvement ; la main dominante réalise le signe standard [ENTENDANT]. "...Vous (êtes avec) -ne figurant pas sur les illustrations- les entendants...". Mimique faciale dépréciative.

Figure 174 : main dominée idem. "...Vous (main dominée)...là (main dominante), puis, figure 175 : "... Vous (main dominée, idem) les [SOURD] (main dominante)...".



FIGURE 176

FIGURE 177

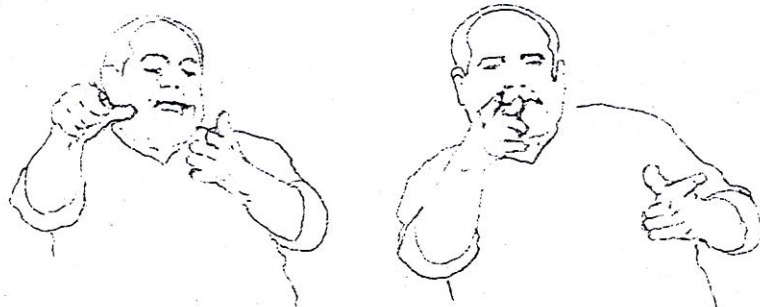


FIGURE 178

FIGURE 179



FIGURE 180

FIGURE 181

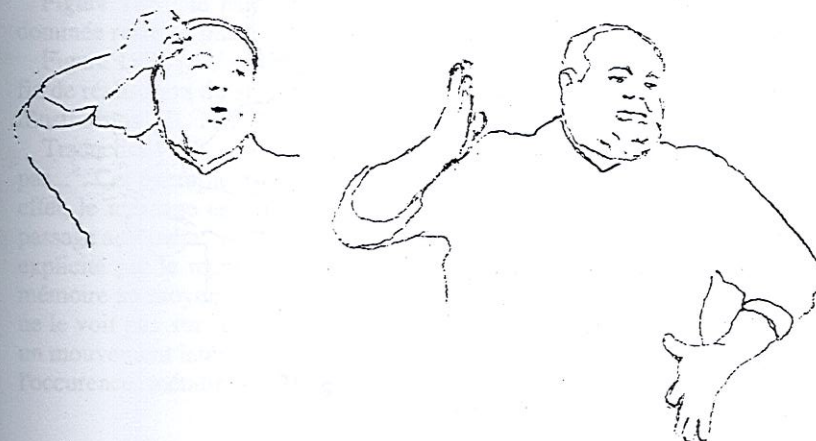


FIGURE 182

FIGURE 183

Construction d'une référence actancielle

Figure 176 : le signe standard [INTERPRÊTE] vient d'être réalisé précédemment. La main dominante (signe standard [PRENDRE]) se place à l'endroit de la réalisation d' [INTERPRÊTE], puis se déplace vers le centre ("prendre et emmener"), figure 177.

Figure 178 : le signe standard [PAYER] à l'endroit précédent où a été "amené" l'interprète.

Figure 179 : un double pointage spatial de l'emplacement représentant l'interprète : "lui, là (l'interprète)".

Figure 180 : l'interprète, en transfert personnel, en train de signer.

Figure 181 : nouveau transfert personnel (changement de posture et d'orientation par rapport au précédent). Double transfert plutôt, les mains en configuration de grande iconicité "groupe important de personnes" (les Sourds, réalisés précédemment) regardent fixement l'interprète.

Figure 182 : un semi transfert personnel, le narrateur joue brièvement le rôle des Sourds ; la main dominante réalise le signe standard [OUBLIER] : "les Sourds oublièrent".

Figure 183 : retour au transfert personnel de l'interprète qui s'épuise (mimique faciale) en interprétant comme une machine.

Traduction : "... on (les Sourds) prenait un interprète, on l'emmenait avec nous, ... on le payait, ... on le regardait fixement en train d'interpréter, ... on oubliait qu'il s'épuisait à signer sans arrêt comme une machine...".

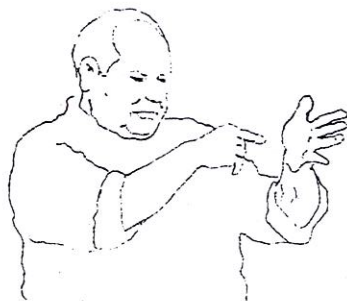


FIGURE 184



FIGURE 185



FIGURE 186



FIGURE 187

Rôle des pointages

Figure 184 : le narrateur vient de réaliser [SIGNER] avec les deux mains, en l'accompagnant d'une mimique faciale laudative ("signer très bien"). La main dominée reste en place. La main dominante pointe la main dominée. Plus loin, ne figurant pas sur les illustrations, [NE PAS SAVOIR].

Traduction : "... (autrefois, quand même, les Sourds) signaient très bien... (mais -mimique faciale adversive ne figurant pas sur les illustrations-) (ils ne savaient pas) ce qu'ils avaient dans les mains...". La traduction devrait être plus complexe puisque le signe [SIGNER] reste spatialement en mémoire : "... en fait ils ne savaient pas que dans leurs mains, ils avaient les signes...".

Figure 185 : plus loin que 184 ; "... voilà (main dominante sur main dominée) ce qu'ils avaient dans les mains...".

Figure 186 : le narrateur vient d'émettre le signe [LINGUISTIQUE], la main dominée reste en place. Pointage de la main dominée par la main dominante.

Figure 187 : [AVANT] (main dominante), la main dominée restant en place en fin de réalisation du signe [LINGUISTIQUE] et plus loin, ne figurant pas sur les illustrations, [IL N'Y A PAS].

Traduction : "... avant, le signe qui voulait dire "linguistique" n'existait pas...". Cet exemple est intéressant en ce qu'il montre un passage au "méta". En effet, le message est très proche de "avant, il n'y avait pas de linguistique". Le passage au "méta" (il s'agit du signe qui veut dire "linguistique") est clairement explicité par le regard porté sur le signe et le pointage sur le signe (restant en mémoire au moyen de la main dominée) qui le référentialisent. De plus, mais on ne le voit pas sur le dessin, le locuteur effectue simultanément avec le pointage un mouvement latéral du bassin, indicateur du passage à une référence seconde (en l'occurrence, métalinguistique).

Faits de Langues

Revue de linguistique Éditions OPHRYS

Fidèle à ses objectifs de faire se croiser des disciplines connexes et de faire dialoguer des linguistes d'horizons différents, la revue *Faits de Langues* fait systématiquement alterner des numéros thématiques et des numéros «aréaux», visant à porter à l'ensemble de la communauté linguistique ce qui fait la spécificité d'un certain nombre de langues, ceci dans un souci de comparaison et de mise en perspective.

Abonnement pour le numéro double de 2000 : France 300 FF / Etranger 350 FF

2000 n°15-16 : *La langue des signes française (LSF)* (Ch. Cuxac)

Commande des précédents numéros

1993 n°1 : *Motivation et iconicité*

1993 n°2 : *Le nombre*

1994 n°3 : *La personne*

1994 n°4 : *L'indéfini*

1995 n°5 : *La comparaison*

1995 n°6 : *L'exclamation*

1996 n°7 : *La relation d'appartenance*, Prix à l'unité: 170 FF,

1996 n°8 : *L'accord*, Prix à l'unité: 170 FF,

1997 n°9 : *La préposition: une catégorie accessoire?*, Prix à l'unité: 170 FF,

1997 n°10 : *Les langues d'Asie du Sud* (Dir. A. Montaut). Prix à l'unité: 170 FF,

1998 n°11-12 : *Les langues d'Afrique subsaharienne* (Dir. S. Platiel et R. Kaboré). Prix à l'unité: 340 FF

1999 n°13 : *Oral-Ecrit : Formes et théories*, Prix à l'unité: 170 FF

1999 n°14 : *La catégorisation dans les langues*, Prix à l'unité: 170 FF

2000 n°15-16 : *La langue des signes française (LSF)* (Ch. Cuxac), Prix à l'unité : 300 FF

Rédaction-Organisation

Mary-Annick Morel

16 rue Marx Dormoy

92260 Fontenay-aux-Roses

courriel : morel@idf.ext.jussieu.fr

Abonnement et/ou Commande

Faits de Langues - Ophrys

10, rue de Nesle 75006 Paris

Tél.01.44.41.63.75/Fax 01.46.33.15.97

courriel : edition.ophrys@wanadoo.fr

Chèque libellé à l'ordre de «Ophrys»

CCP Marseille : 11-969-01 U

Conclusion générale

Participer à l'intégration d'un objet dans le champ d'une discipline scientifique est pour tout chercheur, une aventure intellectuelle passionnante. Certes, la langue des signes était bien là, on pouvait la voir, mais l'appareil théorique conceptuel qui régit les applications de la discipline au monde réel en programmait en quelque sorte l'exclusion. Autrement dit, en particulier dans le domaine couvert par les sciences humaines, il ne peut s'agir pour le chercheur, au départ, que d'une prise de position à caractère idéologique, étant donné que les instruments scientifiques dont il dispose ne lui permettent pas pour l'instant de penser scientifiquement l'objet.

La problématique de l'inclusion s'effectue en général à la périphérie de la discipline, là où les frontières des domaines d'application sont encore mouvantes, et non au niveau de ses concepts centraux, voire de ses axiomes de base, trop rigides puisque ce sont eux qui, à la fois, constituent les fondements de la discipline et édictent les exclusions. Un long travail de construction de l'objet allant de pair avec la progressive déconstruction du socle conceptuel commence. Ce furent, en tout cas, les grandes lignes de mon propre parcours : en effet l'hypothèse que la langue des signes était bien une langue s'est insinuée dans le champ de la linguistique à partir de l'entrée perméable que constituait la pragmatique des interactions.

Une fois l'objet posé dans le champ, son intégrité et son devenir sont en quelque sorte entre les mains du chercheur. Et deux attitudes extrêmes peuvent mettre en péril la réussite de l'entreprise.

La première, celle du "bon élève", afin de tempérer l'audace idéologique de départ, rate l'objet en le banalisant. Et ce n'est qu'au prix de successives amputations et charcutages divers que l'objet parvient à entrer dans un moule conceptuel qui, tel le lit de Procuste, demeure inchangé.

La seconde qui, d'une certaine manière rate la discipline, revient à ce que l'inclusion s'accompagne d'un effondrement conceptuel : rien de ce qui a été pensé antérieurement ne tient et le chercheur se mure dans un isolement solipsiste, coupe tout dialogue possible avec l'ensemble

des chercheurs de la discipline et quitte peu à peu le terrain de la science.

Je pense qu'il convient de s'en tenir au fait que l'objet, dans le vrai sens du terme, est essentiellement dérangent et que la problématique de son intégration va servir d'analyseur épistémologique de la discipline et pourra faire émerger une théorie plus puissante redistribuant la hiérarchie des concepts centraux. Bien sûr, plus l'objet est étrange, c'est à dire éloigné des objets prototypiques de la discipline, plus les réajustements seront importants et plus ils affecteront de sous-domaines de cette discipline.

L'histoire récente de la linguistique nous montre que deux problématiques d'inclusion, celle de la communication non verbale et celle des langues des signes, ont eu pour effet de modifier le paysage épistémologique ambiant. Je me limiterai à pointer quelques uns des réajustements causés par l'inclusion de ces dernières à différents niveaux.

1°) Au niveau même des frontières de la discipline.

Le fait de ne pas avoir forcément affaire dans les langues des signes à des unités significatives minimales orales, doublement articulées et discrètes, distend tellement les frontières de l'objet langue que l'on est amené à s'orienter insensiblement vers une linguistique du langage. En retour, l'intégration de ces nouveaux objets (langues des signes et communication non-verbale) n'a pas manqué de révéler à quel point les courants dominants de la linguistique s'étaient implicitement focalisés sur des formes proches de la langue écrite.

2°) Au niveau des concepts centraux de la discipline

L'inclusion des langues des signes a permis de voir que le caractère doublement articulé des messages n'est pas vraiment une condition à ce qu'un objet puisse être considéré comme une langue mais bien un effet -sans doute obligé- de l'utilisation du canal audio-oral.

Relativement à l'arbitraire linguistique, l'examen des langues des signes fait ressortir la confusion entre les deux sens constamment brouillés que le terme d'arbitraire a pu revêtir depuis Saussure dans l'histoire de la linguistique structurale. Dans son second sens, l'arbitraire radical saussurien signifie que les unités linguistiques s'inscrivent dans un système différentiel de valeurs signifiées. Cet arbitraire radical n'est pas à mettre au compte de la complexité structurale des langues comme invite à le penser le CLG, mais bien à une aptitude fondamentale de l'être humain (appelée ici "aptitude au méta") applicable à l'ensemble des faits sémiologiques propres à l'espèce, sans relation avec leur taux d'iconicité, et dont l'application à

la langue (fonctionnement paradigmatique et valeurs différentielles des unités) n'est qu'un cas particulier.

3°) Au niveau de l'épistémologie de la discipline

Non pertinente lorsqu'il est question de la langue en tant que système de différences, l'iconicité des messages est une entrée des plus intéressantes lorsqu'on limite son champ d'application aux utilisations langagières référentielles. Et la prise en compte d'une visée iconicisatrice et des structures de grande iconicité qui la caractérisent signe l'acte de naissance d'une sémiologie générale plus puissante intégrant la possibilité de dire en montrant. On en déduit alors une sémiologie restreinte aux cas particuliers que sont des langues orales dont les caractéristiques structurales majeures : non-iconicité, double articulation, discrétion, se révèlent comme des adaptations économiques induites par le canal utilisé.

4°) Au niveau de la puissance et de la validité des différents modèles

Je ne prendrai qu'un exemple : on sait que le modèle établi par Jakobson (1963) différenciant plan de l'énoncé et plan de l'énonciation ainsi que leurs procès et protagonistes respectifs a été suivi d'analyses considérées comme des affinements du modèle initial. Or, ces modèles plus sophistiqués ne sont pas à même de rendre compte efficacement des semi-transferts personnels ni de la dissociation pointages/regard (Sallandre, 1999). Dans la mesure où il s'applique sans problèmes aux différents types de dédoublement énoncé/énonciation que l'on trouve en langue des signes, le modèle d'origine de Jakobson se révèle d'une pertinence qu'on ne lui soupçonnait plus.

5°) Au niveau des sous-domaines de la discipline.

Dans le champ de la sociolinguistique, la prise en compte de la surdité de naissance a donné lieu à une extension de la définition du bilinguisme ainsi qu'à une remise en question de la notion de langue maternelle en raison de la transmission non forcément héréditaire de la culture et de la langue au sein de la population sourde. Enfin, dans le champ de la psycholinguistique, les créations de langages gestuels par des personnes sourdes isolées argumentent fortement en faveur de l'hypothèse d'un ancrage perceptif -visuel- du langage.

Les différents courants théoriques qui parcourent la linguistique n'ont évidemment pas réagi de la même manière, à ces propositions de redistributions conceptuelles. Et ce n'est à mon avis pas un hasard si l'accueil le plus favorable s'est situé dans le cadre de courants récemment constitués comme les grammaires cognitives, la pragmatique, l'énonciation et la sociolinguistique, indice vraisemblable qu'un paradigme, pour le moment diffus, est en cours de constitution.

Toutefois, on se gardera de faire des courants les plus "installés", des théories symbolisant l'exclusion. N'oublions pas que les critères mis en avant par la linguistique structurale et qui hélas, ont renforcé l'isolement des langues des signes (oralité, caractère discret des unités et double articulation) ont paradoxalement été ceux-là mêmes qui ont donné lieu à l'inclusion de milliers de langues orales, à une époque où les langues se définissaient avant tout par le fait de disposer d'un système d'écriture.

N'oublions pas non plus que même dans le cadre des modèles les moins propices à reconnaître théoriquement la dimension iconique des langues des signes, il est d'importants terrains d'accord : on pense tout autant à la faculté de langage des grammaires génératives qu'à la notion d'économie linguistique de l'école fonctionnaliste.

Tout cela pour dire que le temps n'est plus à la défiance comme c'était le cas voici une vingtaine d'années. Plus, il semble que la nouveauté même de l'objet, ses restes certains de fragilité "néonatale" ont créé autour de lui une dynamique consensuelle. Le phénomène est suffisamment rare pour mériter d'être signalé : les associations européennes et internationales de recherche sur les langues des signes regroupent des linguistes venant bien de tous les horizons théoriques.

Reste le problème actuel de l'extension du mouvement de reconnaissance de la langue des signes à d'autres disciplines scientifiques, aux professionnels de l'éducation des enfants sourds et à l'ensemble du corps social.

Il est des disciplines qui, en raison des domaines d'investigation qui les constituent sont "naturellement" plus ouvertes que d'autres à la dimension communautaire de la population sourde. On pense bien sûr à la sociologie et à la linguistique plutôt qu'à la médecine. A condition toutefois de se garder des généralisations dans la mesure où il n'y a pas accord total intra-disciplinaire. Ainsi, je connais un certain nombre de médecins et, parmi eux des ORL pour lesquels il ne fait pas de doute que la langue des signes est une langue à part entière et que les Sourds constituent une communauté linguistique. Et, par ailleurs, il y a encore certains linguistes qui considèrent que la déficience auditive ne peut que faire naître une langue déficiente.

On bute là sur un problème complexe auquel il n'est pas vraiment possible d'apporter de réponses rationnelles satisfaisantes et où l'invocation de raisons historiques ne permet pas, à elle seule, d'expliquer pourquoi des nations si économiquement proches ont développé à l'égard des sourds et de leurs langues des politiques linguistiques et éducatives si différentes ; ni pourquoi ceux qui travaillent dans le cadre de l'éducation des Sourds en France ont

majoritairement adopté un point de vue médicalisant vis à vis de la surdité. Il y a là comme une trahison des clercs qui ne cesse de m'interroger. Et la lecture des nombreux ouvrages polémiques écrits au cours des siècles sur le statut des langues des signes, sur l'éducation des enfants sourds ne contribue pas à dissiper ce mystère : en raison même de la saisissante actualité des arguments employés, tout se passe comme si, dans la pensée occidentale, s'affrontaient de manière permanente, au moins depuis la Renaissance, deux conceptions irréductibles quant à l'idée que l'on se fait de l'être humain ; comme si, pour le sujet qui nous intéresse ici, et quasi indépendamment de tout contexte historique, à la vision pessimiste qui envisage les Sourds comme des personnes qui n'entendent pas et sont en quelque sorte à normaliser, s'opposait un point de vue mettant l'accent sur l'ingéniosité de l'esprit humain à travers l'exemple d'une population qui, privée d'audition, a mis en oeuvre une communication linguistique riche et originale fondée sur un autre canal.

Souhaitons que la récente adoption de ce dernier point de vue par la plupart des linguistes ne restera pas sans effets sur les politiques à mener à l'égard de la langue des signes et en matière d'éducation des enfants et adolescents sourds.

intellectica

Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive

Deux numéros par an

Secrétariat de rédaction et abonnements :

John Stewart, COSTECH, Centre Pierre Guillaumat
Université de Technologie de Compiègne, BP 60.319,
60203 Compiègne Cedex

Téléphone: 03 44 23 43 64; e-mail: John.Stewart@utc.fr

Adresse WWW : <http://www.mines.u-nancy.fr/~arc/>

1998/1-2 n°26-27 Sciences sociales et cognition (V. Havelange)

1999/ 1 n°28 Présences de la Gestalt (R. Casati)

Prix au numéro - France : 130 FF / Etranger : 170 FF

Abonnement: Particuliers - France : 200 FF / Etranger 260 FF

Abonnement: Institutions - France : 400 FF / Etranger 520 FF

Chèque à l'ordre de l'A.R.C.

Annexe : Corpus analysé

A titre illustratif des différents problèmes posés par la multilinéarité et la spatialisation pour transcrire la LSF, j'ai retenu deux parties du corpus mentionné dans les chapitres précédents.

Ces transcriptions recoupent partiellement les constructions de références temporelle et spatiale examinées dans le chapitre consacré à la spatialisation des relations sémantiques.

Intitulé du corpus : "conférence sur la création des associations".

Informateur conférencier : Guy Bouchauveau (cf. p.31).

Durée de l'enregistrement : 1 heure, transcrite en totalité, dont n'est reportée ici qu'une durée approximative d'une minute et demie.

Situation de l'enregistrement : il s'agit d'une conférence faite debout, sur la scène de la Salle des Fêtes de l'Institution Nationale de Jeunes Sourds de Paris, devant un public de cent cinquante à deux cents personnes, sourdes pour la plupart. La conférence, effectuée à l'occasion de la triple commémoration du bicentenaire de la Révolution Française, de la création de l'INJS de Paris et de la mort de l'Abbé de l'Épée était interprétée simultanément en français par Cécile Guyomarc'h.

J'ai filmé cette conférence au moyen de deux caméras, selon le même angle de prise de vue, légèrement décalé sur la droite du signeur, à une dizaine de mètres de lui. Une caméra semi-professionnelle appartenant à l'INJS de Paris a permis de réaliser la totalité du tournage en plan assez rapproché (le tronc, les signes et le visage), sur un support vidéo UH Matic. Un caméscope VHS filmait en même temps le conférencier en plans plus larges, afin de pouvoir transcrire les mouvements, balancements et déplacements corporels.

Sur le lecteur UH Matic à curseur de l'INJS de Paris, j'ai procédé, en partie à l'analyse des signes, des mouvements du visage et du corps et, en totalité, à celle des paramètres regard et mimique.

Sur un magnétoscope standard VHS j'ai effectué, en partie, l'analyse des signes, et des mouvements du visage et du corps. En fonction de ce qui était recherché se sont imposées diverses vitesses de défilement de l'enregistrement : ainsi, pour les signes, convenait au mieux, l'extrême

ralenti ou un défilement image par image. Cependant, l'identification préalable des signes s'est effectuée généralement à partir d'un défilement du corpus à vitesse normale et plusieurs fois répété. Les mouvements du corps et parfois du visage, se repéraient plus aisément selon un défilement légèrement accéléré. Quant aux hochements de tête, ni le ralenti, ni l'avance image par image ne permettaient de les détecter et seul, un défilement répété à vitesse normale a permis d'en faire l'analyse.

La notation

Elle se compose de quatre ensembles disjoints : 1) une transcription linéaire de la matière énoncée, 2) une reprise de cette transcription avec numérotation des éléments de sens et indication des opérations, fonctions et procédés qui apportent leur contribution à la construction du sens, 3) une traduction approchée en français pourvue d'un système de renvois aux éléments significatifs consignés dans le second ensemble, 4) une traduction littérale en français.

1- La transcription multilinéaire

J'ai adopté, sous forme de tableaux, le principe de la partition musicale où chaque paramètre est traité séparément sur le plan horizontal et se démarque verticalement des autres paramètres.

Chronologiquement, j'ai procédé, en premier lieu, à l'identification des signes (pour la plupart standards) et ensembles gestuels. C'est donc cette première analyse des gestes qui a servi de cadre initial à l'examen ultérieur des autres paramètres. Comme je n'ai pas jugé utile de faire coïncider la notation des signes avec leur durée objective (en nombre d'images ou en dixième de secondes, par exemple), les signes transcrits sur la feuille de papier occupent un espace linéaire sans rapport avec leur durée réelle. Chaque page-tableau transcrite correspond donc à des temps d'émission variables, et l'on peut dire seulement qu'une page représente une durée moyenne approximative de trois secondes.

Mon travail s'est donc organisé à partir de l'identification des signes, puis je me suis intéressé au regard, en troisième lieu à la mimique faciale, enfin aux mouvements du visage puis, en dernier lieu du corps. Toutes les données nouvelles, caractérisant tel mouvement du visage, par exemple, s'incrustaient dans le cadre de la matrice initiale de la notation des signes.

Cet ordre d'analyse s'explique en raison du caractère généralement discret des signes permettant un moyen de repérage plus stable.

* Transcription des signes et des ensembles gestuels.

Les signes standards sont notés en majuscules, ainsi que les pointages (notés POINT).

La séparation MD (main droite), MG (main gauche) permet d'indiquer avec quelle main un signe a été effectué. Lorsque les deux mains sont utilisées pour l'émission d'un signe, on le note sur la ligne du milieu, située entre les lignes MD et MG.

Lorsqu'une main est maintenue en position fixe alors que l'autre continue de réaliser des signes, la tenue de la position est indiquée au moyen d'un ligne horizontale.

Les répétitions de signes (pour ceux dont la répétition du mouvement entre dans le cadre normal de leur formation, je n'indique rien), sont indiquées par °, pour chacune des répétitions.

L'utilisation des termes "mémo. spat." ou "empl. mémo. spat." indique que l'emplacement du signe est pertinent et se situe dans une portion d'espace activée précédemment.

Parfois des ajouts en minuscule viennent apporter des précisions : c'est souvent le cas en ce qui concerne les transferts personnels. Par exemple, un transfert personnel où le narrateur fait le geste d'empoigner quelque chose à l'endroit même où le signe standard [ENFANT NÉ] vient d'être émis est complété par : "prendre l'enfant et hésiter", écrit en minuscules.

Les stéréotypes de transferts personnels, symbolisés, la plupart du temps, par "ster T.P." font systématiquement l'objet d'un complément d'informations en minuscules concernant la nature formelle du stéréotype : ainsi "ster. TP : bras au ciel".

De même l'utilisation de transferts de taille et/ou de forme, entrant ou non dans un complexe de descripteurs sera notée par TF ou DESC, suivie par des indications complémentaires en minuscule (par exemple, le type d'objet décrit, ou bien, l'indication de la taille en question, par exemple, "grande quantité").

En ce qui concerne plus particulièrement les structures de transfert situationnel (TS) ou les constructions de référence temporelle, on note le locatif stable ou la borne de référence au moyen de TF suivie de la configuration utilisée. Pour ces mêmes transferts situationnels ainsi que pour certains signes standards (des verbes essentiellement), lorsqu'il peut y avoir décomposition paramétrique du signe en atomes de sens, on note la spécificité sémantique de chaque paramètre ; ainsi :

TF "personnes assises"	"en rond"
CONF.	EMPL. + ORI

Les énumérations, les coordinations s'effectuant au moyen du pointage par l'index de la main dominante (noté POINT.) sur un des doigts de la main dominée sont notées, en ce qui concerne le doigt de la main dominée faisant l'objet du pointage : 1 (le pouce), 2 (l'index), 3 (le majeur) ou, plus rarement par les initiales P, I, M.... La configuration de la main gauche (dominée) utilisée correspond en général au nombre de doigts tendus : c'est à dire, lorsqu'il est mentionné que la main droite pointe sur 1, la main gauche est, de ce fait, en configuration pouce tendu ; sur 2, la main gauche est en configuration pouce et index tendus ('L'), etc...

**** Transcription des mouvements du corps (ligne notée C)**

Les explicitations y sont données en français : recul, rotation, etc...

"A d." et "à g." signifient respectivement à droite et à gauche. Il s'agit toujours de la droite et de la gauche considérées du point de vue de l'énonciateur (sa droite et sa gauche).

Les structures de transferts personnels sont notées TP. en caractères gras. Leur présence m'a incité à faire figurer, immédiatement sous les signes, les mouvements affectant l'ensemble du corps. Les frontières de TP (leur début et leur fin), sont indiquées par des crochets.

***** Transcription des mouvements du visage (ligne notée V)**

Comme pour les mouvements du corps, les explicitations sont données en français ("recul", "balancement", "rotation", etc...). Pour "droite" et "gauche", il en va de même que pour la ligne du corps.

Les barres obliques, indiquent l'inclinaison (plus ou moins accentuée) du visage. Deux barres obliques se suivant et orientées différemment indiquent le passage rapide d'une inclinaison à une autre. Contrairement à ce qui a été retenu pour les autres paramètres, l'inclinaison à gauche et à droite du visage qui est notée correspond à une figuration-reproduction de celle que l'on voit sur l'écran.

Les brefs hochements de tête, correspondant à des phatèmes et/ou à des reprises de l'interaction, à des manifestations du point de vue du sujet de l'énonciation, et qui peuvent être aussi des indices de coréférence, sont notés par "oui oui oui" (ou "non non non"), autant de fois "oui" (ou "non") qu'il y a de hochements.

Lorsque ces hochements de tête sont plus accentués (ayant valeur de marquage syntaxique, ou à nette valeur assertive), je les ai notés OUI en majuscule ou bien par le français "hoche" ou "ponctue".

J'ai choisi de présenter les mouvements du visage immédiatement au-dessous des mouvements du corps car ils m'ont paru fréquemment

liés. En cas de lien manifeste, j'ai regroupé l'ensemble au moyen de lignes verticales barrant les deux lignes horizontales.

****** La transcription du regard (ligne notée R)**

Les mouvements du regard sont notés en français, "balayage" ou "balaie" par exemple, ainsi que leur direction "à d." ou "vers g.", droite et gauche indiquant, comme pour le paramètre du corps, la droite et la gauche de l'énonciateur, non celles de l'écran que l'on regarde. "Public", "centre", sont des indications concernant la directionnalité du regard (en direction du public, en direction du centre et sans regarder le public).

Cl., FY, indiquent respectivement un clignement d'yeux et leur fermeture. La durée, relative, de la fermeture des yeux est exprimée par une ligne horizontale continue après le symbole FY.

Le regard porté antérieurement à l'émission des signes, comme activateur d'une portion d'espace où les signes seront réalisés, est indiqué soit par "pré-signé", soit au moyen du symbole *, soit au moyen du symbole X. Le regard porté sur les signes pendant leur réalisation est indiqué par "sur signe" ou par "X".

******* La transcription de la mimique faciale (ligne notée MF)**

La plupart des effets signifiés sont notés au moyen de leur équivalence conceptuelle en français : ainsi "grimace péjorative", "moue désabusée", etc...

Exceptionnellement, est noté ce que l'on voit du seul point de vue signifiant : ainsi "fronce" indique un froncement de sourcils. Plus loin dans les parties du corpus non présentées ici, j'ai utilisé alternativement la notation "fronce" avec celle, signifiée de "problématisation", qui est sa valeur signifiée probable, mais dont je ne suis pas suffisamment sûr pour la noter ainsi "officiellement".

Les aspects et modes qui relèvent de la mimique sont indiqués, la plupart du temps, par leur valeur signifiée, par exemple "normalité".

Quelques aspects et/ou modes sont soit nommés soit représentés graphiquement de manière spécifique faisant allusion à leur signifiant ou une partie de celui-ci.

- ainsi "résultatif" ou (-----)
- "ponctuel" ou pp. pp.pp.
- "duratif" ou prrrr.
- "continu" ou pfff.

Un effet signifié incombant essentiellement au regard est indiqué dans la ligne de la mimique faciale, il s'agit du mode "hypothèse mentale", noté par les initiales "h.m."

"OB" signale l'ouverture de la bouche.

Le rôle de la langue est indiqué par "langue", et réfère la plupart du temps à un détrimental soit passif soit actif (précisé). Pour certains mouvements de sourcils, à valeur signifiée non encore élucidée, j'ai préféré utiliser une notation signifiante ; par exemple, les seuls sourcils relevés, sans manifestation mimique complémentaire (à valeur thématique concessive et parfois adversive) sont notés ainsi : ^^ et, lorsqu'un seul des sourcils est relevé, ainsi : ^ --.

Les autres volets de la notation

Le premier volet consiste en une reprise de la transcription linéaire : par rapport à celle-ci, les éléments qui m'ont paru apporter une contribution spécifique au sens sont présentés les uns à la suite des autres, chacun étant pourvu d'un numéro d'identification. Leur ordre d'apparition suit l'ordre temporel de leur apparition dans le discours.

Le rôle de chaque élément répertorié dans le cadre de l'élaboration du sens (par exemple, valeur "comme ça" conférée par le regard, caractère relateur de certains pointages) est énoncé et, si besoin est, est commenté en français.

Je m'expliquerai plus loin quant à la nécessité de cette transcription relais. Insistons, pour le moment, sur son caractère pratique : elle permet d'assurer un relais entre la globalité du sens, représentée par la transcription multilinéaire et la traduction approchée en français.

Dans le troisième volet, la traduction approchée, les effets de sens, traduits en français renvoient aux numéros de la transcription intermédiaire. Parfois, plusieurs numéros contribuent à rendre compte en français de ce qui semble n'être qu'un unique effet de sens. Parfois, au contraire, ce qui apparaît dans la traduction approchée comme un ensemble complexe de significations multiples renvoie à un seul numéro. Ces distorsions ramènent le lecteur, s'il veut en comprendre la raison, au corps même de cet ouvrage, où chacune de ces distorsions est redevable, sauf oubli de ma part, d'une explicitation.

On pourra être surpris par le côté un peu fruste de la traduction de certains passages, particulièrement en ce qui concerne les traductions des structures de grande iconicité. Je pense qu'il faut en passer par là et que, même si une configuration de grande iconicité est essentiellement un élément de reprise -par exemple, la reprise du signe standard [JOURNALISTE], elle s'inscrit aussi dans le domaine du "comme ça", que seule, la traduction approchée "groupe de personnes assises en rond" permet d'appréhender. Enfin, la quatrième partie, qui est présentée sous les tableaux de la transcription linéaire, consiste en une traduction littérale en français,

tout en maintenant l'exigence qu'elle ne s'éloigne pas trop de la traduction approchée, dans la mesure où, par delà la forme plus achevée, plus "francisée" de la traduction littérale, il m'a paru indispensable que le compte des éléments et effets de sens répertoriés dans la traduction approchée y soit.

Précisons pour finir, qu'il n'y a pas, pour le moment, de système de notation des langues des signes qui soit satisfaisant.

Certes, il existe bien des systèmes de transcription de la face signifiante des signes comme celui de Stokoe et ceux, plus raffinés, qui en dérivent, mais ils ne permettent ni de transcrire de manière intéressante les structures de grande iconicité, ni de rendre compte convenablement de l'utilisation pertinente de l'espace dans le cadre des énoncés standards. Cela dit, c'est surtout en raison de leur médiocre lisibilité que la plupart des chercheurs se sont reportés sur une notation des signes au moyen de mots de la langue écrite dominante. Indépendamment de l'impératif de lecture signalé ici même page 11, et sur lequel on reviendra plus loin, ce choix de notation génère de multiples problèmes dont voici un bref aperçu : par exemple, doit-on noter [SOURD] au singulier ou au pluriel, puisque ce n'est pas le signe qui crée le dégagement de la valeur pluriel, mais d'autres paramètres.

Dans le cas d'un auto pointage, doit-on transcrire par [JE], par [MOI], ou bien par la forme plus généralement admise, parce que plus "linguistique" [PRO 1], et dans ce dernier cas, doit-on séparer la forme pronomiale de l'élément verbal, ou doit-on les réunir dans un même ensemble ? Ce dernier choix se justifie, dans la mesure où l'élément verbal est actualisé (sa tension, son mouvement, son emplacement, tout montre qu'il s'agit d'une forme conjuguée et non d'une forme infinitivale). Chacun a ses raisons, et toutes me semblent défendables : personnellement, j'ai choisi de transcrire l'auto-pointage par la forme assez désuète [MOI] car il n'inclut pas la fonction sujet dans son sens, contrairement à "je" ; et qu'il existe des cas de séparation entre protagoniste sujet de l'énoncé, ce que représente [MOI] et protagoniste sujet de l'énonciation (le regard de l'énonciateur), ce dont ne rend pas compte [PRO 1].

J'ai aussi choisi de noter les verbes en utilisant la forme infinitivale car, s'il y a évidente manifestation de l'actualisation dans la forme même de l'unité verbale, elle est neutre quant à l'actualisateur ; il y aurait donc abus, selon moi, à transcrire "j'interviens", "il intervient", "nous intervenons", alors que la forme verbale est identique. Toutefois, l'infinitif "moi intervenir", "nous intervenir", n'est pas non plus une bonne solution, car en LSF, la forme verbale non conjuguée, sans

actualisation existe, sans tension, spatialement neutre, et sans investissement paramétrique connexe.

Une solution comme "moi intervient", "nous intervient" en choisissant arbitrairement une forme conjuguée comme neutre -la troisième personne en français- pour la distinguer de la forme non activée notée par l'infinitif est possible, mais pas plus heureuse. Il faut donc signaler tout cela en préambule à la transcription, ou trouver une forme plus lourde mais qui clarifie au fur et à mesure les choses, au moyen de systèmes relais, raison principale de la présence du volet 2 de la notation.

Quoi qu'il en soit, je pense que la notation des signes standards au moyen de mots d'une langue orale dominante peut entraîner des conséquences imprévisibles, plutôt néfastes, à la réflexion, pour l'avenir des langues des signes. Il suffit, par exemple, d'en transposer le principe d'une langue orale à une autre pour voir à quel point cela est, eu égard à une déontologie scientifique, difficilement acceptable.

On a dit, page 11, que les linguistes devaient, pour lire ces systèmes et avoir une représentation cohérente des signes enregistrés, garder en permanence à l'esprit le tour de passe-passe qui préside à leur fonctionnement.

Seulement, tous les lecteurs ne sont pas des linguistes et même, en ce qui nous concerne, linguistes, pouvons-nous affirmer que nous avons toujours cette donnée à l'esprit, ou bien que le fait de voir transcrits des signes au moyen de mots n'aura pas d'influence sur notre manière de considérer la langue des signes ? Par exemple, dans le cadre de la transcription de mon corpus, je fus confronté à ce paradoxe : des trois ensembles du système de notation utilisé, à savoir, transcription multilinéaire, reprise verticalisée et numérotée, puis traduction approchée, j'avais souvent l'impression que c'était le dernier, tout en français, pas seulement qui traduisait, mais aussi qui transcrivait au mieux ce qui était signé. En voici quelques illustrations : Guy Bouchauveau dit "je me retourne, je vois les parents et je lui dis : "mais enfin, tes parents, j'ai beau les regarder, ils ont l'air de ne rien dire". Le signe qui signifie "ne rien dire", index de la main dominante tendu vers le haut et en contact avec la bouche est à l'origine un stéréotype de transfert personnel qui s'est lexicalisé. On le note habituellement, et une fois pour toutes, [CHUT], ce qui le traduit convenablement dans de nombreux cas. Ici, il est employé comme verbe et devrait être traduit par "ne rien dire" mêlé au sens de "se taire", ce que j'ai fait dans le troisième ensemble de transcription (en français approché), alors que dans l'ensemble de la transcription linéaire, je l'ai transcrit par [CHUT]. Il en va de même pour [BREF] dont la valeur dans le même

corpus est adverbiale et signifie à peu de choses près "en si peu de temps".

Un exemple encore plus frappant est celui de [PATIENCE] qui, en fonction prédicative signifie à la fois "prendre son mal en patience" et "ronger son frein, bouillir intérieurement". Transcrire ce signe, dans un tel contexte, par [PATIENCE] ou, pire encore, car il induit en erreur sur le plan du signifié, par [PATIENTER], [ÊTRE PATIENT], c'est courir le risque, en les étiquetant par des mots français soit de faire oublier ou de minimiser la variabilité de leur valeur signifiée, soit de faire évoluer insensiblement la LSF vers une stratification sémantique de plus en plus proche du français.

Ce n'est certainement pas notre rôle de linguiste de faire la police en matière de défense de la pureté de la langue des signes, mais ce n'est pas non plus à nous de renforcer un mouvement d'assimilation linguistique redouté par de nombreux locuteurs sourds. Or, je pense que si l'on n'y prend garde, les systèmes de notation communément utilisés peuvent favoriser des phénomènes d'emprunts massifs à venir.

Une telle évolution ne serait pas seulement dommage (c'est un jugement de valeur que je m'autorise) mais, et là c'est le linguiste qui s'exprime, fortement dommageable pour les Sourds. En effet, si de tels emprunts -forcés- deviennent de plus en plus envahissants, on aura affaire à une langue des signes qui ressemblera peu à peu à ce que d'aucuns ont toujours désiré créer de force à des fins pédagogiques, un français en signes. Le problème est que l'on sait que cela a une limite : l'économie linguistique appropriée au canal visuel-gestuel n'est pas celle d'une langue audio-orale. Et l'expérience ne cesse de montrer que ces langues orales signées ne sont aucunement, pour les enfants sourds, un facteur facilitant l'accès à la langue écrite. Je fais le pari, au contraire, que c'est avec la Langue des Signes Française telle que celle qui est décrite ici, que les enfants sourds pourront, au mieux, s'approprier le français écrit.

Les systèmes de transcription en vigueur devraient donc être accompagnés autant que possible par l'exploitation "en direct" de la vidéo : pas seulement comme matériel de travail, mais comme support reconnu et admis de recherche. Avec un tel support, ces infiltrations, déjà observées, du français dans la langue-objet n'auraient plus vraiment lieu d'être.

MD	Pointage	[Moi]	Point MD-MG : B sur M G vers
D et G			(REVENIR EN ARRIERE [MILLE NEUF CENTS SOIXANTE DIX HUIT])
MG			TF borne temporelle-----
C			avec MD
V	3/4g	.centre 	oui oui
R	Soi	IX----- ITF 	Vers d -----
MF	(-----)	X fronce-----	(-----) duratif

Feuille 1

- 1_ Interaction avec le public (regard)
- 2_ POINT modalo énonciatif
- 3_ [MOI] + regard (référentialisateur) sur soi
- 4_ [REVENIR en ARRIERE DANS LE TEMPS]
CONF. ORI. + MVT EEMPL.
- 5_ "Résultatif" (MF)
- 6_ [MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX HUIT]
- 7_ Activation d'une portion d'espace (au centre) par le regard, puis inscription dans la portion d'espace activée du transfert de forme "borne temporelle", index de la main dominée tendu vers le haut
- 8_ "oui oui" : phatème de l'interaction
et indice supplémentaire de co-référence entre 6 et 7
- 9_ POINT MD. sur MG. bouclant la co- référence entre 6 et 7
- 10_ Activation, au moyen du regard d'une portion d'espace située vers la droite
- 11_ Balayage par MD. (transfert de taille "main plate sur la tranche" reliant spatialement 6 (départ) à la zone (10) activée par le regard
- 12_ "Résultatif" (MF)
- 13_ "Duratif" (MF)

(Eh bien) (alors) (disons que) (moi) (revenir en arrière dans le temps) (donc) (de)
1 5 2 3 4 12 9-10-11

(mille neuf cent soixante dix huit) (jusque...)
6-7-8- 9-10-11-13

Eh bien, je vais effectuer, pour vous, un retour dans le temps, depuis 1978 jusqu'à

MD	droite		
D et G	[MAINTENANT] (tension) [MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF] [QUATRE VINGT NEUF]		
MG	-----		
C	dep. latéral d-----	vers l'arrière	
V	tassé oui oui 	/ / \ \	oui oui oui
R	vers bas X----- public 		FY prépoint
MF		langue	pouf+sourire

Feuille 2

- 1_ [MAINTENANT] (emplacement identique au point d'arrivée de 11 de 1)
- 2_ Référentialisation de [MAINTENANT] par le regard.
- 3_ Regard public + "oui oui" , phatème de l'interaction
- 4_ [MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF]
- 5_ FY. + pouf + sourire, interruption narrative, reformulation
- 6_ "OUI OUI OUI" : "assertif" et coréférentialisation entre 7 et l'activation spatiale par le regard à venir (1 de 3)
- 7_ [QUATRE VINGT NEUF]

(a) (maintenant) (n'est ce pas) (mille neuf cent soixante dix neuf) (pardon)
2 1 3 4 5

(quatre vingt neuf) (n'est ce pas)
6-7 6

maintenant, c'est à dire en 1989.

MD	POINT MEMO SPAT PLAT VERS MG-sur MG autre côté de MG à	
D et G	POINT MEMO SPAT	ESPACE MD MG en B^
MG		
C	arrière-----	----->à g. épaules-----
V	oui hoche	
R	main-----	prépoint MD ----- suit MD----- M----- vers G-----
MF	lippe prrrr-----	()

Feuille 3

- 1_ Réactivation par le regard de la portion d'espace 10 de 1
- 2_ Double POINT anaphorique de cette portion d'espace + regard sur mains
- 3_ "Normalité" (MF)
- 4_ "oui oui" : indice de co-référence entre la portion d'espace déjà mémorisée et 7 de 2
- 5_ et maintien phatique de l'interaction
- 6_ Figuration de la portion d'espace par MD. (emplacement du pointage) et MG. (emplacement du transfert 7 de 1, par un transfert de taille : configurations des mains plates sur la tranche)
- 7_ "Duratif" (MF)
- 8_ Réactivation par le regard de 1 de 3
- 9_ POINT de MD. sur la portion d'espace activée par le regard (8)
- 10_ Balayage MD. vers MG.
- 11_ Maintien de MG. (cf. 6 de 3) comme borne temporelle (main plate sur la tranche) référentialisée MD. rejoint MG.
- 12_
- 13_ puis balaie de l'autre côté de MG.
- 14_ Référentialisation par le regard qui suit MD. des portions d'espace balayées par celle-ci
- 15_ "Résultatif" (MF)

(Celle) (période de temps) (là) (n'est ce pas) (ici) (donc) (en remontant (cette) période detemps)
 1-2 4-6-7 2 5 11 15 10-11-12 14

(et avant (cette) borne temporelle)
 11-13 14

On peut dire qu'avant 1978

MD	gauche +	revient vers MG	POINT SPAT	B derrière MG vers gauche	PEU * (SPAT)
D et G			SOIXANTE DIX HUIT		
MG			----- B MEMO-----		
C	-----	recentre	à g: (épaules)	centré	à g. épaules -----
V					non non
R	revient		sur MG prépoint FY	sur MG	vers g revient prépoint
MF				(moue)-----duratif-----	péjoratif lippe

Feuille 4

- 1_ Cf : 11 de 3 (maintien de MG en borne temporelle mémorisée)
- 2_ Balayage de MD. vers MG.
- 3_ Référentialisation temporelle par regard précédant le point d'arrivée du balayage de MD.
- 4_ puis, référentialisation temporelle par regard porté sur MG.
- 5_ POINT anaphorique MD. sur MG.
- 6_ [SOIXANTE DIX HUIT]
- 7_ MG. à nouveau comme borne temporelle (main plate sur la tranche) sur portion d'espace mémorisée
- 8_ Référentialisation temporelle par regard porté à nouveau sur MG.
- 9_ MD. balaié à partir de MG. vers la gauche ; période temporelle située avant MG. (1978)
- 10_ Le regard balaié à gauche de MG. référentialisant ainsi la portion d'espace balayée par MD.
- 11_ "Duratif" (MF)
- 12_ [PEU]
- 13_ "non non" : interaction phatique avec le public
- 14_ Lippe "péjorative" (MF cf. : "quantifieurs et qualifieurs")
- 15_ Activation par le regard sur MG. précédant le pointage MD. 2 de 5

(Cette) (période de temps avant) (cette borne temporelle) (là) 1978) (pendant) (cette période)
 3 2 1-4 5 6 11 10-11

(avant) (1978) (n'est ce pas) (peu (de choses))
 9 7-8 13 12 - 14

peu de choses s'étaient passées, vraiment peu de choses,

MD	MOI	EXPLIQUE HISTOIRE	DEROULEMENT MEMO SPATIAL L. LATERAL	MAINTENANT	THEME: QUOI
D et G					
MG					
C					
V	arrière /	\	vers centre tassé	avant.....	se redresse
R	/	pré M vers g.		pré maintenant lève neutre	vague
MF	-poule		duratif.....		cul de poule

Feuille 6

- 1_ [MOI]
- 2_ "Normalité" (MF)
- 3_ [EXPLIQUER]
- 4_ [HISTOIRE]
- 5_ Référentialisation par regard de 6
- 6_ Déroulement temporel sur espace mémorisé (10 de 5)
- 7_ "Duratif" (MF)
- 8_ [MAINTENANT]
- Emplacement au point d'arrivée de 6
- 9_ Référentialisation de 8 par regard
- 10_ [THEME]
- 11_ "Normalité" (MF).
- 12_ [QUOI ?] + MF. - fausse question à valeur de relative, reprenant [THEME]

(Moi - je) (c'est comme ça) (expliquer) (histoire) (de cette) ((période) de temps)
 1 2 3 4 5-6 6 (10 de 5) 7

[de 1978 jusqu'à maintenant] (dont) (thème) (comme prévu)
 6 mvt + empl 9-8 12 10 11

dont je vais vous entretenir en ce qui concerne

MD	ASSOCIATIONS	CREER ^{ooo} (d à g) AUSSI	POINT	IMG	LSF
D et G					POINT CREER ^{ooo}
MG			2	-----	
C					
V	avance vers l'avant	recul			tasse recul/ oui tasse
R					sur point MD.....FYneutre
MF		pof pof pof	cul de poule.....	fronce	lippepof pof pof

Feuille 7

1_ [ASSOCIATIONS] (le pluriel se déduit de la forme de 2)

2_ [CRÉER]

Mouvement : répétition X3

Emplacement : déplacement spatial vers gauche

3_ MF. : "ponctuel"

4_ Recul du corps : frontière syntaxique

5_ MF. : "normalité"

6_ [PAREIL]

7_ POINT coordination-énumération sur index MG. (configuration "2")

8_ [LSF]

9_ MF. : "ignorance" (lippe)

10_ "oui oui" phatème et OUI "hochement assertif"

11_ [CRÉER]

MVT. : répétition X3

EMPL. : déplacement spatial

12_ MF. : "ponctuel"

(Création) (dans différents endroits) (des associations) (et ainsi que) (bien entendu)

2 mvt 3 2 empl 3 2 mvt 1 4 6 7 5

(création) (n'est ce pas) (LSF) (dans différents endroits)

11 mvt 10 8 11 empl - 12

la création des associations, la propagation de la LSF,

MD	TF en "index tendu" emerge de MG					
D et G	COMMENT	AUSSI	POLITIQUE	TF "forme ronde" empl. "index tendu"		
MG	en B (figure le sol)					
C	Recul général					
V	Ponctue	Recul	OUI	Pivote centre	oui oui	oui OUI
R	vague vers d. haut balalaie centre neutre puis vers g					
				prépoint	sur TF	neutre
MF	OB (léger)-----duratif-----fronce----- + préoccupation					

Feuille 8

- 1_ [COMMENT ?]
- 2_ MF. : fausse question
- 4_ MD. : tige verticale qui sort de MG. plate (image en transfert situationnel)
Mouvement : vers le haut
Configuration : tige
- 5_ MF. : "duratif"
- 6_ Recul visage : frontière thématique
- 7_ [PAREIL]
- 8_ "OUI" phatème d'assertion.
- 9_ [POLITIQUE]
- 10_ MF. : fronce, "préoccupation"
- 12_ "oui oui oui" phatème d'interaction avec le public
- 13_ Référentialisation par regard sur MD./MG. de 14
- 14_ Transfert de forme : "en bloc + [ENSEMBLE]

- (Comment) (petite plante a progressivement grandi) / (Ah, oui) (aussi) (problèmes)
- 1-2 4 mvt, conf, 5 6 8 7 10
- (politiques) (n'est ce pas) (le (tout) (tout ensemble))
- 9 12 13 14

et comment tout cela a pu prendre racine et germer, sans oublier les problèmes politiques que nous avons vécus.

MID	MOI	OH LA LA
D et G	REVENIR DE L'ARRIERE (en recherchant)	BREF
MG	MOI	BREF DIX ANS
C		
V	(Recul+pivote centre	oui oui
R	pré Signe	FY
MF	(-----)	fuit haut
		pré Signe vague à
		fronce quantitativ Surprise
		vers arrière

Feuille 9

- 1_ [MOI]
 2_ [REMONTER LE TEMPS]
 CONF + ORI + MVT EMPL
 3_ Référentialisation de 2 par le regard
 4_ "Résultatif" (MF)
 5_ "Surprise" (MF)
 6_ [BREF]
 7_ "Ponctuel" (MF)
 8_ "Quantitatif" (MF)
 9_ [DIX ANS]
 10_ "oui oui" : phatème d'interaction avec le public
 11_ [OH LA LA !]
 12_ [BREF]
 13_ "Quantitatif" (MF)
 14_ [REMONTER LE TEMPS]
 CONF + ORI + MVT EMPL
 15_ Arrêt brusque du mouvement de 14
 16_ "Surprise" (MF)

(J')(étais en train comme ça)(de remonter le temps)(et alors)(oh surprise)(le choc total)(n'est ce pas)
 1 3 2 4 5-7 5 8 10

(dix ans) (oh la la) (le choc : en si peu de temps) (la surprise) (m'a arrêté dans mon action)
 9 11 13 6-12 15 2-14

Quelle ne fut pas ma surprise en parcourant cette période, de voir qu'en si peu de temps,

MD	OH LA LA MOI PEU	petites quantités d'écriture	grandes
D et G	ARRIERE (+arrêt brusque)		DIFFERENT (MEMO SPAT) ampleur
MG	(index)	en B (loc)TS	Loc
C			
V	OUI Recul	vers l'arrière-----pivoté centre non non	
R	FY-----	(hyp.ment) très vague vers d.haut FY centré	ferme
MF	(-----)	quantitatif (peu)--tranquille+duratif	fronce+quantitatif (très)

Feuille 10

- 1_ "Résultatif" (MF)
- 2_ [OH LA LA !]
- 3_ Changement thématique, recul du visage vers l'arrière
- 4_ [MOI]
- 5_ [PEU]
- 6_ Quantitatif "petite quantité" : mimique faciale
- 7_ Regard : "hypothèse mentale, croire à tort"
- 8_ MD. en mélange standard ([Ecrire]) et ster. TP "écrire" : image de petites quantités d'écrit
Le mouvement suit la ligne du temps à partir de
- 9_ MG. (TF "borne temporelle") dont l'emplacement a été mémorisé spatialement (cf. 7 et 9 de 1)
- 10_ MF. : "calme et tranquille"
- 11_ "Duratif" (MF)
- 12_ "Non non" : phatème d'interaction
- 13_ [TRES ELOIGNÉ (l'un de l'autre)] ; l'emplacement part de 9 avec mouvement de grande ampleur
- 14_ "Quantitatif" (MF).

(hein) (oh là là) // (j') (imaginai à tort) (très) (peu) (de choses avaient été écrites)
1 2 3 4 5 6 7 8

(au sujet de cette période) (eh bien non) (c'est tout le contraire)
9-11 12 13-14

tant de choses se sont passées : je m'étais imaginé à tort le contraire ; eh bien non,

	MOI		STAGE	
MD				
D et G	FINI (BON)	JOURNALISTE	MOI	PARTIR (LOIN)
MG				point
C				recul corps (vers d.)
V	hoche (oui)	hoche(oui) redresse		
R	FY_____	sur corps public	sur signe_____	vers public
MF		* ___ OB (ab.)_____	labialisation	fronce_____

Feuille 98

- 1_ Fin du transfert personnel reprise de l'interaction : hoche (OUI) et FY.
- 2_ [FINI]
- 3_ Corps se redresse : frontière syntaxique
- 4_ [MOI MOI] MG. reste
- 5_ passage de MD en POINT actanciel cataphorique de 7
- 6_ Référentialisation de 7 par regard
- 7_ [JOURNALISTE]
- 8_ MD, MG. : [MOI] MG. reste ; par ces divers procédés, [MOI] renvoie au personnage transféré (le journaliste). Seul, le regard vers le public indiquera alors l'irruption du sujet énonciateur
- 9_ [STAGE]
- 10_ [PARTIR (LOIN)] (ampleur du mouvement et distance des emplacements de départ et d'arrivée) MG. reste à l'emplacement d'arrivée du mouvement (en haut à gauche)
- 11_ Emplacement d'arrivée de 11 : référentialisation par regard qui précède et qui a activé cette portion d'espace
- 12_ Le regard en direction du public maintient l'interaction

(/) (Et puis c'est tout) (/) (Moi je suis) (ce journaliste) (moi) (qui part) (en stage)

1 2 3 4-5 6-7 8 10 9

(bien loin) (là bas) (n'est ce pas)

mvt. et empl. 10 11 12

Et puis, ce même journaliste est parti faire un stage

MD	ÉTATS-UNIS	POINT(empl. télévision)
D et G	JOURNAL (empl point MG) PAREIL TELEVISION	
MG		POINT(empl.Point.États-Unis)
C		
V	avance	
R	pré point MG	centre
MF	OB(lab. début-) (grimace) lab. _____ fronce (sérieux)	

Feuille 99

- 1_ MG. 10 de 98
- 2_ [ÉTATS UNIS]
- 3_ [JOURNAL]
- 4_ [PAREIL]
- 5_ [TÉLÉVISION]
- 6_ Fin de MF. et se redresse : frontière syntaxique
- 7_ Référentialisation de 8 par le regard
- 8_ POINT MG. emplacement mémorisé 10 et 11 de 98
- 9_ POINT MD. emplacement mémorisé de 5

(Aux) (États Unis) (aussi) (journal) (à la télévision) (/) (Là aux États Unis) (la télévision)
11 de 98, 1 2 4 3 5 6 7-8 9

aux États-Unis, dans les journaux télévisés. Aux États-Unis, la télévision

MD	ETATS-UNIS				POINT
	NIVEAU (MD)	AU DESSUS (MG)	NIVEAU (MD) AU DESSUS (MG)		
D et G					
MG					
C					
V	OUI (hoche)	redresse menton	oui oui	oui oui	oui (hoche)
R	public			sur MG	centre
MF	garantie	lippe quantitatif (très)	OB-	sérieux (fronce)	

Feuille 100

- 1_ MF. fronce : "garantie, assurance"
- 2_ OUI, valeur assertive, interaction avec le public (regard vers le public)
- 3_ [NIVEAU] MD. (en quelque sorte, un transfert de taille, configuration "main plate") à l'emplacement mémorisé 5 et 9 de 99.) MD. reste
- 4_ MG. transfert de taille (configuration "main plate" se place au dessus de MD., à l'emplacement mémorisé 10 et 11 de 98 et 8 de 99)
- 5_ [ÉTATS UNIS]
- 6_ Quantificateur MF : "grande quantité"
- 7_ Phatème d'interaction avec le public : "oui oui"
- 8_ Référentialisation de 10 par le regard
- 9_ [NIVEAU] MD. reste (idem 3)

- 10_ MG. se place au dessus de MD. (idem 4)
- 11_ Fronce MF. : "garantie, assurance"
- 12_ POINT MD. même emplacement que 9
- 13_ POINT MG. même emplacement que 10
- 14_ OUI (hoche) : valeur assertive (de vérité) et interaction avec le public

(C'est vrai) (est bien supérieure) (aux États Unis) (n'est ce pas) (bien supérieure) (là aux États Unis)
 1-2 3-4-6 4 5 7 8-9-10-12 13

(je vous assure)
 11-14

le niveau de la télévision était bien supérieur (à celui de la télévision française), je vous assure.

	(empl. niveau)	FRANCE	POINT vers MG	JOURNALISTE
MD				
D et G				
MG	(empl) ETATS-UNIS POINT) ampleur mv. POINT (devant bas)			
C				
V		\	oui oui	vers d.
R	cl	\	prépoint centre	vers point
MF			O B (lab)	(lab)

Feuille 101

- 1_ c ligne : frontière syntaxique et /
 2_ Activation d'une portion d'espace (vers le bas, légèrement à droite). Référentialisation de 3 par regard
 3_ POINT MG. (qui reste), à valeur locative
 4_ [FRANCE]
 5_ POINT MD. vers MG., reprise anaphorique de 4, et l'inscrivant dans la portion d'espace activée
 6_ [JOURNALISTE]

(/) (en France) (là-le journaliste)
 1 2-3-4 et 1 de 102 5 6

En France, ce journaliste

MD	ENTENDANT POINT	ESSAYER
D et G	PARTIR (empl. POINT FRANCE) et ALLER (LOIN : empl. MVT) (empl.	
MG	_____	
C	_____	se redresse
V	_____	profil
R	MG _____	désinvesti présigne (très bref) pré point _____
MF	lippe	

Feuille 102

- 0_ Cf. 3 de 101 MG. reste
- 1_ Le regard référentialise MG.
- 2_ [ENTENDANT]
- 3_ POINT MD. actanciel anaphorique de 6 de 101
- 4_ [ESSAYER]
- 5_ Référentialisation du départ de 7 par le regard, activant l'espace "France"
- 6_ [PARTIR et ALLER]
- 7_ Emplacement de départ de 3 mémorisé
- 8_ Référentialisation de 9 et 10 par regard sur 9
- 9_ Emplacement d'arrivée de 6 mémorisé (11 de 98)
- 10_ POINT de l'emplacement mémorisé 10 et 11 de 98

(Entendant) (lui) (essayait) (partir de France) (et aller aux États Unis) (là bas)

2 3 4 5-6-7 8-9 10

entendant devait donc partir pour les États-Unis

MD	ETATS UNIS	
DetG	ETONNEMENT (STER de TP : bras au ciel)	
MG	arrivée : empl. memo FRANCE	POINT * (empl. ETATS-UNIS) —
C	[TP	TP]
V	se redresse	
R	_____ centre	vers point (léger) centre(public)
MF	grimace négative _____	grimace(nég) (—)

Feuille 106

- 1_ Stéréotype de TP. : "s'adresse, à plusieurs personnes en manifestant son étonnement" TP.
- 2_ MF. : "négatif"
- 3_ Référentialisation de 4 par le regard
- 4_ POINT à l'emplacement mémorisé 10 de 102
- 5_ Interaction avec autrui transféré par regard ; MG. reste
- 6_ "Résultatif" (MF) + sourire

(Il dit (à différentes personnes)) "(là) (aux États Unis) (eh bien n'est ce pas)"
 1 3 4 5-6

il a eu l'occasion de dire à ses collègues journalistes : "aux États-Unis,

MD			OH LA LA	LÀ	LÀ	ETATS-UNIS
D et G	MOI	ETRE SURPRIS		SIGNES		
MG			POINT (empl.ETATS-UNIS)			POINT (vers Etats-Unis)
C		vers d.				
V			oui oui	oui	oui	oui
R	FY_____	vague FY_____	prépoint	centre(public)	centre_____	_____
MF	_____	^ surprise		OB	ronce_____	(interrogation+grimace négative (problème) quantitatif)

Feuille 107

- 1_ TP.
- 2_ [MOI] (il s'agit, comme on a pu le voir, du personnage transféré en discours direct)
- 3_ [ETRE SURPRIS]
- 4_ MF : "surprise"
- 5_ Interaction avec autrui en transfert personnel : "oui oui" et OB.
- 6_ Référentialisation de 7 par regard (activation de la portion d'espace, emplacement de 10 de 102)
- 7_ POINT de transfert personnel, emplacement mémorisé 10 de 102
- 8_ [OH LA LA !]
- 9_ MF. quantificateur : "grande quantité"
- 10_ [SIGNES]
- 11_ [LA LA] (Il y en a)
- 12_ POINT emplacement mémorisé 10 de 102
- 13_ [ÉTATS UNIS]

(") (J') (ai été très surpris) (hein) (Oh là là) (n'est ce pas) (aux États Unis) (il y en avait)

1	2	3-4	5	9-8	5	6-7	11
---	---	-----	---	-----	---	-----	----

(des signes) (aux États Unis)

10	13
----	----

j'ai été très surpris de voir à quel point les signes étaient présents

MD	LÀ LÀ	MOI	FRANCE
D et G	SIGNES TELEVISION		
MG	POINT (empl. ETATS-UNIS)	MAIS	POINT (vers MD)
C		TP]	se redresse
V	\oui oui (hoche) i centre	\	oui oui
R	prepoint centre	FY ^ ^	
MF	fronce(pb-)		(lab.)

Feuille 108

- 0_ Grimace MF. : "existence d'un problème"
 2_ / : frontière syntaxique
 3_ [SIGNES]
 4_ [TELEVISION] MG. reste
 5_ [LÀ LÀ] (Il y en a) ; à l'emplacement de 4
 6_ Interaction avec autrui (en transfert personnel) : "oui oui"
 7_ Référentialisation de 8 par regard
 8_ POINT emplacement mémorisé 10 de 102
 9_ [MOI]
 10_ Se redresse, FY. : fin du transfert personnel
 11_ ^ ^ thème adverbial concessive
 12_ [MAIS] MG. reste
 13_ [FRANCE] MD.
 14_ MG pointe (locatif) vers MD.
 15_ Phatème d'interaction avec le public : "oui oui"

TP.

- (/) "(Il y avait) (des signes) (à la télévision) (aux États Unis) (vous savez) (j'y étais moi)
 2 5 3 4 7 8 6 9
 (ça pose problème)" (/) (Mais) (hein) (en) (France)
 1 10 11-12 15 14 13

à la télévision, et ça me pose un réel problème. Mais en France,

MD		(C'EST) QUOI (ÇA) ?
D et G	ICI (empl. memo Spat)	TELEVISION TF PERSONNES ASSISES EN ROND
MG		
C		rotation [TP
V	oui oui	
R		vers B. _____
MF	réfronce	péjoratif+question qu'est ce que c'est que _____

Feuille 109

- 1_ [ICI] emplacement mémorisé 2-3-4 de 101
- 2_ [TÉLÉVISION] emplacement de 1
- 3_ Rotation du corps, frontière syntaxique, passage en semi transfert personnel (MF. investie)
- 4_ Classificateur MD. MG. : "personnes assises " "en rond" MG. reste
CONF EMPL.+ ORI
- 5_ "C'est quoi ça ?" : stéréotype de transfert personnel.
- 6_ MF. : "question"
- 7_ MF. : "désagréement"

(Ici) (à la télévision) (,) (des personnes assises, réunies en rond) (disent : "c'est quoi cette histoire ?")
1 empl.2-2 3 conf.4 empl., ori. 4 5-6-7

ses collègues journalistes de télé n'ont pas eu l'air de comprendre et lui ont dit :

MD	QUOI ?	MOI	ETATS-UNIS	MONTRER • • GRANDE QUANTITE
D et G	SIGNES			
MG			POINT (empl. ETATS-UNIS)	
C	TP] [TP			
V		/oui oui oui oui		à g-
R	vers centre	FY	centre _____ vers g (point)	ponctue* *
MF	cette histoire		moue	OB* (lab)
				grande quantité

Feuille 110

- 0_ TP. MG. reste
- 1_ [SIGNES]
- 2_ Regard dirigé vers autrui en transfert personnel
- 3_ [QUOI ?]
- 4_ FY. changement actanciel et regard centre/ visage ; nouveau transfert personnel
- 5_ POINT cataphorique de 7 en monstration de transfert personnel (emplacement mémorisé 10 de 102)
- 6_ [MOI]
- 7_ [ÉTATS UNIS]
- 8_ Phatème d'interaction avec autrui en dialogue transféré : "oui oui"
- 9_ OB. discours direct en transfert personnel
- 10_ [MONTRER] X3 ORI + MVT : vers le locuteur (le personnage transféré) (témoignages)
- 11_ Spécificateur de forme MD. MG. : "grande quantité"
- 12_ MF. : quantificateur "grande quantité"

(C'est quoi) (cette histoire de signes) (/) " (aux) (États Unis) (hein) ("

2-3	1	4	5	7	8	9
-----	---	---	---	---	---	---

(j'ai) (vu plein de témoignages") (plein de)

6	10X3	11-12
---	------	-------

"Qu'est ce que c'est que cette histoire de signes ?". Il leur a dit : "là-bas, j'ai vu plein d'exemples d'émissions

MD	L.A. ° (léger dépl. vers droite)					
D et G	SIGNES			PAREIL ° (QUOI EH BIEN)		
M G	POINT (vers empl. ETATS-UNIS Spat)					
C						
V	oui	oui	oui	ponctue	se redresse	hoche
R	fronce(pl) _____			très léger vers G	embarras _____	OB fronce ++ grimace _____
MF	vers					

Feuille 111

- 1_ _____
- 2_ [SIGNES]
- 3_ POINT emplacement mémorisé 10 de 102
- 4_ Phatème d'interaction avec le public : "oui oui"
- 5_ Fronce et "embarras" (MF).
- 6_ [LA] ° ° empl. direction de 3 ("il y en a")
- 7_ Se redresse : frontière syntaxique
- 8_ OB. discours direct en transfert personnel
- 9_ Fronce ++ grimace MF.
- 10_ [PAREIL]
- 11_ Hoche interaction du personnage transféré avec autrui en transfert personnel
- 12_ Stéréotype de transfert personnel : "quoi ? eh bien..."

TP.

"(signes) (aux États Unis) (n'est ce pas) (il y en avait plein) (ça pose problème)" (I) (")
 2 3 4 5 6 7 8
 (Et puis aussi) (vous ne savez pas eh bien)
 9-10 11-12

avec des signes, et moi, ça me pose un problème,

MD	MOI	UN	PRESIDENT	ETATS-UNIS	PRESIDENT	DISCOURIR . . .
D et G						
M G						
C				recul d. _____		TF forme plate (empl dernier POINT)
V			redresse \ ponctue	redresse	centre	
R	balalaie vers d.		vers d. (signe) léger _____	vers Signe (d)	neutre	
MF	fronce		renchérissement _____ (vous vous rendez compte)			OB _____

Feuille 112

- 0_ TP.
 1_ [MOI]
 2_ [VOIR]
 3_ [UN]
 4_ Ponctue
 5_ MF., stéréotype de transfert personnel : "vous vous rendez compte !"
 6_ [PRESIDENT]
 7_ [ÉTATS UNIS]
 8_ [PRESIDENT]
 9_ Recentre visage et regard
 10_ Transfert de forme, configuration "forme plate", emplacement devant soi
 11_ [FAIRE UN DISCOURS] X4
 12_ OB. : discours direct transféré

"(J)' (ai vu) (même) (un) (président) (États Unis) (faire un discours)"
 1 2 4-5 3 6-8 7 11 et 11X4-12

j'ai même vu le Président des États-Unis

MD						DISCOURIR ° °
D et G	TF	Forme plate--> taille; TF (IMG IMD) de forme carrée (mvt)				
MG		(mvt)	TF	Forme	Plate (memo spat)	
C						
V		\				
R		sur Mains ; centre neutre ; pré P. _____ centre neutre				
MF		(sourire léger, à l'aise)(—————)				OB

Feuille 113

- 0_ TP.
- 1_ Locatif de double transfert, configuration "forme plate" - cf. 11 de 111
 - 2_ Transfert de forme (mouvement de 1)
 - 3_ Regard (celui du sujet de l'énoncé) sur 1 et 2 qui parcourt
 - 4_ "Résultatif" (MF)
 - 5_ Transfert de (contour de) forme carrée (mouvement du transfert de forme, configurations "index tendus vers le bas") sur l'emplacement de 1 et 2
 - 6_ "Forme plate" : locatif de double transfert Main gauche (qui reste), à l'emplacement mémorisé de 1
 - 7_ [FAIRE UN DISCOURS] X3 (MD)
 - 8_ OB. : discours direct transféré

"(en lisant) (un papier) (donc) (il faisait un discours) (le papier devant lui)"
 3 1-2 4 7-8 5-6

lire un discours

Bibliothèque de Faits de Langues
Linguistique Éditions OPHRYS

Poursuivant les objectifs de la Revue, la *Bibliothèque de Faits de Langues* se propose de publier des textes qui permettent d'aborder de front des questions linguistiques qui semblent de nature à alimenter une réflexion critique sur certains principes qui reçoivent parfois un peu vite le statut d'évidence.

Ouvrage paru en 1998

Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau : *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Prix à l'unité : 130 FF (port compris)

Ouvrages pour 2000

Robert Nicolai (sous presse) : *La traversée de l'empirique. Essai d'épistémologie sur la construction des représentations de l'évolution des langues*.

Gisèle Prignitz : *Le français au Burkina Faso*.

José Deulofeu : *La linguistique en Europe au 20^{ème} siècle*.

Rédaction-Organisation

Mary-Annick Morel
16 rue Marx Dormoy
92260 Fontenay-aux-Roses

courriel : morel@idf.ext.jussieu.fr

Abonnement et/ou Commande

Faits de Langues - Ophrys
10, rue de Nesle 75006 Paris
Tél. 01.44.41.63.75
Fax 01.46.33.15.97

courriel : edition.ophrys@wanadoo.fr

Chèque libellé à l'ordre de «Ophrys»
CCP Marseille : 11-969-01 U

Bibliographie

- Armstrong D. F., 1983, Iconicity, arbitrariness & duality of patternings in signed & spoken languages : perspectives on language evolution, *SLS* 38, pp. 51-69.
- Baker C., 1983, Nonmanual behaviors in sign languages : methodological concerns & recent findings, *SLR'83*, ed. W. Stokoe & V. Volterra, Linstock Press, Silver Spring, Istituto di psicologia, CNR., Rome, pp. 175-184.
- Baker C. & Padden C., 1978, Focusing on nonmanual components of ASL, *Understanding language through sign language research*, ed. P. Siple, Academic Press, New York, pp. 27-57.
- Barthes R., 1957, *Mythologies*, Ed. du Seuil, Paris.
- Bébian A., 1825, *Mimographie, ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets*, L. Colas, Paris.
- Bellugi U. & Klima E., 1976, Two faces of sign : iconic & abstract, in *Origins & evolution of language & speech*, S. Harnard (ed.), New York Academy of Sciences, New York, pp. 514-538.
- Bellugi U. & Newkirk D., 1981, Formal devices for creating new signs in ASL, *SLS* 30, pp. 1-35.
- Binet A. & Simon T., 1909, Etude sur l'art d'enseigner la parole aux sourds-muets, *L'Année psychologique*, Paris, pp. 373-396.
- Bouvet D., 1996, *Approche polyphonique d'un récit produit en LSF*, Presses Universitaires de Lyon.
- Boyes-Braem P. & Kolb A., 1990, An introduction to sign language research, in *Sign language research and application*, S. Prillwitz & T. Vollhaber (eds.), Signum Press, Hamburg, pp. 96-113.
- Bras G., 1999, Tentative d'analyse de la structure lexicale du lexique non-standard à saillance iconique spatiale en Langue des Signes Française, Mémoire de Maîtrise en Sciences du Langage, Université Stendhal, Grenoble 3.
- Bruner J., 1987, *Comment les enfants apprennent à parler*, Retz, Paris.
- Courtin C., 1998, *Surdité, langue des signes et développement cognitif*, Thèse de Doctorat nouveau régime en Psychologie, Université Paris V.
- Cuxac C., 1983, *Le langage des sourds*, Payot, Paris.
- Cuxac C. 1985, Esquisse d'une typologie des langues des signes, in *Autour de la Langue des Signes*, Journées d'Etudes n° 10, C. Cuxac (ed.), UFR de Linguistique Générale et Appliquée, Université René Descartes, pp. 35-60.

- Cuxac C., 1993, La langue des signes : construction d'un objet scientifique, in *La Parole des Sourds, Psychanalyse et Surdités, Psychanalystes n°46/47*, Revue du Collège de Psychanalystes, Paris, pp. 97-115.
- Cuxac C., 1993, Langues des Signes et épistémologie de la linguistique, in *La Parole des Sourds, Psychanalyse et Surdités, Psychanalystes n° 46/47*, Revue du Collège de Psychanalystes, Paris, pp. 116-121.
- Cuxac C., 1996, *Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris V.
- Cuxac C., 1997a, Expression des relations spatiales et spatialisation des relations sémantiques en Langue des Signes Française, in *Diversité des langues et représentations cognitives*, C. Fuchs et S. Robert (éds.), Ophrys, Paris, pp. 150-160.
- Cuxac C., 1997b, Iconicité et mouvement des signes en langue des signes française, in *Le mouvement - Des boucles sensori-motrices aux représentations langagières*, Actes de la sixième Ecole d'Été de l'Association pour la Recherche Cognitive, pp. 205-218.
- Cuxac C., 1998, Constructions de références en Langue des Signes Française, *SEMiotiques*, n° 15, pp. 85-105.
- Cuxac C., 1999, The Expression of Spatial Relations and the Spatialization of Semantic Relations in French Sign Language, in *Language Diversity and Cognitive Representations*, Eds. C. Fuchs & S. Robert, Benjamins : Amsterdam, pp.123-142.
- Cuxac C., 2000, French Sign Language : Proposition of a structural explanation by iconicity, in *Gesture-Based communication in human-computer interaction*, proceedings of the International Gesture Workshop GW 99, A. Braffort et al. (eds.), Springer-Verlag, Berlin, pp. 165-184
- Cuxac C., Sallandre M. A. & Souza-Fusellier I., à paraître, "Iconicité et catégorisations dans les langues des signes", *SEMiotiques*, n° 16.
- Danon-Boileau L., Morel M. A. & Rialland A., 1992, Intonation et structure de l'énoncé oral, in *Actes du Séminaire Dialogue*, Greco, Communication Homme-Machine.
- Desclés J. P., 1991, La prédication opérée par les langues ou à propos de l'interaction entre langage et perception, in *L'objet, sens et réalité, Langages 103*, septembre 91, Larousse, Paris, pp. 83-96.
- Desclés J. P., 1993, Langage, perception et action, *Faits de Langues* n° 1, PUF, Paris, pp. 123-128.
- Desloges P., 1779, *Observations d'un sourd-muet sur un cours élémentaire des sourds-muets*, Morin, Paris.
- Deuchar M., 1983, Is BSL an SVO language ?, in *Language in sign : an international perspective on sign language*, J. Kyle & B. Woll (eds.), Croom Helm, London & Canberra, pp. 69-76.

- Dubois D., 1991, Catégorisation et cognition 'dix ans après' : une évaluation des concepts de Rosch, in *Sémantique et cognition*, D. Dubois (ed.), ed. du CNRS, Paris, pp. 31-54.
- Dubuisson C. & Nadeau M., 1993, *Etudes sur la Langue des Signes Québécoise*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Ducrot A. & Nougato T., 1997, Introduction aux métaphores du français dans un cadre bilingue pour enfants sourds : une sensibilisation préalable en langue des signes peut-elle avoir une action facilitante dans le travail en français, Mémoire pour le Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université Paris VI.
- Ekman P. & Friesen W. V., 1984, La mesure des mouvements faciaux, in *La communication non verbale*, J. Cosnier & A. Brossard (eds.), Delachaux et Niestlé, Lausanne, pp. 101-124.
- Faits de Langues, n° 1, Mars 1993, Motivation et iconicité, PUF, Paris.
- Fischer S. & Wynne J., 1990, Verb Sandwiches in American Sign Language, *Current Trends In European Sign Language Research*, Signum Verlag, Hambourg, pp. 279-294.
- Frei, H., 1982 [1929], *La grammaire des fautes*, Slatkine Reprints, Genève.
- Freud S., 1930 [1905], *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Gallimard, Paris.
- Friedmann L. A., 1975, Space, time & person reference in ASL, *Language 51*, n° 4, pp. 940-961.
- Frishberg N., 1975, Arbitrariness & iconicity : historical change in ASL, *Language 51*, pp. 696-719.
- Girod M., 1987, *La langue des signes. Dictionnaire bilingue LSF/français*, Tome 2, première édition, Paris : IVT Edition.
- Girod M., 1997, *La langue des signes. Dictionnaire bilingue LSF/français*. Tomes 2 et 3, seconde édition, Paris : IVT Edition.
- Givon T., 1985, Iconicity, isomorphism & non-arbitrary coding in syntax, in *Iconicity in syntax*, J. Haiman (ed.), John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, pp. 187-219.
- Goldin-Meadow S., 1991, When does gesture become language ? A study of gesture used as a primary communication system by deaf children of hearing parents, in *Tools, language and cognition in human evolution*, Gibson et Ingold (eds.), Cambridge : CUP, pp. 63-85.
- Goldin-Meadow S. & Feldman H., 1975, The creation of a communication system : a study of deaf children of hearing parents, *SLS 8*, Linstok Press, Silver Spring, pp. 225-234.
- Green K., 1984, Sign boundaries in ASL, *SLS 42*, Linstok Press, Silver Spring, pp. 65-91.
- Greenberg J. H., 1985, Some iconic relationships among place, time & discourse deixis, in *Iconicity in syntax*, J. Haiman (ed.), John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, pp. 271-287.

- Haiman J., 1985 Symmetry, in *Iconicity in syntax*, J. Haiman (ed.), John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, pp. 73-95.
- Hoemann H. W., 1975, The transparency of meaning of sign language gestures, *SLS 7*, Linstok Press, Silver Spring, pp. 151-161.
- Hopper P. J. & Thompson S., 1985, The iconicity of the universal categories 'noun' & 'verb', in *Iconicity in syntax*, J. Haiman (ed.), John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, pp. 171-183.
- Humboldt W. von, 1974, *Introduction à l'oeuvre sur le Kavi et autres essais*, Editions du Seuil, Paris.
- Jackendoff R., 1992, *Languages of the mind*, MIT Press.
- Jakobson R., 1963 [1957], Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe, in *Essais de linguistique générale*, Editions de Minuit, Paris, pp. 176-196.
- Jouison P., 1995, *Ecrits sur la LSF*, Edition établie par B. Garcia, L'Harmattan, Paris.
- Karlsson F., 1984, Structure & iconicity in sign language, in *Recent research on European sign languages*, F. Loncke et al (eds.), Swets & Zeitlinger, The Netherlands, pp. 149-155.
- Kendon A., 1980, A description of a deaf-mute sign language from the Enga Province of Papua New Guinea with some comparative discussion, *Semiotica 31*, 1/2, pp. 1-34, 32, 1/2, pp. 81-117, 32, 3/4, pp. 245-313, Mouton, The Hague.
- Klima E. & Bellugi U. (eds.), 1979, *The Signs of Language*, Cambridge : Harvard University Press.
- Lakoff G., 1997, Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique, in *Diversité des langues et représentations cognitives*, C. Fuchs & S. Robert (eds), Ophrys, Paris, pp. 165-181.
- Lakoff G. & Johnson M., 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Editions de Minuit, Paris.
- Langacker R., 1987, *Foundations of cognitive grammar*, vol. 1, Stanford University Press.
- Langacker R., 1991, *Foundations of cognitive grammar*, vol. 2, Stanford University Press.
- Langages, n° 57, mars 1980, *La langue des signes*, F. Grosjean & H. Lane (eds.), Larousse, Paris.
- Langages, n° 103, septembre 1991, *L'objet : sens et réalité*, J. C. Coquet & J. Petitot (eds.), Larousse, Paris.
- Langages, n° 132, décembre 1998, *Cognition, catégorisation, langage*, R. Ghiglione et al. (eds.), Larousse, Paris.
- L'Épée C. M. de, 1784, *La véritable manière d'instruire les Sourds et Muets confirmée par une longue expérience*, Lyon l'Aîné, Paris.
- Liddell S. K., 1980, *ASL Syntax*, Mouton, The Hague.

- Liddell S. K., 1990, Structures for representing handshape and local movement at the phonemic level, in *Theoretical issues in sign language research*, vol. 1, S. Fischer & P. Siple (eds.), UCP, Chicago, pp. 37-65.
- Liddell S.K., à paraître, Blended spaces and deixis in sign language discourse, *Language and gesture : window into thought and action*, D. McNeill (ed.).
- Loncke F. et al. 1990, Deaf children in Schools : More or Less Native Signers ?, in *Current Trends in European Sign Language Research*, Signum Verlag, Hambourg, pp. 163-178.
- Luftig R. L. et Lloyd L. L., 1981, Manual sign translucency & referential concreteness in the learning of signs, *SLS 30*, Linstok Press, Silver Spring, pp. 49-60.
- Mandel M., 1977, Iconic devices in ASL, in *On the other hand...*, L. Friedman (ed.), Academic Press, New York, pp. 57-107.
- Martin-Dupont X., 1989, Les relations d'actance en Langue des Signes Française. Mémoire de Maîtrise en Sciences du Langage, Université René Descartes, Paris.
- Martinet A., 1960, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris.
- Mas C., 1985, Le rôle de la langue des signes dans le cadre de l'enseignement du français écrit aux enfants sourds, in *Autour de la Langue des Signes, Journées d'Etudes n° 10*, C. Cuxac (ed.), UFR de Linguistique Générale et Appliquée, Université René Descartes, Paris, pp. 61-88.
- Mayberry R. et al., 1983, Sentence repetition in ASL, in *Language in sign : an international perspective on sign language*, J. Kyle & B. Woll (eds.), Croom Helm, London & Canberra, pp. 206-214.
- Mialaret G., 1972, Psychologie expérimentale de la lecture, de l'écriture et du dessin, in *Traité de Psychologie Expérimentale, n° 8*, sous la direction de P. Fraisse & J. Piaget, PUF, Paris, pp. 155-237.
- Nève F. X., 1996, *Essai de grammaire de la LSF*, Droz, Genève.
- Newport E. L. & Bellugi U., 1979, Linguistic expression of category levels, in *The Signs of Language*, ed. E. Klima & U. Bellugi, Harvard University Press, Cambridge, Mass, pp. 225-242.
- Oléron P., 1978, *Le langage gestuel des sourds : syntaxe et communication*, Editions du CNRS, Paris.
- Oléron P., 1983, Le langage gestuel des sourds est-il une langue ?, *Rééducation Orthophonique 21*, pp. 409-429.
- Petitot J., 1991, Syntaxe, topologie et grammaire cognitive, in *L'objet, sens et réalité*, *Langages 103*, septembre 1991, Larousse, Paris, pp. 97-128.
- Pizzuto E., 1985, Sign language, iconic indexical features & language learning processes, *SLR'83*, W. Stokoe & V. Volterra (eds.), Linstok Press, Silver Spring & Istituto di psicologia, CNR, Roma, pp. 48-54.
- Platon, [1950], Cratyle, *Oeuvres complètes*, vol. 1, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, pp. 613-691.

- Pottier B., 1987, *Théorie et analyse en linguistique*, Hachette, Paris.
- Pottier B., 1993, Pensée et cognition, *Faits de Langues n° 1*, PUF, Paris, pp. 97-104.
- Robinson J. & Griffith P., 1979, On the scientific status of iconicity, *SLS 25*, Linstok Press, Silver Spring, pp. 297-315.
- Sallandre M. A., 1999, La dynamique des transferts de personne en Langue des Signes Française, Mémoire de DEA en Sciences du Langage, Université Paris VIII, Saint-Denis.
- Salvador L. L., 1997, Les interactions entre boucles sensorimotrices : des accrochages d'oscillateurs à l'imitation, in *Le mouvement - Des boucles sensori-motrices aux représentations langagières*, Actes de la sixième Ecole d'Été de l'Association pour la Recherche Cognitive, pp. 112-123.
- Sandler W., 1990, Temporal aspects and ASL phonology, in *Theoretical issues in sign language research*, vol. 1, S. Fischer & P. Siple (eds.), UCP, Chicago, pp. 7-35.
- Saussure F. de, 1976, [1915] *Cours de linguistique générale*, Edition critique préparée par Tullio de Mauro, Payot, Paris.
- Slobin D. I., 1985, The child as a linguistic icon-maker, in *Iconicity in Syntax*, J. Haiman (ed.), J. Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, pp. 221-248.
- Souza-Fusellier I., 1999, Quand les gestes deviennent une proto-langue. Analyse globale descriptive du lexique et des échanges interactionnels d'un sourd brésilien. Mémoire de DEA en Sciences du Langage. Université Paris VIII.
- Stokoe W. C., 1960, *Sign language structure : an outline of the visual communication systems of the American Deaf*, Occasional Papers n° 8, University of Buffalo.
- Stokoe W. C., 1991, Semantic phonology, *Sign Language Studies*, pp. 107-114.
- Stokoe W. C., Casterline D. & Croneberg C. G., 1965, *A dictionary of ASL based on linguistic principles*, Gallaudet College Press, Washington D. C.
- Supalla T., 1986, The classifier system in ASL, in *Noun classes & categorization*, C. Craig (ed.), J. Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, pp. 181-214.
- Supalla T. & Newport E. L., 1978, How many seats in a chair? The derivation of nouns & verbs in ASL, in *Understanding language through sign language research*, ed. P. Siple (ed.), Academic Press, New York, pp. 91-132.
- Thom R., 1972, *Stabilité structurelle et morphogénèse*, Ediscience, Paris.
- Thom R., 1979, La genèse de l'espace représentatif selon Piaget, in *Théories du Langage, théories de l'apprentissage*, M. Piatelli-Palmarini (ed.), Seuil, Paris, pp. 503-509.
- Thom R., 1980, Sur la typologie des langues naturelles : essai d'interprétation psycholinguistique, in *Modèles mathématiques de la morphogénèse*, pp. 243-259, C. Bourgois, Paris.

- Tuller L. & Blondel M. (eds.), 2000, Les langues des signes, *Recherches Linguistiques de Vincennes*, n° 29, PUV.
- Vogt H., 1968, Le Kalispel, in *Le Langage*, sous la direction d'A. Martinet, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, pp. 1003-1021.
- Volterra V. et al., 1987, *La lingua italiana dei segni*, Il Mulino, Bologna.
- Vygotsky L., 1962, *Thought and language*, Cambridge, MIT Press.
- Whorf B. L., 1969, *Linguistique et Anthropologie*, Denoël-Gonthier, Paris.
- Wilbur R., 1990, Why syllables ? What the notion means for ASL research, in *Theoretical issues in sign language research*, vol. 1, S. Fischer & P. Siple (eds.), The University of Chicago Press, Chicago, pp. 81-108.
- Wilbur R., Bernstein M. E. & Kantor R., 1985, The semantic domain of classifiers in ASL., *SLS 46*, Linstok Press, Silver Spring, pp. 1-38.
- Woll B., 1984, The comparative study of different sign languages : preliminary analyses, in *Recent research on European sign languages*, F. Loncke et al. (eds.), Swets & Zeitlinger, The Netherlands, pp. 79-91.
- Yau S.-C., 1992, *Création gestuelle et début du langage - Création de langues gestuelles chez les sourds isolés*, Hong Kong : Langues Croisés.

Index des notions

A

Activation de l'espace (par le regard) 33-34, 218
Antériorité / postériorité (en grande iconicité) 87
Aparté 250
Arbitraire du signe 20
Arbitraire et iconicité 20-21
Aspects 233-234, 247
Aspects (en grande iconicité) 46, 90
Assertif 231

B

Bifurcation des visées 23

C

Cachette (en...) 250
Canal audio-oral 255
Canal audio-oral (effets du) 20, 169-170
Canal visuel-gestuel 19-20
Capacitif (mode) 232
Categorisations 22, 91-95
Causalité (en grande iconicité) 88
Chérèmes 136
Classificateur 98-102
Compositionnalité des signes standards 133-178
Concessif (mode) 232
Conditionnel 226
Configuration (paramètre) 146-147, 244

Configuration (paramètre) de grande iconicité 97-130
Continu (aspect) 233
Contrainte (de maintien d'iconicité) 140, 144
Contrainte de compatibilité iconique 140, 144
Corps (mouvements du) 254

D

Déixis (et regard) 219
Démonstratif 235
Déterminant grammatical du nom 285
Déterminé-déterminant (ordre) 185-186
Détrimental actif (mode) 228
Détrimental passif (mode) 229
Dialogue transféré 57, 83-86
Double articulation 133-137, 170
Droitier/gaucher (locuteur) 32
Dubitatif (mode) 231
Duratif 233

E

Emplacement (paramètre) 148, 245

F

"Fausses" questions 236

- G
Générique (énoncé) 182, 184
Grammaticalisation du lexique standard 167
Grande iconicité (structures de) 24, 31-62, 97-130, 182-187
- H
Homonymie 167-168
Hypothèses mentales (modes) 227
- I
Iconicisation (processus d') 21-23, 27-29
Iconicité (et arbitraire) 20-21
Iconicité (et conscience linguistique) 142-144, 147, 150
Iconicité (grande) 24, 31-62, 97-130, 182-187
Iconicité des signes standards 133-178
Iconicité (et jeux de langage) 164-168
Iconicité (ordre de l') 179-187
Impératif 230
Incitatif 231
Indéterminé 235
Interro-négatif 233
Interrogation 232
Ironique (mode) 231
- J
Jeux de langage (et iconicité) 164-168
- L
Labialisations 236
Lexicalisation d'images 159-164
Lexique standard 133-178
- Localisant-localisé (ordre) 179-185
Locatif (de transfert situationnel)
- M
Main dominante/main dominée 32, 241-243
Métaphores 164-165
Métaphorisation conceptuelle 246
Mimique faciale 35-36, 46, 56-57, 148-149, 223-241
Modes 226-233
Molécularité (des signes standards) 144, 155-159
Morphologies élémentaires 246
Mouvement (paramètre) 147-148, 245-253
Multilinéarité (des paramètres) 216-260
- N
Négation 232
Néologismes 152-155
Normalité 226
Notation 11-12, 319-327
- O
Orientation (paramètre) 146
- P
Paramètres de formation 133-138, 146-149
Permanence indicielle (rôle de la main dominée) 241-243
Personnes 193-200
Plan de l'énoncé / plan de l'énonciation 192-209, 262-272
Pointages 193, 261, 282-286
Ponctuel (aspect) 233

- Problématisation 232
- Q
Qualifiante (valeur de la mimique faciale) 35-36
Quantifiante (valeur de la mimique faciale) 35-36, 234
- R
Référence actancielle (construction d'une) 201-209, 275-281
Référence spatiale (construction d'une) 272-275
Référence temporelle (construction d'une) 262-272
Référence spécifique 24
Regard 33-34, 46, 53-56, 216-223
Regard et pointages
Remotivation des signes standards 45, 220
Rencontres internationales (entre Sourds) 93-95
Répétitif (aspect) 249
Répétition des signes 255
Répétition du mouvement 247-253
Réprobatif (mode) 231
Résultatif 234
- S
Schéma actanciel 187-213
Signes standards (structure interne des) 25
Simultanéité (en grande iconicité) 89
Spatialisation des relations sémantiques 189-209
- Spécialisation sémantique des paramètres 255-257
Spécifique (énoncé) 182, 184
Stratification lexicale 91-95
Sur le point de...(aspect) 249
- T
Temps (sans référence à l'énonciation) 263-266
Temps (en référence à l'énonciation) 262-263
Thématisation 236
Tout-partie (ordre) 182-183
Transferts 24, 31-86
Transfert de forme et/ou de taille 31-42
Transfert (double) 63-70
Transfert personnel 51-62
Transfert personnel (stéréotype de) 71-86, 161-162
Transfert personnel (pseudo...) 57
Transfert personnel (semi...) 191-192
Transfert situationnel 43-50, 191
- V
Verbes directionnels 195-209
Verbo-nominale (opposition) 248
Visage (mouvements du) 254
Visées 23-29
Visée iconisatrice 23, 27-29, 66-67
Visée iconisatrice (hors...) 66-67, 131
Volitif (mode) 231

Faits de Langues

BULLETIN D'ABONNEMENT

ANNÉE 2000

pour le numéro double :

n^{os} 15-16 : *La langue des signes française*

France 300 Francs / Etranger 350 Francs

NOM Prénom (ou Institution) :

Adresse :

Tél. / Fax :

Courriel :

Commande des précédents numéros :

- n°7 : *La relation d'appartenance*, Prix à l'unité : 170 FF
- n°8 : *L'accord*, Prix à l'unité : 170 FF
- n°9 : *La préposition: une catégorie accessoire?*, Prix à l'unité : 170 FF
- n°10 : *Les langues d'Asie du Sud* (Dir. A. Montaut), Prix à l'unité: 170 FF
- n°11-12 : *Les langues d'Afrique subsaharienne* (Dir. S. Platiel, R. Kaboré)
Prix à l'unité: 340 FF
- n°13: *Ecrit-Oral :Formes et Théories*, Prix à l'unité: 170 FF
- n°14 : *La catégorisation dans les langues*, Prix à l'unité: 170 FF

Abonnement et/ou Commande

Faits de Langues - Ophrys

10, rue de Nesle

75006 Paris

Tél.: (1) 44.41.63.75

Fax: (1) 46.33.15.97

courriel : edition.ophrys@wanadoo.fr

Chèque libellé à l'ordre de : «Ophrys» - CCP Marseille : 11-969-01 U

**DÉCLARATION D'INTENTION
FONCTIONNEMENT DE LA REVUE**

La nouvelle formule de *Faits de Langues*, inaugurée en 1997, fait systématiquement alterner des numéros « thématiques », qui traitent d'une question fondamentale en linguistique et balaient, dans la plus grande diversité des points de vue, des domaines et des écoles linguistiques, les principaux thèmes afférents à cette question, et des numéros « aréaux », visant à porter à l'ensemble de la communauté linguistique ce qui fait la spécificité d'un certain nombre de langues, ceci dans un souci de comparaison et de mise en perspective.

Les articles, soigneusement revus et commentés par le Comité de Rédaction, sont rédigés avec le plus grand souci de lisibilité et de clarté. En général courts (de 8 à 10 pages), ils sont centrés sur ce qui fait l'originalité de la pensée de l'auteur. La présentation générale du numéro rédigée par les responsables éditoriaux synthétise les faits les plus saillants et les plus originaux qui justifient la présentation groupée des articles.

En outre chaque numéro est accompagné d'une bibliographie importante, qui permet aux chercheurs d'être au fait de l'ensemble des problèmes essentiels sur le domaine.

Deux colloques sont organisés, l'un en Mai et l'autre en Octobre. Ces deux colloques sont destinés, pour chaque numéro, à réunir l'ensemble des auteurs et les membres du Comité de Rédaction, pour une discussion et une réflexion communes autour des thèmes qui se sont dégagés lors de la lecture des articles. Ces colloques sont en effet précédés par l'envoi à tous les auteurs de l'ensemble des textes proposés. Ils prennent la forme d'un débat organisé thématiquement. Ils permettent d'articuler entre elles les différentes façons de poser les problèmes abordés. Ce mode de fonctionnement amène les auteurs à ajuster leur article définitif en fonction des analyses et hypothèses proposées par les autres participants, ce qui entraîne une plus grande cohésion dans l'ensemble du numéro.

Une partie des discussions est, dans la mesure du possible, intégrée au numéro, sous forme d'échange dialogué, ce qui donne sur les articles - eux-mêmes retravaillés après le mini-colloque par les auteurs - une lumière souvent différente sur les faits essentiels.

Cette entreprise constitue un enjeu important pour le développement et la circulation des idées dans les différents domaines de la linguistique contemporaine en France. Elle permet de recentrer les problèmes et les points de vue et de favoriser les échanges entre les différentes tendances.

REDACTION - ORGANISATION

Mary-Annick Morel

16, rue Marx Dormoy

92260- Fontenay-aux-Roses

Tél. et Fax: 01.46.61.12.15

Courriel : morel@idf.ext.jussieu.fr